LE MONDE EMPLOI
Les futurs des lieux de travail
12 pages d'annonces classées



# Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16231 – 7 F
MERCREDI 2 AVRIL 1997
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

## Chute brutale de la Bourse à Paris, Londres et New York

**LA BOURSE** de New York a encore fortement baissé lundi 31 mars, perdant en fin de journée 2,33 %. Les marchés financiers américains ne parviennent pas à se remettre de la hausse du loyer de l'argent, décidée mardi 25 mars par la Réserve fédérale. Au cours des deux dernières séances, Wall Street a cédé près de 300 points, soit 4,3 %, et exprime sa crainte, partagée par le marché obligataire, d'une surchauffe de la machine économique américaine. Les investisseurs redoutent les tensions inflationnistes. Dans la foulée de Wall Street, les places boursières européennes étaient en forte baisse, mardi 1er avril, à l'image de Paris qui perdait 3,23 %, Londres 2,58 %, Amsterdam 4,83 % et Francfort 4,32 %.

*Lire pages 14, 16 et 17*

## Le gouvernement décide d'assainir la gestion des entreprises publiques

### Jean Arthuis annonce, dans « Le Monde », une réforme de Bercy

**LE MINISTRE** de l'économie et des finances révèle, dans un entretien au *Monde*, qu'il travaille à plusieurs projets pour *« assainir »* la gestion publique. Il annonce ainsi que les recettes de privatisations dépasseront *« largement »* les 27 milliards de francs inscrits dans la loi de finances pour 1997 et que la direction du Trésor sera réformée. De même, il souhaite que la loi permette de *« prohiber »* tout déficit de fonctionnement de l'Etat. Alors que la commission des comptes de la nation doit examiner, mercredi 2 avril, les nouvelles prévisions de croissance retenues par Bercy, (2,3 % pour 1997, 2,75 % pour 1998), M. Arthuis indique que le gouvernement se prépare à consolider *« les fonds propres des PME »* afin d'aider à la création d'entreprises et à l'investissement. En revanche, il exclut une accélération des baisses d'impôt, estimant qu'il faut s'en tenir au *« calendrier voté par le Parlement »*.

*Lire page 5*




## Crise entre Israël et les pays arabes

### Deux Palestiniens kamikazes se tuent à Gaza

**LA DÉCISION** israélienne de construire une nouvelle colonie juive à Jérusalem-Est continue de mettre en péril les relations entre Israël et ses voisins arabes. Alors que les affrontements mettent désormais quotidiennement aux prises l'armée israélienne et de jeunes Palestiniens dans les territoires occupés, la Ligue arabe a adopté, lundi 31 mars, une résolution recommandant à ses membres le gel des relations diplomatiques avec l'Etat juif et la réactivation du boycottage économique décrété après la Guerre de Six jours, en 1967. Ce boycottage avait été levé en 1994 à la faveur du rapprochement israélo-palestinien, après les accords d'Oslo. La Ligue arabe souhaite que ces mesures soient appliquées *« jusqu'à ce qu'Israël revienne au principe de la terre contre la paix et exécute les accords convenus à la conférence de Madrid »*.

Le gouvernement israélien a réagi à cette contre-offensive en prédisant l'échec d'un éventuel boycottage. Cette *« tactique coercitive échouera, nous ne sommes pas intimidés »*, a assuré le premier ministre Benyamin Nétanyahou. *« Les Palestiniens ont compris qu'ils doivent réduire leurs revendications. Je pense qu'ils s'attendaient à obtenir un Etat indépendant avec la moitié de Jérusalem pour capitale et qu'ils se rendent compte maintenant que cela n'aura pas lieu »*, a-t-il ajouté.

Sur le terrain, les travaux d'assainissement de la future colonie de Har Homa se sont poursuivis alors que trois nouveaux incidents ont ensanglanté les territoires, mardi 1er avril. A Gaza, deux kamikazes présumés ont fait exploser leur bombe à proximité de colonies juives, sans faire de victimes parmi les Israéliens. A Hébron, un jeune Palestinien a été tué par l'armée israélienne après avoir refusé, selon les militaires, de s'arrêter à un barrage routier.

*Lire page 2*

## Elf : la colère d'Omar Bongo

Le président du Gabon a écrit à Jacques Chirac pour s'indigner que l'enquête sur Elf ait conduit le juge Joly à fouiller dans ses comptes suisses. p. 7

## Deux pistes de plus à Roissy

L'aéroport Charles-de-Gaulle va doubler sa capacité d'accueil d'ici à l'an 2000. p. 9

## Les internes restent mobilisés

Jacques Barrot, le ministre des affaires sociales, a refusé, mardi 1er avril, de recevoir les grévistes. Les internes de vingt-deux CHU sur vingt-six sont toujours en grève. p. 28

## Chef cinq étoiles

Comment Alain Ducasse – deux étoiles à Monaco – réussit à marcher sur les traces de Joël Robuchon, dont il a repris le trois étoiles parisien. p. 20

## Le plus grand barrage du monde

Dans treize ans devrait s'achever la construction du barrage des Trois-Gorges. Le rêve chinois, alors presque centenaire, de maîtriser le fleuve Yangtzé sera devenu réalité. p. 11

## La France sur disquettes

L'Institut géographique national a commencé la réalisation d'une carte informatisée en trois dimensions de l'ensemble de l'Hexagone. p. 18

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 402 - 7,00 F

## La légende lucrative du tombeau japonais de Jésus

**TOKYO**
*de notre correspondant*

L'« affaire Jésus » relèverait-elle d'une méprise, d'une erreur sur la personne ? Et si l'homme crucifié par les Romains n'était pas Jésus mais son jeune frère ? Jésus, lui, se serait enfui de Judée et, après avoir traversé la Sibérie, il serait arrivé au Japon. Il s'y maria, eut trois enfants et y mourut à l'âge de cent six ans. Telle est la légende qu'entretient le petit village de Shingo, au fin fond de la préfecture d'Aomori, à 600 kilomètres au nord de Tokyo. Les habitants en veulent pour preuve un tombeau surmonté d'une grande croix de bois sur une petite élévation plantée de pins dominant les rizières. A sa gauche, une autre tombe serait celle du frère, Ishiri, mort à sa place, et dont Jésus aurait transporté la dépouille jusqu'au Japon. Une pancarte explique que Jésus arriva au Japon à l'âge de vingt et un ans, y étudia, puis, dix ans plus tard, retourna en Judée pour diffuser le message de Dieu.

Dans la péninsule de Noto, sur la mer du Japon, un autre petit village, Oshimizu, prétend disposer du tombeau de Moïse. Au sommet d'une colline couverte d'un épais tapis d'épines de pin, un poteau de bois au pied duquel ont été déposées quelques fleurs porte l'inscription « Moïse, l'Homme sacré ». Deux autres tombes seraient celles de ses enfants.

Il est douteux que ces légendes retiennent l'attention des experts de l'exégèse historico-critique de Jésus. Les habitants des deux villages n'y croient qu'à moitié, mais, comme elles attirent les touristes, personne ne s'en gausse. Oshimizu, le village du « tombeau de Moïse », a consacré 100 millions de yens (environ 4,5 millions de francs) à la promotion du site et, grâce à l'action de l'Association des dix commandements, « Mooze » (Moïse) est devenue la marque d'un vin et d'une confiture… Quant à la municipalité de Shingo, elle a dépensé 300 millions de yens pour sa Maison du message du Christ et le parc qui entoure le « tombeau ». Un saké a été baptisé « Kirisuto no mura » (Village du Christ) et en juin est célébrée une fête pour Jésus : des femmes en kimonos fleuris dansent autour de la croix en psalmodiant *« Nanyadoya, ranyodonasare »* (suite de sons ne relevant d'aucune langue connue qui signifierait *« Prions Jésus »*). Le rituel est shintoïque. Religion première du Japon, le shinto, sorte d'animisme, comporte des myriades de divinités. *« Jésus n'est pas notre seul dieu, et il est vénéré comme une divinité locale »*, disent les villageois.

Jésus ou Moïse sont des « acquis » récents du folklore nippon. C'est dans les années 30 qu'une chrétienne, Kiku Yamane, aurait établi, en étudiant un document apocryphe de Sakune Takeuchi, figure quasi mythique ayant vécu au IVe siècle, que Jésus et Moïse seraient venus au Japon. Selon Takeuchi, le Japon a été à la source de l'humanité, et les fondateurs des religions du monde, de Bouddha à Mohammed en passant par Jésus, seraient venus sur l'archipel avant de partir prêcher leur peuple.

Ces élucubrations ont nourri un courant du nationalisme nippon, le philosémitisme. Les liens entre le Japon et le « peuple élu » étaient censés corroborer la thèse de la divinité du Japon en légitimant ainsi son expansionnisme messianique. Aujourd'hui, ces légendes ont perdu leur caractère idéologique pour faire prosaïquement la fortune de leurs deux « villages d'accueil ».

*Philippe Pons*

## L'Europe disque d'or

**À CEUX** qui s'inquiètent de la mondialisation et qui prédisent l'américanisation de notre culture, le marché du disque apporte un démenti inattendu et encourageant. Pour la première fois, en 1995, les productions européennes de musique populaire ont dépassé, dans le monde, les ventes de disques et cassettes venus d'Amérique du Nord : les consommateurs ont acheté 34 % de musique produite en Europe, contre 30 % pour celle produite sur le Nouveau Continent. En 1985, la tendance était largement inverse : 28 % contre 36 %. Cette nouvelle tendance devrait être confirmée par les ventes de 1996, où 65 % du « top 100 » des ventes d'albums sont le fait d'artistes européens.

*Lire page 22*
*et notre éditorial page 13*



## La France qu'imagine le Front national

**ISOLÉ**, privé de toute stratégie d'alliance, confronté à un mouvement de refus dont la voix a couvert, à Strasbourg, le congrès du Front national, le parti lepéniste n'a pas d'autre choix que de prétendre incarner seul une *« alternative »* à *« tous les autres »*, en tentant de donner à ses idées l'allure d'un corps de doctrine et d'un programme de gouvernement. Ses idées étant rejetées ou considérées comme dangereuses par plus des trois quarts des Français, il s'est employé à mimer le comportement d'un parti de gouvernement, capable de présenter des « projets » de loi (d'initiative gouvernementale) en bonne et due forme, comme s'il était dans la situation à laquelle il ne parvient précisément pas à accéder. Ce travail d'illusionniste ne résiste pas longtemps à l'examen.

Qui dit alternative « globale » dit changement des règles du jeu. Ainsi le Front national s'avance-t-il avec la pompe d'un parti qui propose rien moins que de changer la Constitution. Ses « experts » se sont mis en devoir de la lire. Par malheur, ils se sont probablement fiés à une édition périmée de la Loi fondamentale, puisqu'ils proposent d'en éliminer toutes les références à la « Communauté ». D'abord, cela a été fait lors de la révision de 1995. Mais il y a plus grave ou plus cocasse : manifestement, les constitutionnalistes d'occasion du parti lepéniste n'ont pas saisi que la « Communauté » à laquelle faisait référence l'article premier de la Constitution avant cette révision n'était pas la Communauté européenne, mais… celle que le général de Gaulle voulait former avec les anciennes colonies d'Afrique.

Cette bévue trahit le caractère obsessionnel de la chasse que le Front national entend faire à tout ce qui, dans les lois, prend acte de ce que la France s'inscrit dans un réseau de relations internationales. La volonté d'imposer à tout prix et dans tous les domaines la « préférence nationale » est la vraie et unique source d'inspiration des réformes préconisées par le parti lepéniste.

*Gérard Courtois et Patrick Jarreau*

*Lire la suite page 13, nos informations pages 6 et 28, la chronique d'Alain Rollat page 26 et le point de vue de Pierre Giacometti page 12*

## Paris-Prague

VACLAV HAVEL

**LE PRÉSIDENT TCHÈQUE** Vaclav Havel recevra Jacques Chirac à Prague, les mercredi 2 et jeudi 3 avril. Dans un entretien au *Monde*, il dit espérer que son homologue français confirme l'objectif de l'an 2000 pour l'adhésion de la République tchèque à l'Union européenne. L'ancien dissident décrit le futur élargissement de l'OTAN comme l'événement le plus important en Europe depuis la chute du rideau de fer.

*Lire page 4*

**PROCHE-ORIENT** La dégradation des relations israélo-arabes provoquée par la décision israélienne de construire une nouvelle colonie à Jérusalem-Est s'est accentuée, lundi 31 mars, avec l'adoption par la Ligue arabe d'une résolution recommandant le gel des relations économiques et diplomatiques avec l'Etat juif. ● SUR LE TERRAIN, les travaux d'assainissement de la future colonie de Har Homa se sont poursuivis alors que de nouveaux affrontements mettaient aux prises de jeunes Palestiniens et les soldats israéliens. ● TROIS NOUVEAUX INCIDENTS ont été signalés mardi 1er avril ; à Gaza, deux kamikazes palestiniens présumés ont fait sauter leur bombe à proximité de colonies juives sans faire de victimes parmi les Israéliens. Près d'Hébron, un jeune Palestinien a été tué par l'armée, qui a indiqué qu'il avait refusé de s'arrêter à un barrage militaire.

# La dégradation des relations israélo-arabes s'accélère

## La Ligue arabe a adopté, lundi 31 mars, une résolution recommandant à ses membres de geler leurs relations diplomatiques et économiques avec l'Etat juif. Dans les territoires, les affrontements se poursuivent entre l'armée et les jeunes Palestiniens

**JÉRUSALEM**
*de notre correspondant*

Difficile à mesurer en termes économiques, puisque l'appel adopté, lundi 31 mars au Caire, par la Ligue arabe, de *« stopper toutes les mesures de normalisation »* avec Israël n'a pas valeur contraignante pour les vingt-deux Etats membres de l'organisation, ce nouveau développement illustre l'ampleur de la crise qui affecte le Proche-Orient. Prise à la demande de Yasser Arafat et de l'Egypte pour contraindre l'Etat juif à *« cesser la colonisation des terres arabes occupées »* et *« à revenir au processus de paix »*, la décision des pays arabes vise rien de moins, selon David Lévy, chef de la diplomatie israélienne, qu'*« essayer d'isoler notre pays sur la scène internationale pour provoquer la chute du gouvernement »*.

Outre l'Egypte et la Jordanie, avec lesquelles Israël a signé la paix et qui ne sont pas directement concernées par l'appel de la Ligue, l'Etat hébreu entretenait depuis le début du processus de paix, en septembre 1993, des relations commerciales officielles avec le Maroc, la Tunisie, le Quatar et Oman. Ce dernier pays à d'ores et déjà annoncé qu'il suspendait tout contact avec Israël.

**PUNITION COLLECTIVE**

S'adressant à la Knesset à l'occasion du débat sur une motion de censure déposée sans succès par la gauche, le premier ministre, Benyamin Nétanyahou, a indiqué que, sous son gouvernement, *« les Palestiniens ont compris qu'ils doivent réduire leurs revendications. Je pense,* a ajouté le premier ministre, *qu'ils s'attendaient à obtenir un Etat indépendant avec la moitié de Jérusalem pour capitale et qu'ils se rendent compte maintenant que cela n'aura pas lieu. »*

Le gouvernement nationaliste reste pour l'instant sourd aux appels à *« l'unité nationale »* lancés par Shimon Pérès. Il est vrai que l'ancien général Ehoud Barak, candidat travailliste déclaré à la succession de l'ancien premier ministre, rejette cette perspective. Déplorant, lundi, *« la manière avec laquelle M. Nétanyahou a détruit toute la confiance patiemment édifiée par Itzhak Rabin et Shimon Pérès avec les Palestiniens »*, M. Barak a appelé le gouvernement à *« chercher rapidement les voies d'une désescalade avant qu'il ne soit trop tard »*. *« Profondément déçu de l'attitude de l'Egypte »*, le premier ministre s'est déclaré certain que *« le boycottage ne pourra pas être réinstitué »*. Cette *« tactique coercitive échouera*, a-t-il ajouté. *Nous ne sommes pas intimidés »*.

De fait, les bulldozers sont passés deux fois à l'action lundi dans les territoires arabes occupés : d'abord sur le Djebel Abou Ghneim, où les travaux d'assainissement pour Har Homa, la nouvelle colonie juive de Jérusalem, se sont poursuivis normalement. Ensuite dans le village de Tsourif, près d'Hébron, où l'armée, n'ayant pas utilisé la dynamite, *« pour éviter d'endommager les logements voisins »*, a détruit, à l'aide d'un engin de terrassement, l'appartement familial du kamikaze Moussa Ghanimat, auteur de l'attentat qui a tué trois Israéliennes le 21 mars à Tel-Aviv.







Bien que l'un des trois magistrats de la Cour supprême ait jugé cette punition collective – coutumière – *« indigne d'une société qui se veut démocratique »*, les deux autres juges de la Cour, dont son président, le « libéral » Aharon Barak, ont admis *« le caractère dissuasif »* de cette mesure et rejeté le pourvoi introduit au mom de la jeune épouse, âgée de vingt et un ans, et des quatre enfants en bas âge du Palestinien. Les arguments de l'avocat des Ghanimat, faisant notamment valoir le *« caractère discriminatoire »* de la destruction, puisque *« les maisons des assassins israéliens comme Baruch Goldstein ne sont, elles, jamais détruites »*, ont été rejetés.

**COUVRE-FEU**

Dénoncée par les organisations israéliennes et palestiniennes de défense des droits de l'homme, cette punition opérée dans un village sous couvre-feu total depuis dix jours n'était évidemment pas de nature à calmer la situation dans les territoires occupés. Pour le onzième jour consécutif, des jeunes Palestiniens ont affronté lundi un peu partout, à coups de pierres, les soldats israéliens. Près de la ville autonome de Djénine, deux adolescents ont été blessés par balles. *« La situation de ni paix ni guerre qui prévaut actuellement ne durera pas »*, a déclaré au quotidien israélien *Haaretz* Hassan Asfour, un dirigeant du Fatah : *« La lutte contre la colonisation va continuer et, au pire, Israël réoccupera les zones autonomes. »*

***Patrice Claude***

### *Nouvelles violences à Gaza et à Hébron*

**Trois incidents graves ayant provoqué la mort de trois Palestiniens se sont produits mardi matin 1er avril dans les territoires occupés. A Gaza, deux tentatives d'attentat-suicide, visant apparemment, à une demi-heure d'intervalle, deux des quinze colonies juives – Netzarim et Kfar Dorom – qui subsistent sur ce territoire, se sont soldées par la mort des deux kamikazes présumés. Selon la radio israélienne, les attaquants auraient voulu s'en prendre aux autocars scolaires qui quittent chaque matin, sous bonne garde de l'armée, ces colonies. Les deux explosions ont cependant eu lieu bien avant leur passage. D'autre part, près de la colonie de Kyriat Arba, qui jouxte la ville partiellement autonome d'Hébron, en Cisjordanie occupée, un jeune automobiliste palestinien de dix-huit ans a été tué par l'armée pour avoir, selon elle, refusé de s'arrêter à un barrage militaire israélien.**

# La Ligue arabe reprend une attitude hostile à l'Etat hébreu

**LE CAIRE**
*de notre correspondant*

La Ligue arabe a adopté comme prévu, lundi 31 mars, au Caire, une résolution recommandant l'arrêt de la normalisation des relations avec Israël, la réactivation du boycottage économique de l'Etat hébreu – décrété après la guerre de Six jours, en 1967, et levé à l'occasion du forum économique de Casablanca, en 1994 –, et la non-participation aux négociations multilatérales sur le Proche-Orient. La résolution, qui a été approuvée à l'unanimité par les ministres arabes des affaires étrangères réunis au Caire, indique que ces mesures devront être appliquées *« jusqu'à ce qu'Israël revienne au principe de "la terre contre la paix" et exécute les accords convenus à la conférence de Madrid »*.

La Ligue a finalement mis à exécution la menace brandie en juin 1996, lors du sommet arabe du Caire, pour protester contre la politique de Benyamin Nétanyahou. Les ministres sont même allés plus loin puisqu'ils recommandent la fermeture des bureaux de représentation ouverts par certains pays arabes en Israël (Maroc, Tunisie, Mauritanie, Qatar, Oman et Djibouti). M. Esmat Abdel Meguid, secrétaire général de la Ligue, qui a qualifié la résolution d'*« historique »*, a précisé qu'il s'agissait d'*« une réponse claire »* à *« l'arrogance »* du gouvernement israélien, notamment à sa décision de construire une nouvelle colonie près de Jérusalem. Il a invité les Etats-Unis *« à reconsidérer »* leur position après leurs deux récents vetos opposés, au Conseil de sécurité de l'ONU, à des projets de résolution condamnant Israël.

Malgré la dureté – dans la forme – de la résolution de la Ligue, sa mise en application est loin d'être évidente. Le représentant de la Jordanie a indiqué que son pays n'était pas contraint de l'appliquer, étant donné que son pays est lié à Israël par un traité de paix, comme l'Egypte. Quant à la réactivation du boycottage économique, il concernera tout au plus le gel de projets d'échanges israélo-arabes en cours de négociation.

Reste à savoir si la décision de la Ligue suffira à calmer la colère de l'opinion publique arabe, qui n'a cessé de monter depuis l'annonce, le 18 mars, de la création de la colonie de Har Homa, dans le secteur arabe de Jérusalem. Signe de cette colère : les manifestations anti-israéliennes et anti-américaines qui, depuis une semaine, ont lieu dans les universités égyptiennes. Même les étudiants de l'université américaine du Caire ont rejoint les protestataires, qui vont de la gauche aux islamistes. Pour leur part, les médias – d'opposition, indépendants ou officieux – attaquent Israël comme ils ne l'ont jamais fait.

***Alexandre Buccianti***

# Quatre-vingts ans de « cuisine secrète » entre « frères ennemis » du Proche-Orient

*« LUTTER, lutter, parler, parler. »* Ce vieux proverbe, cher aux stratèges d'Asie, s'applique à merveille aux frères ennemis du Proche-Orient. Jamais, au fil de ce siècle où leurs destins s'affrontent, Juifs et Arabes n'ont cessé d'établir, de rompre ou de renouer un dialogue confidentiel, dans les coulisses de leur tragédie commune.



**BIBLIOGRAPHIE**

Des centaines de voyages, de rendez-vous clandestins, de discussions prometteuses ou mort-nées. Une multitude de contacts, d'échanges et de lettres, pour imaginer comment vivre un jour ensemble. De nombreuses occasions manquées, où la paix, entrevue un instant, s'éloigne aussitôt, faute d'audace et de confiance, et surtout parce que les cœurs du plus grand nombre n'y sont pas prêts. On en garde le sentiment qu'aucune guerre israélo-arabe – sauf celle de 1948 qui accompagne la naissance de l'Etat juif – n'était inéluctable.

C'est l'histoire – ô combien riche et ondoyante ! – de ces quatre-vingts ans de négociations secrètes (1917-1997) que Charles Enderlin, correspondant de France 2 à Jérusalem, raconte, en plus de 700 pages, dans un livre passionnant qui s'impose comme un ouvrage de référence, nourri de confidences et de procès-verbaux inédits, où abondent les révélations, dont quelques secrets d'Etat.

Une histoire qui s'ouvre, en avril 1918, sur la première parade militaire – et la seule jamais offerte pour longtemps – à un dirigeant sioniste, en l'occurrence Haïm Weizmann, par un chef arabe, l'émir Faycal, que conseille alors Lawrence d'Arabie.

Cette rencontre initiale, et chaleureuse, inaugure, loin des lieux officiels, ce que bien plus tard Israéliens et Palestiniens appelleront, dans leur langage codé, la *« cuisine secrète »*, où l'on mijote les vraies décisions, et dont le menu réserve, au fil du temps, bien des surprises. Dès septembre 1948, l'Egypte propose un accord de paix à l'Etat juif naissant et son entrée dans la... Ligue arabe (qui serait rebaptisée Ligue orientale ! ). En 1949, le dictateur syrien Hosni El Zaïm offre à son tour une paix séparée à Israël, avant d'être renversé et tué. En 1950, le souverain hachémite Abdallah lui propose un accord de non-belligérance. Isolé dans son royaume et dans le monde arabe, il sera, lui aussi, assassiné.

En 1966, après plusieurs mois de discussions, le chef du Mossad est convié à rencontrer Nasser au Caire. Craignant pour la vie de l'Israélien, le gouvernement de Lévy Eshkol décline l'invitation. *« Un tel dialogue secret*, relève Charles Enderlin, *aurait pu empêcher la série de malentendus qui, l'année suivante, conduira la région à la guerre. »* Dès la victoire des six jours, l'état-major de Tsahal, l'armée israélienne, préparant l'avenir, soumet à Moshe Dayan un projet de *« création d'un Etat palestinien indépendant »*. Une semaine plus tard, après trois jours de débats, le cabinet israélien propose en vain à l'Egypte et à la Syrie des traités de paix assortis d'un retrait du Golan et du Sinaï. Menahem Begin, alors chef de la droite, approuve cette résolution, qui restera secrète.

**DIALOGUE INACHEVÉ**

En 1969, les services spéciaux israéliens demandent à l'OLP d'accepter la création d'un *« Etat palestinien »* en Cisjordanie et à Gaza. Mais Yasser Arafat, qui rêve encore d'une grande Palestine laïque et démocratique sur les décombres de l'Etat juif, refuse toute négociation.

Le livre de Charles Enderlin apporte des éclairages nouveaux sur le dialogue que mènent, enfin, Israël et l'OLP en 1985 et 1986. Arafat accepte alors l'option *« Gaza d'abord »*, sept ans avant les accords d'Oslo. Patron du Likoud et chef de la diplomatie d'un cabinet d'union nationale, Itzhak Shamir ne met aucun veto à ces contacts avec l'ennemi, que le premier ministre Shimon Pérès laissera s'interrompre, faute de pouvoir éviter une crise gouvernementale.

Charles Enderlin publie les lettres échangées entre l'OLP et Itzhak Rabin avant et après les élections de juin 1992, que ce dernier remporte. S'agissant de la négociation d'Oslo qui aboutit en août 1993, il livre la teneur des discussions entre le ministre norvégien Johan Holst et Yasser Arafat, des rapports que le négociateur israélien Yoël Singer fait à Rabin, des conversations entre Shimon Pérès et l'intermédiaire norvégien Terje Larsen.

Ce long récit atteste qu'au Proche-Orient comme ailleurs le destin des peuples dépend du courage et de la ténacité de quelques « accoucheurs d'Histoire », hommes publics ou personnages de l'ombre qui apparaissent ici sous un jour parfois inattendu. Ben Gourion redoute la *« militarisation »* de sa jeunesse (1948). Le roi Abdallah, qui se dit *« né bédouin et libre »*, invite les Israéliens à la patience en ces termes : *« J'ai besoin de temps pour "monter" mon gouvernement. On ne peut mener un cheval sans lui mettre une selle et un mors »* (1950). Jimmy Carter, informé de l'imminence du voyage de Sadate à Jérusalem, n'y voit tout d'abord qu'une source d'embarras pour la diplomatie américaine (1977). Quant à James Baker, secrétaire d'Etat au rude langage, il lance aux Israéliens : *« Arrêtez vos conneries ! »* et aux Palestiniens : *« Bouclez-la ! »* Il déplore que le lobby israélien soit *« le plus puissant d'Amérique »* et parle des *« clowns de Tunis »* qui dirigent l'OLP, avant de s'en excuser (1991).

De ce dialogue inachevé, on peut tirer deux conclusions provisoires : ses acteurs ont à juste titre l'obsession du secret, principal gage de réussite ; la confiance, patiemment enfantée, peut s'évanouir beaucoup plus rapidement. *« Parler, parler »* ne suffit pas. Il faut aussi user d'un langage commun.

***Jean-Pierre Langellier***

★ ***Paix ou guerres. Les secrets des négociations israélo-arabes. 1917-1997***, **de Charles Enderlin. Stock, 732 pages, 170 F.**

# Le principal parti d'opposition tunisien entend désormais apporter son soutien au président Ben Ali

**FONDÉ EN 1978**, légalisé quatre ans plus tard, le principal parti d'opposition légale en Tunisie est rentré dans le rang. A l'issue d'un congrès extraordinaire qui s'est tenu vendredi 28 et samedi 29 mars, la nouvelle direction du Mouvement des démocrates socialiste (MDS) a annoncé, lundi 31 mars, son soutien au pouvoir. *« Nous soutenons le programme de changement du président Zine-al-Abidine Ben Ali et nous souhaitons que tous les Tunisiens lui apportent leur soutien »*, a déclaré Smaïl Boulahya, le nouveau secrétaire général du parti.

Ainsi semble se conclure une *« guerre de succession »* au sein du MDS qui avait été entamée au lendemain de la condamnation du président en titre, Mohamed Moada, en février 1996, pour *« intelligence avec un Etat étranger »* (la Libye) et que la libération de celui-ci n'a pas fait cesser. Elle opposait deux tendances : celle de Smaïl Boulahya, soixante-cinq ans, un proche du fondateur du MDS, Ahmed Mestiri, favorable à une collaboration avec le régime, à celle incarnée par l'avocat Mohamed Ali Khalfallah, quarante-six ans, partisan, lui, d'une certaine *« radicalisation »* du MDS pour qu'il joue son rôle de parti de l'opposition.

**« COUP DE FORCE »**

Reconnu comme président du MDS par les autorités à l'automne dernier, M. Boulahya n'a eu de cesse depuis de reprendre en main le parti. S'il l'a emporté, c'est dans des conditions particulières, à la suite d'un *« coup de force »*, accusent ses adversaires. Le congrès extraordinaire a été convoqué subitement, sans aucune publicité. Il s'est tenu à huis clos, au siège du parti, sous la protection des forces de sécurité. La presse a été tenue à l'écart. Surtout, il n'aurait rassemblé qu'un nombre réduit de délégués (70 environ) et de membres du conseil national.

Tel n'est bien entendu pas l'opinion de M. Boulahya. Le congrès, a-t-il expliqué au cours d'une brève conférence de presse qui s'est tenue lundi, s'est déroulé dans un *« climat démocratique »* et 224 délégués y ont participé. *« Nous sommes la seule direction légitime et nous attaquerons en justice ceux qui continueraient à parler au nom du MDS »*, a ajouté son nouveau patron.

M. Boulahya peut compter sur le soutien du nouveau bureau politique. Dans l'ancien, il n'avait que 4 partisans sur 18 membres. L'équipe a été profondément bouleversée : deux membres seulement (dont M. Boulahya lui même) ont retrouvé leur poste.

Ce coup de force ne va sans doute pas renforcer le poids des partis politiques à l'assemblée. L'opposition légale, avec 19 députés (contre 144 au Rassemblement constitutionnel démocratique – le RCD – au pouvoir), était déjà bien faiblement représentée. Elle apparait dérisoire maintenant que 7 députés élus sous l'étiquette du MDS vont siéger hors parti.

***Jean-Pierre Tuquoi***



338
315+

# Les négociations interzaïroises doivent débuter samedi 5 avril en Afrique du Sud

## La guérilla s'empare de deux nouvelles localités dans la province du Shaba

**Les négociations entre le gouvernement zaïrois et les rebelles de Laurent-Désiré Kabila devraient s'ouvrir, samedi 5 avril, en Afrique du Sud, a-t-on annoncé lundi 31 mars au siège des Nations unies. Ces négociations seront dirigées par le représentant de l'ONU et de l'OUA, Mohamed Sahnoun, qui se trouve déjà au Cap. Sur le terrain, les rebelles continuent de progresser vers le sud, dans la riche province du Shaba.**

**KINSHASA**
*de notre envoyé spécial*

La télévision zaïroise a annoncé, lundi soir, que le comité de négociation créé le 25 mars par le maréchal Mobutu se rendrait jeudi en Afrique du Sud pour y rencontrer, en fin de semaine, une délégation de la rébellion, en présence du médiateur de l'ONU et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), Mohamed Sahnoun. Le comité est composé de sept membres.

Honoré Ngbanda Nzambo, le conseiller spécial du président Mobutu, chargé des questions de sécurité, représentera le chef de l'Etat. Gérard Kamanda wa Kamanda, ministre des affaires étrangères dans l'équipe démissionnaire de Léon Kengo wa Dondo, représentera le gouvernement.

Au nom des feux familles politiques constitutionnement reconnues, Mukulamanya wa Ngate et Prosper Ndume Nzogu représenteront respectivement la mouvance présidentielle et l'opposition. Lukua Kasongo, rapporteur général pour la justice, représentera les cours et tribunaux. Isidore Ngoy Ndouba et Valentin Mubake Nambi, premier et deuxième secrétaires du Haut-Conseil de la République-Parlement de transition (HCR-PT), représenteront cette institution. Le chef d'état-major particulier du président Mobutu, le général Célestin Ilunga Shamanga, figurera dans la délégation en tant qu'expert militaire.

Alors que les pourparlers avec la rébellion s'annoncent enfin, la plus grande confusion politique règne toujours à Kinshasa. Le premier ministre, Léon Kengo wa Dondo et son gouvernement sont démissionnaires depuis le 24 mars après qu'une manœuvre anticonstitutionnelle d'une frange de parlementaires eût précipité leur destitution une semaine auparavant. La classe politique devait théoriquement s'entendre pour soumettre au président le nom d'un futur premier ministre issu des rangs de l'opposition, comme le stipulent les textes de la transition. Elle n'y est pas encore parvenue. Les partisans du chef de file de l'opposition la plus dure, Etienne Tshisekedi, et ceux de Frédéric Kibassa Maliba, président de l'Union sacrée de l'opposition radicale et alliée (Usoral), se battent pour imposer leur candidat. Ils ignorent pourtant que ni l'un ni l'autre ne souhaite devenir le dernier premier ministre du maréchal Mobutu, un statut qui briserait définitivement leur carrière politique. Laurent-Désiré Kabila a clairement annoncé qu'il considérerait le futur chef de gouvernement comme un ennemi. Mais il y a suffisamment de candidats sans scrupules pour rendre la désignation d'un premier ministre impossible.

Passé le délai de dix jours – qui expire le 3 avril – prévu par l'acte constitutionnel, si l'Usoral n'a pas désigné son candidat, le HCR-PT se saisira de l'affaire et appellera les députés à voter sur le nom d'un premier ministre. Les représentants de la mouvance présidentielle sont majoritaires au Palais du peuple. Le maréchal Mobutu, tout en restant de manière irréprochable dans le rôle qui lui est dévolu par la Constitution, arbitrera donc la désignation du premier ministre. Celui-ci sera censé conduire les négociations avec les rebelles de M. Kabila et mener le pays vers des élections pluralistes qui devraient être organisées, avant le 8 juillet, si le président Mobulu le souhaite vraiment...

Une progression continue

### SURSAUT D'ORGUEIL

Pendant ce temps, inexorablement, les rebelles continuent leur progression. A la veille du week-end pascal, ils ont conquis la petite ville de Kasenga, située à quelque 220 kilomètres au nord-est de Lubumbashi, la capitale du Shaba qui regorge de cuivre, de cobalt et d'uranium. Ils viennent de prendre la ville stratégique de Kamina, à 450 kilomètres au nord-est de Lubumbashi, qui est un noeud ferroviaire important reliant le sud à l'est et à l'ouest du pays, et où se trouve une base aérienne pouvant accueillir des avions gros-porteurs. C'est là que les Américains avaient autrefois installé un camp d'entraînement pour les rebelles angolais de Jonas Savimbi en lutte contre le régime marxiste de Luanda.

En pleine guerre froide, le Zaïre et le président Mobutu Sese Seko étaient les alliés précieux de Washington qui combattait l'influence de l'Union soviétique jusqu'au cœur de l'Afrique centrale, soutenant, ici et là, ceux qui étaient appellés les freedom fighters (combattants de la liberté).

Les temps ont changé. Les Etats-Unis n'ont plus que faire de l'encombrant maréchal Mobutu, dictateur vieillissant et malade. En soutenant Laurent-Désiré Kabila et son Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL), ils maintiennent la pression sur le maréchal-président, espérant le contraindre à quitter le pays.

Les rebelles ont également conquis Lubao, une localité située à 400 kilomètres à l'est de Mbuji-Mayi, la capitale du Kasaï-oriental, la province diamantifère du Zaïre. Après la prise de Kisangani, Laurent-Désiré Kabila semble décidé à pousser son avantage jusqu'à Lubumbashi et Mbuji-Mayi, les « poumons économiques » du Zaïre, avant de s'aventurer dans des négociations avec les autorités de Kinshasa. Cependant, selon certaines sources dans la capitale zaïroise, des éléments des Forces armées zaïroises (FAZ), aidés par des « gendarmes katangais » rentrés d'Angola fin 1996, des hommes de l'Union nationale pour la libération totale de l'Angola (Unita) de Jonas Savimbi, et des militaires togolais, sont à pied d'œuvre pour défendre Lubumbashi et le sud du Shaba.

Dans ce qui pourrait apparaître comme un sursaut d'orgueil, un commando des FAZ, appuyé par des Hutus burundais, est remonté en vedette sur le lac Tanganyika jusqu'à Kalémie. Ils ont débarqué et poursuivi leur route vers le nord, interrompant la production de la centrale électrique de Bendera, avant d'aller couper la route entre Fizi et Baraka, à quelque 130 kilomètres au sud d'Uvira.

*Frédéric Fritscher*

# L'ONU s'inquiète de la « prolifération » des médiateurs

**NEW YORK (Nations unies)**
*de notre correspondante*

Dans les couloirs du siège des Nations unies, à New York, on parle déjà de « *guerre des médiateurs* », qui tenteraient de « *tirer la couverture à eux avant même que les négociations ne commencent* ». L'Union européenne, les Etats-Unis, l'Afrique du Sud, la Tanzanie, le Kenya, la Belgique et le Malawi, entre autres, ont chacun un émissaire chargé exclusivement du conflit zaïrois.

Cette multiplication des médiateurs préoccupe le secrétaire général de l'ONU, qui estime qu'il y a « *trop de chefs dans cette cuisine* ». De retour du Togo, où il a participé au sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), Kofi Annan aurait reçu l'« *assurance* » des chefs d'Etat africains sur le rôle « *unique* » du représentant de l'ONU et de l'OUA, Mohamed Sahnoun, dans les négociations entre le gouvernement et les rebelles zaïrois. Assurance à propos de laquelle Washington reste sceptique. Les Américains, qui n'envisagent pas une présence « *visible* » en Afrique du Sud pendant les pourparlers, se préoccupent aussi de la « *prolifération* » des médiateurs. « *Une fois de plus, on a l'impression que les Sud-Africains entendent voler la vedette avant même que les négociations n'aient commencé* », dit un diplomate américain qui requiert l'anonymat (des contacts indirects avaient été organisés en Afrique du Sud, fin février, entre Laurent-Désiré Kabila et un émissaire du président Mobutu Sese Seko).

Il ajoute : « *Washington, pour sa part, souhaite que les négociations soient véritablement dirigées par M. Sahnoun, et uniquement par lui, car chacun des médiateurs dans cette affaire a son propre projet, ce qui pourrait envoyer des signaux contradictoires aux protagonistes et ainsi compliquer la tâche de l'ONU.* »

Ce diplomate se félicite du fait que M. Sahnoun ait réussi, « *pour la première fois* », à réunir les représentants de la rébellion avec ceux du gouvernement de Kinshasa lors du sommet de l'OUA au Togo. « *Cela montre que les deux côtés lui font confiance* », observe-t-il. Selon d'autres diplomates, les négociations, qui devraient commencer samedi en Afrique du Sud et se dérouler en plusieurs étapes, ne devraient pas mettre en présence Mobutu Sese Seko et Laurent-Désiré Kabila « *avant plusieurs jours* », les autorités de Kinshasa ayant désigné un « *comité de négociation* ».

Par ailleurs, Mohamed Sahnoun – qui représente l'ONU et l'OUA dans l'ensemble de la région des Grands Lacs – s'est dit, lundi, « *extrêmement préoccupé* » par la situation au Burundi, qu'il qualifie « *d'explosive* ». Le diplomate algérien assistera, le 8 avril, à Arusha (Tanzanie), à une réunion des chefs d'Etat de cette région, à laquelle devraient participer le président burundais, Pierre Buyoya, et les dirigeants de l'opposition armée.

*Afsané Bassir Pour*

# La crise politique en Inde risque de freiner les réformes économiques

LÂCHÉ, dimanche 30 mars, par le Parti du Congrès, son principal allié au Parlement, le gouvernement du premier ministre indien, Deve Gowda, devra solliciter un vote de confiance à l'Assemblée dans les dix jours. L'avenir de la coalition de M. Gowda, minoritaire et hétérogène, est lié au soutien parlementaire promis par le Congrès depuis les dernières élections.

Si la coalition de M. Gowda, cet « *humble paysan* » appartenant à une basse caste du sud de l'Inde, échoue à passer le test de la motion de censure, plusieurs scénarios sont envisageables. Soit le Congrès parvient à former un gouvernement en s'assurant le soutien de dissidents de l'actuelle coalition de treize partis, soit les Indiens retournent aux urnes pour la seconde fois en moins d'un an. A moins que M. Gowda, avant même un vote de confiance, ne réussisse à convaincre le Congrès de revenir sur sa décision. Ce qui semble peu probable.

Le retrait du soutien au gouvernement, décidé par Sitaram Kesri, chef du Congrès – le vieux parti de la « dynastie » des Nehru-Gandhi, qui a essuyé une cuisante défaite lors du dernier scrutin législatif –, a surpris autant que choqué. On savait que les relations entre le premier ministre et M. Kesri étaient au plus bas, mais personne ne s'attendait que ce dernier abandonne le chef du gouvernement en pareille circonstance : pour la première fois en trois ans, des négociateurs pakistanais et indiens venaient de reprendre des discussions à New Delhi pour tenter de régler les contentieux entre les deux pays rivaux du sous-continent.

En dépit des déclarations rassurantes du ministre des affaires étrangères, Inder Kumar Gujral, qui avait indiqué, lundi, que les pourparlers de Delhi aboutiront à une rencontre avec son homologue pakistanais la semaine prochaine, l'instabilité du gouvernement augure mal de l'avenir de négociations délicates sur la question du Cachemire. Les négociateurs ont cependant estimé que les pourparlers n'ont pas été affectés par la situation politique.

### « MYOPIE POLITIQUE »

Autre motif d'inquiétude, les conséquences économiques d'une éventuelle – sinon probable – chute du gouvernement. Le ministre de l'économie et des finances venait de faire passer un budget « *historique* », salué pour son libéralisme par l'ensemble de la classe politique et les milieux économiques.

Dans ces conditions, redoutent de nombreux hommes d'affaires, le processus des réformes pourrait à nouveau se ralentir. La nouvelle loi de finances pourrait être remise en question, et les propositions d'un budget qui n'a pas encore été approuvé par l'Assemblée, modifiées. Le président du Congrès a déjà fait connaître son hostilité aux réductions d'impôt et à d'autres mesures fiscales prévues dans ce budget.

Il n'est donc pas étonnant que, dans un tel contexte, certains politiciens et journalistes aient très mal réagi à la décision du Congrès, dont le cynisme politique risque de sceller le sort de l'actuelle coalition.

La presse s'est montrée particulièrement sévère pour le parti de M. Kesri, qui ne contribue pas à « *améliorer l'image des hommes politiques* », comme l'a souligné le quotidien *The Indian Express*. « *Je ne comprends pas comment M. Kesri voit le monde. Ce genre de personnes souffre de myopie politique* », s'est indigné, M. Gujral, le ministre des affaires étrangères.

*Bruno Philip*

# Vingt-trois morts dans deux déraillements de trains en Espagne

**MADRID.** Vingt-et-une personnes ont été tuées, lundi soir 31 mars, dans le déraillement d'un train près de la localité de Uharte Arakil (Navarre, nord), a indiqué un porte-parole des chemins de fer espagnols (Renfe). Quatre-vingt-six autres voyageurs ont été blessés. La plupart des victimes sont originaires du Pays basque espagnol. Le train qui reliait Barcelone (Catalogne) à Irun (Pays basque) était composé de cinq wagons et d'une locomotive : il transportait 248 passagers. Les trois dernières voitures du convoi se sont couchées sur la voie lors du déraillement. Selon l'hypothèse retenue par les enquêteurs, le conducteur du train accidenté aurait accéléré peu avant l'entrée en gare de Huarte Arakil, à hauteur d'un aiguillage, pour éviter un autre convoi.

Par ailleurs, un autre accident s'est produit, mardi matin : deux personnes ont trouvé la mort et une vingtaine d'autres ont été blessées dans le déraillement d'un train, près de Azuqueca de Henares, à quarante kilomètres à l'est de Madrid. – *(AFP.)*

# En Algérie, le MSI-Hamas refuse la nouvelle loi sur les partis politiques

**ALGER.** Le principal parti islamiste légal, le Mouvement algérien de la société islamique (MSI-Hamas), a décidé d'engager un bras de fer avec les autorités en refusant de changer d'appellation pour se conformer à la nouvelle loi sur les partis politiques, qui leur interdit de faire référence à l'islam. Dirigé par cheikh Mahfoud Nahnah (25 % des suffrages aux dernières présidentielles), Hamas – représenté au gouvernement – a pris cette décision à l'issue d'une réunion marathon de deux jours, jeudi et vendredi, selon les indications rapportées, dimanche 30 mars par la presse. Un second parti islamiste légal, le Mouvement pour la renaissance islamique (MRI), pour sa part, a adopté ses statuts et s'appelle désormais En-Nahda (Renaissance). En revanche, le mouvement El Oumma (La Nation), dirigé par l'une des figures de la guerre d'indépendance, Benyoucef Benkhedda, a annoncé, lundi, son auto-dissolution pour exprimer son refus de se conformer à la nouvelle loi. Quant à l'ex-Front islamique du salut (FIS) il ne présentera pas de candidats aux élections législatives du 5 juin, a affirmé, lundi, sous couvert d'anonymat, un dirigeant du mouvement à un quotidien algérien. – *(AFP.)*

### AFRIQUE

■ **MAROC : le Parlement** a adopté, lundi soir 31 mars, à l'« unanimité » un nouveau code électoral de 306 articles destiné à régir les prochaines élections communales, professionnelles et législatives prévues pour mai. Voté en session extraordinaire, il introduit pour la première fois « *l'obligation pour les Marocains, agés de vingt ans et plus, de s'incrire sur les listes électorales* ». – *(AFP.)*

### EUROPE

■ **ALLEMAGNE : une mère de famille turque et deux de ses enfants** ont été tués, deux autres sœurs jumelles de quinze ans gravement blessées, lundi 31 mars, lors d'« *un incendie criminel* » survenu en pleine nuit dans une tour de treize étages de la ville de Krefeld, en Rhénanie du Nord-Westphalie. La police, qui a découvert une substance incendiaire sur les lieux, enquête sur les mobiles des meurtriers. Mille personnes ont participé dans l'après-midi à Krefeld à une manifestation de solidarité avec les victimes. – *(AFP, Reuter)*

■ **BOSNIE : l'entité des Serbes de Bosnie, la « Republika Srspka »**, a conclu un accord douanier avec Belgrade, poursuivant ainsi sa volonté de faire sécession, ont affirmé, lundi 31 mars, les dirigeants musulmans bosniaques. Cette volonté s'était déjà manifestée avec la signature, fin février, d'un traité établissant des relations spéciales avec la Republique fédérale yougoslave (Serbie et Monténégro). – *(AFP.)*

■ **Le Conseil de sécurité de l'ONU** a autorisé, lundi 31 mars, le déploiement de 186 policiers internationaux dans la zone sensible de Brcko (nord-est de la Bosnie). Ce couloir, que se disputent Serbes et Musulmans, avait fait l'objet le 14 février d'un arbitrage international, aux termes duquel les Serbes continueraient à administrer la ville – sous contrôle international – jusqu'au 15 mars 1998, date à laquelle son statut serait définitivement fixé. – *(AFP.)*

### AMÉRIQUES

**ÉTATS-UNIS/OTAN : le général Wesley Clark** a été choisi par Bill Clinton pour occuper le poste de commandant suprême des forces alliées en Europe et commandant les forces américaines en Europe, au siège de l'OTAN à Mons (Belgique). Agé de cinquante-deux ans, il devrait succéder au général George Joulwan à l'été 1997. Après avoir servi en Bosnie et avoir participé aux discussions de Dayton sur la paix dans la région, le général Clark est actuellement le « patron » du commandement Sud, aux Etats-Unis, qui est chargé des opérations militaires en Amérique centrale et latine. – (*AFP.*)

### ASIE

■ **AFGHANISTAN : une femme accusée d'adultère** a été lapidée à mort dans la province afghane du Laghman, a annoncé, dimanche 30 mars, la radio officielle des Talibans, au pouvoir à Kaboul. La suppliciée aurait abandonnée son mari et serait partie avec un autre homme. Selon le Coran, le témoignage de quatre personnes est nécessaire pour inculper une personne d'adultère. – *(AFP.)*

■ **INDONÉSIE : un Timorais de l'est** a été condamné à un an de prison, lundi 31 mars, pour avoir brandi une caricature du président Suharto lors d'une manifestation indépendantiste à Dili, la capitale du Timor oriental envahie en 1975 par les troupes de Djakarta. La caricature était accompagnée de la légende suivante : « *Suharto mange les os des Timorais* ». – *(AFP.)*

### ÉCONOMIE

■ **ALLEMAGNE : avec la disparition des opérations de change,** l'introduction de l'euro permettra de réaliser des économies considérables, évaluées à 0,8 % du Produit intérieur brut (PIB) de l'Union européenne (UE), estime un rappport publié lundi 31 mars à Munich par l'institut de conjoncture IFO. Selon l'institut, le coût global de ces opérations s'est élevé à 1 % du PIB de l'UE en 1995. – *(AFP.)*

# La presse russe dénonce le projet d'« union » avec la Biélorussie

**MOSCOU:** Un accord créant une « *Union* » de la Russie et de la Biélorussie, qui doit être signé mercredi 2 avril, a provoqué un torrent d'indignation dans les média russes libéraux, que des fuites ont mis en possession de projets d'accord prévoyant des organes « *supranationaux* ». Deux camps s'affronteraient en Russie à ce sujet : le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine (le *lobby* du gaz) et le ministre des affaires étrangères, Evgueni Primakov, ainsi que les communistes et nationalistes souhaiteraient un accord contraignant alors que les vice-premiers ministres Anatoli Tchoubaïs et Boris Nemtsov s'y opposent, arguant d'une trop grande charge financière pour la Russie, voire de l'inconvenance d'un rapprochement avec un pays peu démocratique et en froid avec l'Occident. Le président ukrainien, Leonid Koutchma, a dénoncé le projet d'union, estimant qu'il « *entraînerait la destruction de la Communauté des Etats indépendants* ». Le 2 avril 1996, un accord similaire avait déjà été signé entre la Russie et la Biélorussie, mais il n'avait pas été suivi d'effets. – *(Corresp.)*

### Vaclav Havel, président de la République tchèque

# « L'OTAN ne peut pas se laisser dicter son attitude par Moscou »

## L'ancien dissident recevra Jacques Chirac mercredi 2 avril à Prague

**Ancien dissident signataire de la Charte 77, puis figure de proue en 1989 de la « révolution de velours » qui renversa le régime communiste tchécoslovaque, le président tchèque Vaclav Havel plaide aujourd'hui pour l'entrée de son pays dans l'Union européenne (UE) en l'an 2000. Il qualifie notamment l'élargissement de l'OTAN à l'est d'événement *« peut-être le plus important en Europe depuis la chute du rideau de fer »*. M. Havel a annoncé, par ailleurs, son intention de demander, mercredi 2 avril, à Jacques Chirac des précisions sur les modalités de l'adhésion des pays d'Europe centrale à l'UE. Agé de soixante ans, opéré d'un cancer des poumons en décembre, M. Havel a déclaré se sentir *« de nouveau en bonne santé »*.**

PRAGUE
*de notre correspondant*

**« Lors de sa visite à Prague, Jacques Chirac répétera probablement qu'il souhaite l'adhésion des trois pays centre-européens à l'UE en l'an 2000. Pensez-vous que cette échéance soit la bonne ?**

– Bien sûr, nous serons heureux si le président Chirac exprime à Prague la volonté de la France de voir la République tchèque adhérer à l'UE en l'an 2000. Nous apprécierions également si l'on ajoutait quand, précisément, commenceront les discussions préparatoires à l'intégration. En d'autres termes : débuteront-elles vraiment six mois après l'achèvement des négociations sur la réforme de l'Union européenne lors du Conseil européen de juin à Amsterdam ? Nous aimerions savoir si l'adhésion sera liée au succès de ces négociations à quinze, qui jugera de ce succès et selon quels critères. Tout ceci n'est pas encore très clair. J'ai l'intention de demander son avis à M. Chirac.

» Je pense que l'UE ne peut pas être seulement une zone de libre-échange. Le sens historique de ce phénoménal processus d'intégration est, en effet, de rechercher une organisation interne, pacifique, équitable et durable de l'Europe en tant qu'entité politique, et cela va bien au-delà des questions de tarifs douaniers.

**– Qu'attendez-vous du sommet de Madrid – prévu les 8 et 9 juillet – sur l'élargissement de l'OTAN ? Pensez-vous qu'après la rencontre Clinton-Eltsine à Helsinki les choses sont clarifiées ?**

– J'attends du sommet de Madrid une chose très importante, peut-être la plus importante en Europe depuis la chute du rideau de fer : un pas essentiel vers la construction de la nouvelle architecture de sécurité, dont l'élargissement de l'OTAN est l'un des principaux éléments. D'après ce que je sais de la rencontre d'Helsinki, celle-ci a créé un climat favorable. A propos des exigences russes – même si je n'aime pas parler d'exigences –, je pense que l'alliance atlantique devrait faire ce qu'elle estime sage, et si cela correspond aux attentes de la Russie, tant mieux. Mais elle ne peut pas se laisser dicter son attitude par Moscou.

> Je pense que l'Union européenne ne peut pas être seulement une zone de libre-échange

**– Les pays occidentaux, notamment la France, ont insisté sur la nécessité d'instaurer un lien fort entre l'OTAN et la Russie. Vous avez, de votre côté, reproché à l'Occident sa lenteur dans l'élargissement de l'Alliance.**

– Depuis longtemps, je parle non seulement de la nécessité d'un élargissement rapide de l'OTAN – c'est pourquoi j'ai critiqué les hésitations et l'embarras des Occidentaux – mais aussi de la nécessité de nouer de bonnes relations de partenariat entre cette Alliance et la Russie. Certaines choses, qui naissent dans la douleur aujourd'hui, auraient pu voir le jour beaucoup plus facilement il y a trois ou quatre ans. L'important est néanmoins qu'elles voient le jour. La « charte », comme on désigne depuis quelque temps ce document qui devrait exister entre l'OTAN et la Russie, est importante et il semble qu'elle constituera l'arrière-plan du processus d'élargissement. C'est une bonne chose.

**– La première vague d'adhésion à l'OTAN comprendrait la Pologne, la Hongrie, et la République tchèque. Cela ne vous inquiète-t-il pas, pour la stabilité de l'Europe, de voir certains pays, dont la Slovaquie voisine, attendre longtemps leur tour ?**

– J'ai l'impression que l'OTAN ne peut pas accepter les quatorze pays candidats à l'intégration en une seule vague. Elle s'exposerait à la paralysie et à l'effondrement. Elle doit les intégrer progressivement. En revanche, l'Alliance doit définir clairement sa conception de cet élargissement, établir un calendrier, expliquer pourquoi elle accepte tout de suite tel candidat et fait attendre tel autre. Elle doit formuler ses exigences envers les pays candidats et expliciter tous ses arguments ainsi que le contexte géopolitique et stratégique. Elle doit aussi mettre en évidence le fait que personne n'est discriminé ni exclu du processus. Et chacun doit prendre conscience qu'il y a dans tout cela un ordre logique.

**– Ne craignez-vous pas que l'élargissement de l'OTAN à trois pays seulement – les autres attendant à la porte – provoque l'apparition de nouvelles barrières en Europe ?**

– Tout dépendra de ce que le sommet de Madrid dira, de son attitude envers les pays non retenus dans la première vague. On peut imaginer différentes formes de coopération plus profondes que celles pratiquées aujourd'hui dans le cadre du Partenariat pour la paix. L'important est la conception globale de l'ouverture de l'Alliance. Je pense qu'elle sera correctement exprimée et interprétée. Je ne pense pas que cette étape rétablira de nouvelles frontières, mais qu'au contraire elle sera un pas important vers la destruction de celles qui existent. Il y a une frontière marquante entre les pays qui pendant des décennies ont eu la chance de pouvoir construire la démocratie et des structures intégrées et les pays dits post-communistes qui vivent dans une forme de vide. L'élargissement de l'Alliance est une des voies pour éliminer les barrières existantes.

**– Quelle serait l'échéance raisonnable pour la « deuxième vague » ? Pensez-vous que les pays baltes et l'Ukraine doivent faire partie de l'OTAN ?**

– Il est risqué pour moi de définir un calendrier. Cela dépend des discussions entre de nombreux responsables politiques et de leur vision. Néanmoins, il est clair qu'il y aura d'abord, parmi les premiers, les pays centre-européens, puis quelques pays d'Europe orientale qui seront aptes et intéressés ; dans une deuxième étape viendront les pays baltes, et enfin les pays balkaniques. Bien sûr, cela dépendra aussi d'eux, de leur évolution intérieure et de toute leur région. J'imagine très bien que, tous les deux ans, les mesures nécessaires puissent être prises pour un nouvel élargissement. Mais c'est là une pure improvisation de ma part. En réalité, cela devra reposer sur des centaines de pages d'analyses et des milliers d'entretiens entre les dirigeants politiques concernés.

**– Que pensez-vous de la réaction des pays occidentaux face aux événements en Albanie et, d'après vous, qu'aurait-il fallu faire ?**

– J'ai été surpris par une chose. Différentes organisations internationales existent : l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, qui a ses fonctionnaires, l'Alliance atlantique, l'Union européenne, le Conseil de l'Europe. Il y a beaucoup de ministères des affaires étrangères, des services de renseignements. Cela représente des dizaines de milliers de personnes, dont au moins une centaine s'intéressaient à l'Albanie. Les hommes politiques n'ont jamais entendu, de l'une de ces personnes, que l'Albanie s'acheminait vers un écroulement total de l'Etat, ce qui n'était pas arrivé depuis fort longtemps en Europe. Quelqu'un au moins aurait dû en être conscient et avertir les dirigeants politiques, afin d'être prêt à réagir à cette situation et non pas commencer seulement à réfléchir à des solutions au bout d'une semaine au cours de laquelle l'Etat s'est effondré comme un château de cartes.

**– Que reste-t-il de l'héritage de la Charte 77, qui a célébré, en janvier, le 20e anniversaire de sa création ? Après sept années de transformation, la République tchèque correspond-elle à celle de vos rêves ?**

– Je pense que les idéaux de la Charte 77 sont toujours vivants et que la pertinence historique de la Charte a été confirmée. L'atmosphère de la « révolution de velours », l'absence d'affrontement et le consensus qui ont marqué les premières étapes de la transformation [post-communiste], ainsi que le calme dans lequel a été réalisée la réforme économique, tout cela a correspondu à l'idéal de résistance non-violente qui était celui de la Charte.

» La situation est aujourd'hui différente. Nous faisons face à des problèmes dont nous ne pouvions pas prévoir l'ampleur. Mais je ne crois pas que l'on puisse jamais vivre dans le pays de ses rêves. Nous devons avoir nos rêves, nos idéaux, des objectifs vers lesquels il faut tendre, une échelle de valeurs. Mais on ne peut pas décréter un jour qu'on a réalisé le paradis sur terre. Ce fut justement la grande erreur des communistes et autres utopistes socialistes. »

*Propos recueillis par*
*Martin Plichta*

### « Le meilleur élève de la transition »

**Le président de la République française, Jacques Chirac, est attendu mercredi 2 avril à Prague pour une visite de deux jours. Devant les deux Chambres réunies du Parlement, jeudi, il devrait confirmer l'objectif de l'an 2000 pour l'adhésion de la République tchèque à l'Union européenne et rappeler que Paris soutient la demande d'adhésion de ce pays à l'OTAN. La République tchèque, *« le meilleur élève de la transition en Europe centrale, apparaît comme apte à adhérer parmi les premiers, tant à l'Union européenne qu'à l'OTAN »*, indique-t-on à l'Elysée.**

**Le président français plaidera pour une intensification des échanges commerciaux entre les deux pays et rappellera que des entreprises françaises sont candidates à des investissements, notamment pour la privatisation des services publics urbains et la distribution de l'énergie. Une douzaine de chefs d'entreprise représentant le secteur énergétique, les transports, l'agroalimentaire ou la finance, accompagneront M. Chirac.**

# L'Italie prépare l'envoi en Albanie de la force multinationale

## Les Etats-Unis ne fourniront pas de troupes

**LES REPRÉSENTANTS** des pays devant participer à la force multinationale de protection en Albanie se réuniront, mercredi 2 avril à Rome, a indiqué lundi le chef d'état-major de l'armée italienne, l'amiral Guido Venturoni. Les premières unités de la force multinationale, qui comportera 5 000 hommes environ, ne devraient pas arriver en Albanie avant la fin de la semaine. La liste des pays participants n'était toujours pas formellement arrêtée, mais, selon des sources diplomatiques, les partenaires de l'Italie seraient au nombre de sept : Autriche, France, Grèce, Hongrie, Roumanie, Slovénie et Turquie. Dans une déclaration à l'agence italienne Ansa, l'amiral Venturoni a précisé que l'Italie participera à cette force *« avec environ 2 000 hommes »*, et la France *« avec une force de 900 à 1 000 hommes »*.

Le ministre espagnol de la défense, Eduardo Serra, a indiqué que l'Espagne enverrait un détachement de 500 hommes, appartenant principalement à la Légion, qui participe déjà aux missions internationales de maintien de paix en Bosnie. Le porte-parole du gouvernement grec, Dimitris Reppas, a, de son côté, annoncé qu'un contingent de 600 à 700 hommes, composé de *« cadres permanents, officiers et sous-officiers »*, se joindrait à la force multinationale pour être envoyé *« dans le centre du pays, notamment aux alentours de l'aéroport de Tirana »*.

Les Etats-Unis, qui ne fourniront pas de troupes, sont prêts à prendre en compte toute demande d'aide de cette force, a indiqué un porte-parole du département d'Etat, John Dinger, en précisant que Washington examinerait *« les demandes d'aide au cas par cas »*. Il a ajouté que les Etats-Unis prendraient part à une mission civile de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) en Albanie pour promouvoir la réconciliation nationale et la démocratie, ainsi que la tenue des élections promises pour juin.

Le ministre albanais de la défense, Shaqir Vukaj, sera mardi à Rome, a indiqué l'amiral Venturoni, pour s'entretenir non seulement de l'arrivée prochaine en Albanie des soldats européens mais aussi du naufrage survenu vendredi soir dans le détroit d'Otrante, qui a fait 4 morts et 83 disparus. L'amiral italien a souhaité que les autorités albanaises *« n'accréditent pas et n'alimentent pas une version des faits qui ne corresponde pas à la réalité »*. L'ambassadeur albanais en Italie, Pandeli Pasko, a atténué ses déclarations, lundi, en affirmant que le naufrage *« n'avait été qu'un accident »*, après avoir déclaré, dimanche, que la corvette italienne *Sibilla* avait *« heurté intentionnellement »* la vedette albanaise *Kater-I-Rades*.

L'Albanie a rendu hommage, lundi, aux victimes du naufrage. Par décret présidentiel, un jour de *« deuil national »* avait été décidé. A midi, une minute de silence a été observée, les voitures se sont immobilisées dans les rues puis ont klaxonné. Dans le port de Vlora (Sud), d'où étaient originaires la plupart des victimes, un cortège de plusieurs centaines de personnes, dont de nombreuses femmes vêtues de noir, a marché au son des lamentations des pleureuses jusqu'aux quais du port. *« Du Nord au Sud, l'Albanie est en deuil ! »*, scandait la foule. Des bouquets de fleurs ont été jetés dans le bassin, où plus aucun bateau ne mouille.

**COURTE TRÊVE PASCALE**

Un solide sentiment anti-italien est né à cette occasion dans la ville de Vlora. *« Cela pose un vrai problème »*, estimait à Tirana un expert militaire occidental, *« car c'est l'un des ports dont la force internationale doit prendre le contrôle. Il y a peu de chances que les Italiens y débarquent, cela serait perçu comme une provocation. Or en toute logique, étant donnée la proximité de leurs côtes, c'était à eux d'y aller. »* Les violences aveugles ont d'autre part repris lundi un peu partout en Albanie après une courte trêve pascale pendant le week-end. Un dépôt de munitions de l'armée pris par les rebelles était en flammes lundi près de Gjirokastër, dans le sud du pays, et des explosions pouvaient être entendues dans la ville à trois kilomètres de là, ont signalé des témoins. – *(AFP, Reuter.)*

# L'irrésistible progression des Américains d'origine hispanique

## Le Bureau de recensement annonce qu'en 2050 la population des Etats-Unis aura augmenté de 50 %

WASHINGTON
*de notre correspondant*

Une Amérique qui renforce sa diversité par une forte augmentation de sa population d'origine hispanique ; un pays où le nombre des plus de soixante-cinq ans ne cesse d'augmenter ; une population où le revenu moyen et le niveau d'éducation augmentent ; des Etats où la proportion des pauvres diminue, mais où les inégalités restent fortes, particulièrement entre les races et les sexes. Tel est le tableau qui ressort du rapport sur *« l'état de la nation »* publié, lundi 24 mars, par le Bureau du recensement. En 2050, la population des Etats-Unis aura augmenté de 50 %, par rapport à son niveau de 1995, passant de 263 millions à 394 millions.

Des taux de natalité et d'immigration qui sont nettement supérieurs à ceux des autres composantes ethniques des Etats-Unis, expliquent que les Blancs d'origine hispanique dépasseront, en 2050, le total des Noirs, des Indiens-Américains et de ceux d'origine asiatique. Ils compteront pour près d'un quart de la population totale, contre 10,6 % actuellement. En 1996, les « latinos » représentaient 40 % du total de l'augmentation démographique, contre 14 % pour les Américains d'origine asiatique, ces derniers ne constituant que 3,5 % de la population totale des Etats-Unis.

Ces chiffres ne peuvent que nourrir l'âpre débat politique sur l'immigration, en donnant des arguments aux partisans d'un contrôle plus strict des frontières, en particulier avec le Mexique.

Aujourd'hui, un Américain sur onze a été naturalisé ; ce groupe de 23 millions de personnes constitue 8,8 % de la population totale, contre 4,8 % en 1970 (14,7 % en 1910). Les Blancs représentent 68 % du total des naturalisés et près de la moitié sont des « latinos » contre 7,2 % de Noirs et 18,4 % d'Asiatiques. Plus d'un quart des personnes naturalisées en 1995 sont nées au Mexique, suivi par les Philippines, le Canada, la Chine et Cuba.

**VIEILLISSEMENT**

C'est l'Etat de Californie qui compte le plus grand nombre d'Américains naturalisés (7,7 millions), suivi par ceux de New York (3 millions), du Texas et de la Floride. La faible progression démographique des Blancs non hispaniques s'explique par le fait que ce groupe est dominé par les « baby-boomers » (nés au cours de la décennie qui a suivi la seconde guerre mondiale), lesquels ont aujourd'hui atteint la cinquantaine. Ils participent fortement au phénomène de vieillissement de la population : 34 millions d'Américains avaient plus de 65 ans en 1995 (13 % de la population), et ils seront 79 millions en 2050 (20 %), les plus de 85 ans passant de 4 à 8 millions pendant cette période.

L'étude du Bureau du recensement montre, d'autre part, que la progression de la croissance de l'économie américaine est moins inégalitaire que ne le suggèrent certaines études. Pour la première fois depuis six ans, le revenu annuel moyen des ménages a progressé, passant de 33 178 dollars (182 480 francs) à 34 076 dollars (187 418 francs) de 1994 à 1995, soit une augmentation de 2,7 %. Le nombre de gens vivant en dessous du seuil de pauvreté a atteint 36,4 millions en 1995 (13,8 % de la population), contre 38,1 millions en 1994 (14,5 %). Cette amélioration est cependant relative, puisque la pauvreté reste plus répandue aujourd'hui qu'elle ne l'était en 1989.

Les enfants de moins de 18 ans représentent 40 % de cette population défavorisée, et quelque 41 millions d'Américains continuent, d'autre part, d'être privés de la moindre assurance-maladie. Enfin, un Américain sur sept (soit environ 36 millions) est affilié à un programme d'assistance sociale.

*Laurent Zecchini*

### Un niveau d'éducation en hausse

**De plus en plus d'Américains atteignent le niveau du baccalauréat, selon le rapport du Bureau américain du recensement. Le document constate qu'en 1995 82 % des adultes de plus de vingt-cinq ans avaient atteint au moins le niveau du baccalauréat, tandis que 23 % d'entre eux avaient décroché au moins une licence, les meilleurs chiffres jamais enregistrés aux Etats-Unis. Mais des différences notables existent entre les communautés ethniques : 83 % des élèves blancs anglo-saxons terminent leurs études secondaires, contre 53 % pour ceux d'origine hispanique ; la proportion des Noirs atteignant ce niveau est de 74 %. Cet écart a cependant tendance à se réduire, la proportion des Noirs âgés de vingt-cinq à vingt-neuf ans ayant obtenu un diplôme du secondaire étant passée de 81 % à 87 % de 1985 à 1995.**

**De moins en moins d'enfants américains vivent avec leurs deux parents : leur proportion est passée de 85 % en 1970 à 69 % en 1995, une tendance attribuée aux divorces toujours plus nombreux, ainsi qu'à des mariages de plus en plus tardifs.**

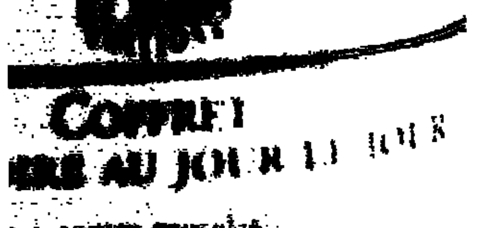


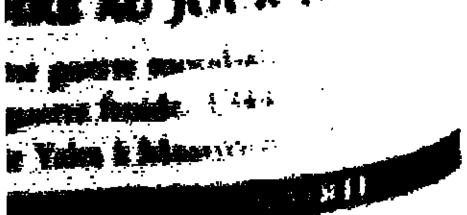




Italie prépare
voi en Albani
rce multinationale

l'origine hispanique







**FINANCES PUBLIQUES** Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances, annonce au *Monde* une réforme du Trésor, destinée à mettre fin aux errements et à l'opacité de la gestion des participations de l'Etat dans les entreprises publiques, principalement dans le secteur bancaire et financier. L'ouverture du capital de France Télécom devrait assurer des recettes dépassant « largement » les 27 milliards de francs prévus. ● LES RÈGLES BUDGÉTAIRES seront elles aussi modifiées : M. Arthuis souhaite réformer l'ordonnance de 1959 sur les finances publiques de telle sorte que les déficits de fonctionnement de l'Etat soient désormais « prohibés ». ● L'INVESTISSEMENT des entreprises va bénéficier d'une nouvelle aide de l'Etat, conformément au souhait exprimé par Jacques Chirac, sous la forme d'un soutien aux fonds propres des PME performantes.

# Jean Arthuis veut clarifier la gestion des entreprises publiques

## Dans un entretien au « Monde », le ministre de l'économie annonce une réforme de la direction du Trésor afin que l'Etat remplisse mieux son rôle d'actionnaire. Le gouvernement attend de fortes recettes de privatisation et table sur une conjoncture économique en voie d'amélioration

**« Quels enseignements tirez-vous de la crise que traverse le secteur financier public français ?**

– Le principal enseignement que je tire de cette crise, c'est qu'il faut sortir au plus vite de l'économie administrée pour en finir avec ses dysfonctionnements et le gâchis irresponsable qui en résulte. Nous devons nous demander comment l'Etat a pu autant s'impliquer dans de telles aventures, où s'étaient multipliées les présomptions de connivence entre les gestionnaires, la haute administration et les politiques.

» Les entreprises du secteur financier privé ont, elles aussi, été confrontées à la crise. Mais la règle est claire : les actionnaires sanctionnent sans délai les risques inconsidérés, les créanciers sont vigilants et le redressement s'opère ou l'activité cesse. Il en va autrement lorsque l'Etat est actionnaire : on joue les prolongations, recourant à des procédés contestables qui contribuent à dissimuler la gravité de la situation et à masquer les pertes. C'est entre 1988 et 1993 que s'accomplissent tous les sinistres graves dont nous mesurons aujourd'hui l'ampleur. Le Crédit lyonnais, le GAN, le Crédit foncier, le Comptoir des entrepreneurs sont autant de dossiers dont l'évocation suscite l'incompréhension, la révolte des contribuables.

» Nous devons chercher les responsabilités. De nombreuses actions ont été engagées devant les juridictions, tant en France qu'à l'étranger. Je vous rappelle qu'en août 1996 j'ai demandé que l'on engage des poursuites contre les anciens dirigeants du Crédit lyonnais. Il doit être établi que, dans un groupe, les administrateurs de la société mère ne peuvent s'exonérer du devoir de contrôle de la gestion des filiales.

**– Il faut en sortir, dites-vous... mais comment ?**

– En mettant les pendules à l'heure ! C'est-à-dire en prenant les moyens d'y voir clair, en recapitalisant lorsque c'est nécessaire, en responsabilisant les dirigeants des groupes publics. J'entends prendre toutes dispositions pour permettre à l'Etat d'exercer sa responsabilité d'actionnaire, prenant en compte la dimension sociale et financière, l'avenir des entreprises dans l'attente de leur privatisation. Ma priorité, c'est d'assainir la gestion publique, comme les finances publiques. J'entends dire parfois que ce n'est pas un projet politique. Certes... j'affirme qu'il n'y a pas de projet politique crédible sans image fidèle de la situation et sans assainissement des finances publiques. La politique n'est pas le marché des illusions. Nous avons besoin d'un langage commun qui permette à chacun de prendre conscience de la réalité et des enjeux. La gestion publique s'est trop longtemps rendue suspecte d'avoir créé l'opacité, laissant place à des régulations claniques.

**– Concrètement, cela veut dire quoi ?**

– Que la gestion publique doit être transparente, volontaire et responsable. Qu'il faut cesser de faire peser sur les contribuables les risques de ces gestions aventureuses et qu'il faut rendre au secteur privé les sociétés publiques dont la loi a prévu la privatisation.

**– Comptez-vous accélérer le programme de privatisation ?**

– Le gouvernement poursuivra les privatisations sans précipitation, mais avec détermination. Vous savez que 27 milliards de francs de recettes sont inscrits dans la loi de finances pour 1997. L'essentiel correspond au produit de l'ouverture du capital de France Télécom. Cette estimation devrait être largement dépassée.

**– Cela dépend de quoi ? Quel est votre projet de calendrier, pour les privatisations, en 1997 ?**

– Certaines procédures sont déjà engagées ou le seront cette année.



JEAN ARTHUIS

Elles concernent Thomson-CSF, le CIC, le GAN, la banque Hervet ou la Société marseillaise de crédit. Il y a enfin la mise sur le marché de France Télécom, dont nous espérons 30 à 50 milliards de francs. Sur ce dossier, certaines questions préalables doivent être tranchées : la valeur de l'action et la quotité du capital que nous mettrons sur le marché, étant entendu que l'Etat doit en garder au minimum 51 %.

**– Avez-vous une préférence ?**

– Les arbitrages sont en cours. Mais je suis très attaché à ce que ce soit une grande opération d'actionnariat populaire, rassemblant tout à la fois les usagers de France Télécom et ses salariés.

**– La privatisation d'Air France peut-elle avoir lieu avant les élections législatives de 1998, comme l'espère son PDG ?**

– Il importe, tout d'abord, de réussir la fusion entre Air France et Air Inter Europe. La privatisation dépendra de la situation de l'entreprise et du marché.

**– Celle du Crédit lyonnais aura lieu après ces élections ?**

– Comme je l'ai dit, à la fin de 1998.

**– Quels autres enseignements tirez-vous de cette crise ?**

– Une leçon essentielle : que l'Etat se recentre sur ses missions régaliennes, qu'il mette bon ordre dans ses modes de gestion. Au sein de mon ministère, s'agissant des entreprises, il importe de cesser de faire peser sur les mêmes personnes les fonctions de régulation et celles inhérentes aux responsabilités de l'Etat actionnaire. C'est en ce sens que la direction du Trésor doit se transformer, en se dotant d'un service "Etat-actionnaire". Elle devient une équipe de consultants de très haut niveau dont les missions sont multiples. Ils doivent avoir une approche très professionnelle des problèmes d'entreprise, qui inclut une sensibilité sociale, une réponse aux besoins de financement, une capacité d'anticipation des risques, un potentiel d'intervention immédiate. Voilà ce que j'attends du Trésor. Il réunit toutes les compétences pour y parvenir.

**– Dans le cadre de cette réforme, et puisque certains hauts fonctionnaires sont parfois mis en cause, souhaitez-vous modifier la loi sur le « pantouflage » ?**

– En période de crise, la tentation est grande d'instruire le procès de la haute fonction publique, d'autant que quelques comportements isolés peuvent prêter le flanc à la critique et alimenter des réactions populistes. Il est nécessaire de mettre la haute fonction publique à l'abri d'un tel risque, en faisant prévaloir une déontologie qui dissipe tout soupçon.

**– Que faut-il faire ?**

– Mettre en œuvre des procédures encadrant la sortie mais aussi le retour des fonctionnaires dans le secteur public. Actuellement, la loi prévoit que la commission de déontologie est saisie quand un haut fonctionnaire passe au privé, mais rien n'interdit, après sa décision, qu'une procédure puisse être engagée devant le juge pénal ou le juge administratif. Nous réfléchissons à une réforme qui permettrait que la décision de la commission, après un délai normal de recours, ne puisse être contestée sauf, évidemment, si les engagements pris devant ladite commission n'ont pas été respectés. Dès lors, il est probable qu'il faille légiférer.

**– Votre souci de transparence implique-t-il également une réforme de la gestion des finances publiques ?**

– Absolument. Sortir de l'économie administrée et de l'opacité, c'est aussi mettre de la clarté dans les comptes publics. Dans une véritable démocratie participative, nous avons le devoir d'informer les citoyens. L'une de mes ambitions est donc de créer les instruments nécessaires pour dresser un véritable bilan patrimonial de l'Etat, ce dont nous ne disposons pas actuellement.

» Mais je veux aussi aller au-delà. Vous vous souvenez que, lors du débat d'orientation budgétaire, au printemps 1996, l'Etat a présenté, pour la première fois, son budget en distinguant les sections d'investissement et de fonctionnement. Je compte poursuivre cet effort. Je souhaiterais même, dans cette optique, que l'on réforme l'ordonnance du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances, en se donnant pour principe de prohiber désormais le déficit de fonctionnement. Ce serait une preuve supplémentaire de courage politique. »

*Propos recueillis par Claire Blandin et Laurent Mauduit*

### *Le rythme des baisses d'impôt ne sera pas modifié*

**Alors que Jacques Chirac avait formulé le 12 décembre 1996, sur TF 1, et confirmé lors de ses vœux de Nouvel An le souhait d'une accélération des baisses d'impôt, le gouvernement peine visiblement à appliquer la consigne présidentielle compte tenu de la contrainte budgétaire. *« Si nous voulons respecter nos engagements pris dans le cadre du traité de Maastricht – et nous les respecterons parce qu'ils conditionnent l'emploi –, il faut être conscient que nous ne pourrons pas tout faire à la fois »*, estime M. Arthuis, avant d'ajouter : *« Nous poursuivrons notre programme de baisse de l'impôt sur le revenu dans le calendrier voté par le Parlement. Et nous devons aussi réduire nos déficits publics. Ne tirons pas de traites sur l'avenir ! La politique n'est ni chimères ni incantations. L'illusionnisme a vécu. Le réalisme et la responsabilité sont nos meilleures chances pour fortifier la cohésion sociale et permettre à la France d'assumer un rôle majeur en Europe et dans le monde. »***

# Bercy table sur une croissance de 2,3 % en 1997 et de 2,7 % en 1998

**COMMENT** parvenir à convaincre les acteurs économiques que la reprise se confirme, mais sans réviser à la hausse les prévisions officielles de croissance pour 1997 ? Voilà, en résumé, la difficile équation que devra résoudre la commission des comptes de la nation, qui se réunit mercredi 2 avril.

Pour le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, le constat ne fait guère de doute : *« Avec l'appréciation récente du dollar, de la livre sterling et de la lire, et le niveau historiquement bas de nos taux d'intérêt*, a-t-il déclaré au *Monde*, *nous connaissons une conjoncture qui ne cesse de s'améliorer. Notre croissance sera supérieure aux 2,3 % annoncés. »* Pour autant, le gouvernement ne souhaite pas se précipiter pour réviser ses prévisions économiques. La commission des comptes de la nation devrait donc ne pas modifier l'estimation de 2,3 % de croissance pour l'année en cours. *« Dans l'immédiat*, estime M. Arthuis, *je préfère confirmer ce chiffre et prendre à témoin les Français des améliorations successives qui ne manqueront pas d'intervenir. »*

Cette prudence se comprend. Pour un ministre des finances, il est évidemment plus sage de procéder lentement, plutôt que de réviser trop vite l'estimation officielle, au risque, ensuite, d'être démenti par les faits.

#### CONJONCTURE DIFFICILE À DÉCRYPTER

Or, dans le cas présent, la conjoncture est particulièrement difficile à décrypter. Certes, le dollar s'est apprécié de près de 10 % en quelques mois, ce qui, selon les experts, pourrait stimuler encore davantage les exportations et donc, à terme, apporter un bonus de 0,3 à 0,4 point de croissance. Mais qui peut être certain que la monnaie américaine se maintiendra à ses niveaux actuels ?

De même, les taux d'intérêt sont à des niveaux historiquement bas. En toute logique, les entreprises bénéficient donc de conditions favorables pour relancer leurs investissements, ce qui, là encore, devrait consolider la croissance. Mais le mouvement de reprise annoncé ne se concrétise toujours pas. Dans sa dernière note de conjoncture (*Le Monde* du 26 mars), l'Insee a ainsi abaissé de 0,9 % à 0,1 % sa prévision de croissance de l'investissement des entreprises pour le premier semestre de 1997.

Cette même note de l'Insee se montrait d'ailleurs assez prudente dans ses estimations générales. Si elle relevait que l'économie française approchait d'un rythme annualisé de croissance de l'ordre de 2,5 %, elle n'en confirmait pas moins que le profil de l'activité était encore heurté. Ainsi, la croissance devrait-elle à peine dépasser 0,2 % au premier trimestre de 1997, avant d'atteindre 1,2 % au deuxième.

Jean Arthuis a donc finalement décidé qu'il était urgent... d'attendre. Ce qui lui permettra d'annoncer régulièrement que l'activité est plus forte que prévu.

Progressivement, pourtant, la reprise devrait se consolider, notamment au cours du second semestre de 1997 et en 1998. Pour cette dernière année, la prévision soumise à la commission des comptes de la nation devrait donc être en hausse. Selon un membre de cette commission, le gouvernement devrait se caler sur une prévision de croissance de l'ordre de 2,75 %.

*L. M.*

# Le gouvernement étudie plusieurs aides à l'investissement

**IL FAUT TOUJOURS** examiner à la loupe les projets de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (DDOEF). Véritables bric-à-brac, ces textes comprennent traditionnellement une pluie de mesurettes insignifiantes, mais on y trouve aussi quelques réformes importantes.

C'est le cas du « DDOEF » qui sera présenté mercredi 2 avril en conseil des ministres. Il comprend pas loin de quatre-vingts articles. Voici les principales dispositions contenues dans ce projet de loi, ainsi que les réformes qui pourraient être ajoutées, par amendement, lors du débat parlementaire.

● **L'aide à l'investissement.** Le gouvernement est conscient que l'investissement des entreprises est encore faible. Sous la forme d'amendement au projet de loi, il devrait donc annoncer diverses dispositions pour accompagner le mouvement de reprise.

M. Arthuis a ainsi annoncé au *Monde* que, *« dans le prolongement du plan PME, lancé en novembre 1995 par le premier ministre »*, le gouvernement allait *« soumettre au Parlement une proposition d'abondement des fonds propres des PME »*.

L'idée, qui est encore à l'étude, consisterait à puiser dans les recettes de privatisation pour appuyer l'essor des petites et moyennes entreprises (PME) performantes, et notamment les sociétés de capital-risque. Depuis plusieurs semaines, le gouvernement s'interroge, par ailleurs, sur l'opportunité de prendre une autre mesure pour stimuler l'investissement. Deux pistes sont examinées : soit une reconduction, en faveur des PME, du système d'amortissement accéléré, soit une mesure d'allègement de l'assiette de la taxe professionnelle. Mais les deux solutions présentent l'inconvénient d'avoir un coût budgétaire élevé. L'arbitrage définitif n'est pas encore rendu.

● **Le statut des footballeurs.** Soutenue par Guy Drut, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, qui a repris à son compte un projet défendu par les instances fédérales du football, cette disposition vise à modifier le mode de rémunération des joueurs professionnels, de sorte qu'ils soient moins tentés de répondre aux sollicitations des clubs étrangers.

Les footballeurs bénéficieraient ainsi d'un statut proche de celui des artistes ou des mannequins, qui leur permettrait de percevoir une première rémunération sous forme de salaire, payée par les clubs, et une seconde rémunération payée par des *« sociétés d'image »*, assujetties à l'impôt sur les sociétés, mais pas aux charges sociales. Les coûts salariaux des clubs seraient ainsi allégés, ce qui leur permettrait, s'ils le souhaitent, de mieux payer leurs joueurs.

● **L'aide au logement.** Le gouvernement souhaite généraliser le système d'amortissement instauré par la loi de finances pour 1997, à l'instigation du ministre délégué, chargé du logement, Pierre-André Périssol.

Les bureaux qui sont transformés en logement et sont ensuite mis en location par des particuliers pourront ainsi profiter de ce nouveau système d'amortissement, fiscalement très avantageux.

● **Mesures diverses.** Le projet de loi contient un important volet, comprenant près de quinze articles, concernant les professions libérales afin de les faire bénéficier d'un régime spécifique de baux pour la location de leurs cabinets professionnels, intermédiaire entre les baux commerciaux et les baux individuels.

Sur pression de la profession, relayée par le chef de l'Etat en personne, un article du « DDOEF » précise, par ailleurs, le statut de la profession de boulanger. L'appellation sera réservée aux seuls artisans qui font eux-mêmes leur pain et non à ceux qui se contentent de décongeler un produit fait industriellement.

Le gouvernement est contraint de légiférer de nouveau sur ce point car le texte précédent, sur le même sujet, risque d'être annulé par le Conseil d'Etat.

Le projet de loi contient également un volet concernant la consommation. En particulier, une disposition prévoit une réglementation plus stricte des officines de rachat de dettes.

● **Les prix des cigarettes.** Il n'est pas exclu que les fabricants de cigarettes se lancent dans une guerre des prix. Après que le groupe Rothmans eut décidé de ne pas majorer les tarifs de l'un de ses nouveaux paquets de grande contenance, son concurrent Philip Morris a pris l'initiative des hostilités, en soumettant à Bercy une nouvelle grille de prix, en baisse de 10 % en moyenne.

Pour le gouvernement, ce bras de fer est périlleux, car il risque de limiter les recettes fiscales pesant sur le tabac.

Pour l'heure, le gouvernement se borne donc à traîner des pieds pour homologuer les nouveaux tarifs qui lui ont été soumis. Mais il n'exclut pas, s'il y était contraint, de relever la fiscalité sur le tabac, pour garder des recettes inchangées. Le cas échéant, cette disposition serait donc prise par amendement au « DDOEF ».

*L. M.*

### *Les propositions de M. Jospin contre « la résignation actuelle »*

***« Il faut favoriser la demande par la consommation »*, a affirmé Lionel Jospin, lundi 31 mars au « Grand Jury RTL-*Le Monde* », en soulignant qu'il s'agissait de *« l'axe central »* du projet économique du Parti socialiste. *« Je préfère un pari, surtout raisonnable, à la résignation actuelle*, a assuré le premier secrétaire du PS. *Dans la situation de croissance lente, la précarité progresse et donc aussi l'extrême droite. (...) Menons des politiques économiques qui correspondent aux problèmes que l'on a devant nous et la croissance pourra être obtenue, surtout si elle est conduite à l'échelle européenne. »***

**Pour M. Jospin, *« l'Europe ne peut pas rester une zone de croissance faible par rapport aux Etats-Unis »*. *« Avec une nouvelle majorité en 1998 »*, a-t-il ajouté, en se référant à la perspective d'une victoire des travaillistes britanniques et à une *« prise de conscience »* due au chômage en Allemagne, *« la France a une telle place en Europe qu'elle jouera un rôle d'impulsion »*.**

## Une enquête sur le célibat dans le monde agricole

**LE PROFIL TYPE** de l'agriculteur célibataire est celui d'un homme quadragénaire, souvent ancien aide familial, qui exploite une ferme assez petite et dont les revenus sont limités, selon une enquête de la Mutualité sociale agricole (MSA). En 1995, 15 % des agriculteurs de plus de trente-cinq ans étaient célibataires, soit un taux comparable à la moyenne nationale, selon cette étude qui porte sur un échantillon représentatif de 11 500 exploitants et qui traite des plus de trente-cinq ans, considérés comme de *« vrais célibataires »*. Les tranches d'âge inférieures sont souvent *« non encore mariées »*.

Le taux de célibat est nettement plus fort dans la tranche d'âge 35-44 ans que dans celle des 45-54 ans. Les chefs d'exploitation célibataires sont des hommes à 90 %. Le « célibat agricole » connaît de fortes différences régionales, qui reflètent les disparités économiques. Il est très faible dans les régions céréalières, mais se développe dans les régions de montagne où les exploitations ont une taille modeste et un faible rendement (Auvergne, Corse, Ariège).

### DÉPÊCHES

■ **PARTI COMMUNISTE : Robert Hue, secrétaire national du PCF,** estime que la victoire de la gauche en 1998 *« sera commune ou ne sera pas »*, dans un entretien au mensuel communiste *Regards*, qui sera publié le 3 avril. M. Hue croit que *« le PCF est en passe de retrouver son rôle dans la vie nationale »*. *« Un Parti communiste disposant de plus de rayonnement et de force dans le pays*, précise le secrétaire national du PCF, *contribuerait à ce que les aspirations* [des Français] *soient davantage portées dans la vie politique, jusqu'au gouvernement, où, pour faire une politique vraiment de gauche, nous concevons la présence de ministres communistes comme de véritables relais-citoyens des exigences populaires. »*

■ **PARLEMENT : l'Assemblée nationale et le Sénat ont interrompu** pour deux semaines leurs travaux en séance publique. Mardi 15 avril, les députés entameront l'examen du projet de loi d'orientation sur le renforcement de la cohésion sociale, avant de se prononcer sur la répression des atteintes sexuelles contre les mineurs.

■ **ÉLECTIONS : le groupe UDF de l'Assemblée nationale** a déposé, vendredi 28 mars, deux amendements au projet de loi sur le renouvellement des conseillers généraux, adopté sans modification par le Sénat mardi 18 mars. Ces deux propositions visent à « découpler » les élections législatives et les élections régionales, et à réformer le mode de scrutin de ces dernières. Les députés examineront ce projet de loi en séance publique mercredi 23 avril.

■ **UNEDIC : l'association AC !** (Agir ensemble contre le chômage) organise, mercredi 2 avril, une manifestation devant le siège de l'Unedic à Paris, afin de protester contre un projet de suppression du fonds social de l'Unedic, qui entraînerait une diminution de l'allocation spécifique de solidarité (ASS), versées aux chômeurs en fin de droits.

■ **CHÔMEURS : cinq mille Français** devraient participer à la *« marche européenne contre le chômage »* qui convergera le 14 juin à Amsterdam, où doit s'achever la Conférence intergouvernementale (CIG) réformant les institutions européennes. Organisée par de nombreux syndicats et des associations de chômeurs, la marche a reçu le soutien de l'ensemble des forces politiques de gauche. Les marcheurs réclament *« un revenu pour tous »* et les 32 heures de travail hebdomadaires sans baisse de salaire.

# Jean-Marie Le Pen se dit investi de la mission de « sauver » la France du « chaos »

## Le Front national réaffirme son slogan « Ni droite ni gauche : Français »

**Le dixième congrès du Front national s'est achevé, lundi 31 mars, à Strasbourg, après le discours de Jean-Marie Le Pen, réélu président, qui a réaffirmé l'actualité du slogan *« Ni droite ni gauche : Français »*, formule empruntée aux partis d'extrême droite d'avant-guerre. M. Le Pen a tenté de se trouver une filiation dans le gaullisme, alors que sa famille politique n'a cessé de combattre le fondateur de la V[e] République.**

**STRASBOURG**
*de notre envoyée spéciale*

Cela ne devait être qu'un feu de paille. Le *« Ni droite ni gauche : Français »*, tant critiqué par certains membres du bureau politique, a la vie dure. Prononcé pour la première fois, en 1936, par Jacques Doriot, fondateur du Parti populaire français (PPF), ce slogan a été repris par Samuel Maréchal, directeur du Front national de la jeunesse, en juillet 1995. Il trouve sa traduction dans la *« grande alternative »* que le parti d'extrême droite prétend incarner. Il a constitué la conclusion du discours de Jean-Marie Le Pen, qui a clos le dixième congrès du parti, à Strasbourg, lundi 31 mars. Un congrès qui a fait l'objet d'une mobilisation sans précédent contre lui.

*« X[e] Congrès du FN, le changement »*, pouvait-on lire sur le pupitre installé sur la tribune du grand auditorium du Palais des congrès. Si le slogan peut traduire la volonté du Front national de voir un grand chambardement sur la scène politique, il ne saurait qualifier le congrès lui-même. Comme cela était prévisible, ce dernier a surtout servi à mobiliser les militants avant les élections législatives, régionales et cantonales de 1998. A leur permettre de mieux connaître l'appareil et à leur livrer les informations pratiques nécessaires à la précampagne.

Vis-à-vis de l'extérieur, ce rassemblement était destiné à montrer un visage respectable du parti, à démonter les attaques de ses adversaires qui, s'appuyant sur les discours xénophobes, antisémites et racistes de certains de ses représentants, sur le passé de ses fondateurs, le présentent comme un de ces mouvements qui rappellent de mauvais souvenirs de l'histoire contemporaine. Au long des trois jours du congrès, les responsables du parti n'ont donc pas cessé de clamer que leur mouvement s'inscrivait dans une démarche *« démocratique et républicaine »*. Mais le FN avait également pour souci de rendre son projet crédible. Les congressistes ont donc été invités à aider à mettre en forme un résumé du programme approuvé par la convention nationale réunie au Bourget en 1992 et publié dans un ouvrage intitulé *Les Trois Cents Mesures pour la France.*

Treize « projets de loi » tirés de ce programme, portant notamment sur le rétablissement de la peine de mort, sur la restriction de l'acquisition de la nationalité française, sur l'organisation du retour des immigrés dans leur pays d'origine, sur la création d'une taxe sur l'emploi de la main-d'œuvre étrangère, leur ont été présentés. Rien de nouveau sinon l'accent mis sur l'abrogation du dispositif juridique sur l'interruption volontaire de grossesse. Rien de nouveau non plus dans l'élection du nouveau comité central, si ce n'est l'extension de l'influence du délégué général, Bruno Mégret, perceptible à travers le classement des élus et le nombre de personnes représentant sa sphère (*Le Monde* du 1[er] avril). Les délégués ont choisi de reconduire l'appareil en réélisant quatre-vingt-quatorze des cent membres du « CC » sortant.

Se voulant *« seul »* contre tout le monde, le Front national se dit investi d'une mission : *« Sauver la France »* du *« chaos »*, de *« la mort »* vers laquelle *« la gauche caviar et la droite saumonée »* l'entraînent, ne cesse d'asséner M. Le Pen. Il prédit, une nouvelle fois, le moment où son parti sera porté au pouvoir et mettra en place la *« grande alternative »*, la VI[e] République. Une grande alternative qu'il qualifie de *« libérale, fiscale, sociale, familiale, morale, populaire, culturelle, démocratique, républicaine et nationale »*. A Strasbourg, le chef du parti d'extrême droite a évoqué *« un modèle historique que beaucoup devraient méditer »*. Il parlait, en l'occurrence, de la mise en place de la V[e] République par Charles de Gaulle. *« Il y a cinquante ans presque jour pour jour, ici à Strasbourg, le général de Gaulle appelait au rassemblement du peuple français contre le régime des partis de la IV[e] République et contre le plus dangereux d'entre eux, celui qui se proposait de renverser la société pour imposer la révolution bolchevique, le PC »*, s'est-il exclamé. *« Son entreprise échoua alors, brisée par le syndicat des partis et leurs astuces électoralistes mais aussi par les démissions et les ambitions des partisans »*, a-t-il dit avant d'ajouter : *« Ceux qui se prétendent ses héritiers font aujourd'hui partie des syndicats de la bande des quatre et s'allient au PC »* contre le Front national. *« Quelques années plus tard, le général de Gaulle à l'occasion d'une crise nationale grave fondait la V[e] République »*, a conclu M. Le Pen, qui – ce n'est pas le moindre des paradoxes –, appartient à une famille politique qui n'a cessé de combattre, parfois par la violence, le général de Gaulle.

**Christiane Chombeau**

### *Marine Le Pen battue au comité central*

**Le président du Front national a annoncé, à Strasbourg, la reconduction provisoire du bureau politique et a procédé à la nomination de Roger Holeindre, président du Cercle national des combattants, au poste de vice-président du FN, aux côtés des trois autres déjà nommés : Martine Lehideux, Dominique Chaboche et Carl Lang.**

**Les délégués ont reconduit quasiment le comité central sortant. Ils devaient élire 100 personnes, sur les 120 sortantes (20 seront nommées ultérieurement par M. Le Pen) : ils en ont réélu 94. Olivier Morize, président du groupe FN du conseil régional Bretagne, candidat sortant battu, devra attendre les nominations de M. Le Pen pour connaître son sort. Parmi les autres candidats malheureux figurent l'avocate Marine Le Pen, dernière fille du président du FN (sa sœur Marie-Caroline a été réélue), et André-Yves Beck, responsable de la communication du maire d'Orange, Jacques Bompard.**

# « La démocratie devrait nous pondre des lois pour qu'on soit représentés dans ce pays »

**STRASBOURG**
*de notre envoyé spécial*

Dans les couloirs du Palais des congrès, les délégués du Front national soufflent un peu avant le dernier discours de Jean-Marie Le Pen. Certains s'achètent les spécialités de la cuisine alsacienne, d'autres flânent devant le stand « Mieux vivre à Toulon ».

Vincent, trente ans, prothésiste dentaire à Besançon, savoure les dernières minutes de ce qu'il appelle *« la fraternité »*. Pour lui, ici, l'avantage, c'est qu'il n'y a pas de *« brebis galeuses »* qui viennent *« se greffer »* comme lors des défilés du 1[er] mai. *« Pendant trois jours, on est dans le sacro-saint, dans le pur, dans le vrai Front national. On est entre nous. »* Et il aime ça. C'est vrai, maintenant, il faut digérer ce congrès. Vincent ne connaît pas tout du programme du FN : *« On n'est pas dans la tête de Jean-Marie Le Pen, on ne pourra jamais. »* Lui, il dispose du livre des *Trois cents mesures* : *« C'est un peu comme la Bible, on l'ouvre, on pioche et on le referme. »*

Il a bien aimé la « commission de la famille » : *« On a approfondi sur le salaire parental. La dame, donc, elle reste au foyer plutôt que d'obstruer les voies professionnelles* (sic). *Comme ça, elle s'occupe de l'éducation des enfants. Le repeuplement de la France, c'est important. Faut pas laisser les immigrés en faire des dizaines. »* Il a vibré au discours du leader nationaliste roumain Corneliu Vadim Tudor [ancien colonel de la Securitate, NDLR] : *« Son discours, les Roumains d'abord, c'était fort. »* La manifestation de samedi, *« évidemment »*, ne lui a pas fait plaisir *« mais, bon »*. Il réfléchit et dit : *« S'il n'y avait personne en face, on serait déjà au pouvoir. »* Il a envie de convaincre. *« On peut se tromper, mais je pense pas. Surtout, on emmerde le monde. Le Front national, c'est la réelle opposition. »*

**« IL NE FAUDRAIT PAS TROP NOUS POUSSER »**

De l'espoir, Françoise, cinquante-deux ans, mère de deux enfants, *« secrétaire de* [son] *mari »* artisan à Paris, en a *« plus que jamais maintenant »*. Elle a eu droit à des *« insultes »* de militants de Ras l'Front, un soir, quand elle et des délégués sont rentrés à l'hôtel. *« Dans ces cas-là, moi je suis sourde et aveugle. »* Elle a aussi *« hurlé intérieurement »* quand elle a appris que *« le Serbe qui a un nom à coucher dehors »* n'a pas pu venir. *« Chirac lui a refusé le visa, c'est une atteinte aux libertés inadmissible, toute atteinte aux libertés est inadmissible »*, poursuit-elle. Elle ne sait pas qu'il s'agit de Vojislav Seselj, recherché pour crime de guerre pour avoir participé à l'épuration éthnique en Bosnie. *« Le problème yougoslave, c'est loin, on comprend rien. Dans mon quartier, j'avais parlé avec une Yougoslave – bon, ça arrive de parler à n'importe qui –, elle m'a dit : " Le Front national, c'est comme les Serbes, quoi qu'il fasse, quoi qu'il dise, il aura toujours tort." »* Mais elle est surprise d'entendre, au travail, dans la rue, *« des gens dire : " Aux prochaines élections, vous savez pour qui voter" »* en sous-entendant *« le Front »*. *« Moi, je ne parle pas aux gens. Je suis timide. Et puis, il faut les laisser cheminer. Après, ils viennent ou ils ne viennent pas. »*

Anne-Marie, soixante-dix ans, retraitée à Metz et *« ancienne combattante »*, a retenu la prestation de Bruno Gollnish parce que, quand il parle, *« il est très prenant »*. Elle ne conteste pas que la vision de la politique du secrétaire général privilégie plutôt la force que le droit. *« La force ? Que voulez-vous, quand on sent que le peuple de France est derrière nous et qu'on nous fait tellement la guerre, à nous, il ne faudrait pas trop nous pousser. Un jour, tout de même, la démocratie devrait nous pondre des lois pour qu'on soit représentés dans ce pays. »* Elle, elle ne se dit pas *« extrême »*. *« Non, je me présente toujours comme une grand-mère comme les autres. »*

**Dominique Le Guilledoux**



# M. Jospin veut renvoyer l'extrême droite « à sa marginalité ancienne »

**LIONEL JOSPIN** a qualifié de *« formidable réussite »* la manifestation contre le Front national le 29 mars à Strasbourg. *« On a vu une mobilisation civique, citoyenne*, a déclaré le premier secrétaire du Parti socialiste, qui s'exprimait, lundi 31 mars, au « Grand Jury RTL-*Le Monde* », *recouvrir, comme une vague pacifique mais déterminée, le congrès du Front national, au point que le langage du Front national ne s'est pratiquement plus entendu, comme si ses vociférations avaient été assourdies par ce mouvement »*.

Affublant de nouveau le FN du terme *« néofasciste »*, M. Jospin a jugé que *« toute une série de signes montrent que ce mouvement, qui comporte parmi ses dirigeants beaucoup de nostalgiques de l'époque du fascisme, est dangereux par ses mots d'ordre qui sont hostiles aux valeurs de la République »*. *« Ce mouvement*, a-t-il poursuivi, *affecte de respecter les lois de la République même s'il en nie l'esprit et ne s'inspire pas de ses valeurs, et il ne faut donc pas le traiter comme nous l'aurions fait dans les années 30. »*

*« Il faut un projet positif pour répondre au Front national et pas simplement un combat contre l'extrémisme de droite »*, a estimé M. Jospin, en assurant que ce serait *« une erreur (...) de vouloir opposer ce mouvement citoyen au rôle que peuvent jouer les formations politiques. (...) On a ainsi eu comme une espèce de rencontre entre l'action de beaucoup de formations politiques, ou en tout cas de leurs militants – il y avait beaucoup de jeunes socialistes à Strasbourg –, et un mouvement plus diffus qui rassemblait des individus, parfois des familles »*.

**« SCORES DE 2 % OU 3 % »**

*« Quand on entend M. Holeindre* [vice-président du Front national], *ancien de l'OAS*, a noté M. Jospin, *dire, avec le style un peu soudard qu'il affecte volontiers :* "Nous mettrons au pas ces voyous qui manifestent", *on sent bien que ce n'est pas aux quelques casseurs qu'il s'adresse (...) – au contraire, il aurait souhaité d'une certaine façon qu'ils soient plus nombreux et plus violents parce que cela l'aurait servi –, mais aux dizaines de milliers de personnes qui manifestaient dans la joie avec des mots d'ordre de tolérance, d'ouverture, de citoyenneté. »*

Interrogé sur une interdiction du FN, demandée au sein de son parti par Henri Emmanuelli et la Gauche socialiste, le premier secrétaire du PS a répondu : *« C'est une démarche citoyenne, politique, une démarche de propositions qui doit nous conduire à lutter contre le Front national. La loi doit passer avec sévérité et rigueur si des gens pervertis par les idées du Front national commettent des actes de violence. Quant à l'interdiction d'une force politique aujourd'hui, elle n'aurait de sens que si cette dernière menaçait la République. Tant que cette question ne se pose pas, l'interdiction n'a pas de sens. »*

*« La vocation de l'extrême droite*, a conclu sur ce point M. Jospin, *c'est de retourner à sa marginalité ancienne, à des scores de 2 % ou 3 %. Il faut donc isoler encore le Front national. »*

### *Pique-nique sur la place Kléber*

**Un jeune homme grimpe au sommet de la statue équestre de Kléber pour retirer le foulard noir qui masque le visage du général de la Révolution. Ils sont deux mille jeunes à l'applaudir, pour le remercier d'effacer la dernière séquelle des incidents de la nuit de samedi à dimanche. Lundi, en fin d'après-midi, la jeunesse strasbourgeoise a reconquis sa place favorite, délaissée après les heurts et jusqu'à la fin du congrès du Front national.**

**Catherine Trautmann (PS) est venue saluer les organisateurs du *« pique-nique populaire »* et la mobilisation qui *« a montré qu'il était possible de faire reculer Jean-Marie Le Pen »*. Les jeunes, assis à même le sol par petits groupes, sont ravis de tant de sollicitude. Après avoir salué chaleureusement le maire, ils poursuivent leur dîner et surtout leurs discussions animées. Un vieux monsieur écoute, amusé : *« C'est merveilleux. Je n'ai jamais vu ça depuis la Libération. (...) toute cette jeunesse rassemblée qui discute et qui ne se tape pas sur la figure. »***

**JUSTICE** En exécution d'une commission rogatoire internationale délivrée le 3 octobre 1996 par le juge Eva Joly, en charge de l'instruction de l'affaire Elf, le juge d'instruction genevois Paul Perraudin a ordonné la mise sous séquestre d'un compte bancaire ouvert à la Canadian Imperial Bank of Commerce de Genève au nom de la société Kourtas. Cette société abriterait des fonds de l'Etat gabonais, voire du président Omar Bongo lui-même. ● LE 18 MARS, soit neuf jours avant que cette mise sous séquestre soit notifiée à Omar Bongo, l'ambassadrice du Gabon à Paris s'était rendue au palais de l'Elysée pour remettre une lettre dans laquelle le président gabonais exprimait son inquiétude devant la tournure prise par l'enquête de Mme Joly. ● AU CŒUR de cette enquête, les relations pour le moins étroites et curieuses ayant existé entre la république gabonaise, Elf Gabon et Maurice Bidermann.

# L'affaire Elf envenime les relations franco-gabonaises

**Sur commission rogatoire du juge Eva Joly, un juge genevois a ordonné la mise sous séquestre d'un compte bancaire suisse qui abriterait des fonds de l'Etat gabonais. Fureur du président Bongo, qui, le 18 mars, a écrit à Jacques Chirac pour lui faire part de son inquiétude**

**LE PRÉSIDENT** Omar Bongo est en colère. Très en colère. Jeudi 27 mars, ses avocats suisses ont informé le chef de l'Etat gabonais qu'un juge d'instruction genevois avait ordonné la mise sous séquestre d'un compte bancaire ouvert à la Canadian Imperial Bank of Commerce (CIBC) de Genève au nom d'une société dénommée Kourtas. Immatriculée dans les îles Vierges britanniques, la société Kourtas serait en réalité une société fiduciaire abritant *des fonds de* l'Etat gabonais, voire de son chef. Aussi la mesure *« conservatoire »* prise par le juge Paul Perraudin, en exécution d'une commission rogatoire internationale délivrée le 3 octobre 1996 par son homologue parisien Eva Joly, a-t-elle été considérée à Libreville comme une véritable intrusion dans les affaires intérieures du Gabon, justifiant *a posteriori* les craintes éprouvées – et exprimées – depuis près d'un an par l'entourage du président Bongo, au fil des avancées de l'enquête sur l'affaire Elf.

De ce bras-de-fer discret entre Libreville et Paris, dont elle est indirectement la cause, Mme Joly elle-même n'a que rarement été le témoin. Le 18 mars, en fin d'après-midi, c'est à l'Elysée que l'ambassadrice du Gabon à Paris, Honorine Dossou-Naki, a porté une lettre adressée par Omar Bongo à Jacques Chirac, dans laquelle le président gabonais exprimait son inquiétude face aux développements des investigations judiciaires vers son pays. La missive fut remise au secrétaire général de l'Elysée, Dominique de Villepin. Le même jour, le puissant *« monsieur Afrique »* du groupe Elf, André Tarallo, ami et confident de plusieurs chefs d'Etat africains, s'était envolé en urgence vers Libreville, à la demande de M. Bongo. Le 19 mars, son absence fut remar*quée lors de la cérémonie* organisée pour la remise des insignes de la légion d'honneur à l'ancien ministre de la coopération Michel Roussin. Moins d'une semaine plus tard, le 24 mars, le président gabonais choisit, pour manifester son mécontentement, de ne pas assister aux obsèques de Jacques Foccart, l'ancien conseiller de l'ombre du général de Gaulle pour les affaires africaines, qu'il qualifie pourtant d'*« ami »* et de *« sage »* dans le dernier numéro de l'hebdomadaire *Jeune Afrique*.

Apparemment consterné de l'indocilité du magistrat français, mais espérant encore en un épilogue heureux, le président Bongo avait fini par dépêcher un avocat parisien auprès de Mme Joly. Au cours d'un premier entretien avec le juge, voilà quelques semaines, cet avocat lui avait clairement demandé l'interruption des commissions rogatoires diligentées en




Suisse. Jeudi 27 mars, il s'est à nouveau rendu au palais de justice de Paris, afin de remettre une lettre à Mme Joly précisant cette requête. Il y avait joint une attestation, signée par Omar Bongo en personne, et certifiant que c'était bien *« sur* [son] *ordre »* que la société Kourtas avait été acquise par Samuel Dossou-Aworet, *« conseiller spécial auprès de la présidence »* – et époux de l'ambassadrice du Gabon en France –, puis que celui-ci avait ouvert un compte à la CIBC de Genève. Mais, le même jour, la nouvelle de la saisie du compte arrivait de Suisse...

Le juge d'instruction parisien avait-il laissé croire à l'émissaire de M. Bongo qu'il se contenterait des affirmations présidentielles pour interrompre ses recherches sur Kourtas ? Même revendiquée par le plus haut personnage gabonais, l'intervention de cette société-écran dans l'entrelacs de mouvements financiers mis en place par les dirigeants d'Elf pour venir en aide au groupe Bidermann reste difficile à comprendre. Si la société Kourtas abritait bien des fonds gabonais, quel intérêt avait-elle à voler au secours d'un groupe déjà lourdement endetté à l'égard d'Elf-Gabon (*lire ci-dessous*) ?

**DISSOLUTION DE LA CPIH**

Boudé par les dirigeants africains, qui lui reprochent d'avoir contribué à faire dégénérer l'enquête judiciaire sur Elf pour des raisons liées à sa rivalité personnelle avec M. Le Floch-Prigent, le PDG d'Elf-Aquitaine, Philippe Jaffré, s'est pour sa part efforcé au cours des derniers mois de rassurer ces précieux partenaires – 85 % du pétrole d'Elf est extrait dans le golfe de Guinée. Le 3 mars, comme pour effacer un mauvais souvenir, il a surtout prononcé la dissolution de la Compagnie de participations et d'investissements holding (CPIH), filiale luxembourgeoise d'Elf Gabon, dont la contribution au renflouement du groupe Bidermann aura fait l'objet des attentions successives de la Commission des opérations de Bourse (COB), de la Cour des comptes et du juge Eva Joly. Cette liquidation a permis à Elf de mettre la main sur 2,2 milliards de francs de liquidités, et à l'Etat gabonais de récupérer 490 millions de francs, conformément au vœu du président Bongo. Mais cette manne n'aura pas suffi à calmer les angoisses gabonaises face aux incursions de Mme Joly dans les coulisses africaines du groupe Elf.

A la veille de la mise en examen d'André Tarallo, les présidents du Gabon et du Congo avaient déjà adressé des messages inquiets à l'Elysée (*Le Monde* du 14 juin 1996). M. Jaffré y avait répondu en leur adressant, le 2 juillet 1996, une lettre confidentielle dans laquelle il assurait garder au *« monsieur Afrique »* du groupe pétrolier *« toute* [sa] *confiance »*. *« Je vous assure que je ne ménagerai pas mes efforts pour aider notre ami, dans la mesure où il sera concerné »*, écrivait-il alors. Agé de soixante-dix ans, M. Tarallo s'est depuis retiré du groupe Elf, ne conservant que la direction des filiales africaines, et l'influence dont elles sont assorties. Le 27 mars, à l'annonce de la funeste nouvelle venue de Genève, c'est une fois encore vers lui que le président Bongo s'est tourné. Quelques heures plus tard, André Tarallo reprenait, pour la deuxième fois en moins de dix jours, l'avion pour Libreville.

Mardi matin, on faisait savoir à l'Elysée qu'il n'y avait pas lieu de commenter cette affaire.

***Hervé Gattegno***

## Les curieux rapports de la République gabonaise avec le groupe Bidermann

**POUR ELF GABON**, le groupe Bidermann fut un tonneau des Danaïdes. En 1992, Loïk Le Floch-Prigent n'avait renoncé à souscrire l'augmentation de capital promise à son ami Maurice Bidermann que parce qu'il s'était opposé à l'opposition de ses cadres. Le PDG d'Elf, qui était aussi administrateur du groupe de prêt-à-porter depuis 1986, s'efforça de trouver une solution de remplacement. *« Elf connaissait une banque qui pouvait faire une sorte de prêt-relais*, a expliqué, depuis, l'avocat Claude Richard, qui était le conseil de M. Bidermann et fut, à ce titre, l'un des témoins-clés de l'opération. (...) *Nous ne savions pas que les fonds venaient d'Elf Gabon »* (*Le Monde* du 21 septembre 1996).

La banque choisie était la Canadian Imperial Bank of Commerce (CIBC) de Genève, réputée pour abriter les comptes de nombreux dirigeants africains. Elle prêta en deux fois, en 1992, 163 millions de francs au groupe Bidermann : 83 millions, le 14 avril, au profit d'une société américaine, Wedge Investments, dissimulant M. Bidermann ; 80 millions, le 23 juillet, sous forme de prêt personnel à M. Bidermann lui-même. Sur ordre de Loïk Le Floch-Prigent, ce double crédit fut garanti, auprès de la banque suisse, par Elf Gabon. Un an plus tard, lorsque la filiale gabonaise exigea le remboursement des sommes, le groupe Bidermann, exsangue, était hors d'état de s'acquitter de sa dette. Un nouveau montage financier fut alors imaginé par les hommes d'Elf, en vertu duquel Elf Gabon procura à Maurice Bidermann l'argent nécessaire pour rembourser... Elf Gabon.

Officiellement, la filiale d'Elf entreprit de racheter à Maurice Bidermann la seule chose qui lui restait à vendre : les créances dont il disposait à l'égard de plusieurs des sociétés de son groupe, pour un montant d'environ 126 millions de francs. Au mois de mai 1993, le compte Kourtas à la CIBC de Genève fut crédité, à cet effet, de 81,3 millions de francs, dont la provenance n'apparaît pas sur les documents bancaires. Le relevé de cette opération, saisi par les enquêteurs, ne porte que la mention *« Transfert d'ordre d'un tiers »*. Quelques jours plus tard, 71,232 millions de francs étaient à leur tour virés sur un autre compte de la CIBC, intitulé *« Kourtas-Crédit Bidermann »*.

Cet argent servit, en définitive, à rembourser une partie de l'avance d'Elf Gabon. Interrogé par le juge, André Tarallo – mis en examen dans ce volet du dossier Elf – a indiqué, dans le style elliptique qu'il affectionne, que l'argent avait été versé *« par des Gabonais, à un niveau très élevé »*. Mais les raisons pour lesquelles une telle faveur fut accordée à l'ancien *« empereur »* français du prêt-à-porter restent d'autant plus obscures que les investissements effectués par les filiales financières d'Elf Gabon, de 1988 à 1993, et notamment ceux en faveur du groupe Bidermann, s'étaient déjà avérés catastrophiques.

Dans son rapport de 1995, la Cour des comptes avait ainsi estimé à 2,5 milliards de francs *« au minimum »* les pertes causées par les investissements *« diversifiés »* de la Société financière internationale de participation (Sofipa) et de la Compagnie de participations et d'investissements holding (CPIH) – parmi lesquels les fonds engloutis dans le groupe Bidermann étaient évalués à 787 millions de francs. *« La diversification du groupe* [Elf] *via CPIH et Sofipa, obtenue en réinvestissant les ressources d'Elf Gabon dans l'économie occidentale, à charge pour Elf d'en assurer une rentabilité correcte, remonte à 1975*, notait la Cour des comptes. *Les présidents successifs d'Elf ont poursuivi avec constance cette politique, qui s'inscrit dans les rapports complexes que le groupe entretient avec l'Etat gabonais. »*

**« DISSIPER TOUT MALENTENDU »**

*« A travers les filiales d'Elf Gabon, c'est notre argent qui est parti je ne sais où »*, lançait, pour sa part, le 18 septembre 1996, le président Bongo, dans un entretien publié par *Libération*. Son pays détenant 25 % du capital de la florissante filiale gabonaise d'Elf, M. Bongo se disait alors déterminé à *« demander aux responsables d'Elf où, exactement, ils ont mis l'argent, où il est passé et ce qu'il en reste »*. Le 21 novembre, pourtant, son plus proche conseiller, Samuel Dossou, nuançait ce propos dans une lettre adressée à Mme Joly. *« Pour dissiper tout malentendu médiatique*, écrivait-il, (...) *je précise d'emblée que la République gabonaise, actionnaire d'Elf Gabon, a toujours été informée des investissements effectués dans le groupe Bidermann par la Compagnie de participations et d'investissements holding SA (CPIH), filiale d'Elf Gabon.* (...) *CPIH avait notamment pour objectif déclaré d'aider par ses investissements à la diversification de l'économie gabonaise. Le développement de notre modeste secteur textile était souhaité, et nous avions placé quelque espoir dans ce rapprochement avec le premier groupe textile français. »*

*« Le conseil d'administration*, ajoutait-il, *a également été informé des prêts octroyés à ce groupe au moyen des liquidités d'Elf Gabon, aux mois d'avril et juillet 1992* (...). *Dans le courant du mois d'avril 1993, nous avons été informés que l'ultime échéance fixée pour le remboursement des prêts octroyés à M. Bidermann et à ses sociétés avait été dépassée. Dans ces conditions, l'Etat actionnaire a considéré qu'il était indispensable que la trésorerie et les comptes semestriels d'Elf Gabon ne soient pas affectés. De plus, le soutien actif et visible qu'accordait la présidence d'Elf Aquitaine à M. Bidermann nous a certainement incités à intervenir. C'est ainsi qu'ont été accomplies les opérations de la société Kourtas, avec pour objet de dégager directement Elf Gabon de la fraction des créances non couvertes par l'intervention de CPIH. »*

***H. G.***

## Le mystère du 38, rue de la Faisanderie

**L'ADRESSE** est prestigieuse, mais le propriétaire inconnu. A deux pas de la célèbre avenue Foch, dans l'un des plus beaux quartiers résidentiels de Paris, l'hôtel particulier du 38 rue de la Faisanderie conserve, pour l'heure, son mystère. Depuis des mois, le juge d'instruction Eva Joly s'efforce de découvrir l'heureux acquéreur de l'un des appartements de ce luxueux immeuble, et ses investigations la conduisent, là aussi, sur une piste africaine. En chemin, le juge a croisé, une nouvelle fois, les noms de quelques-uns des protagonistes essentiels de l'affaire Elf : l'ancien roi du textile Maurice Bidermann ; l'homme d'affaires new-yorkais Jeffrey Steiner ; l'avocat Claude Richard ; l'ancien directeur du patrimoine immobilier d'Elf Jean-François Pagès ; le conseiller spécial d'Omar Bongo Samuel Dossou ; et, bien sûr, l'ex-PDG du groupe pétrolier Loïk Le Floch-Prigent.

Jadis, l'appartement était la propriété d'un industriel américain : pour administrer ce bien, il avait créé, au Liechtenstein, une société *ad hoc* baptisée *Anstalt fur Ueberseemarktserchug*. A sa mort, les parts de l'*Anstalt* furent rachetées par la fondation Marmara Trust, dont Jeffrey Steiner était l'un des ayants droit. *« J'ai bien habité cet appartement lors de mes passages à Paris, de 1983 à 1990, et je puis confirmer que, dès 1988, il avait été décidé de céder l'appartement au travers de la fondation »*, expliquait M. Steiner dans un mémorandum adressé au juge, le 15 novembre 1996.

*« La seule relation qui ait existé, à ma connaissance, avec Elf dans le cadre de cette cession*, poursuivait M. Steiner, *est l'intérêt exprimé lors d'une des deux visites de M. Le Floch-Prigent et de son épouse, qui étaient accompagnés, autant que je m'en souvienne, des époux Bidermann et des époux Claude Richard. M. Le Floch-Prigent ou Me Richard, je ne m'en souviens plus, m'a dit que, si j'étais vendeur, il connaissait probablement une personnalité africaine qui pourrait acheter cet appartement. »* Le *businessman* américain précisait enfin que la vente s'était conclue *« quelques semaines plus tard »*, au prix de 45 millions de francs, sans qu'il *connaisse l'identité du nouveau* propriétaire – mais en suggérant toutefois qu'*« il pourrait s'agir d'une notabilité africaine »*.

**TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT**

Même dans un tel quartier, le prix de vente a de quoi faire tiquer. Saisie par les enquêteurs au cabinet de Me Richard, une expertise de l'appartement en avait d'ailleurs estimé la valeur à 20 millions de francs. D'autres pièces découvertes lors de la même perquisition accréditent l'idée que l'acquéreur était bien gabonais : un mandat de vente de l'appartement établi au nom d'André Tarallo, le PDG d'Elf Gabon, et portant celui de l'épouse d'Omar Bongo ; un contrat de prêt au nom de Samuel Dossou, l'homme de confiance du président gabonais, faisant figurer le 38 rue de la Faisanderie au titre des garanties... Après la vente, d'importants travaux d'aménagement furent engagés. L'enquête *montre qu'ils furent dirigés* par un architecte travaillant pour Elf, sous la houlette de Jean-François Pagès, proche collaborateur de M. Le Floch-Prigent. Interrogé par la police, l'entrepreneur chargé des travaux a raconté que *« M. et Mme Le Floch-Prigent* [lui avaient] *fait visiter les lieux et* [lui avaient] *demandé de les rénover pour "quelqu'un qui était en Afrique" »*.

Le chantier fut brutalement interrompu, en avril 1992, et l'entreprise, dénommée Construction Paris Est, eut toutes les peines du monde à se faire payer. Ce n'est que le 12 mai 1995 qu'un chèque de 1 171 768 francs fut émis par le Crédit suisse de Lausanne, en règlement d'une facture datée du 30 avril 1992. Mme Joly a délivré une commission rogatoire internationale afin d'identifier le détenteur de ce compte... Devant le juge, Geneviève Gomez, ancien bras droit de l'actuel PDG d'Elf, Philippe Jaffré, a évoqué le témoignage de l'un des occupants de l'immeuble du 38 rue de la Faisanderie selon lequel M. Le Floch-Prigent aurait résidé dans l'appartement. De même, l'ancien garde du corps de Fatima Belaid, l'ex-épouse de M. Le Floch-Prigent, écarté par ce dernier en 1991, a-t-il affirmé que l'appartement était destiné au couple. Mais l'ancien PDG l'a formellement contesté. *« Rien n'est plus facile que de transférer la propriété d'un bien immobilier appartenant à une société off-shore*, a pour sa part expliqué, en expert, l'avocat Claude Richard. *Il suffit que le titulaire des titres change... »*

***H. G.***

## *Les précédentes colères du président Bongo*

Président de l'Etat gabonais depuis 1967, Omar Bongo a manifesté à deux reprises, par le passé, sa colère contre la France, à la suite du traitement de certaines *« affaires »* franco-africaines.

● **En 1983**, à la suite de la publication du livre de Pierre Péan intitulé *Affaires africaines* (Fayard), le président Bongo avait protesté contre la relation, dans cet ouvrage, d'éléments mettant en cause sa vie privée et celle de son épouse. Les relations d'affaires entre le chef de l'Etat et ce que l'auteur avait appelé le *« clan des Gabonais »* en France (parmi lesquels, entre autres, Jacques Foccart et Pierre Debizet, l'ancien patron du SAC), ainsi que le détail du *« système Bongo »* figuraient au sommaire du livre.

● **Le 15 avril 1995**, tandis qu'avait lieu, devant la 16e chambre du tribunal correctionnel de Paris, le procès du couturier Francesco Smalto, accusé d'avoir adressé des call-girls au président Bongo, qui lui commandait régulièrement des costumes, la présidence gabonaise avait publié un communiqué dénonçant *« la manière ignoble »* dont le président Bongo était *« agressé par la droite française dans le cadre de la campagne présidentielle »*. Une rumeur faisant état de la séropositivité du président Bongo ayant circulé au cours du procès, le communiqué ajoutait : *« La collusion ainsi constatée entre les médias et la justice française pour faire apparaître le président Bongo comme un monstre dont la prétendue séropositivité répandrait la terreur au pays de la chasteté et de la vertu est une trahison indigne d'un pays auquel l'amitié du nôtre n'a jamais fait défaut. »*

# Les surloyers instaurés dans le parc HLM rapportent deux fois moins que prévu

## L'Etat prélève sur cette recette une taxe destinée au financement du fonds de solidarité logement

**La réforme de mars 1996, instaurant un surloyer obligatoire pour les locataires les plus aisés du parc social, concernerait 3 % des foyers, selon l'Union nationale des HLM. Du coup, la taxe prélevée par l'Etat sur cette recette nouvelle n'aurait rapporté, en 1996, que 190 millions de francs, contre 400 millions initialement prévus par le gouvernement. Ce qui n'empêche pas de nombreuses oppositions de se manifester.**

**ADOPTÉE** par le Parlement en mars 1996, la réforme instaurant un surloyer obligatoire dans le parc HLM pourrait ne pas tenir toutes ses promesses. Ce *« supplément de loyer de solidarité »* était censé *« concilier mixité et justice sociale »*, comme l'avait expliqué aux parlementaires le ministre du logement, Pierre-André Périssol. Financièrement, par le biais d'un prélèvement obligatoire sur la recette ainsi dégagée, il devait également permettre de boucler le budget du fonds de solidarité logement (FSL), réservé aux plus démunis.

Un an après son entrée en vigueur, le surloyer obligatoire reste impopulaire dans le monde HLM. Le ministère du logement promet un bilan chiffré complet pour l'été, mais fait plutôt profil bas. Car le nombre de locataires concernés s'est révélé moins important que prévu ; et la taxe prélevée sur la recette a diminué d'autant. S'appuyant sur l'enquête logement de l'Insee de 1992, le gouvernement avait estimé que 7 % des locataires HLM, soit 240 000 foyers (68 000 dans l'agglomération parisienne) avaient des ressources justifiant l'application d'un surloyer. Or, ils ne seraient que 3 %, selon l'estimation de l'Union nationale des fédérations d'organismes HLM (Unfohlm). Aussi, au lieu des 400 millions de francs prévus, l'Etat n'aurait engrangé au titre de la taxe sur les surloyers, appliquée sur l'ensemble de l'année 1996, que 190 millions de francs.

Jusqu'en mars 1996, les organismes HLM étaient seuls juges pour décider d'imposer ou non un surloyer. Les deux tiers y avaient recours – pour un montant moyen de 190 francs par mois, mais avec des écarts considérables. Un tiers des organismes y étaient farouchement opposés et ils le sont toujours. La loi du 4 mars 1996 a posé un principe général : en contrepartie du droit au maintien dans les lieux, le surloyer restait applicable à tout locataire dont les revenus (hors prestations sociales) dépassaient d'au moins 10 % les plafonds d'accès. En revanche, il devenait obligatoire de l'appliquer au locataire dépassant les plafonds d'accès d'au moins 40 %, et de le majorer au-dessus de 60 % puis de 80 % de dépassement.

Lors de la préparation du projet de loi de finances pour 1996, le gouvernement avait évalué la recette espérée à 400 millions de francs. Mais il avait prudemment attendu l'exercice budgétaire 1997 pour affecter cette manne au fonds de solidarité logement. Visiblement, cette intuition était la bonne. Dans un communiqué diffusé le 3 février dernier, l'Union des HLM parle de *« désillusion »* et souligne *« les limites et l'inefficacité d'une solidarité réduite aux seuls locataires HLM »*.

Au ministère du logement, on se refuse à cautionner le chiffre de 190 millions de francs donné par l'Union *« tant que les comptes ne sont pas arrêtés »*. Mais on reconnaît qu'il n'est sans doute pas très loin de la vérité et on tente d'en limiter la portée. *« Le chiffre inscrit en loi de finances pour 1996 était une estimation*, dit-on. *La mesure prendra son plein effet en 1997 et devra alors rapporter 440 millions de francs qui sont inscrits au budget. »* Pour y arriver, il faudrait donc plus que doubler la recette de 1996.

> « Le gouvernement a mal évalué l'impact des exonérations qui touchent les zones urbaines sensibles et les quartiers d'habitat dégradé »

Un décret d'avril 1996 a fixé le supplément de loyer *« de référence »* : 3,30 francs par mètre carré habitable à Paris, 2,60 francs dans la majorité des autres communes d'Ile-de-France, 2,10 francs dans les autres régions (0,50 franc dans les départements d'outre-mer). C'est sur cette base qu'est calculée la taxe imposée aux bailleurs sociaux. Libre à eux d'appliquer le surloyer *a minima*, ce que font la quasi-totalité des offices contrôlés par des élus communistes *(lire ci-dessous)* : dans ce cas, la taxe (d'un montant de 400 francs à 2 500 francs en moyenne par an et par logement) absorbe la totalité de la nouvelle recette induite par le surloyer.

Est-ce réaliste ? Au cabinet du ministre du logement, on évoque les *« fuites de recette »* occasionnées par les lacunes des premiers textes instituant la taxe imposée aux bailleurs sociaux. La loi de finances pour 1996 n'avait pas prévu de sanction en cas de non-réponse des locataires à l'enquête de revenus, qui sert de base au calcul du surloyer et de la taxe. *« Certains organismes en ont profité pour diminuer d'autant leur contribution »*, affirme-t-on au ministère. Erreur rectifiée en 1997 : *« Lorsque la demande de renseignements a été adressée dans les délais au locataire mais que ce dernier n'y a pas répondu*, précise la loi de finances pour 1997, *le bailleur acquitte la contribution au tarif normal à titre de provision. »*

L'Union des HLM, qui reste divisée sur le principe du surloyer, mais très soudée dans son refus de la taxe, préfère, pour sa part, expliquer le manque à gagner par une évaluation trop optimiste, de la part du gouvernement, du « gras » qu'il y aurait à récupérer chez les « nantis » du parc HLM. *« Le gouvernement a fantasmé sur le produit des surloyers*, estime t-on à l'Union. *Il a, en outre, mal évalué l'impact des exonérations qui touchent les zones urbaines sensibles et les quartiers d'habitat dégradé. Or, cela représente 840 000 logements, soit environ un quart du parc HLM. Et il a aussi sous-évalué la précarisation récente des locataires. »*

Grâce à l'enquête sociale bisannuelle dont les organismes doivent désormais s'acquitter pour calculer les surloyers, on devrait, d'ici quelques mois, savoir précisément ce qu'il en est. Le ministère du logement saura également s'il doit ou non chercher ailleurs que dans le parc social les fonds destinés à alimenter le fonds de solidarité logement.

***Christine Garin***

# Les élus locaux du Parti communiste français font de la résistance contre « un impôt scandaleux »

**LES ÉLUS** communistes ne désarment pas. Hostiles au principe même du surloyer lors du vote de la loi, en mars 1996, ils continuent à clamer haut et fort leur rejet d'une mesure assimilée à *« un impôt scandaleux »*, *« un outil supplémentaire de ségrégation sociale »*. A l'instar de la plupart de ses collègues, Philippe Pivion, adjoint au maire de Romainville (Seine-Saint-Denis) et président de l'office municipal d'HLM, applique *a minima* la nouvelle loi.

M. Pivion souligne que, sur les trois mille cinq cents locataires de son office, moins de deux cents sont soumis au surloyer obligatoire. Parmi ces derniers, quatorze dépassent de plus de 80 % les plafonds de ressources donnant accès aux HLM. Ce sont pour l'essentiel des retraités, *« des éléments importants de stabilité pour le parc »*, estime l'adjoint au maire. Partiront-ils, dissuadés par une augmentation de leur loyer de 300 francs en moyenne par mois ? Deux auraient déjà quitté leur logement, assure l'élu, qui admet : *« Ce n'est pas un raz de marée mais, quand bien même les départs se compteraient par dizaines, ce n'est pas cela qui réglera le problème de nos dix-huit cents demandeurs de logement en attente. »*

Françoise Maillard, adjointe au maire communiste d'Arcueil (Val-de-Marne) et présidente de l'office intercommunal d'HLM, fait la même analyse. L'instauration d'un surloyer n'a provoqué aucun départ dans cette commune de la petite couronne parisienne. Les prix dans le parc social restent, malgré cette mesure, très inférieurs à ceux pratiqués dans le parc privé. Les élus communistes sont unanimes sur le constat : les plafonds d'accès aux HLM sont très bas ; les classes moyennes sont ainsi, à l'entrée, exclues du parc ; chasser les quelques foyers de retraités ou de salariés plus aisés – parce que en fin de parcours professionnel – transformerait inévitablement le parc HLM *« en réservoir de pauvres »*.

Jean-Christophe Solard, maire adjoint d'Argenteuil (Val-d'Oise) et président de l'office municipal, assure que chez lui le surloyer a occasionné des départs. Les locataires concernés par cette mesure sont pourtant très peu nombreux à Argenteuil, où la moitié des logements sont situés en zone urbaine sensible et, à ce titre, exonérés du surloyer : trois cents sur onze mille. Pour bien marquer son désaccord, la municipalité PCF d'Argenteuil n'a reversé à l'Etat, pour 1996, que cinq douzièmes de la taxe due au titre du surloyer. *« Le montant de la taxe imposée aux organismes était calculé sur l'année pleine, alors que le surloyer, n'était, lui, applicable qu'en juillet 1996. Nous avons donc reversé strictement ce que nous avons récolté »*, dit l'élu.

La municipalité de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) a fait la même chose. Dans la ville du Stade de France, ce sont aussi les retraités qui forment les gros bataillons de locataires assujettis au surloyer. *« En tant qu'inactifs, avec 13 000 francs de retraite mensuelle pour un couple, vous êtes déjà au-dessus de 40 % des plafonds*, fait remarquer Stéphane Peu, adjoint au maire chargé du logement. *Le plus choquant est que la taxe prélevée sur les recettes du surloyer serve à alimenter le fonds de solidarité logement (FSL). On fait ainsi supporter aux seuls locataires du parc social la charge de la solidarité nationale. »*

***Ch. G.***

# *Les « tatas » des écoles marseillaises font entendre leur ras-le-bol*

**MARSEILLE**
*de notre correspondant régional*

Il y a des grèves dont on pressent la nature d'abord à l'oreille. Les cantinières et femmes de service de la ville de Marseille, en grève depuis le 20 mars, produisent un vacarme assourdissant. Chaque jour à midi, sous les fenêtres du bureau du maire (UDF) et ministre Jean-Claude Gaudin, elles servent une aubade de cuivres assourdissante. Brandissant saladiers et couvercles de marmite en inox, frappant dessus avec leurs grandes louches ou leurs écumoires géantes, s'égosillant pour acclamer leurs leaders syndicaux, elles offrent l'image claironnante d'une colère profonde. Ces femmes, souvent jeunes et qu'on voit pour la première fois mobilisées en tel nombre, manifestent bien sûr pour *« 250 embauches »* et *« des emplois statutaires »*, la mairie ne voulant pas aller au-delà des 85 postes programmés avant la grève. Mais ce qu'elles disent – très fort – est plus violent que ces revendications.

Elles sont saturées d'un travail qui les voit servir 104 enfants plus ou moins turbulents, en deux services, à six bras en tout, dans un vacarme *« à 90 décibels »*, ranger et nettoyer des salles à manger, avant de passer aux couloirs, aux classes et aux WC, pour des salaires *« dérisoires »*. Elles demandent l'arrêt d'une politique qui voit *« deux tiers des employées travailler à mi-temps »*. Les *« tatas »*, puisqu'on ne les appelle que comme ça, y compris aux actualités régionales, manifestent aussi *« pour les minots, pour nos petitous »*, comme le dit une déléguée CFDT. En termes plus académiques, *« pour un meilleur taux d'encadrement en surveillance »*. Elles racontent une lancinante usure nerveuse devant ces gamins que, pudiquement, on qualifie de *« bien plus dynamiques qu'avant »*, pour ne pas dire que parfois ils sont insupportables.

**UNE AMBIANCE INTOLÉRABLE**

*« Le stress, voilà, c'est le stress ! »*, jette une femme qui explique que personne ne veut plus rester *« aux écoles »* tant l'ambiance y est rude. On reprend l'histoire d'une cantinière seule face à des dizaines de gosses quand, après un poignet cassé, la « tata » qui aidait à l'heure du repas a dû emmener le gamin à l'hôpital. On détaille une fiche de salaire qui, après *« sept ans de ville »*, culmine à 6 200 francs, ou celle d'une *« vingt heures trente »* – une mi-temps – qui affiche 2 960 francs par mois sans qu'elle puisse rentrer chez elle entre ses deux vacations quotidiennes. Et on laisse entendre le reste, une hiérarchie pointilleuse, un mépris devenu intolérable, des promesses jamais tenues...

Le ton des discours est un autre signe d'un ras-le-bol qui vient de loin. On s'étouffe presque sans finir une phrase, on ne cherche pas la formule qui séduit, on jette des mots furieux, on annonce au maire qu'il sera *« fatigué avant nous »*. Et si le rire reste de rigueur, c'est pour se jouer, une fois n'est pas coutume, de ces chefs, grands ou petits, qui jusqu'ici ne vous ont jamais écoutés.

La municipalité a mis en place un système d'accueil des enfants car, sur les 43 000 *« rationnaires »* servis chaque jour, un *« gros tiers »*, selon elle, pâtissent du mouvement. L'intersyndicale CFDT-CGT assure, de son côté, que la moitié des cantines sont bloquées. Le désaccord reste fort, malgré des rencontres quasi quotidiennes. Les autorités municipales ne veulent pas démordre d'un calendrier de négociations passant par un comité technique paritaire, ce qui remettrait dans le jeu le syndicat Force ouvrière, fort silencieux dans cette grève et traditionnel interlocuteur des élus. CGT et CFDT, dont l'audience progresse, exigent que les promesses de la mairie d'engager ses efforts dès 1997 soient actées dans une négociation immédiate et chiffrée. En attendant, les « tatas » crient et les casseroles résonnent.

***Michel Samson***

# Creutzfeldt-Jakob : les autorités confirment le retrait de produits sanguins à risque

**LE SECRÉTARIAT D'ETAT** à la santé et à la Sécurité sociale a confirmé, lundi 31 mars, les informations publiées dans nos colonnes sur les mesures préventives envisagées en ce qui concerne la transmission par les produits dérivés du sang de l'agent infectieux responsable de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (*Le Monde* du 1er avril).

Le gouvernement a précisé que, depuis 1994, les autorités sanitaires avaient décidé *« une trentaine de fois »* de retirer les lots de plasma provenant de donneurs dont l'un au moins avait développé une maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ). *« Ces décisions ont été à chaque fois communiquées à l'ensemble des pharmacies hospitalières chargées du retrait des produits »*, ajoute-t-on dans l'entourage de Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé et à la Sécurité sociale.

Chacune de ces décisions ont pu concerner plusieurs dizaines de lots de produits sanguins. Les cellules sanguines et le plasma d'un donneur chez lequel le diagnostic de MCJ était établi et confirmé – cette maladie n'est de déclaration obligatoire que depuis moins d'un an – pouvaient en effet, *via* la technique du *poolage*, correspondre à de multiples produits thérapeutiques. Plusieurs centaines de milliers de personnes auraient été ainsi potentiellement exposées à ce risque infectieux.

Rappelant la décision prise par M. Gaymard, en décembre 1996, d'obtenir l'exclusion du don du sang de tout receveur de produit sanguin labile, on précise que cette mesure *« est en cours d'expérimentation et qu'elle sera généralisée prochainement »*. On confirme que cette mesure *« nécessitera une campagne d'information »*. Les autorités sanitaires expliquent également avoir *« immédiatement saisi »* le comité interministériel sur les encéphalopathies spongiformes subaiguës transmissibles, que préside le docteur Dominique Dormont

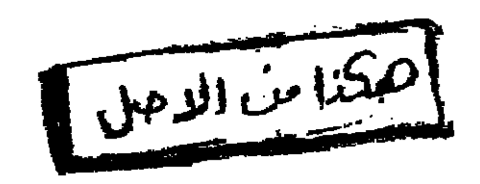
Ce comité s'est réuni, le 27 mars, pour examiner les nouvelles données expérimentales présentées devant l'Organisation mondiale de la santé, sur la possible transmission par voie plasmatique de l'agent de la MCJ (*Le Monde* du 28 mars). Dès le lendemain, il rendait ses conclusions : *« Les résultats présentés à Genève renforcent le bien-fondé des mesures de précautions visant à exclure du don du sang les sujets considérés comme à risque potentiel de développer une encéphalopathie à prions. »*

**« PRINCIPE DE PRÉCAUTION »**

On rappelle encore, dans l'entourage de M. Gaymard, que la France a, depuis 1992, pris *« en application du principe de précaution un ensemble de mesures qui assurent vis-à-vis de la MCJ le meilleur niveau de sécurité du monde »*. Aucune précision n'est toutefois donnée quant aux deux principales questions : celle de l'information des receveurs qui ont été potentiellement exposés au risque infectieux par l'intermédiaire des produits sanguins stables (albumine, immunoglobulines, facteur de coagulation) ; et celle de leur exclusion, dans l'avenir, du don du sang.

Pour l'heure, la circulaire de la direction générale de la santé, datée du 31 juillet 1996, reste en vigueur. Ce texte explique en substance qu'il n'existe pas d'arguments suffisants pour justifier une information systématique des personnes ayant reçu des médicaments dérivés du sang et potentiellement contaminés par l'agent de la MCJ. Cette disposition pourrait être revue. Certains professionnels le souhaitent, qui jugent hautement dangereux de prendre le risque de recycler, *via* le don du sang, ces agents pathogènes. Par ailleurs, on confie, à l'Agence française du sang, ne pas comprendre que le Comité national d'éthique n'ait pas encore été saisi d'une question aussi importante.

***Jean-Yves Nau***





**TRAFIC AÉRIEN** Le gouvernement a donné son feu vert à la construction de deux nouvelles pistes d'atterrissage sur l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle. ● LA CAPACITÉ D'ACCUEIL de la plateforme devrait ainsi passer, d'ici à l'an 2000, de 31 à 55 millions de passagers et Roissy deviendrait le septième aéroport mondial et le premier européen. ● LES INQUIÉTUDES de la population riveraine sont d'autant plus vives que le nombre de mouvements d'avion passera de 360 000 à 500 000. ● L'AÉROPORT BI-NATIONAL Bâle-Mulhouse a su se positionner dans la compétition aérienne européenne. Il connaît un succès croissant, aussi bien pour le trafic passager que pour le fret.

# Roissy-Charles-de-Gaulle vise la première place européenne

## Avec deux nouvelles pistes d'ici à l'an 2000, l'aéroport du nord de Paris va quasiment doubler sa capacité d'accueil de passagers. Mais les 500 000 riverains gênés par le bruit ne sont pas rassurés par les mesures d'accompagnement prises par le gouvernement

ROISSY-EN-FRANCE (Val-d'Oise)
*de notre envoyé spécial*

La publication, le 28 mars, du décret de déclaration d'utilité publique de deux pistes supplémentaires, d'ici à l'an 2000, à Roissy-Charles-de-Gaulle était attendue (*Le Monde* du 18 mars). La désapprobation, voire la colère, n'en sont pas moins vives dans beaucoup de communes riveraines de l'aéroport, à l'égard d'un aménagement que le gouvernement présente comme *« indispensable pour répondre au besoin croissant de transport aérien mais aussi pour assurer une parfaite sécurité de fonctionnement et éviter une aggravation de la congestion du trafic sur la plate-forme »*.

Suivant les recommandations de la commission d'enquête qui avait rendu, en novembre 1996, un avis favorable assorti de réserves, le gouvernement a pris soin d'accompagner son feu vert pour les deux pistes (plus courtes que les deux premières et décalées vers l'est) d'un décret créant *« l'Institution indépendante pour la mesure et le contrôle des nuisances autour de l'aéroport Charles-de-Gaulle* (...), *chargée de recueillir et de rendre publiques toutes informations sur le bruit dû au transport aérien, d'exécuter ou faire exécuter des études et expertises, de garantir l'impartialité des informations diffusées à ce sujet et de veiller au respect des engagements pris par les diverses parties intéressées à l'exploitation de la plate-forme en vue d'assurer la maîtrise des nuisances sonores »*. Parmi les incidences concrètes qu'on peut attendre de cette sorte de haute autorité aéroportuaire, qui examinera toute plainte, pourraient figurer la réduction des bruits dus aux vols de nuit et aux essais de moteurs au sol, la création d'un code de conduite des acteurs de la circulation aérienne, l'amélioration de l'aide aux riverains pour l'insonorisation des habitations et une meilleure maîtrise de l'urbanisation par l'extension géographique du nouveau Plan d'exposition au bruit.

La création de cette autorité indépendante ne rassure pas tout le monde. Michel Toumazet, maire (PCF) de Goussainville, craint qu'elle ne soit justement *« trop indépendante des riverains et des salariés de l'aéroport »*. M. Toumazet, qui dénonce le *« passage en force »* du gouvernement, va organiser, jeudi 3 avril, une réunion des élus et des associations opposés à l'extension, à laquelle il dénie un caractère inévitable.

### UNE MANNE FINANCIÈRE

*« La déréglementation aérienne est source d'abus et de gaspillages largement responsables de l'extension,* martèle-t-il. *Et puis, il est absurde de concentrer le trafic aérien sur Roissy alors que 60 % des passagers qui y débarquent ne vont pas à Paris. A mon avis, l'annonce de la réservation d'un terrain à Beauvilliers n'est qu'un moyen de rassurer les riverains, mais la solution raisonnable passe par une autre gestion du potentiel aéroportuaire sur l'ensemble des grandes plates-formes régionales. »* Comme Gonesse, Goussainville, avec ses 25 000 habitants, fait partie des communes qui subissent les nuisances de l'aéroport sans en tirer des avantages. *« On avait promis 80 000 à 100 000 emplois, aujourd'hui Roissy en génère 45 000, dont 60 % d'emplois précaires ou non qualifiés qui, pour moitié, ne profitent pas aux populations des départements limitrophes »*, souligne le maire.

M. Toumazet veut maîtriser le développement de sa commune et a voté contre le schéma d'aménagement local adopté le 20 mars par le Syndicat intercommunal d'étude et de programmation et qui prévoit, d'ici à 2015, de faire passer la population de l'est du Val-d'Oise de 139 000 habitants à 237 000 et le nombre d'emplois de 62 300 à 98 000. *« J'étais contre ce schéma notamment parce qu'il ne prend pas en compte le problème de l'aéroport. »*

L'Association de défense du Val-d'Oise contre les nuisances aériennes de Roissy (ADVOCNAR), créée en 1984 et qui fédère une centaine d'associations, est plus mobilisée que jamais. Son président, Claude Carpentier, met en avant les conséquences psychologiques et physiologiques – *« inconfort, gêne, danger et stress permanent »* –, que va aggraver, selon lui, l'extension de Roissy, pour annoncer son intention d'introduire un recours devant le Conseil d'Etat. Goussainville qui pleure, Roissy qui rit ? Ce serait trop vite dire. Même s'il n'est pas foncièrement opposé aux nouvelles pistes, André Toulouse, maire (divers droite) de Roissy-en-France depuis 1977, s'est associé à plusieurs manifestations contre les nuisances. L'ancien village de 1 200 âmes, qui a grossi très raisonnablement pour atteindre 2 150 habitants, est situé précisément entre la piste A et la piste B.

Si l'aéroport a enserré Roissy, il lui a apporté, *via* la taxe professionnelle, une manne financière annuelle de 35 millions de francs, généreusement mise au pot de l'intercommunalité regroupant onze communes voisines. Après avoir vécu l'*« enfer »* du chantier, Roissy, dont 50 % des habitants travaillent aujourd'hui sur la plate-forme, a profité de sa soudaine richesse pour s'équiper comme une grande ville : crèche, halte-garderie, complexe sportif, piscine couverte, parc public, sans oublier quelques logements sociaux. M. Toulouse est un maire heureux, mais vigilant. Il réclame ainsi des contrôles très rigoureux et s'emporte volontiers contre les pilotes *« qui, avec leurs revenus de princes, peuvent habiter loin de l'aéroport »* et profitent de la maniabilité des appareils pour *« couper les virages et s'écarter des couloirs imposés »*. Pour faire respecter les trajectoires, il conviendrait, selon lui, de *« prévoir des pénalités financières beaucoup plus lourdes et vraiment dissuasives »*.

**Robert Belleret**

**Le réaménagement du site Charles-de-Gaulle**

Limites actuelles de l'aéroport — Terrain à acquérir — Goussainville — Epiais — Mauregard — Roissy-en-France — Piste n°1 existante — Piste n°3 prévue pour 1998 — AÉROGARE N°1 INTERNATIONAL — AÉROGARE N°2 TERMINAL AIR FRANCE — Le Mesnil-Amelot — Piste n°2 existante — Piste n°4 prévue pour 2000 — Tremblay-Vieux-Pays — Mitry-Mory — Villepinte — N17 — D902 — A1 — D401 — N2 — A104 — 2 km

### Jusqu'à 55 millions de passagers par an

● **Capacité.** Les deux nouvelles pistes permettront d'accueillir 24 millions de passagers supplémentaires par an dans les deux aérogares de Roissy-Charles-de-Gaulle, soit 55 millions de personnes, contre 31 millions actuellement. Roissy deviendrait ainsi le septième aéroport mondial et le premier européen, devant Londres. A l'origine, l'aéroport avait été programmé pour disposer à terme de cinq pistes et pour accueillir 80 millions de passagers par an.

● **Mouvements.** En 1996, plus de 360 000 mouvements d'avions ont été enregistrés à Roissy (+ 11 % par rapport à 1995). Les nouvelles pistes feront passer ces mouve- ments à 500 000 environ.

● **Emploi.** 45 000 personnes travaillent actuellement sur le site de Roissy-Charles-de-Gaulle. Aéroports de Paris espère créer environ 30 000 emplois supplémentaires d'ici une quinzaine d'années.

● **Expropriations.** La construction des deux nouvelles pistes suppose l'expropriation de terrains sur les communes de Louvres, Epiais-lès-Louvres et Roissy-en-France (Val-d'Oise), Mauregard et Mitry-Mory (Seine-et-Marne) et Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis).

● **Nuisances.** La population touchée par les nuisances sonores de Roissy avoisine 500 000 personnes, résidant dans 75 communes du Val-d'Oise, de Seine-et-Marne et de Seine-Saint-Denis, sans compter celle de 19 communes des Yvelines. Les élus de ces dernières communes ont protesté contre des *« nuisances créées par la nouvelle procédure d'approche avec guidage radar par le sud »*.

● **Contrôle.** Une « institution indépendante pour la mesure et le contrôle des nuisances sonores » pourra saisir les autorités de l'aviation civile en cas d'infraction d'une compagnie aérienne trop bruyante. Elle réunira dix experts et sera présidée par un membre du Conseil d'Etat ou de la Cour des comptes.

# Le village fantôme sous les ailes des jets

GOUSSAINVILLE-LE-VIEUX (Val-d'Oise)
*de notre envoyé spécial*

Comme un vol de Boeing sur le clapier fatal... On pourrait ironiser ; mais l'atmosphère, surréaliste, ne s'y prête pas. Le raccourci est trop fort, le contraste trop saisissant. Ce ne sont ni des gerfauts ni même des oies sauvages qui transpercent le ciel sans nuage au-dessus de Goussainville-le-Vieux. En levant les yeux vers midi – quand une grève des pilotes ne réduit pas le trafic –, on y voit passer un 737 rouge de la TWA, un jumbo vert siglé PIA, quelques Airbus de compagnies européennes, un bimoteur ronronnant gentiment, des jets de toutes les couleurs et de tous les profils, ceux qui portent leurs réacteurs à l'arrière étant souvent les plus bruyants...

Montre en main, l'écart entre deux passages varie de quelques minutes à trente secondes et serait de six minutes en moyenne. On se souvient de la chanson de Bécaud, des dimanches à Orly et du bloc 21. Rien n'a changé, sauf la banlieue et la fréquence. C'est à la queue leu leu que les grands oiseaux s'arrachent désormais pour tous les pays – les Antilles, New York City, Kuala Lumpur, Rio de Janeiro – et, en passant, vous arrachent le cœur et les tympans.

Cela commence, en amont, par un sifflement sourd qui se mue progressivement en grondement et puis, quand le ventre d'acier, brillant comme celui d'un poisson, vous a survolé, l'amplification est brutale. Les conversations doivent s'interrompre, sans parler du sommeil... le survol suspend le temps. C'est évidemment la répétition du phénomène qui tape sur les nerfs et finit par les mettre à vif.

On comprend que dès la construction des deux premières pistes, en 1973, Aéroports de Paris ait racheté la plupart des maisons de l'ancien village et les ait fait murer. Vingt-cinq ans après son agonie officielle, le cœur du vieux Goussainville continue de battre, au ralenti, autour de sa belle église du XVe siècle abandonnée, comme le cimetière alentour dont les tombes partent de guingois. Absolument interdite au public pour raison de sécurité, l'église, son somptueux retable, ses bancs et ses vieux carrelages jonchés de fientes, fait son deuil en secret.

Dans la demi-douzaine de bâtisses non obstruées par des parpaings vivent quelques irréductibles farouches et de furtifs squatters, peuple d'un village fantôme qu'un amoureux des livres rêve de faire revivre en y regroupant d'autres bouquinistes passionnés. « Goussainlivres » sous l'aile du Concorde... joli dessein.

**R. B.**

# Bâle-Mulhouse, une plate-forme bi-nationale en plein développement

MULHOUSE
*de notre correspondant régional*

L'aéroport binational Bâle-Mulhouse – EuroAirport – est la principale plate-forme du couloir rhénan, au cœur de l'Europe, et il entend bien le rester. Il est depuis longtemps en tête pour le trafic de passagers (2,5 millions en 1996), et ses dirigeants veulent investir 1,6 milliard de francs d'ici à 2004 pour porter la capacité de l'aérogare à 5 millions de voyageurs. Les autorités suisses et françaises ont émis un *« écho favorable »*, selon René Eglin, chef du département des finances, au plan d'investissement soumis par la direction : 600 millions d'aides publiques et le reste à la charge de l'établissement public, sous forme d'autofinancement et d'emprunt.

A l'évidence, EuroAirport a les moyens de ses ambitions. Créé par un accord entre les Etats français et suisse en juillet 1949 sous forme d'établissement public, il comprend huit représentants de chaque pays dans son conseil d'administration. Pour tenir compte de la clientèle allemande, un comité consultatif tripartite a été instauré en 1987. EuroAirport est entièrement installé sur le territoire français (550 hectares, et bientôt 800). Une « route douanière » conduit les passagers suisses jusqu'à l'aérogare, de sorte qu'ils n'aient pas à franchir la frontière française. Ce qui demande des salles d'attente différentes pour les voyageurs venant de Suisse et ceux venant de France avant le passage en zone internationale.

### CLIENTÈLE D'HOMMES D'AFFAIRES

Bâle-Mulhouse assure la liaison directe de plus de cent lignes, dont un grand nombre par des vols charters (800 000 passagers par an) mais qui sont assimilables à des dessertes régulières. La compagnie allemande Hapag-Lloyd Flug, notamment, organise toute l'année des séjours dans le sud de l'Europe et l'Afrique, donnant ainsi à Bâle-Mulhouse le titre de premier aéroport de province pour les vols charters. L'intérêt de la clientèle d'outre-Rhin, qui représente aujourd'hui 30 % des voyageurs, fait que deux représentants allemands siègent depuis 1995, à titre consultatif pour l'instant, au conseil d'administration de l'aéroport.

La proximité de la ville de Bâle, distante de moins de 10 kilomètres, donne aussi à EuroAirport une clientèle d'hommes d'affaires, qui voyagent, le plus souvent, en payant le plein tarif. C'est sans doute la principale raison qui a décidé Crossair, filiale de Swissair, à installer son siège social sur le site.

Cette présence d'importance a conduit les autorités aéroportuaires à prévoir dans leur programme de développement des aménagements devant permettre d'organiser des correspondances rapides (vingt minutes) – comme le font Air Littoral à Nice ou Regional Airlines à Nantes – dans le but de desservir les principales villes européennes. Cette perspective paraît d'autant plus prometteuse que Zurich (14 millions de passagers) arrive à saturation et est limité dans son développement par des contraintes environnementales.

Grâce à un choix judicieux de procédures pour le décollage et l'atterrissage (Bâle n'est pas survolée et Mulhouse l'est à une altitude élevée), EuroAirport a encore une grande marge de développement. Si bien que le fret aérien ne cesse de croître. Il atteint 30 % du total des mouvements commerciaux et se place ainsi en tête des aéroports de province après avoir dépassé Marseille en 1996. Malgré des plages horaires strictes (fermeture des pistes de minuit à 5 heures pour les atterrissages et de 23 heures à 6 heures pour les décollages), le fret express connaît, lui aussi, une augmentation significative.

### IMPORTANT BASSIN D'EMPLOI

Grâce à la présence de quatre entreprises – les américaines DHL, Fedex et UPS et l'australienne TNT –, le volume d'activité a été multiplié par deux au cours des cinq dernières années.

Mais pour le fret aussi l'aéroport binational arrive à la limite de ses capacités. Il est d'ores et déjà prévu une extension des installations, devant permettre le doublement du trafic pour le porter à près de 200 000 tonnes.

Au total, EuroAirport se présente de plus en plus comme le chef de file des aéroports du Rhin supérieur. L'installation de Crossair mais aussi la présence de la compagnie américaine de maintenance Jet Aviation – qui emploie sur la plate-forme cinq cents personnes et assure la réparation de tous les types d'avion – font que le site est devenu, avec quatre mille postes de travail, un important bassin d'emploi, le deuxième du Haut-Rhin après Peugeot.

Dernier atout : Bâle-Mulhouse a le grand avantage de ne subventionner aucune de ses lignes, contrairement à Strasbourg (une trentaine de lignes et deux millions de passagers), et de ne dépendre que faiblement des liaisons avec Paris (20 % de son trafic passagers, contre plus de 50 % pour Entzheim-Strasbourg).

**Marcel Scotto**

DISPARITIONS

# Georges Jeanclos

## Un franc-tireur de l'art contemporain

**LE SCULPTEUR** français Georges Jeanclos est mort dimanche 30 mars des suites d'un cancer. Né à *Paris* le 9 avril 1933, Georges Jeankelowitch, de son vrai nom, avait fait ses études à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts, avant d'obtenir le Grand Prix de Rome de sculpture en 1959. Après son séjour à la villa Médicis, alors dirigée par le peintre Balthus, il déploie une œuvre discrète, profondément intériorisée, et résolument figurative, que l'on a dit marquée par la culture japonaise. Directeur de l'école des beaux-arts de Versailles, puis de l'atelier de recherches de la Manufacture de Sèvres, il a également dirigé un des ateliers de sculpture de l'Ecole nationale supérieure de Paris.

Dans le petit monde de l'art contemporain, Jeanclos faisait figure de franc-tireur. Modeleur, il travaillait la glaise de la manière la moins classique qui soit : la terre était étirée, puis frappée à plusieurs reprises sur le sol de l'atelier ou sur des objets préalablement choisis, comme des caractères d'imprimerie, ce qui lui conférait une texture unique. La feuille ainsi obtenue, plissée, déchirée par endroits, gardait la trace des surfaces qu'elle avait heurtées. Elle était ensuite mise en forme, sans armature.

Sociétaire du Salon de Mai, il exposait peu, et se consacrait à des œuvres qui, pour être monumentales, n'en sont pas moins discrètes. Il est l'auteur du portail du ministère des Finances, à Bercy, d'un tympan pour le porche royal de l'église Saint-Ayoul de Provins et du monument à Jean Moulin, érigé, en 1984, dans le cadre des commandes publiques du ministère de la culture. Il fut personnellement choisi pour cette commande par le président Mitterrand et implanta dans le jardin des Champs-Elysées un véritable *« hymne à la Résistance »* composé de stèles couronnées de figures qui, dans ce contexte, ne sont pas sans rappeler les sculptures que Käthe Kollwitz modelait dans les années 30 pour dénoncer le régime nazi. Les figures de Jeanclos composent une série d'allégories, la souffrance, la solitude, l'angoisse, et les stèles portent, estampés, des fragments du *Chant des partisans* et du Kaddish, la prière des morts, et la figure symbolique de Jean Moulin placée en bas-relief dans un médaillon. Jeanclos s'est en partie inspiré de ses souvenirs d'enfance en Auvergne, où son père était résistant, mais dépasse l'anecdote et le pathos pour atteindre une dimension universelle.

***Harry Bellet***

# Otto John

## Un bien étrange espion allemand

**OTTO JOHN**, le premier chef du contre-espionnage allemand (BFV) à sa création en 1950, est décédé, mercredi 26 mars, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Cet ancien opposant à Hitler dut se réfugier en Grande-Bretagne, en juillet 1944, après l'attentat manqué, organisé par le colonel von Stauffenberg, contre le dictateur nazi.

A Londres, il sert dans les services anglais de propagande. Il rentre dans son pays pour devenir conseiller auprès d'un des accusateurs publics britanniques au tribunal de Nuremberg, qui juge les criminels de guerre.

C'est à l'automne 1950 qu'il est choisi pour mettre sur pied le Bundesamt für Verfassungschutz (BFV), le service de contre-espionnage de l'ancienne République fédérale d'Allemagne.

Le nom d'Otto John est ensuite lié à l'une des plus étranges affaires de service secret qui aient eu lieu pendant la guerre froide. Le 20 juillet 1954, Otto John, qui séjourne alors à Berlin-Ouest chez des amis, disparaît.

Le 23 juillet, la radio de Berlin-Est annonce qu'il a fait défection, et elle diffuse un texte, attribué à l'intéressé, selon lequel il s'estime calomnié par d'anciens nazis revenus à la tête du pays et dénonce *« le militarisme renaissant »* en Allemagne occidentale.

Nouveau coup de théâtre : dix-huit mois plus tard, Otto John rentre à l'Ouest, dans des conditions encore inexpliquées, grâce à un journaliste danois.

En décembre 1956, l'ancien « patron » du BFV est condamné à quatre ans de prison pour être passé en Allemagne orientale et s'être mis au service de *« la propagande communiste »*.

Il faudra attendre le 25 juillet 1958 pour que Otto John soit gracié par le président de la République puis libéré, et pour qu'il puisse bénéficier d'une pension.

Dans leur ouvrage récent, intitulé *Histoire de l'espionnage mondial*, Genovefa Etienne et Claude Moniquet considèrent que Otto John était un *« idéaliste égaré dans un univers qui n'était pas le sien »* et qu'il a vraisemblablement été déstabilisé par deux de ses proches, un agent de la CIA nommé en Allemagne pour le surveiller et un familier, authentique militant communiste, qui, probablement, le manipulait avec adresse.

***Jacques Isnard***

**AU CARNET DU « MONDE »**

## Décès

– Bernard André, dit Bengloan,
Et les siens,
font part du décès, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année, de

**Mme Louise BENGLOAN,**
femme du Peuple,
sans titre, sans décoration.

Le Faouët (Morbihan), 29 décembre 1898,
Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), 24 mars 1997.

*« Que la Terre lui soit plus clémente que la justice des hommes. Qu'elle repose en paix. »*

Lausanne, le 30 mars 1997.

---

– Mme Francis Briend,
Guillaume, Marine et Cédric,
Mme Briend,
M. et Mme Robert Jozon,
M. et Mme André Rosec,
M. et Mme Robert Walker,
M. et Mme Yves Briend,
M. et Mme Patrick Jozon,
M. et Mme Olivier Bailliart,
M. et Mme Benoît Coville,
M. et Mme Christophe Jozon
et ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès brutal du

**docteur Francis BRIEND,**

survenu à Ouanne, le 29 mars 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 2 avril, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, rue Saint-Dominique, Paris-7e.

*« Je suis la résurrection et la vie. »*

Jean 11.

58 *bis*, avenue Victor-Cresson,
92130 Issy-les-Moulineaux.

---

**Roger FOURNIER,**

parti le 30 mars 1997, à Liévin.

Nous t'aimerons toujours.

Tes enfants et Aimée Wright.



– Annecy-le-Vieux.

La famille de

**Jean-Claude HERVÉ,**
chargé de recherche au CNRS,

a la douleur de faire part de son décès, survenu le 23 mars 1997.

---

– Jacqueline Beaulieu-Lalande,
sa femme,

Emmannuelle Lalande, Lise Beaulieu,
Jean-Pierre Bloc, Sylvie Niderman, Guy Girard,
ses enfants,

Antoine, Etienne, Fanny,
ses petits-enfants,

Hélène et Pierre Gross
et leurs enfants,
ses frère, belle-sœur et neveux,

Marie Goujot,
Anne et Jean Belot, Yann et Thomas,
Micheline Delerue,
ses amis,
ont la peine de faire part du décès de

**Jacques LALANDE,**
comédien.

**[Jacques Lalande, élève de Charles Dullin, a participé à l'aventure du TNP et du TEP. Il a joué de nombreuses fois sous la direction d'Antoine Vitez et de Laurent Terzieff.]**

Les obsèques auront lieu le jeudi 3 avril 1997, à 12 h 15, au crématorium du Père-Lachaise, entrée Gambetta-Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

24, rue d'Enghien,
75010 Paris.

(*Le Monde* daté 30-31 mars.)



– M. et Mme Michel Wintenberger,
son gendre et sa fille,
Jean-Pierre et Hélène,
ses petits-enfants,
Olivier, Claire, Eva et Léa,
ses arrière-petits-enfants,
Les familles Sternberg, Vides, Metreau,
Anne-Marie Koulkes-Pujo
et sa famille,
Jacques Uninski
et sa famille,
Pierre Riehl
et sa famille,
font part du décès de

**Myriam MITROPOLITANSKI-RAUSSIN,**

survenu le 23 mars 1997, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

79, rue du Théâtre,
75015 Paris.

---

– On nous prie d'annoncer le décès de

**André MONSAINGEON,**
professeur à la faculté
de médecine de Paris,
doyen honoraire du CHU Bicêtre,
membre de l'Académie de chirurgie,

le 30 mars 1997.

De la part de :
Annick Monsaingeon, née Roucher,
son épouse,
Jean-François et Christine,
Bruno, Benoît et Marie-Christine,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et les familles Monsaingeon, Maury, Vibert, Cuny, Faure, Roucher, de Loynes.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 2 avril, à 14 h 30, en l'église de Bourron-Marlotte (Seine-et-Marne).

---

– L'Institut français de Fès (Maroc)
a la douleur de faire part du décès de

**Pierre ROUZIER,**

survenu mercredi 26 mars 1997.

– Belfort. Paris. Dijon. Strasbourg.

Mme Léone Tisserand,
Ses filles et ses petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Me André TISSERAND,**
docteur en droit,
ancien bâtonnier
de l'ordre des avocats,
membre élu du Conseil économique
et social (1951-1968),
député du Territoire de Belfort
(1968-1973),
ancien membre du Conseil de l'Europe.

6, quai Keller,
90000 Belfort.

---

– Mme Bernard Vohl,
née Anne-Marie Remy,
son épouse,
MM. Thierry et Nicolas Vohl,
ses fils,
Mme Monique Remy,
en religion, Mère Marie du Christ,
sa belle-sœur,
Mme Bernard Remy, née Monique Farnier,
sa belle-sœur,
font part du décès de

**M. Bernard VOHL,**
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
combattant volontaire,
combattant volontaire
de la Résistance,
combattant interné
de la Résistance,
évadé de France par l'Espagne,

survenu dans sa soixante-seizième année.

La messe de funérailles sera célébrée en l'église de Poiseux (Nièvre), ce mardi 1er avril 1997, à 14 heures.

Selon sa volonté, la crémation aura lieu dans l'intimité.

Ni fleurs ni couronnes ni plaques.

Cet avis tient lieu de faire-part.

58130 Poiseux.



## Remerciements

– Eva et Jean-Pierre JASZ

remercient tous ceux qui ont partagé leur peine lors du décès de leur mère et belle-mère,

**Mme Rose VIRAG,**

survenu le 8 avril 1996.

Les obsèques ont eu lieu à Budapest.

Paix à son âme.

## Anniversaires de décès

– Pour le troisième anniversaire du départ de

**Marcelo BORDO POSADAS,**

une messe anniversaire a eu lieu dans l'intimité de sa famille, de ses amis.

De la part de :
Horacio et Mercedes Bordo Posadas,
Claude Fléouter,
Denys et Loïc Limon,

*« Je suppose que tous les grands bonheurs ont un peu de tristesse.*
*La beauté signifie le parfum des roses et puis la mort des roses...*
*La beauté signifie la torture du sacrifice et la fin de la torture. »*

---

– Il y a quinze ans,

**Mme Georges KRÉMER,**
**née Nadège VERDUN,**

quittait les siens.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

## Conférences

**« La religion des Achéménides »**
par Mme Clarisse Herrenschmidt,
**le jeudi 3 avril 1997, à 18 h 30,**
organisé par l'Association zoroastrienne de France,
à l'Inalco.

2, rue de Lille,
75007 Paris.
*Entrée gratuite.*

## Séminaires

**COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE**

**• Séminaires**

Manuel Antonioli : **« L'écriture de Maurice Blanchot. Fiction et théorie ».**
21 avril, 20 heures-22 heures, amphi B. Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Sadri Bensmaïl : **« Vers une interprétation de la ville coloniale : du culte de la cité à la métropole exportée ».**
2 et 23 avril, 18 h 30-20 h 30, salle RC3, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Alain Badiou : **« Théorie axiomatique du sujet ».**
2 et 23 avril, 20 heures-22 heures, amphi 44, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Jean-Michel Rey : **« L'écriture de l'histoire : Michelet ».**
21 avril, 18 heures-20 heures, salle Jean-XXIII, USIC, 18, rue de Varenne, Paris.

**• Journée d'études**
**Dire le droit**
sous la responsabilité d'Ali Benmakhlouf et de Jean-Pierre Marcos,
avec A. Daher, J.-P. Marcos, Y. Benachour, M. Soubbotnik.
18 avril, 10 heures-18 heures, Fondation du roi Abdul-Aziz Al Saoud, boulevard de la Corniche, Aïn Diab, Casablanca.

**L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).**

**Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.**

– Le premier séminaire Manitou aura lieu à l'espace Rachi, 39, rue Broca, Paris-5e (ancien centre Rachi), en présence de Mme Léon Askenazi.

**« DIEU, LE MONOTHÉISME »**
**du 31 mars au 3 avril 1997 inclus.**

Participeront : M. le grand rabbin Joseph Sitruck, M. Armand Abécassis, M. le rabbin Gilles Bernheim, M. le grand rabbin David Messas, le Docteur Abraham Weingorth et M. Benno Gross.

## Table ronde

– Jeudi 3 avril, à 20 heures.

**Le protestantisme, une chance pour l'Europe ?**

Avec :
Michel Rocard,
Le pasteur Jacques Stewart,
Jean-Paul Willaime.

Animée par Alain Duhamel.

Eglise réformée de Paris-Luxembourg,
58, rue Madame,
75006 Paris.

## Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, le jeudi 3 avril 1997, à 20 h 30, avec l'URDJ : **« Un peuple de bourreaux ? »**, à propos du livre de D.-J. Goldhagen, par F. Bédarida, historien. Tél. : 01-42-71-68-19.

---

– **Mercredi 2 avril 1997, à 20 h 30 :** en avant-première **« Un rabbin dans la cité »**. Rencontre avec Gilles Bernheim, à l'occasion de la parution de son livre aux éditions Calmann-Lévy.

Centre communautaire de Paris,
5, rue de Rochechouart,
75009 Paris.
Métro Cadet.
Réservations : 01-49-95-95-92 (PAF).

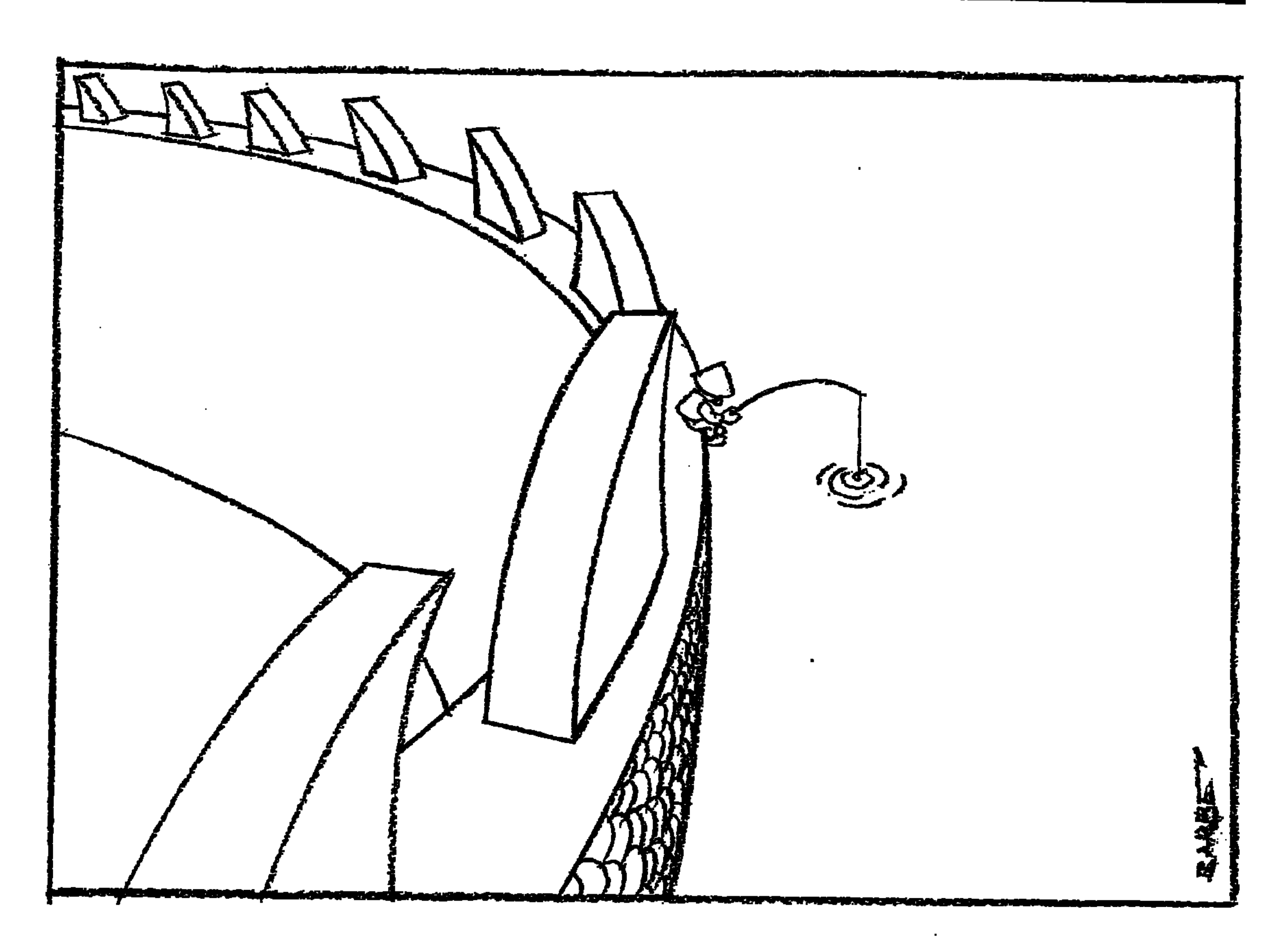








**Plus d'un million de villageois sont déplacés pour édifier le plus grand barrage hydroélectrique du monde. Au-delà des problèmes humains et financiers, la réalisation de cet ouvrage pharaonique a valeur de symbole pour l'Etat chinois**




# Le Yangtzé maîtrisé aux Trois-Gorges

UNE immense balafre, comme causée par quelque gigantesque engin de mort, défigure le cours du plus long fleuve de Chine. Une vermine mécanique géante et frénétique – bulldozers, camions, grues, pelleteuses, bétonnières – s'y affaire. Sur les côteaux, l'heure est à un déménagement précipité, sans appel, pour une multitude de villageois qui, depuis au moins deux millénaires, sculptent les pentes en terrasses de rizières.

Quatre ans après sa mise en route, treize ans avant son achèvement, le chantier du barrage des Trois-Gorges, sur le Yangtzé, a d'ores et déjà battu des records dans l'ordre des travaux pharaoniques. A l'évidence, il ne s'agit pas seulement d'ériger dans la brume légendaire de ces parages, qui inspira tant de peintres, un simple barrage hydroélectrique, fût-il *« le plus grand du monde »*, comme promis. Ce barrage doit être, proclame sans ambages un expert cité dans le journal spécial publié par les responsables du projet, *« une nouvelle bombe atomique chinoise »*. C'est dire que l'on est ici dans le domaine du passionnel et de la fierté nationale.

Des moyens expéditifs sont déployés pour parvenir aux fins fixées par les autorités : plus d'un million de villageois, soigneusement encadrés, plient bagage au fond des vallées qui seront englouties par le plus colossal volume d'eau jamais retenu par l'homme – 39,3 milliards de mètres cubes, sur une surface de plus de 1000 kilomètres carrés. On en pardonnerait presque à l'ouvrage de n'être pas, par la même occasion, le plus long du monde avec ses 2 309 mètres mesurés à l'axe du mur de béton. Le record en ce domaine est détenu par le barrage d'Itaïpu, au Brésil, long de 7 760 mètres.

La transhumance organisée dans ce site, à la frontière des provinces du Sichuan et du Hubei, est d'une proportion jamais atteinte dans l'histoire en temps de paix. Le gouvernement affirme vouloir dépenser l'équivalent de 25 milliards de francs pour dédommager, en espèces et en dons matériels, les villageois priés de décamper de leur terre ancestrale. Dans chaque village, les responsables répartissent la population en catégories distinctes selon l'urgence du départ, en fonction de l'évolution du chantier, et des perspectives de réinstallation, selon les disponibilités des lieux : sur des terres fraîchement défrichées, dans de nouveaux villages édifiés plus haut dans la montagne ou dans des cités-dortoirs appelées à fournir aux secteurs des services et de l'industrie légère une nouvelle main-d'œuvre ainsi arrachée à l'agriculture (laquelle est censée demeurer malgré tout l'activité principale du plus gros des déplacés).

A ces dédommagements individuels ou familiaux s'ajoutent les frais d'infrastructure entraînés par la viabilisation des terrains à construire, l'ouverture de routes et autres travaux d'aménagement qui ne sont pas compris dans le projet du barrage, dont le coût, à lui seul, s'élève à 90 milliards de yuans (56,2 milliards de francs).

Les autorités reconnaissent que ces transferts ne vont pas sans tensions. *« Il est compréhensible que certains villageois nourrissent des rapports sentimentaux envers leur lieu d'habitation et la terre qu'ils cultivent »*, reconnaissent les responsables chargés de faire visiter les lieux aux étrangers. *« Il faut donc user de persuasion. »* *« Travail idéologique »* serait une traduction plus conforme. Ce *« travail »* a certes porté ses fruits, si l'on en juge par l'unanimité de façade des villageois interrogés en présence des officiels. Presque tous s'affirment d'emblée *« enchantés »* de leur sort individuel et d'avoir contribué à la réussite de ce *« projet d'intérêt national »*.

C'est bien là, en effet, que toute résistance de leur part serait vouée à l'échec. Un décret du gouvernement classe le chantier dans les ouvrages prioritaires de l'Etat, et renvoie, pour l'application des mesures de déplacement des foules, à une loi sur la gestion de la terre qui constitue l'arme juridique absolue pour les autorités : quiconque s'oppose à la volonté du pouvoir dans pareil projet tombe automatiquement sous le coup de poursuites en justice, qu'il est certain de voir tourner à son désavantage.

Pour le reste, la pression sociale et la tutelle autoritaire font miracle. Un gamin, dans une école presque doublée de taille pour accueillir les déplacés du barrage, débite comme un robot le boniment officiel sur les bienfaits que les générations futures peuvent en attendre. Quand il bute sur une phrase, la maîtresse lui souffle à l'oreille. Corollaire de cet enthousiasme obligé, les donations affluent. Ce sont des bourgades entières, souvent très pauvres, qu'il s'agit à présent d'équiper en ces contrées situées à un millier de kilomètres de la côte orientale, et à la même distance à la fois de Pékin et de Hongkong. Lourde tâche pour un Etat fiscalement faible.

Cet argument, parmi d'autres, a nourri l'opposition d'un nombre élevé de critiques du projet, qui n'a été adopté qu'en 1992, alors qu'il existe depuis bien longtemps. Très précisément depuis 1919, quand le fondateur de la Ire République chinoise, Sun Yat-sen, le suggéra. Par la suite, reprenant l'idée à son compte, Mao affirma que la Chine se devait de se doter *« de la bombe et du barrage des Trois-Gorges »*. Entre-temps, Tchiang Kaï-shek avait fait venir des experts américains pour réaliser, dans les années 40, les premières études de faisabilité.

C'est dire si, avec ces trois cautions politiques, la cause est entendue : le régime œuvre à réaliser *« un rêve entretenu par un milliard de Chinois depuis sept décennies »* – façon de dire que s'y montrer hostile friserait la subversion. La dimension politique de l'affaire apparaît dans le discours officiel. *« Les Américains sont contre, mais nous construirons ce barrage parce que nous le voulons »*, ne cessent de dire les hommes qui le pilotent.

POURTANT, les objections ne manquaient pas de poids. Outre le caractère contraignant du déplacement de population, s'ajoutent le risque écologique, réfuté par nombre de déclarations officielles rassemblées dans une brochure spéciale ; la vulnérabilité technologique, elle aussi écartée au nom de l'expérience acquise par des ingénieurs qui ont construit, dans ce pays, 52 % des 3 600 grands barrages existant sur la planète (ouvrages de plus de 65 mètres de haut) ; la vulnérabilité militaire en cas de conflit (l'ouvrage constituerait une cible idéale à bombarder pour un assaillant) ; la perte de patrimoine culturel (objection balayée par les autorités, au motif qu'on déménagera quelques pagodes précieuses et que rien n'a été répertorié qui vaille vraiment la peine de retarder les travaux).

Car, dans l'autre plateau de la balance, il y a le lien puissant entre le pouvoir chinois et la maîtrise des éléments fondamentaux que sont le territoire et ses voies fluviales. La fonction impériale chinoise a été associée, de tout temps, à un double devoir : contrôler les fleuves et agrandir les terres. Pour ce qui est des fleuves, cela va pour ainsi dire de soi dans un pays doté des cours d'eau les plus imprévisibles et destructeurs de la planète, qu'il s'agisse du Yangtzé ou du Fleuve jaune. A lui seul, le Yangtzé, par ses crues les plus extravagantes, a tué, en 1931, 1935 et 1954, quelque 320 000 personnes et affecté gravement des dizaines de millions d'autres.

> « A lui seul, le Yangtzé, par ses crues les plus extravagantes, a tué en 1931, 1935 et 1954 quelque 320 000 personnes, et affecté gravement des dizaines de millions d'autres »

Les Chinois les plus critiques envers le régime éprouvent une sorte de résignation devant l'évidence historique : *« On ne peut pas aller contre une pareille volonté, cela remonte à l'empereur Yu le Grand »*, dit l'un, par allusion à une figure mythologique célèbre. A l'aube des temps, en effet, il a fallu que l'empereur Yu montre aux fleuves de Chine le chemin de la mer, qu'ils n'auraient su trouver tout seuls. En revanche, les empereurs qui ont, au cours de leur règne, perdu des pans de territoire national se sont retrouvés condamnés dans la vision que les Chinois ont de leur passé.

Il n'y a donc pas à s'étonner que les autorités mettent les bouchées doubles pour tenir le pari d'un calendrier quelque peu exigeant. Le 1er juillet 1997, date à laquelle la Chine récupérera Hongkong, verra également s'ouvrir le canal de dérivation du barrage des Trois-Gorges. Le fleuve Yangtzé commencera à changer de cours. La navigation le suivra. Quatorze semaines plus tard, l'ancien cours sera obstrué à l'aide de millions de tonnes de pierre, de béton, de ferraille.

EN quelques mois, le niveau de l'eau montera de 90 mètres. A Xujiachong, le village *« d'en face et où habite la famille Xu »*, tout premier groupement humain affecté au pied du barrage, avec sa rue unique qui serpente vers le fond de la vallée depuis mille sept cents ans, date de son inscription dans les premiers registres fiscaux de l'empire, on vous montre sans complexe les maisons qui disparaîtront les premières. En 2003, la crue atteindra 175 mètres par rapport au niveau de la mer. Sur les 2 500 habitants des lieux, 1 846 villageois auront été relogés ailleurs, sur des terres qui ne seront peut-être pas d'un aussi bon rapport que celles que leurs ancêtres ont travaillées ici pendant dix-sept siècles.

D'abord vanté pour les 18 200 mégawatts d'électricité qu'il produira, le barrage est aujourd'hui plutôt présenté comme un ouvrage salutaire pour 20 millions d'habitants du Hubei, affectés régulièrement par les crues catastrophiques du Yangtzé, *« et des millions d'autres encore »* dans les provinces avoisinantes. Accessoirement, il donne l'impression de servir de vache à lait aussi pratique qu'intarissable, tant est forte l'implication de l'Etat dans sa réalisation, sous la houlette du premier ministre Li Peng, qui en a fait un dossier personnel, qu'il devrait continuer de gérer après son départ du gouvernement en 1998.

La préoccupation des paysans consiste plutôt à négocier au mieux de leurs intérêts leur réinstallation dans une surface construite plus importante et plus confortable. La toute petite et courbée Mme Wang, âgée de quatre-vingt-quatre ans, dans son patois difficilement compréhensible, montre fièrement la lumière électrique installée – comble de raffinement – dans la porcherie de sa nouvelle demeure avec l'eau courante. Elle a été indemnisée de 10 000 yuans (6 250 francs), mais il n'est pas certain que tous bénéficient de telles largesses. Très attachés à leur environnement, y compris les tombes familiales, les paysans se voient indemniser par une somme royale de 137,50 francs par sépulture déménagée.

Tout cela est, probablement, moins grave que les vilenies infligées par le régime communiste à la paysannerie chinoise en quatre décennies. Et même, sur le plan écologique, que la catastrophe esquissée par le décollage industriel du pays. Même si l'on est en droit de s'interroger sur l'effet, à long terme, d'une pollution considérable provenant de localités situées en amont du barrage et qui, pour l'instant, se déverse tranquillement dans les eaux du Pacifique.

Mais les méthodes utilisées en Chine avec la population et les controverses sur le bien-fondé d'autres projets de barrages gigantesques (en Inde notamment) expliquent les hésitations de la communauté internationale à s'impliquer dans une réalisation que les Chinois veulent à tout prix. L'Eximbank américaine refuse sa garantie à des firmes désireuses de fournir de la technologie à la centrale électrique. Pour le gros œuvre, la Chine affirme vouloir se débrouiller seule.

Le débat dépasse les seules considérations écologiques. Outre ce projet, le gouvernement chinois a entrepris de détourner les eaux abondantes du sud du pays vers le nord, plus aride, une autre réalisation controversée, d'une ampleur au moins aussi fantastique. Yu le Grand est bien en vie.

*Francis Deron*
*Dessin : Barbe*

# Front national, l'objectif de 1998

*par Pierre Giacometti*

SELON la dernière enquête de la Sofres publiée récemment dans *Le Monde*, en quatorze ans les idées du Front national ont reculé dans l'opinion. Malgré cette tendance, la formation de Jean-Marie Le Pen exerce, depuis 1983, une pression croissante sur le jeu politique et ses acteurs, et reste sur sa meilleure performance électorale : plus de quatre millions et demi de suffrages lors de la dernière élection présidentielle. Ce qui pourrait apparaître comme un paradoxe est en réalité au cœur du débat sur l'avenir du « lepénisme ». C'est en effet l'équation complexe entre proximité ou rejet à l'égard du parti et de son leader, de leurs idées, de leurs discours, et propension à voter pour ou contre l'un de ses représentants qui produit ce décalage entre attitudes d'opinion et comportement électoral.

D'un scrutin à l'autre, national ou local, le parcours de cet électorat est accidenté et son profil, changeant. Il se transforme, selon l'offre politique. Il évolue selon les caractéristiques des scrutins et leurs thèmes privilégiés de controverse. Ainsi va l'électorat frontiste : lorsqu'on attend son explosion aux élections européennes de 1994, il est freiné par Philippe de Villiers, concurrent jugé sans espace potentiel quelques mois auparavant. Quand on le croit en perte de vitesse en début d'année 1995, il conquiert dans la foulée du scrutin présidentiel trois villes de plus de 30 000 habitants. Puis, il y a quelques semaines, il emporte Vitrolles, avec le couple Mégret, porteur de « l'étiquette » FN, sans Jean-Marie Le Pen.

Y a-t-il un Front national après Jean-Marie Le Pen ? N'est-on pas déjà entré dans une phase décisive de « l'après-Le Pen », dont l'issue fera de ce mouvement une longue parenthèse liée au phénomène charismatique de son leader ou un courant majeur d'un nouveau paysage politique ?

Sur ces questions, les arguments peuvent parfois donner l'impression d'être contradictoires. Jugeons-en depuis quelques semaines. L'élection d'un maire FN à Vitrolles, une loi sur l'immigration, quelques sondages montrant la sensibilité des Français aux questions identitaires : la France serait sur la voie de la « lepénisation ». La constatation d'une relative stabilité de Jean-Marie Le Pen entre les élections présidentielles de 1988 et de 1995, son isolement politique et idéologique, le rejet très largement majoritaire dont il est l'objet : son influence serait en réalité en recul dans l'opinion.

Faute de cristallisation électorale, les sondages d'intentions de vote actuels présentent des évolutions « spasmodiques » sur le FN. Les fortes hausses d'intentions de vote sont étroitement liées à sa présence dans l'actualité et à ses thèmes de prédilection. Elles sont aussi brutales que les baisses qui accompagnent des phases où les débats qui le concernent apparaissent en retrait.

Une analyse « lissée », extraite du cumul de plusieurs enquêtes réalisées par Ipsos pour *Le Point* depuis un an, permet de mieux mesurer la solidité de la dynamique issue de l'élection présidentielle, mais aussi de s'interroger sur ses éventuelles sources de renouvellement.

**N'est-on pas déjà entré dans une phase décisive de « l'après-Le Pen » dont l'issue fera de ce mouvement une longue parenthèse ou un courant majeur d'un nouveau paysage politique ?**

S'il est aujourd'hui encore trop tôt pour évaluer les possibilités d'une nouvelle poussée électorale en 1998, on peut, en revanche, affirmer, sur la base de ces résultats, que le Front national parvient, pour l'instant, à préserver le socle sociologique lepéniste du scrutin présidentiel. Il reste ainsi le premier parti en milieu ouvrier, maintient ses positions chez les employés. Il voit son niveau progresser parmi les professions intermédiaires et dispose toujours d'une force d'attraction auprès des artisans et des commerçants.

On y observe encore un électorat en mutation. Malgré cette moyenne de 14,5 % d'intentions de vote, proche du résultat de 1995, plus de 30 % de l'électorat du scrutin présidentiel ne déclare pas une intention de vote en faveur d'un candidat du FN aux législatives. Cette capacité de renouvellement est également significative lorsqu'on observe dans ces enquêtes le poids toujours supérieur d'électeurs *« ayant l'intention de voter pour le FN »* aux législatives à celui de Français se déclarant *« proches du parti »*. Le niveau élevé d'intentions de vote (27 %) en faveur du Front national parmi les Français proches d'aucun parti témoigne de ce phénomène. Sa capacité de « grignotage » sur les groupes de sympathisants des autres partis reste singulière quand on pense qu'il reste un parti extrémiste sur l'échiquier politique : 10 % de ceux qui se disent sympathisants écologistes, 7 % du RPR, 4 % de l'UDF et du PC, et 3 % des électeurs se déclarant proches du PS. Pour certains électeurs, il ne semble pas nécessaire aujourd'hui d'être proche de Jean-Marie Le Pen, du FN et de ses idées pour être tenté par le vote frontiste.

De même, qualifier le FN de parti raciste, extrémiste, n'est pas une garantie pour les adversaires de l'extrême droite de voir ce jugement de sondage se transformer en vote pour la majorité ou pour la gauche. Sera en jeu en 1998 la force de la fonction tribunitienne du Front national, cumulant angoisse économique, sociale et identitaire.

Pour la première fois dans le cadre d'une élection à enjeu national, on mesurera cette année-là les effets d'un début de « notabilisation frontiste ». En 1993, il était trop tôt pour apprécier l'impact de l'implantation locale de près de 250 conseillers régionaux élus en 1992. Installés depuis six ans, cumulant pour certains des fonctions municipales, ces élus fourniront avec le millier de conseillers municipaux un contingent de candidats plus « rodés » au terrain. Dépourvus du capital de notoriété comparable à celui de leurs principaux adversaires, ils devront faire la preuve de leur capacité à faire face aux notables de gauche, mais surtout aux députés sortants de l'UDF et du RPR qui composent la très grande majorité de l'Assemblée. A terme, ils pourraient contribuer à légitimer la thèse selon laquelle le FN peut se passer de Jean-Marie Le Pen.

Le scrutin de 1998 permettra aussi d'évaluer les conséquences de deux phénomènes majeurs et opposés qui touchent à la question de son espace politique. D'une part, l'impact de l'expression ouverte et provocatrice de son durcissement idéologique, notamment en matière d'immigration, le rejetant encore un peu plus loin sur l'extrême droite de l'échiquier politique. D'autre part, les effets électoraux du lepénisme municipal qui, en offrant un visage de « gouvernant respectable », prétend prendre le chemin inverse : celui du recentrage politique.

A partir de la zone des 14 % de suffrages exprimés, le parti de Jean-Marie Le Pen serait en situation de peser très fortement sur l'issue du scrutin. Il handicaperait sérieusement l'audience au premier tour de l'un des deux grands pôles modérés et serait présent au second tour dans une centaine de circonscriptions.

A partir de 16 %, on franchirait une étape considérable dans cette capacité à concurrencer la gauche et la majorité, comme troisième force, et à multiplier les effets de nuisance. Les signes en seraient multiples : renforcement de son assise sociologique en milieu ouvrier, accumulation, dans ses bastions du Midi, de l'Alsace et du Nord de circonscriptions où ses représentants disputeraient la première place à la gauche et à la coalition RPR-UDF, etc. Au-delà, c'est sans doute une phase nouvelle qui s'ouvrirait dans la nationalisation de son enracinement. Conséquence : la formation de Jean-Marie Le Pen serait alors présente dans environ deux cents circonscriptions au second tour du scrutin.

Pour un certain nombre de ses électeurs, le Front national, créé en 1972, n'a peut-être jamais aussi bien porté son nom. Il prétend survivre à Jean-Marie Le Pen. Le scénario d'une expansion forte en 1998 pourrait s'inscrire pour longtemps dans le cadre d'une expression nationaliste contre les représentations de « l'extérieur » (l'Europe, la mondialisation, l'euro, les immigrés...). La question centrale qui est donc posée aux partis traditionnels est celle de leur capacité à proposer un discours politique offensif et concret sur le « front européen », susceptible de préserver leur assise électorale.

***Pierre Giacometti** est directeur d'Ipsos Opinion.*

# Contre la bête immonde, un cinéma sans frontières

*par Laura Laufer*

J'ÉCRIS d'un pays qui n'a pas de frontières : l'amour du cinéma. C'est un beau pays. Peu avant ma naissance, ma mère avait vu *Laura*, film d'Otto Preminger. *Level Five*, de Chris Marker, la rappelle à votre mémoire. Ma mère désirait m'appeler Laura, mais l'état civil du XIXe arrondissement de Paris refusa. Ce prénom, alors, n'était pas français. Il était étranger en France. Le monde change. La roue tourne. Aujourd'hui, Laura est un prénom français, mais aussi de tous les pays. L'administration aime les étiquettes, l'arbitraire et, plus inquiétant, le fichage. Il en est des hommes comme des films : leur valeur est universelle. Leur différence ne saurait leur retirer le désir d'être égaux en droits.

**« Je suis un citoyen du cinématographe », écrivait Jean Renoir. A l'heure de la mondialisation, soyons « renoiriens » ou rien !**

J'aime cette idée de films et d'hommes sans frontière ni visa, qui vont là où leur seule valeur les conduit. Je ne parle pas ici de leur valeur marchande. Je songe à *Viridiana*, le plus beau des films apatrides. Espagnol d'origine, destitué de sa nationalité par Franco, il appartient aujourd'hui au patrimoine cinématographique mondial pour toujours.

Hier, Hollywood sacrait Juliette Binoche reine. Certes, *« lumineuse, intelligente, sans fard »*, au jeu *« frais, simple d'une sincérité et d'une franchise sans artifice »*. Mais je veux parler ici d'un autre film qui fera date par sa démarche unique, innovante : *Nous, sans papiers de France*. Belle preuve filmique d'engagement et d'action. Les cinéastes qui le signent ouvrent le champ des possibles contre des lois élaborées pour exclure et enfreindre la liberté de circuler.

Le devoir de la critique de films est de reconnaître cet événement pour ce qu'il a de moderne dans ce qu'est le cinéma aujourd'hui. Ses modes de production, de réalisation, de diffusion en sont la preuve. Le film émeut par ce choix du plan-séquence, yeux dans les yeux, qui nous interpelle. Osons dire ici de Madgigem Cissé ce qui fut dit de Juliette Binoche : *« Lumineuse, intelligente, sans fard, (...) simple d'une sincérité et d'une franchise sans artifice »*.

L'an dernier disparaissait Marguerite Duras. J'associe ce que dit Madgigem à ce que dit Duras dans son film *Les Mains négatives*. Toutes deux nous parlent d'une même voix. Les avez-vous vues, ces *Mains négatives*, si belles ? Ce sont celles de ces balayeurs du monde du silence, qui, dès l'aube, soulèvent des nuages de poussière, nettoient nos rues. Ces travailleurs africains sont cette *« donnée coloniale de l'humanité »* qui fait, à l'heure où les rues sont encore désertées, la France propre. Dès que le jour se lève et que les rues s'animent, ils redeviennent invisibles. La lutte au grand jour des sans-papiers fait surgir *« cette humanité-là qui peuple les grandes cités de l'Occident, le matin »*. *« Toi qui est nommé, qui es doué d'identité, je t'aime. (...) Il faut vaincre la peur »*, disait Duras.

La bête immonde, endormie dans un ventre toujours fécond, est réveillée depuis que les humains perdent tout repère. Angoisse du chômage et de la pauvreté. Le racisme, ce fantasme de l'invisible et de l'irrationnel, trois ministres de l'intérieur (Joxe, Pasqua, Debré) ont permis à ses têtes d'hydre de repousser. Familles éclatées, centres de rétention, charters. Aujourd'hui, les têtes de l'hydre prolifèrent et les lois que vous érigez sont les enfants de ses entrailles.

Les cinéastes l'ont bien vu, eux dont l'art a pour unique grand sujet l'invisible. Le racisme opacifie. Sachons reconnaître, nous qui aimons les films, ce que le cinéma français doit aux étrangers qui l'ont *« luminé »*, comme dirait Henri Alekan. Sans Boris Kaufman, Rudolf Maté, Eugen Schufftan, Nestor Amendros, pas d'*Atalante*, de *Passion de Jeannne d'Arc*, d'*Yeux sans visage* ou de *Marquise d'O*.

*« Poètes, vos papiers ! »* Les avez-vous demandés à Dreyer, ce Danois, pour *La Passion de Jeanne d'Arc*, à Lang, ce juif allemand, pour *Liliom* ? Le voyage des migrants n'est plus un voyage surprise. Au temps de Vichy et des nazis, Joseph Kosma écrivait ses musiques sous le nom de Georges Mouque et Alexandre Trauner dessinait, invisible, de merveilleux décors. Tous deux étaient « clandestins ».

De nos jours, voit qui veut bien voir : à Montreuil, cité de Méliès et d'Emile Reynaud, vivent entre autres Robert Guédiguian, Idrissa Ouédraogo, René Vautier. Les cinéastes connaissent la banlieue, monsieur Raoult. Oui, *L'Amour existe !* (premier film de Pialat, sur la banlieue).

*« L'environnement qui m'a fait ce que je suis, c'est le cinéma. Je suis un citoyen du cinématographe. La nation est l'invention de la Révolution française. (...) De longues années s'écouleront avant qu'un menuisier italien cesse de se considérer comme un citoyen italien et proclame : je suis un citoyen de la menuiserie (...). Nous sommes encore bien loin de l'acceptation par chaque individu du concept de citoyen du monde »*, écrivait Jean Renoir. A l'heure de la mondialisation, soyons « renoiriens » ou rien !

***Laura Laufer** est critique de cinéma.*

# Vers la guerre économique entre les générations ?

*par Patricia Lormeau*

LONGTEMPS négligée par les économistes, la question des relations entre les générations est aujourd'hui au cœur de nombreux problèmes économiques et appelle une prise de conscience urgente si l'on veut éviter l'émergence de conflits d'intérêts inextricables demain.

Ses enjeux politiques sont considérables, compte tenu, entre autres, du vieillissement du corps électoral et de la sur-représentation des personnes âgées parmi les votants.

L'impopularité, réelle ou supposée, de toute modification des avantages acquis pour cette catégorie explique aussi, sans doute, que la plupart des grandes décisions aient été différées ou n'aient fait l'objet que d'un traitement partiel : âge de la retraite, indexation des pensions, degré de contribution des plus âgés au financement de l'assurance-maladie, problème de la dépendance et mise en œuvre d'une prestation autonomie, gestion des ressources publiques entre les besoins des plus âgés et ceux de la politique familiale. Elles seront pourtant d'autant plus difficiles à adopter demain qu'elles seront plus douloureuses et que le pouvoir législatif tirera sa légitimité d'un électorat vieillissant.

Traduire en termes économiques la pratique des relations entre les générations peut paraître brutal et de mauvais goût lorsqu'il s'agit de désigner des comportements naturels de la vie familiale ou de la solidarité sociale. Jusqu'à présent, la croissance a assuré aux générations les plus récentes un niveau de vie supérieur à celui des parents. De ce point de vue, il apparaissait équitable d'en partager les fruits avec les plus âgés au moment de leur retraite, juste contrepartie des efforts fournis par ces derniers au cours de leur vie professionnelle et de leur faible niveau de vie.

Sous l'effet du ralentissement de la croissance, ce processus vertueux s'est tari au cours de la période récente. Les retraités disposent, aujourd'hui, d'un pouvoir d'achat de 5 % supérieur aux actifs, alors que l'écart était de 20 % en faveur de ces derniers voilà trente ans. Les revenus des retraites ont augmenté de 2,3 % l'an entre 1989 et 1994, contre une baisse de 0,5 % pour les revenus d'activité. Le niveau de vie des ménages de moins de 25 ans a chuté de 15 % à 20 % au cours de cette période.

Plus généralement, le déplacement de la richesse nationale vers les ménages plus âgés est très net : de seulement 10 % en 1970, l'écart entre les ménages de 25-29 ans et de 50-59 ans était de l'ordre de 20 % à 30 % en 1989, et 30 % à 40 % en 1994. Il s'explique notamment par une exclusion rapide des jeunes de l'accès à l'emploi : en France, la participation des moins de 25 ans au monde du travail est l'une des plus faibles de l'OCDE, de trop longues études se conjuguant à un mauvais accueil des jeunes en recherche d'emploi.

Il apparaît clairement que modifier le système actuel afin de retrouver un équilibre durable et financièrement viable de répartition intergénérationnelle des ressources nationales sans léser, à un moment ou un autre, une certaine catégorie de personnes relève de la quadrature du cercle.

Si l'on exclut l'idée de faire porter l'ajustement sur le niveau des pensions servies, on ne peut davantage laisser dériver des dépenses non financées : recourir implicitement à l'endettement public reviendrait en effet à transférer la charge aux actifs de demain.

L'accroissement brutal des taux de cotisation apparaît aussi peu satisfaisant : l'« acceptabilité » sociale d'une telle mesure à une époque où les ressources relatives des actifs tendent à diminuer, le niveau actuel de prélèvements obligatoires (45 % du PIB) et leur rendement décroissant conduisent à écarter cette solution, trop longtemps adoptée de manière exclusive.

D'autres réponses viennent à l'esprit. Il peut s'agir de mettre en œuvre une épargne volontaire additionnelle gérée par des fonds de pension, système complémentaire d'assurance individuel. On aurait pu aussi recourir à une cotisation supplémentaire obligatoire capitalisée de manière à préfinancer l'accroissement des besoins futurs, mode d'assurance collective propre à chaque tranche d'âge. Bien que des mesures de ce type défavorisent clairement la génération active au moment de leur mise en place, avec le risque d'amputation immédiate de la croissance, elles paraissent néanmoins inévitables si l'on veut éviter de reporter l'intégralité du fardeau sur les générations futures.

On peut enfin envisager un recul de l'âge de la retraite. L'effort apparaît, là encore, concentré sur la population active du moment, qui « bénéficiera » pour le même prix d'une retraite plus tardive. L'hypothèse n'est toutefois pas forcément aberrante du point de vue de l'équité, compte tenu de l'allongement de la durée de la vie et de l'amélioration de l'état de santé au troisième âge.

Depuis plusieurs décennies, les transferts sociaux tendent à se déplacer des générations jeunes vers les plus âgées. Les prestations vieillesse représentent aujourd'hui plus de 50 % du total des prestations sociales, près de dix points de plus qu'en 1960. Le poids relatif des prestations santé, qui bénéficient pour plus de la moitié aux plus de soixante ans alors que ces derniers restent de très faibles contributeurs, s'est également accru (actuellement, près de 30 % du total des prestations). Parallèlement, les prestations famille-maternité ont été réduites de plus de moitié, avec une diminution globale des transferts vers les plus jeunes générations, et ce en dépit de l'explosion des prestations chômage (multipliées par 7).

Ce déplacement des transferts publics au profit des plus âgés apparaît certes inéluctable au vu des déformations de la pyramide des âges, mais son accélaration récente oblige à s'interroger sur la viabilité d'une telle évolution.

Laisser dériver un phénomène que l'on a d'ores et déjà les moyens d'anticiper pourrait, sans doute à juste titre, être taxé d'attitude pour le moins inéquitable, voire iresponsable, par les jeunes générations. Celles-ci nourrissent d'ailleurs de moins en moins d'illusions vis-à-vis de leurs aînés et de leurs choix : selon une enquête de BVA réalisée en octobre 1996, 43 % des jeunes de 20 à 34 ans estiment que la politique sert essentiellement à défendre des intérêts (contre 14 % à changer la société, 12 % à améliorer la vie quotidienne ou 8 % à défendre des valeurs).

Pénalisante pour la croissance économique, la ponction de plus en plus insoutenable qui s'exerce sur les revenus d'activité pourrait ainsi bel et bien se heurter un jour à un refus des générations contributrices. Victimes de la myopie de leurs parents, celles-ci pourraient en effet estimer qu'après avoir été les premières exclues du monde du travail, elles n'ont guère de devoirs envers une société qui a laissé se détériorer leur niveau de vie. Pourquoi seraient-elles encore liées par un contrat que les générations antérieures auraient elles-mêmes tacitement rompu ?

***Patricia Lormeau** est économiste à la Banque Paribas.*

# Pour de vrai *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

**AU LARGE**, la nuit, il n'est pas rare que des dauphins surgissent le long de la coque et bondissent vers l'étrave. On les suit à leur traînée de voie lactée, à leurs virages brusques, à leurs reniflements tout proches. La comète visible durant les nuits de Pâques rappelait un de ces museaux marins écartant un sillage de scintillements. L'énergie qu'il lui avait fallu pour venir nous visiter, du fond du vide sans durée, on la devinait à une sphère chevelue, blanc-bleu, à tout un chahut de violence faussement immobile.

A profiter de suite, ont prévenu les astronomes : le spectacle ne se reproduira pas avant des millénaires. Aucun humain d'aujourd'hui ne le reverra de son vivant. Les vieux et les jeunes de la famille se sont interrogés sur ces délais fous, l'autre soir : les mêmes classes d'âge qui énumèrent le plus volontiers les étoiles filantes, l'été, dos dans l'herbe. Les adultes, eux, croient avoir mieux à faire que ces mômeries. La comète, ils la regarderaient à la télé !

Lors d'un match de rugby, un spectateur négligeait d'applaudir les essais. Assis, il écoutait à la radio le reportage de ce qu'il avait devant lui. C'est seulement quand son transistor annonçait l'essai qu'il se levait d'un bond, à contre-temps. Il en croyait ses oreilles, pas ses yeux. Cela devait arriver : la réalité non médiatisée, on s'en méfie désormais, elle manque de photogénie, de relais hertziens, de présentateur familier, donc de vraisemblance.

Dans un square, entendu une maman préciser à une voisine de banc qui la complimentait sur la beauté de son bébé, endormi dans sa poussette : *« Là encore, ce n'est rien ; vous le verriez en photographie ! »* L'orgueil maternel a de ces mystères, au temps du tout-image... Un animateur vedette du petit écran se fait héler par un passant : *« Pardon Monsieur, c'est bien moi qui vous ai vu, hier soir ? »* Qui sommes-nous sans le regard de l'autre ? Que de progrès dans l'aliénation, depuis Pirandello !

*« J'ai vu la locomotive du drame pendant comme un jouet par la verrière de la gare Montparnasse. » « J'ai vu de mes yeux le vieux Dominici paraître à la barre, avec sa canne en bois d'olivier. »* J'ai vu, j'ai vu... La fierté du reporter de presse écrite qui clame lyriquement son privilège de premier témoin, dont la prose haletante court en alphabet morse, à travers les câbles sous-marins, *« demandez* L'Intran ! *»*, c'était bon pour Albert Londres, pour Kessel.

Les derniers journalistes à mettre en mots leurs effarements, ce furent, dans les années 50, les écrivains Robert Guillain et Lucien Bodard, face à la fourmilière bleue des Chinois, à l'enfer des cuvettes indéfendables. En fond d'article, se balançaient des évocations de palanquins, de seigneurs de la guerre, de têtes au bout de piques, tout le saint-frusquin de la mémoire et de l'imagination sans quoi le réel n'est plus qu'un sujet de seize secondes, le temps d'apercevoir des rougeurs d'incendie derrière l'envoyé-commentateur. *« A vous les studios ! »* et place aux débats, moins coûteux, entre experts, toujours les mêmes, donneurs de sens et de leçons ; *« je rappelle le titre de votre ouvrage... à demain, bonsoir ! »*

Peu avant la guerre, un oncle sur le point d'être remobilisé était assis dans le jardin des vacances baigné de nuit. Tout en prédisant le pire, il tapotait sa pipe contre son talon, faisant jaillir des étincelles rousses. Tout à coup, une boule couleur de foudre traversa le ciel, éclairant les visages comme en plein jour et donnant à la pelouse une blancheur de sel. Ce n'était pas une hallucination. Le lendemain, les journaux ont parlé de météorite tombé en mer. A la même époque, non loin de là, Julien Gracq signale, dans *Un beau ténébreux*, le passage d'un bolide aux lueurs d'apocalypse, signe des astres comme en collectionnaient les surréalistes en mal de coïncidences.

*Pour de vrai, pour de faux* : entre les deux expressions, les enfants ont maintenu d'instinct une distinction gracieusement floue que les esprits forts, eux, n'aperçoivent plus. Cela remonte à un jour précis, celui où la notion même de vérité s'est perdue dans les sables virtuels de la guerre du Golfe et des communiqués de l'armée américaine.

Et si c'était une *« île à hélice »* ? demande l'adolescent qui s'est arraché à la lecture de Jules Verne illustré pour observer personnellement la comète de Pâques, avec des lorgnettes de théâtre (c'est tout ce qu'il a trouvé pour s'approcher du prodige). Son œil a brillé, de longues minutes. Les balivernes d'embarquement pour le cosmos via le suicide, il laisse cela aux débiles des sectes. Dans la boule de feu, il voit en rêve des choses autrement sérieuses : des savants à redingote et col cassé, des hublots en cuivre, des longues-vues interminables, des bielles grasses, des rivets de tour Eiffel.

C'est lui qui a raison.

# La vie belle ! *par Ronald Searle*



# La France qu'imagine le Front national

*Suite de la première page*

La « préférence » serait inscrite, d'abord, dans le préambule de la Constitution. Elle serait ensuite déclinée dans la réglementation économique et sociale, dans le droit de la famille et, naturellement, dans ceux de l'immigration et de la nationalité. Sous le règne du Front national, les entreprises vivraient en régime d'économie sur-administrée. Elles seraient contraintes, sous la pression d'une *« taxe de préférence nationale »*, de *« protéger la main d'œuvre nationale »* en privilégiant l'embauche de salariés français, quelle que soit la réalité du marché du travail dans leur secteur. Il s'agit là, pour les lepénistes, d'un *« devoir impératif »*. Les entreprises seraient fortement incitées à pratiquer la discrimination dans leur recrutement ou leurs licenciements, l'article du code du travail actuel, qui proscrit une discrimination en raison de la *« nation »* d'appartenance du salarié concerné, étant abrogé.

Contraintes dans le choix de leurs collaborateurs, les entreprises ne le seraient pas moins dans leur stratégie commerciale : le Front national entend imposer, en effet, le *« refus des délocalisations »*. Il entend en même temps *« protéger le marché français »* en instaurant un *« prélèvement douanier frappant tous les produits importés, selon des taux à déterminer et variant selon les prix et les produits »*. Les possiblités d'importation d'équipements ou de produits semi-finis par les entreprises installées en France en seraient fortement réduites, ou leurs coûts de production considérablement accrus.

En outre, leur accès aux marchés étrangers aurait toutes chances d'être entravé par de telles mesures protectionnistes. Conscient de ce problème, le Front national propose une solution simple : *« Le gouvernement peut prendre toute mesure appropriée, globale ou sectorielle, pour mettre fin aux barrières systématiques, commerciales ou non, qui gênent ou restreignent les exportations françaises »*, assène-t-il, sans autre précision. Le parti lepéniste est bien en peine d'expliquer comment il pourrait imposer aux partenaires commerciaux de la France la limitation de leurs ventes dans notre pays sans qu'ils réagissent par des mesures de rétorsion à l'encontre des entreprises françaises.

Les entreprises, en régime lepéniste, n'en auraient pourtant pas encore fini avec les réglementations. Sans craindre la contradiction entre l'*« alternative libérale »* dont il se réclame et la rafale de réglements qu'il promet, le Front national prévoit d'imposer aux employeurs une forte hausse du SMIC, porté à 7 000 francs bruts mensuels (6 400 francs actuellement) et une augmentation des bas salaires. Devenu en 1995 le premier parti dans le vote des ouvriers, il associe, sans souci de cohérence, les attentes de son électorat traditionnel de petits patrons, commerçants et artisans, et celles de ses nouveaux partisans.

Préférence nationale toujours, la politique familiale que préconise le Front national recourt à l'attirail habituel des partisans d'une législation nataliste, mais il y ajoute un fort privilège pour les Français. Un revenu *« maternel ou parental »*, équivalent au SMIC, serait créé pour la mère ou le père n'ayant pas d'autre activité rémunérée et versé dès le premier enfant, mais il serait réservé aux familles dont l'un des deux parents au moins est de nationalité française. Au passage, le Front national suggère la suppression des prestations familiales pour les familles de moins de trois enfants dont l'un des parents bénéficierait du revenu parental.

Préférence nationale plus encore, jusqu'à la discrimination revendiquée, sur les terrains de prédilection où cette notion peut s'appliquer : l'immigration et la nationalité. La durée de validité des cartes de séjour temporaire, actuellement de dix ans, serait ramenée à un an, les étrangers étant ainsi contraints de se présenter chaque année devant les services compétents. La fin du contrat de travail rendrait automatiquement caduque la carte de séjour. Pour les étudiants étrangers, la carte de séjour ne serait renouvelée, d'année en année, que s'ils réussissent à leurs examens et, une fois achevé leur cycle d'études, ils ne recevraient leurs diplômes qu'après leur retour dans leur pays d'origine. La nationalité française serait réservée aux enfants de parents français et aux naturalisés. Le « droit du sol » serait donc purement et simplement aboli. Par voie de conséquence, les enfants nés en France de parents étrangers pourraient être expulsés du territoire.

S'il y avait un doute sur l'inspiration de la politique ainsi proposée, il serait levé par l'« abrogation » de la loi Pleven de 1972, qui interdit les provocations à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe à raison de leur origine ou de leur appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminées. Pour le Front national, cette loi *« dissimule une intention perverse : détruire le tissu national »*. Le parti lepéniste ne dissimule pas la sienne : fidèle à la tradition de l'extrême droite dont il est le continuateur, il veut isoler les Français du reste du monde et rendre caduque la devise républicaine, « liberté, égalité, fraternité ».

*Gérard Courtois et Patrick Jarreau*

**Le Monde**
21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Telex : 206 806 F
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

# L'Europe disque d'or

**MICHAEL Jackson, Prince, Madonna, Tina Turner : la musique populaire américaine ne manque pas d'arguments pour attaquer les marchés mondiaux. Mais ses grandes figures du disque et de la scène marquent le pas face aux assauts conjugués des artistes européens. En 1995, pour la première fois dans l'histoire du marché mondial du disque, l'Union européenne a supplanté les Etats-Unis.**

**Il ne faudrait surtout pas prendre cette – bonne – nouvelle à la légère. Si l'industrie aéronautique est le premier secteur économique à l'exportation des Etats-Unis, les industries culturelles (programmes de télévision, cinéma et disques) viennent au deuxième rang. Elles sont donc considérées – les longues et délicates négociations du GATT l'avaient montré –, comme un secteur primordial des échanges commerciaux internationaux. On savait déjà que les Européens, avec le consortium Airbus Industries, pouvaient réussir à mordre à belles dents dans le marché de l'aéronautique civile. On découvre aujourd'hui qu'ils ont réussi, en moins de dix ans, à supplanter les Etats-Unis sur un marché qu'on croyait pour longtemps chasse gardée de ces derniers.**

**A la fin du mois de février, cette information était amplement traitée à la « une » du *Wall Street Journal Europe*, qui indiquait que les consommateurs du monde entier avaient acheté 34 % de disques produits dans les pays de l'Union européenne contre 30 % de disques fabriqués aux Etats-Unis. Dix ans plus tôt, ces chiffres étaient respectivement de 28 % et 36 %. Le résultat est appréciable sur un marché dont le chiffre d'affaires global est estimé à 215 milliards de francs.**

**L'Europe doit cette remarquable performance à la bonne santé de la « pop music » britannique, emmenée par le groupe Oasis, qui a pris partout la tête des ventes – le succès des Spice Girls aujourd'hui devrait permettre de confirmer ces bons résultats en 1996 et 1997 –, à l'invention et à la créativité de ses producteurs de dance music, en Allemagne, en Scandinavie, en Italie et en France, à la modernisation de ses studios, et, surtout, à la présence dans l'Union de trois des cinq « majors » du disque, EMI, PolyGram et BMG.**

**Ces données contredisent les discours effarés des nationalistes frileux toujours prompts à dénoncer l'« américanisation » de la jeunesse européenne, première clientèle de la musique populaire. Elles ne sont pas isolées : dans les secteurs tout aussi « stratégiques » du cinéma et de l'audiovisuel, on peut constater une amélioration de la position des opérateurs européens. Le retour à la créativité et à l'exportation du cinéma anglais – malgré la faiblesse de son marché intérieur – et la relative amélioration des résultats des cinémas allemand et italien dans leurs propres pays peuvent laisser augurer un avenir où l'industrie européenne de l'image ne se contentera plus d'un chiffre d'affaires encore marginal.**

**Le Monde** est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

# L'homme immortel

**LE ROMANTISME** avait inventé ou fait siens quelques types de révoltés dignes de pitié ou d'amour. Prométhée, Caïn ou Lara, héros généreux ou trop sévèrement punis pour des crimes qu'ils n'étaient pas libres de ne pas commettre. L'existentialisme à son tour vient de trouver le sien, symbolique, mais inopérant : l'homme immortel accablé de cette malédiction que ce serait de ne pas mourir, et qui, seul de son espèce exceptionnelle, se sent un étranger au milieu de ses frères mortels, voués au commun destin inéluctable.

C'est le thème que vient de traiter, avec brio, Mme Simone de Beauvoir dans son roman philosophique *Tous les hommes sont mortels*. Voltaire en aurait fait un conte vif et court, et suffisant. Mme de Beauvoir a étiré son sujet en trois cent cinquante pages de grand format et de petit caractère, d'où les résistances de quelques critiques, qui avaient plus favorablement apprécié *L'Invitée* et *Le Sang des autres*. L'ouvrage, remarquable en soi par ce qu'il remue, en dépit de quelques longueurs, n'en excite pas moins d'intérêt.

Parce qu'il faut se tenir au courant des choses, ce livre démoralisant est à lire. Beaucoup plus que les théories, les systèmes et le galimatias doctrinal habituel à ses professeurs, il aide par un exemple romanesque à comprendre la philosophie de l'existentialisme et du désespoir destructeur, du moins tant qu'il n'aura pas donné les moyens d'en sortir et montré quels sont, selon lui, « les chemins de la liberté ». Il me semble d'ailleurs que les anciens stoïciens, pour leur part, l'avaient assez courageusement trouvé.

*Emile Henriot*
*(2 avril 1947.)*

**Le Monde** SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56
*Le Monde* sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
*Le Monde* sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

**MARCHÉS FINANCIERS** La Bourse de New York a continué sa glissade lundi 31 mars, portant à près de 300 points (4,3 %) les pertes de l'indice Dow Jones au cours des deux dernières séances, en raison des inquiétudes sur la remontée des taux d'intérêt. ● VICTIME DE LA CRAINTE de tensions inflationnistes aux Etats-Unis, le marché obligataire américain a lui aussi enregistré lundi un recul sensible. ● LE RENDEMENT de l'emprunt d'Etat à 30 ans est remonté – les taux progressent quand le cours des titres baisse – jusqu'à 7,10 %, son plus haut niveau depuis six mois. Il y a à peine quatre semaines, il s'établissait à 6,50 %. ● LE DOLLAR s'est nettement replié. En trois séances, le billet vert a glissé de 1,6950 à 1,6625 mark, de 5,7205 à 5,6035 francs et de 124,50 à 123,40 yens. ● LA BOURSE DE PARIS a entamé la journée du mardi 1er avril sur une forte baisse de 2,8 %.

# Wall Street a perdu près de 5 % depuis la remontée des taux aux Etats-Unis

## La Bourse de New York a encore baissé brutalement lundi 31 mars, abandonnant en clôture 2,33 %. A sa suite, les places européennes étaient en fort recul : Amsterdam, Londres et Paris perdaient respectivement mardi à l'ouverture 4,3 %, 2,5 % et 2,8 %

**LES MARCHÉS** financiers américains ne parviennent pas à se remettre du resserrement de la politique monétaire décidé mardi 25 mars par la Réserve fédérale des Etats-Unis (Fed) (*Le Monde* du 27 mars). Après avoir déjà subi une séance de forte baisse, jeudi 27 mars, ils ont à nouveau vivement reculé, lundi 31 mars.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes de la Bourse de New York a cédé 157,11 points, soit 2,33 %. Depuis le relèvement du niveau des fonds fédéraux, Wall Street a perdu 4,6 %. Le marché obligataire américain a enregistré un recul parallèle. Le rendement de l'emprunt d'Etat à 30 ans est remonté lundi – les taux progressent quand le cours des titres baisse – jusqu'à 7,10 %, son plus haut niveau depuis six mois. Il y a à peine quatre semaines, il s'établissait à 6,50 %. Le dollar, enfin, affecté par la chute des actifs financiers américains et par les sorties de capitaux des Etats-Unis, s'est nettement replié. En trois séances, le billet vert a glissé de 1,6950 à 1,6625 mark, de 5,7205 à 5,6035 francs et de 124,50 à 123,40 yens.

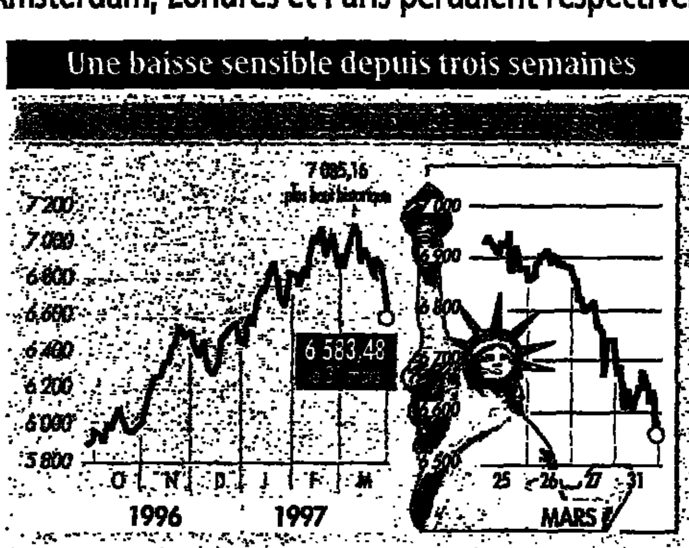
Les autres places financières ne sont pas épargnées par les turbulences venues des Etats-Unis. La Bourse de Buenos Aires a cédé 4,47 % lundi, et Mexico a reculé de 2,47 %. Sur les places asiatiques, la Bourse de Hongkong abandonnait mardi près de 4 % en milieu de séance. A Tokyo, l'indice Nikkei s'est inscrit mardi en clôture à 17 869,59 points, son plus bas niveau depuis le 7 février. Comme on pouvait le craindre aussi, la Bourse de Paris, qui était fermée vendredi et lundi en raison des fêtes pascales, a entamé la journée de mardi en forte baisse. Après quelques minutes de transactions, l'indice CAC 40 s'inscrivait en repli de 2,8 %. Londres perdait 2,5 % et Amsterdam 4,3 %.

**RALENTIR LA CROISSANCE**

Les taux d'intérêt à long terme sont eux aussi orientés à la hausse en Europe, ce qui, ajouté au repli du dollar, constitue une mauvaise nouvelle pour les économies du Vieux Continent en phase de reprise. Le rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) français à 10 ans s'inscrivait mardi matin à 5,88 % (5,28 % il y a un mois).

La sérénité affichée par les investisseurs à l'annonce du geste de la Fed aura été de courte durée.

**Une baisse sensible depuis trois semaines**




*L'indice Dow Jones a perdu plus de 500 points (– 7 %) depuis son sommet historique atteint le 11 mars. La baisse s'est accélérée depuis la hausse de ses taux par la Réserve fédérale américaine le 25 mars.*

Les statistiques économiques publiées depuis aux Etats-Unis attestant de la vigueur persistante de l'activité leur font craindre de nouveaux resserrements monétaires : en février, les reventes de logements ont bondi de 9 %, les commandes de biens durables ont progressé de 1,5 %, les revenus des ménages américains ont augmenté de 0,9 % et les dépenses de consommation de 0,3 %.

Les opérateurs ne croient pas qu'une hausse d'un quart de point du taux des fonds fédéraux suffise à refroidir la machine économique américaine. Ils redoutent que ce dynamisme n'oblige la Réserve fédérale à procéder au cours des prochains mois à d'autres hausses de ses taux directeurs. Lyle Gramley, ancien gouverneur de la Fed et aujourd'hui économiste à la Mortgage Bankers Association, estime que la banque centrale américaine aura besoin de placer ses taux à des niveaux *« considérablement plus élevés »*. *« L'économie est plus vigoureuse qu'on ne le pensait, et le marché obligataire commence à s'en rendre compte »*, juge pour sa part David Shulman, analyste à la banque américaine Salomon Brothers. *« Il y a actuellement davantage de danger inflationniste qu'on ne le pensait avant »*, a-t-il encore dit.

**RISQUE DE PANIQUE**

Aussi désagréable et inquiétant soit-il pour tous les investisseurs internationaux, le repli des marchés d'actions et d'obligations américains, qui s'effectue pour l'instant en bon ordre – il ne s'agit pas d'un krach au sens d'octobre 1987, lorsque l'indice Dow Jones avait perdu en une seule séance 22,61 % –, n'est sans doute pas pour déplaire au président de la Réserve fédérale des Etats-Unis. Alan Greenspan s'était inquiété de la hausse *« à couper le souffle »* de Wall Street. Et, malgré son plongeon des derniers jours, l'indice Dow Jones affiche encore une progression de 65 % depuis le 1er janvier 1995.

La chute des actifs financiers américains permettra aussi de ralentir spontanément le rythme de croissance outre-Atlantique et d'apaiser les tensions inflationnistes naissantes. Le repli de Wall Street, en diminuant le revenu à la disposition des ménages américains, les incitera à moins consommer. La remontée des taux d'intérêt à long terme, qui se traduira par un renchérissement du coût des prêts hypothécaires, exercera pour sa part un frein sur le marché de l'immobilier.

Le risque est toutefois que les épargnants américains prennent peur, que les ventes s'accélèrent et que la panique l'emporte. Le risque est aussi qu'un tel mouvement se propage à l'ensemble des autres places financières internationales, malgré le décalage de conjoncture économique qui existe entre les Etats-Unis et le reste du monde. Alan Greenspan va devoir rapidement faire preuve de son légendaire doigté monétaire pour éviter ce scénario catastrophe.

*Pierre-Antoine Delhommais*

### *L'ombre du krach obligataire de 1994*

**Les opérateurs restent traumatisés par le précédent épisode de resserrement monétaire aux Etats-Unis, en 1994. En moins d'un an, la Réserve fédérale avait relevé à sept reprises le niveau des fonds fédéraux, le faisant passer de 3 % à 6 %. Cette action avait provoqué un krach historique sur les marchés obligataires internationaux. Le rendement de l'emprunt d'Etat américain à 30 ans était remonté de 6,20 % à 8,20 %. Les marchés obligataires européens n'avaient pas été épargnés. Le taux de l'emprunt d'Etat français à 10 ans était passé de 5,60 % à 8,50 %, ce qui avait contribué à briser la reprise économique qui se dessinait sur le Vieux Continent.**

**La chute des marchés d'obligations s'était accompagnée d'un plongeon du dollar. De février à novembre 1994, la monnaie américaine s'était dépréciée de 15 %, passant de 1,75 à 1,50 mark, de 6 à 5,10 francs et de 112 à 96 yens.**

# La plus forte correction depuis l'invasion du Koweït

**L'INDICE** Dow Jones de la Bourse de New York vient de perdre en deux séances – celles du jeudi 27 mars et du lundi 31 mars – 297 points, soit 4,32 %. Il s'agit de sa plus forte correction en points depuis août 1990, quand l'Irak envahit le Koweït. Plus significatif encore, en trois semaines, le Dow Jones, qui avait atteint un nouveau sommet historique le 11 mars, à 7 085 points, a cédé 502 points, soit plus de 7 %.

Est-ce le retournement de tendance attendu par les analystes alors que la Bourse américaine a gagné 140 % depuis décembre 1991 ? Wall Street a déjà subi des corrections au cours des derniers mois, en juillet et décembre 1996 et en janvier de cette année. Mais, à chaque fois, la première Bourse du monde les a rapidement surmontées.

*« L'exubérance irrationnelle »* des marchés boursiers dénoncée le 5 décembre par Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine, ou les annonces récurrentes, par les experts les plus réputés, de baisses à venir de 15 % à 20 % n'ont pas vraiment ébranlé la confiance des investisseurs. Il y a un an, l'indice Dow Jones flirtait avec les 5 500 points à 20 % en dessous de ses niveaux actuels. La plupart des analystes pronostiquaient déjà un repli de 10 % à 20 %.

**ACHATS D'ACTIONS À CRÉDIT**

Tout va dépendre maintenant du sang-froid des épargnants américains. La Bourse de New York, jugée unanimement surévaluée, a bénéficié de l'engouement incroyable des investisseurs américains pour les actions, que l'hebdomadaire *Business Week* a décrit comme *« America's love affair with stocks »* (l'histoire d'amour de l'Amérique avec les actions). Les performances de la Bourse de New York ont fini par modifier la façon dont les Américains gèrent leur épargne et préparent leur retraite. Ils ont déserté les placements traditionnels comme l'immobilier, l'assurance-vie ou les produits monétaires pour investir en Bourse.

De 1991 à 1996, les ménages américains ont été, de loin, les principaux acheteurs d'actions. Les sommes placées en 1996 par les particuliers dans les fonds de placement américains investis en actions ont atteint le niveau record de 222 milliards de dollars (1 200 milliards de francs) d'épargne nette. Le plus inquiétant, c'est que les deux tiers des acquisitions d'actifs financiers par les ménages américains passent maintenant par un recours au crédit. Ils sont donc particulièrement vulnérables à toute baisse prolongée de titres achetés à crédit. D'autant plus que l'endettement brut des ménages atteint près d'une année du revenu disponible, son niveau le plus élevé depuis les années 60.

*Eric Leser*

# L'indice Nasdaq a perdu 12 % depuis janvier, entraîné par les valeurs technologiques

**L'INDICE** Nasdaq, où sont cotées la plupart des entreprises technologiques américaines, n'a pas échappé à la baisse pascale, perdant 2,23 % lundi 31 mars. Et, à la différence de l'indice Dow Jones des valeurs vedettes, le Nasdaq a déjà subi une « correction » : depuis son record du 22 janvier, il a perdu 12 %, entraîné notamment par le repli des valeurs technologiques.

Intel, numéro un mondial des semi-conducteurs, est tombé de 165 dollars le 4 février à 130 dollars courant mars, tandis que Microsoft passait de 103 à 90 dollars. L'action du fabricant de logiciels Oracle, qui avait frôlé les 50 dollars fin novembre 1996, n'en valait plus que 34 le 12 mars, tandis que Cisco a perdu en quelques semaines 38 % de sa valeur. Enfin, IBM, coté au New York Stock Exchange, a reculé de 22 % entre janvier et mars.

Cette dégringolade, sévère en apparence, doit être relativisée, le Nasdaq ayant gagné 41 % en 1995 et 23 % en 1996, tiré par l'explosion des valeurs technologiques. En cinq ans, alors que la Bourse américaine ne gagnait « que » 122 %, Microsoft a permis à ses actionnaires de multiplier par cinq leur mise. L'entreprise vaut aujourd'hui 113 milliards de dollars, soit 640 milliards de francs ou dix-huit fois Renault. Les propriétaires d'Intel (115 milliards de dollars de capitalisation) ont plus que décuplé leur mise, tout comme ceux de Cisco. Le titre Oracle, balbutiant il y a cinq ans, a été multiplié par 13, tandis qu'IBM, jugé sans avenir il y a quelques années, a gagné 93 % en cinq ans.

Une correction supplémentaire est-elle à prévoir ? Pas obligatoirement, car la hausse boursière n'est pas exclusivement due à une spéculation effrénée sur les mirages d'Internet. L'époque où n'importe quelle entreprise de haute technologie était valorisée des centaines de millions de dollars sans réaliser un cent de bénéfice, sous prétexte qu'elle arriverait peut-être à se tailler une part du gâteau d'Internet, est en partie révolue. De nombreuses valeurs ont subi une sévère correction au début de l'été 1996 : entre le 5 juin et le 24 juillet, le Nasdaq a perdu 17 %, alors que les valeurs du Dow Jones cédaient seulement 6 %.

**ENVOL DES PROFITS**

C'est à ce moment que Netscape, valeur « Internet » par excellence, qui s'était envolée à 78 dollars au début de 1996, a commencé à redescendre sur terre : le titre vaut aujourd'hui 30 dollars. Même scénario pour la *« success story »* française, la société Business Objects (10 dollars aujourd'hui), que Wall Street a valorisée plus de 53 dollars en mai 1996. Pareillement, la petite société Iomega, dont le cours avait été multiplié par plus de cent en trois ans, grimpant jusqu'à 45 dollars en mai 1996, ne vaut plus aujourd'hui que 15 dollars par action.

Si les valeurs technologiques valent cher, c'est parce que leurs profits se sont envolés. De 1993 à 1996, Oracle a sextuplé son résultat net. IBM, qui affichait 5 milliards de dollars de pertes en 1992, a enregistré un profit de 4,2 milliards en 1996. En cinq ans, le bénéfice net d'Intel est passé de un milliard à 5,15 milliards de dollars (29 milliards de francs) : l'équivalent des profits cumulés d'Elf, LVMH, Danone, L'Oréal, Saint-Gobain, Carrefour et la Société générale, alors que ces sept entreprises françaises valent en Bourse environ 740 milliards de francs, soit... 100 milliards de plus qu'Intel.

De telles comparaisons permettent de tempérer les accusations d'*« exubérance irrationnelle »* lancées par le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan. Ce dernier a précisé que les cours actuels seraient justifiés si les prévisions de bénéfices des entreprises américaines devenaient avérées.

Car Wall Street valorise les entreprises de haute technologie en fonction des espérances de croissance de leurs profits. A la mi-février, alors que la Bourse était au plus haut, la valeur des fleurons de l'informatique américaine pouvait sembler prohibitive : selon un classement établi par l'hebdomadaire *Business Week*, Microsoft se payait 50 fois ses bénéfices 1996, Oracle 39 fois, Cisco 38 fois, Intel 25 fois, IBM 13 fois. Ces ratios apparaissent plus raisonnables si l'on se fonde sur les prévisions de bénéfices pour 1997 : Microsoft ne vaut en Bourse « que » 41 fois ses bénéfices ; Oracle, 24 fois ; Cisco, 28 fois ; Intel, 17 fois ; IBM, 11 fois.

Il s'agit donc de savoir si ces entreprises parviendront à tenir leurs prévisions. Car à supposer – scénario peu probable – que les bénéfices de Microsoft cessent de croître durablement, l'entreprise ne pourrait guère être valorisée plus de dix fois ses bénéfices, justifiant une division par cinq du cours de son action !

Dès qu'une petite déception survient, la Bourse ajuste les cours sans laisser aux entreprises le bénéfice du doute. Le 16 octobre, Sun Microsystems annonce des résultats trimestriels en hausse de 46 % ; pourtant, l'action perd 10 %, les investisseurs craignant une concurrence accrue de Microsoft et d'Intel.

**CYCLE BAISSIER**

En janvier, IBM annonce pour le quatrième trimestre un bénéfice par action en hausse de 18 % à 3,93 cents et se montre prudent pour 1997. Mais comme les analystes, dans leur enthousiasme, avaient relevé leurs prévisions de 3,90 à 3,96, la nouvelle leur fait l'effet d'une douche froide : le titre perd 10 % en deux jours.

Au début de 1997, quelques nuages apparaissent : hausse du dollar pénalisant les industries américaines, faible demande en Europe, ralentissement de la croissance, montée de la concurrence, risque de guerre des prix. Les marchés se mettent à supposer qu'une information négative annoncée par une entreprise leader aura aussi des conséquences économiques négatives sur les autres valeurs du secteur. Cisco prévoit un ralentissement de ses ventes. Le groupe, habitué à une croissance des ventes de 80 % par an au cours des dernières années, pourrait ne progresser cette année que de 50 % : le titre perd en quelques semaines un tiers de sa valeur, tandis que 3 Com voit son cours passer de 81 dollars à 32 dollars. Mais cette fois-ci, ces sociétés entraînent dans leur sillage leurs concurrents.

A la suite de ces corrections, certains analystes estiment que les valeurs de haute technologie sont entrées dans un cycle baissier. D'autres y voient une occasion d'acheter des actions à bon prix – Intel, par exemple, est déjà remonté à 139 dollars, Oracle à 38,5. Seuls les résultats des prochains trimestres permettront de savoir si les cours actuels sont justifiés.

*Arnaud Leparmentier*

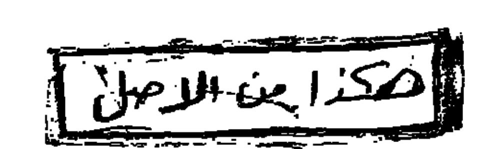
# Le groupe franco-belge Dexia a réalisé 3,2 milliards de francs de bénéfice au cours de son premier exercice

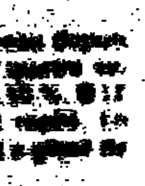
**LE GROUPE** Dexia, spécialisé dans le financement des collectivités locales et issu de la fusion en octobre 1996 du Crédit local de France (CLF) et du Crédit communal de Belgique, a annoncé mardi 1er avril les premiers résultats de son existence. Au cours de l'année 1996, Dexia a dégagé un résultat net part du groupe de 3,2 milliards de francs, en hausse de 10,4 % par rapport à ce qu'il aurait été en 1995. Le produit net bancaire (chiffre d'affaires) s'est élevé à 12,58 milliards de francs et les frais généraux à 6,51 milliards. Dans ces conditions, le résultat brut d'exploitation progresse de 14,1 %, à 6,06 milliards de francs. La rentabilité sur fonds propres atteint 11,5 %, avec l'objectif d'atteindre 13 % dans les toutes prochaines années.

Selon Pierre Richard, président de Dexia, la stratégie du CLF de spécialisation sur des marchés à faibles risques, définie dès 1987, *« a fait ses preuves et reste toujours de mise »*. Sauf que Dexia a de nouvelles ambitions, ayant atteint une taille critique et détenant, après l'acquisition en février de 40 % du capital du Crediop – le spécialiste italien du financement des collectivités locales – environ 10 % du marché européen du financement des équipements collectifs. Une assise jugée suffisante pour permettre au groupe d'avoir des ambitions fortes dans le financement des collectivités locales aux Etats-Unis, où il est déjà implanté, en Amérique latine et en Asie. Il compte aussi élargir la gamme des produits proposés aux collectivités locales en se développant dans l'assurance.

Dexia a également d'autres métiers hérités du Crédit communal : la banque de dépôt en Belgique et au Luxembourg, la gestion privée via la Banque internationale du Luxembourg. Si le groupe n'a pas l'intention de développer la banque commerciale classique hors de Belgique et du Luxembourg, il compte mettre l'accent sur la gestion de fortune à l'échelle mondiale.

*E. L.*







# Le personnel au sol de l'ex-Air Inter appelle à une grève surprise

## Il s'oppose aux modalités de la fusion avec Air France

**Mardi 1er avril, la direction de l'ex-Air Inter avait annulé tous les vols jusqu'à 10 heures. Elle prévoyait de fortes perturbations jusqu'à 13 heures.**

**A 6 heures du matin, les personnes travaillant à l'escale d'Orly s'étaient réunies en assemblée générale, laissant leurs postes de travail inoccupés.**

**Les syndicats SUD-Aérien, CFDT et CGT ont appelé à la grève jusqu'à une heure indéterminée. Une réunion était prévue avec la direction mardi.**

**AUCUN AVION** de l'ex-Air Inter n'a pu décoller d'Orly mardi matin 1er avril. La compagnie a annulé tous ses vols jusqu'à 10 heures. Jusqu'à 13 heures, elle prévoyait d'importantes perturbations. Pourtant, la veille, la direction diffusait un communiqué : *« la compagnie sera en mesure d'assurer la totalité des vols programmés pour la journée du mardi* 1er avril malgré un préavis de grève déposé par certaines organisation syndicales ». Lundi, selon la direction, tous les vols avaient été assurés en dépit de la première des deux journées de grève des pilotes. *« La direction a dû annuler un tiers de ses vols lundi »*, estime-t-on, en revanche, à l'USPNT (Union Syndicale du Personnel Navigant Technique), le principal syndicat de pilotes de l'ex-Air Inter.

La direction n'avait pas prévu que le personnel d'escale d'Orly, 1 000 personnes essentiellement issues des rangs d'Air Inter Europe, n'avait pas dit son dernier mot. A 6 heures du matin, mardi, ils se sont réunis au grand complet en assemblée générale pour n'en sortir qu'après 9 heures. Entre temps, le service n'a pu être assuré. SUD-Aérien, la CFDT et la CGT ont appelé à la grève mardi 1er avril jusqu'à une heure indéterminée. *« Nous ferons grève jusqu'à ce que les négociations avec la direction reprennent »*, lance un responsable de SUD-Aérien. *« Une réunion est prévue à 11 heures ce matin »*, répond la direction. *« Elle doit avoir lieu dans un hôtel. Or nous exigeons qu'elle se tienne à l'intérieur du siège social de l'ex-Air Inter »*, rétorque SUD-Aérien.

Le personnel au sol de l'ex-Air Inter s'inquiète des modalités de la prise en location-gérance de la compagnie intérieure par Air France au 1er avril (*Le Monde* daté 1er avril). Depuis cette date, ils sont sous statut Air France. De longues négociations préalables ont été menées pour déterminer ce que devenaient leurs primes spécifiques. Là-dessus, un terrain d'entente a été trouvé. En revanche, la manière dont les carrières seront gérées dans la nouvelle structure fusionnée reste un point d'inquiétude.

MANIFESTATION DES PILOTES

Vendredi 28 mars déjà, l'escale s'était mise en grève sans préavis. Des négociations avaient eu lieu toute la journée sans succès. La direction avait alors décidé d'annuler samedi tous les vols de l'ex-Air Inter. Finalement, après de nouvelles rencontres avec les organisations syndicales samedi, un calendrier de négociations était mis en place sur des sujets comme les grilles horaires ou encore le temps partiel. La première d'entre elles devait se tenir mardi. Dimanche et lundi, le trafic reprenait normalement, malgré de petits débrayages de deux heures.

Les pilotes manifestent, eux aussi, contre les modalités de la location-gérance. Ils craignent que celle-ci ne privilégie leurs homologues d'Air France à leur détriment.

Les fusions de compagnies aériennes sont toujours très problématiques pour les pilotes. Car il s'agit d'établir une nouvelle « liste de séniorité », qui détermine la carrière et le salaire des pilotes en fonction de leur ancienneté. Toute la question est de savoir lequel du pilote d'Air Inter Europe ou d'Air France sera, à ancienneté égale, promu le premier. Une Commission des sages a été mise en place pour étudier les solutions. Elle a déjà rendu ses conclusions mais aucune décision n'a encore été prise.

Les pilotes de l'ex-Air Inter s'opposent également à l'introduction d'une nouvelle grille de rémunération pour les jeunes, qui seraient embauchés à un salaire inférieur à celui actuellement en vigueur. Les pilotes d'Air France avaient failli faire grève à ce sujet, mais avaient retiré leur préavis au dernier moment.

*Virginie Malingre*

### *Aéroports de Paris en grève*

**Les aéroports Charles-de-Gaulle (CDG) et d'Orly étaient affectés, mardi 1er avril, par une grève de 24 heures reconductible des quelque 2 500 agents au sol des Aéroports de Paris (ADP). Même le service d'information aux passagers était perturbé, et ADP conseillait d'utiliser le serveur vocal automatique (08-36-68-15-15) et le Minitel (3615-HORAV) ou d'appeler directement les compagnies aériennes.**

**Celles-ci sont diversement affectées par la grève des personnels d'assistance technique en escale d'ADP (pistes, passage, tri-bagages, enregistrement) selon qu'elles assurent ces tâches en direct ou qu'elles les délèguent, comme la cinquantaine de compagnies aériennes étrangères assistées par ADP à l'aérogare CDG 1. Les syndicats CGC, CFDT, CFTC, FO, Sapap, Sictam/CGT et SPE/CGT réclament, notamment, *« le retrait des 200 suppressions d'emplois aux escales, le retrait d'un projet de filialisation des services télécoms d'ADP et la titularisation des agents en contrat à durée déterminée »*.**

# Jean-Marie Luton pressenti pour diriger Arianespace

**UN AFFRONTEMENT** s'est engagé entre le gouvernement et la direction de la société Arianespace, chargée de commercialiser le lanceur européen Ariane, autour du remplacement de son PDG, Charles Bigot.

Depuis deux ans, l'affaire semblait entendue. En janvier 1996, Francis Avanzi – ancien responsable de CFMI, constructeur de moteurs d'avion, filiale de la Snecma et de General Electric – avait été nommé directeur général et donc dauphin désigné de M. Bigot. *« A l'unanimité du conseil d'administration »*, précise-t-on aujourd'hui chez Arianespace. Mais, la semaine dernière, le gouvernement, actionnaire majoritaire par l'intermédiaire du CNES (32,22 % des parts), d'Aerospatiale (7,77 %) et de la SEP, constructeur des moteurs d'Ariane (7,77 %), faisait savoir à MM. Bigot et Avanzi que son favori était désormais Jean-Marie Luton, actuel directeur général de l'Agence spatiale européenne (ESA), *poste où il doit être remplacé par l'Italien* Antonio Rodota. M. Avanzi a annoncé qu'il ne resterait pas en cas de nomination de M. Luton. La crise devrait se dénouer lors d'un conseil d'administration prévu le 17 avril.

En attendant, les principaux protagonistes ne manquent pas de réagir en privé. Le gouvernement voudrait confier à M. Luton la mission de *« restructurer le capital d'Arianespace pour y mettre les gros industriels français et européens en position d'opérateurs »*, indiquent certains. Selon d'autres, MM. Avanzi et Bigot auraient fait preuve d'une trop grande indépendance. Il leur serait reproché d'avoir proposé aux Américains des lancements depuis Kourou et une coopération technique autour du futur lanceur Ariane 5.

On rappelle aussi la violente réaction de M. Bigot face aux propositions faites aux Chinois – réciprocité de lancement – par François Fillon, ministre délégué à la poste, aux télécommunications et à l'espace, lors d'un récent voyage à Pékin (*Le Monde* du 30 janvier). Chez Arianespace, on crie à la *« mainmise gouvernementale »* et l'on rappelle que le succès d'Ariane sur le marché est dû, précisément, à l'indépendance et aux pratiques commerciales de la société qui, souligne-t-on, est européenne.

Pour de nombreux experts, cette bataille traduit en fait une volonté de reprise en main d'un secteur en pleine expansion par les industriels concernés. Cela pourrait passer, estiment certains, par *« une filialisation au sein d'Aerospatiale »*.

*Jean-Paul Dufour*

# Les syndicats belges souhaitent retarder la fermeture de Renault Vilvorde jusqu'en 2002

**BRUXELLES**
*de notre envoyé spécial*

A Vilvorde, la trêve de Pâques n'a été que partiellement respectée. Si l'assemblée générale hebdomadaire des salariés belges de Renault Vilvorde a été repoussée de vingt-quatre heures pour se tenir mardi 1er avril, direction et syndicats ont mis à profit le lundi pascal pour discuter durant huit heures de la suite du conflit.

Alors que la direction souhaite désormais explicitement que le travail reprenne, les syndicats ont voulu se montrer constructifs en ne refusant pas la fermeture de Vilvorde, mais en proposant de la repousser à 2002 alors que celle-ci est prévue au 31 juillet 1997. Pour Karel Gacoms, porte-parole de la FGTB-ABVV, la confédération syndicale socialiste, cette proposition permettrait de multiplier les départs en préretraite et de prendre le temps de reclasser les autres salariés, voire de trouver un repreneur à l'usine.

Selon ce syndicat, la direction pourrait recourir à la loi belge qui permet à un salarié de chômer treize semaines et de travailler une semaine. Ainsi, durant ces cinq ans, les salariés ne seraient à la charge de l'entreprise qu'une semaine sur quatorze, soit un peu moins d'un mois par an. Selon les syndicats, la direction devrait indiquer mercredi, au cours d'une rencontre avec le médiateur nommé par le ministre du travail, quelle suite elle entend donner à cette proposition.

Alors que la direction belge garde le silence depuis l'annonce de la fermeture, le 27 février, les syndicats ont indiqué qu'elle n'avait donné aucune indication sur le contenu du plan social. Le seul accord intervenu lundi concerne le paiement de trois jours de grève : le 28 mars, les 2 et 3 avril seront considérés comme des jours de grève payés par les syndicats (1 385 francs belges, soit environ 230 francs français) auxquels la direction accepte d'ajouter 350 francs belges (environ 58 francs français par jour).

COÛT IMPORTANT DE LA GRÈVE

Mardi 1er avril est un jour de récupération payé par la direction et vendredi 4 avril, jour de grève organisé par les syndicats de Renault en Europe, sera payé par les seules organisations syndicales. Ce jour-là, environ cinq cents salariés de Vilvorde devraient manifester sous les fenêtres du premier ministre, Jean-Luc Dehaene, actuellement en déplacement en *Amérique du* Sud, de Karel Van Miert, commissaire européen à la concurrence, et de Luc Van Den Brande, ministre-président de la Flandre.

Samedi 5 avril, un car de Vilvorde se rendra à la manifestation *« contre les menteurs »* organisée à Namur par les salariés des Forges de Clabecq. Vendredi, une délégation de Renault Vilvorde s'est déjà rendue à une manifestation organisée par les salariés de Clabecq. Ceux-ci ont envoyé une délégation mardi à Vilvorde pour appeler à leur manifestation. Mais visiblement la violence utilisée par ceux-ci est loin de faire l'unanimité à Vilvorde, même parmi les leaders syndicaux. Ceux-ci n'envisagent plus de mener des actions en France dans l'immédiat. Ils comptent sur le coût de la grève pour obtenir des compensations de la direction.

Selon une note interne de la direction parisienne à laquelle les syndicats belges ont eu accès, la grève de Vilvorde a des répercussions sur de nombreux sites européens. L'usine espagnole de Palencia ne sera pas en mesure de produire le coupé Mégane actuellement fabriqué à Vilvorde avant octobre 1997.

Alors que dix-huit mille coupés Mégane sont d'ores et déjà perdus, quatorze mille autres le seront prochainement si l'usine ne reprend pas le travail. En ce qui concerne la Mégane quatre portes, douze mille quatre cents véhicules sont perdus et dix-sept mille autres pourraient l'être bientôt.

Par ailleurs, Vilvorde ne produisant plus de Clio, la direction a annulé les *trois jours non* travaillés en avril et deux en mai à l'usine de Flins (Yvelines), qui produit également des Clio. La note de la direction indique aussi que la Mégane Classic, actuellement produite sur la première ligne de production à Douai, sera transférée à Palencia à partir d'août.

La Scénic, qui est actuellement fabriquée sur une seule chaîne à Douai, pourra donc être produite sur deux chaînes. La direction a demandé aux syndicats belges de *« libérer »* les quatre à cinq mille voitures qu'ils retiennent sur un parking à Vilvorde, mais ceux-ci ont catégoriquement refusé.

*Frédéric Lemaître*

# Saint-Gobain diminuera de 50 % sa participation dans Suez

**JEAN-LOUIS BEFFA**, PDG de Saint-Gobain, a précisé mardi 1er avril ses exigences sur la fusion entre Suez et la Lyonnaise des eaux. Favorable à l'opération, il demande, en tant qu'actionnaire, à toucher les fruits du redressement de Suez. Selon ses calculs, outre le dividende, ce dernier devrait reverser l'équivalent de 10 % de ses actifs à ses actionnaires. Ce qui représenterait 4,2 milliards de francs environ. M. Beffa est hostile à l'instauration d'un directoire et d'un conseil de surveillance pour le nouvel ensemble. Il estime que Jérôme Monod, PDG de la Lyonnaise, devrait en avoir la présidence mais seulement jusqu'en septembre 1998.

A l'issue de la fusion, Saint-Gobain pense diminuer de moitié sa participation pour la ramener autour de 3 %. Constatant *« la fin du système des participations croisées »* – Saint-Gobain a plus de 7 milliards immobilisés dans des groupes amis –, M. Beffa ne devrait garder que deux participations « stratégiques » : la BNP et la Générale des eaux.

## DÉPÊCHES

■ **AVOIRS JUIFS : un groupe de survivants de l'Holocauste** et leurs héritiers ont déposé une plainte en nom collectif, lundi 31 mars, à New York pour obtenir 7 milliards de dollars de sept compagnies d'assurance européennes, accusées d'avoir refusé d'honorer les polices d'assurance des victimes du nazisme. Les compagnies visées sont les AGF (France), Allianz et Bayerische (Allemagne), Generali et RAS (Italie), Wiener Allianz et Der Anker (Autriche).

■ **NIPPON CREDIT : la banque japonaise** en difficulté *(Le Monde* daté 30-31 mars)a laissé, mardi 1er avril, trois de ses filiales de financement spécialisé faire faillite. Crown Leasing, Nippon Total Finance et Nippon Credit Finance Service, ont demandé leur mise en liquidation au tribunal d'instance de Tokyo. Leur passif cumulé de 84 milliards de francs constitue le plus gros sinistre de l'après-guerre au Japon.

■ **LA MONDIALE : la société d'assurance mutuelle vie a signé un accord de distribution de produits d'assurance-vie avec la société espagnole Pelayo, spécialisée dans l'automobile.** Elle lui cède la participation majoritaire qu'elle détenait dans l'assureur automobile Munat.

■ **KIMBERLY-CLARK :** le groupe américain vient de racheter la société espagnole Monbebe, numéro deux des changes pour bébé en Espagne et au Portugal. Kimberly-Clark a acquis en France la marque Peaudouce en août 1996.

■ **FUJITSU/NEC : les deux groupes japonais ont vendu leurs super-ordinateurs** à des prix de dumping aux Etats-Unis, a conclu le département américain du commerce dans une décision préliminaire, lundi 31 mars. Leurs machines seront frappées, à leur entrée aux Etats-Unis, de droits de douane comblant la marge de dumping estimée, jusqu'à la décision finale attendue en août. Le département du commerce a estimé la marge de dumping à 454 % pour NEC et à 27,17 % pour Fujitsu.

■ **ITT : le groupe américain, qui fait l'objet d'une OPA hostile de la** part de Hilton, a annoncé, lundi 31 mars, avoir vendu le reste de ses parts dans Alcatel Alsthom. ITT, qui détenait 4,5 millions d'actions (environ 2,8 % du capital) les a cédées pour 530 millions de dollars, *« au prix du marché, à des investisseurs institutionnels américains »*.

■ **INCO : le groupe canadien, premier producteur mondial de nickel,** a présenté mardi 1er avril à Nouméa, en Nouvelle-Calédonie, son projet d'usine dans le sud du territoire. Le groupe envisage de construire cette année une usine-pilote sur le site de Goro, qui pourrait céder la place à une unité produisant 30 000 tonnes de nickel par an à partir de 2003.

■ **LA BOURSE DE TOKYO a clôturé en baisse mardi 1er avril. L'indice Nikkei, qui abandonnait plus de 2 % à la mi-séance, a perdu en clôture 133,81 points, à 17 869,59 points, soit un repli de 0,74 %.**

■ **L'OR a ouvert en hausse mardi sur le marché de Hongkong. L'once de métal fin s'échangeait à 350,90-351,20 dollars contre 349,60-349,90 jeudi à la clôture, à la veille des fêtes pascales.**

■ **LA BOURSE de Hongkong a plongé mardi à l'ouverture, perdant 3,7 % à la fin de la séance de la matinée, dans le sillage de la forte baisse de Wall Street la veille.**

■ **LE DOLLAR s'échangeait à 123,81-83 yens mardi en fin de matinée sur le marché des changes de Tokyo, contre 123,96-98 yens la veille et 123,75 yens à New York lundi soir.**

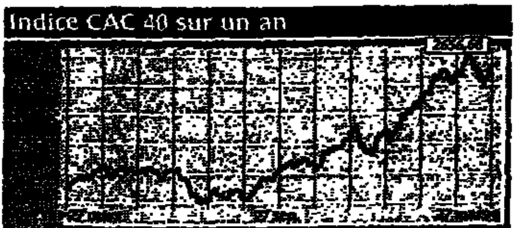
■ **LES LIQUIDATIONS ont repris de plus belle, lundi à Wall Street. L'indice Dow Jones a perdu lundi 157,11 points (2,33 %), à 6 583,46 points. Il avait cédé déjà 140 points (2,04 %) jeudi.**

## LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

# Trou d'air à Paris




CAC 40/5 jours

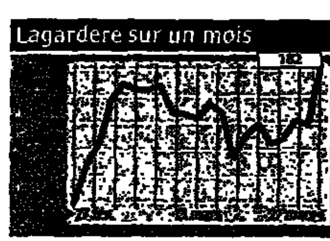
**LA BOURSE** de Paris était victime d'un trou d'air spectaculaire mardi 1er avril, après le vif recul de Wall Street au cours des séances du jeudi saint et du lundi de Pâques. En recul de 2,69 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 perdait, une heure plus tard, plus de 3 %. Peu après la mi-journée, les valeurs abandonnaient en moyenne 3,23 %, à 2 570,97 points. Le volume de transactions était étoffé, les échanges portant sur 3 milliards de francs – dont 2,4 milliards sur les valeurs de l'indice vedette.

Sur le Matif, la situation n'était guère plus brillante : le contrat sur les bons du Trésor à dix ans perdait 88 centièmes, à 127,38. La semaine dernière, le CAC 40 avait regagné 2,69 %, une fois annoncée la hausse d'un quart de point des taux directeurs de la Réserve fédérale (Fed), une décision largement anticipée par les marchés. Mais, pour de nombreux investisseurs, la Fed ne devrait pas en rester là, en raison de la vive expansion de l'économie américaine qui laisse craindre une reprise de l'inflation. Les opérateurs anticipent donc de nouveaux tours de vis de la Fed.

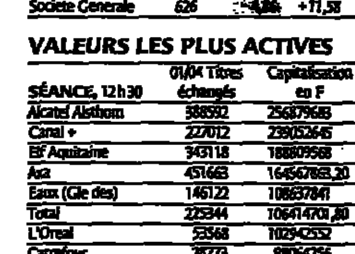
Du côté des valeurs, les écarts les plus importants à la baisse se situaient entre 4,5 % et 10 %. Les valeurs sensibles à l'évolution des taux d'intérêt cédaient un terrain appréciable : CLF-Dexia perdait 5,44 %, la BNP 5,24 %, la Société générale 4,9 %, et les AGF 4 %.

# Lagardère, valeur du jour

**BÉNÉFICIANT** de spéculations sur ses résultats annuels, qui doivent être publiés mercredi 2 avril, l'action Lagardère a terminé en vive hausse, jeudi 27 mars, à la veille du long week-end pascal. Le titre a fini la séance sur un gain de 4,66 % à 182 francs. Les transactions ont été très étoffées portant sur 830 000 pièces. A ce niveau, l'action est à 4 francs de son plus haut niveau atteint au cours des douze derniers mois (186 francs, le 22 octobre). Lagardère, qui a confirmé vendredi sa candidature à la reprise de Thomson-CSF, a gagné 27,8 % depuis le début de l'année.




**PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL**



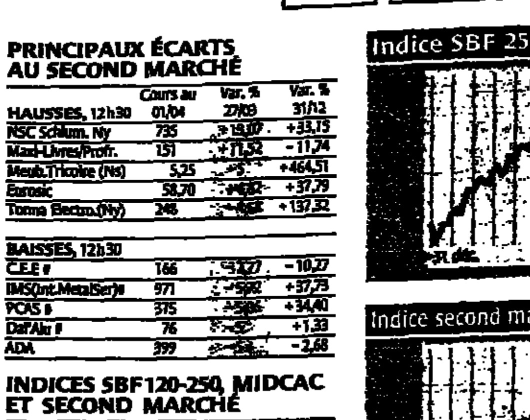
| HAUSSES, 12h30 | Cours au 01/04 | Var. % 27/03 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| Fromageries Bel | 4349 | [illegible] | +1,18 |
| Selectibanque | 76 | [illegible] | +4,10 |
| Euro Disney | 10,10 | [illegible] | −1,94 |
| BIS | 500 | [illegible] | −6,19 |
| Cegid (Ly) | 743 | [illegible] | +25,08 |
| Cred.Fon.France | 69,70 | [illegible] | +3,25 |

| BAISSES, 12h30 | Cours au 01/04 | Var. % 27/03 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| Dev.R.N-P.Cal Li # | 47,40 | [illegible] | +8,96 |
| CS Signaux(CSEE) | 280,10 | [illegible] | +19,24 |
| Rochette (La) | 27,20 | [illegible] | +5,22 |
| Lebon | 210,20 | [illegible] | +22,85 |
| Canal + | 1044 | [illegible] | −8,90 |
| Essilor Intl ADP | 1395 | [illegible] | +7,30 |
| Elf Aquitaine | 548 | [illegible] | +16,02 |
| Schneider SA | 306,20 | [illegible] | +27,63 |
| Essilor Intl | 1560 | [illegible] | −0,95 |
| Societe Generale | 626 | [illegible] | +11,58 |

**VALEURS LES PLUS ACTIVES**

| SÉANCE, 12h30 | 01/04 Titres échangés | Capitalisation en F |
|---|---|---|
| Alcatel Alsthom | 388592 | 256879683 |
| Canal + | 227012 | 239052645 |
| Elf Aquitaine | 343118 | 188809568 |
| Axa | 451663 | 164567863,20 |
| Eaux (Gle des) | 146122 | 108637841 |
| Total | 225344 | 106414701,80 |
| L'Oreal | 53568 | 102942552 |
| Carrefour | 28773 | 98064256 |
| Schneider SA | 302155 | 92684639,70 |
| LVMH Moet Hen. | 65269 | 87647109 |

**PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ**



| HAUSSES, 12h30 | Cours au 01/04 | Var. % 27/03 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| NSC Schlum. Ny | 735 | +19,07 | +33,15 |
| Maxi-Livres/Profr. | 151 | +11,52 | −11,74 |
| Meub.Tricoire (Ns) | 5,25 | +5 | +464,51 |
| Eurosic | 58,70 | [illegible] | +37,79 |
| Torma Electro.(Ny) | 248 | [illegible] | +137,32 |

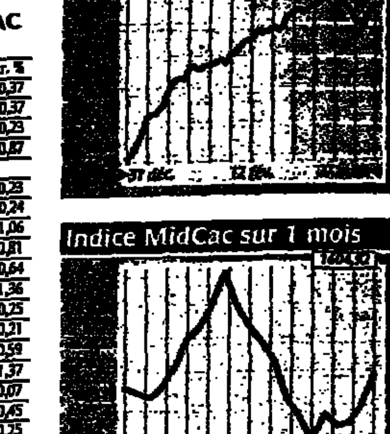
| BAISSES, 12h30 | Cours au 01/04 | Var. % 27/03 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| C.E.E # | 166 | −13,27 | −10,27 |
| IMS(Int.MetalSer)# | 971 | [illegible] | +37,73 |
| PCAS # | 375 | [illegible] | +34,40 |
| Daf'Alu # | 76 | [illegible] | +1,33 |
| ADA | 399 | [illegible] | −2,68 |



**INDICES SBF120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ**

| | 27/03 | 26/03 | Var. % |
|---|---|---|---|
| Ind. gén. SBF 120 | 1849,53 | [illegible] | +0,37 |
| Ind. gén. SBF 250 | 1783,23 | [illegible] | +0,37 |
| Ind. Second Marché | 1925,35 | [illegible] | +0,23 |
| Indice MidCac | 1604,92 | [illegible] | +0,87 |
| Valeurs indus. | 2022,75 | [illegible] | +0,23 |
| 1 - Energie | 2172,65 | [illegible] | +0,24 |
| 2 - Produits de base | 1822,20 | 1803,19 | +1,06 |
| 3 - Construction | 1824,78 | [illegible] | +0,81 |
| 4 - Biens d'équip. | 1549,53 | [illegible] | +0,64 |
| 5 - Automobile | 2148,81 | [illegible] | −1,36 |
| 6 - Biens consom. | 3303,72 | 3295,53 | +0,25 |
| 7 - Indus. agro-alim. | 1680,40 | 1683,93 | −0,21 |
| Services | 1998,12 | 1986,38 | +0,59 |
| 8 - Distribution | 3814,18 | 3762,70 | +1,37 |
| 9 - Autres services | 1297,22 | 1298,08 | −0,07 |
| Sociétés financières | 1320,87 | 1315,02 | +0,45 |
| 10 - Immobilier | 842,09 | 840,02 | +0,25 |
| 11 - Services financ. | 1295,95 | 1292,18 | +0,29 |
| 12 - Sociétés invest. | 1758,46 | 1740,51 | +1,03 |

Indice SBF 250 sur 3 mois




Indice MidCac sur 1 mois

# Vif repli des places européennes

**LES PLACES** européennes payaient un lourd tribut à la baisse, mardi 1er avril, n'ayant pu réagir en raison des fermetures des Bourses pour les fêtes pascales. L'un des plus forts reculs était affiché par la place allemande, qui perdait peu après midi 4,32 %. Amsterdam abandonnait 4,83 % et Stockholm chutait de 4,34 %. Bruxelles cédait 3,42 %. Seule la Bourse de Londres semblait mieux résister, ne perdant « que » 2,58 %.

Plus tôt dans la matinée, Hongkong avait terminé sur un repli de 3,67 %. La Bourse de Tokyo s'était, pour sa part, modérément repliée, pour la première séance de l'exercice budgétaire 1997-1998, affectée par la chute de Wall Street, alors que les difficultés des banques suscitaient toujours de vives inquiétudes concernant le système financier japonais. L'indice Nikkei a perdu 133,81 points, soit 0,74 %, à 17 869,59 points.

La veille, Wall Street avait continué sa glissade. L'indice Dow Jones a perdu 157,11 points (– 2,33 %), à 6 583,48, portant à près de 300 points les pertes des deux dernières séances. Le déclin a été accentué par l'absence d'acheteurs.

**INDICES MONDIAUX**

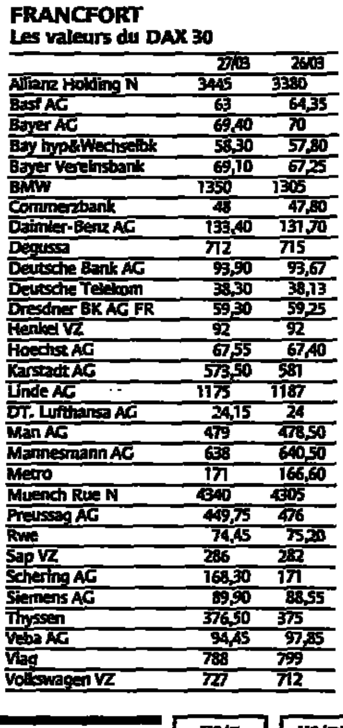
| | Cours au 27/03 | Cours au 26/03 | Var. en % |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 2656,68 | 2648,58 | +0,30 |
| New-York/DJ indus. | 6835,76 | 6880,70 | −0,66 |
| Tokyo/Nikkei | 18210,40 | [illegible] | −1,44 |
| Londres/FT100 | 4314,10 | [illegible] | +0,29 |
| Francfort/Dax 30 | 3429,05 | 3418,12 | +0,32 |
| Frankfort/Commer. | 1186,24 | 1177,79 | +0,71 |
| Bruxelles/Bel 20 | 2570,15 | [illegible] | +1,02 |
| Bruxelles/Général | 2146,37 | 2124,40 | +1,02 |
| Milan/MIB 30 | 1057 | 1057 | — |
| Amsterdam/Gé. Cbs | 503,40 | 497,80 | +1,13 |
| Madrid/Ibex 35 | 480,57 | 488,57 | — |
| Stockholm/Affarsal | 2184,07 | 2165,38 | +0,86 |
| Londres FT30 | 2834,40 | 2832,30 | +0,07 |
| Hong Kong/Hang S. | 12534,30 | 12776,40 | −1,93 |
| Singapour/Strait t | 2098,92 | 2111,50 | −0,60 |

**NEW YORK**
**Les valeurs du Dow-Jones**

| | 27/03 | 26/03 |
|---|---|---|
| Alcoa | 68 | 68,62 |
| Allied Signal | 71,25 | 72,62 |
| American Express | 59,87 | 62,12 |
| AT & T | 34,75 | 35,25 |
| Boeing Co | 98,62 | 101,75 |
| Caterpillar Inc. | 80,25 | 80,12 |
| Chevron Corp. | 69,62 | 69,87 |
| Coca-Cola Co | 55,87 | 57,37 |
| Disney Corp. | 73 | 75 |
| Du Pont Nemours&Co | 106 | 107,37 |
| Eastman Kodak Co | 75,87 | 77,87 |
| Exxon Corp. | 107,75 | 108 |
| Gén. Motors Corp.H | 55,37 | 56,12 |
| Gén. Electric Co | 99,25 | 101,25 |
| Goodyear T & Rubbe | 52,25 | 53,87 |
| Hewlett-Packard | 53,25 | 55 |
| IBM | 137,37 | 137,37 |
| Intl Paper | 38,87 | 41 |
| J.P. Morgan Co | 98,25 | 102,75 |
| Johnson & Johnson | 52,87 | 55,12 |
| Mc Donalds Corp. | 47,25 | 48,37 |
| Merck & Co.Inc. | 84,25 | 88,87 |
| Minnesota Mng.&Mfg | 84,50 | 85,62 |
| Philip Moris | 114,12 | 117,12 |
| Procter & Gamble C | 115 | 117,87 |
| Sears Roebuck & Co | 50,25 | 51,25 |
| Travelers | 47,87 | 50,87 |
| Union Carb. | 44,25 | 45,50 |
| Utd Technol | 75,25 | 78 |
| Wal-Mart Stores | 27,87 | 29 |

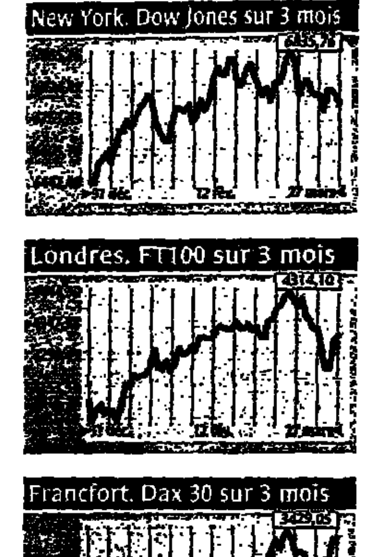
**LONDRES**
**Sélection de valeurs du FT 100**

| | 27/03 | 26/03 |
|---|---|---|
| Allied Lyons | 4,59 | 4,60 |
| Barclays Bank | 10,21 | 10,30 |
| B.A.T. industries | 5,18 | 5,33 |
| British Aerospace | 13,64 | 13,59 |
| British Airways | 6,55 | 6,45 |
| British Petroleum | 7,06 | 7,04 |
| British Telecom | 4,46 | 4,51 |
| B.T.R. | 2,66 | 2,65 |
| Cadbury Schweppes | 5,40 | 5,49 |
| Eurotunnel | 0,71 | 0,71 |
| Forte | — | — |
| Glaxo Wellcome | 11,17 | 11,01 |
| Granada Group Plc | 9,17 | 9,18 |
| Grand Metropolitan | 4,91 | 4,87 |
| Guinness | 5,13 | 5,13 |
| Hanson Plc | 0,87 | 0,87 |
| Great Ic | 6,67 | 6,63 |
| H.S.B.C. | 14,37 | 14,48 |
| Impérial Chemical | 6,96 | 6,97 |
| Legal & Gen. Grp | 3,91 | 3,81 |
| Lloyds TSB | 5 | 4,96 |
| Marks and Spencer | 4,86 | 4,81 |
| National Westminst | 6,87 | 6,97 |
| Peninsular Orienta | 6,18 | 6,40 |
| Reuters | 6,19 | 6,06 |
| Saatchi and Saatch | 1,23 | 1,22 |
| Shell Transport | 10,85 | 10,76 |
| Tate and Lyle | 4,34 | 4,36 |
| Univeler Ltd | 16,15 | 16,06 |
| Zeneca | 17,64 | 17,65 |



**FRANCFORT**
**Les valeurs du DAX 30**

| | 27/03 | 26/03 |
|---|---|---|
| Allianz Holding N | 3445 | 3380 |
| Basf AG | 63 | 64,35 |
| Bayer AG | 69,40 | 70 |
| Bay hyp&Wechselbk | 58,30 | 57,80 |
| Bayer Vereinsbank | 69,10 | 67,25 |
| BMW | 1350 | 1305 |
| Commerzbank | 48 | 47,80 |
| Daimler-Benz AG | 133,40 | 131,70 |
| Degussa | 712 | 715 |
| Deutsche Bank AG | 93,90 | 93,67 |
| Deutsche Telekom | 38,30 | 38,13 |
| Dresdner BK AG FR | 59,30 | 59,25 |
| Henkel VZ | 92 | 92 |
| Hoechst AG | 67,55 | 67,40 |
| Karstadt AG | 573,50 | 581 |
| Linde AG | 1175 | 1187 |
| DT. Lufthansa AG | 24,15 | 24 |
| Man AG | 479 | 478,50 |
| Mannesmann AG | 638 | 640,50 |
| Metro | 171 | 166,60 |
| Muench Rue N | 4340 | 4305 |
| Preussag AG | 449,75 | 476 |
| Rwe | 74,45 | 75,20 |
| Sap VZ | 286 | 282 |
| Schering AG | 168,30 | 171 |
| Siemens AG | 89,90 | 88,55 |
| Thyssen | 376,50 | 375 |
| Veba AG | 94,45 | 97,85 |
| Viag | 788 | 799 |
| Volkswagen VZ | 727 | 712 |




Francfort, Dax 30 sur 3 mois

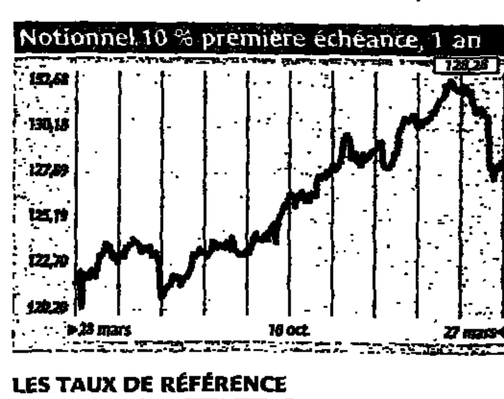
## LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

# Net recul du Matif

**LE CONTRAT** notionnel du Matif, qui sert à mesurer la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en vif recul, mardi 1er avril au lendemain du long week-end de Pâques. N'ayant pu réagir aux turbulences américaines vendredi, les marchés étant clos, le contrat notionnel échéance juin perdait 58 centièmes, à 127,68.

Selon les intervenants, la zone support des 127,56, testée peu après l'ouverture, devrait tenir aujourd'hui si les indicateurs américains du jour, notamment l'indice de la NAPM (directeurs d'achats) ne ressortent pas plus forts que prévu. Mais au vu de la réaction des marchés au relèvement des *fed funds* de nombreux opérateurs sont baissiers sur le marché, où l'on reparle d'un retour à un rendement de 6 % pour le taux à dix ans. Auparavant, le notionnel pourrait aller tester 127,24, son plus bas niveau récent, qui date du 20 mars.




**LES TAUX DE RÉFÉRENCE**

| TAUX 27/03 | Taux jour le jour | Taux 10 ans | Taux 30 ans | Indice des prix |
|---|---|---|---|---|
| France | 3,12 | 5,61 | 6,47 | 1,70 |
| Allemagne | 3,05 | 5,73 | 6,52 | 1,40 |
| Grande-Bretagne | — | 7,28 | — | 2,50 |
| Italie | 6,95 | 7,67 | 8,54 | 2,70 |
| Japon | — | 2,35 | — | 0,20 |
| Etats-Unis | — | 6,69 | 6,96 | 2,90 |

**MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS**

| TAUX DE RENDEMENT | Taux au 27/03 | Taux au 26/03 | Indice (base 100 fin 96) |
|---|---|---|---|
| Fonds d'Etat 3 à 5 ans | 4,24 | 4,26 | 99,15 |
| Fonds d'Etat 5 à 7 ans | 4,98 | 4,96 | 100,25 |
| Fonds d'Etat 7 à 10 ans | 5,37 | 5,34 | 101,38 |
| Fonds d'Etat 10 à 15 ans | 5,68 | 5,65 | 102,76 |
| Fonds d'Etat 20 à 30 ans | 6,25 | 6,24 | 104,36 |
| Obligations françaises | 5,65 | 5,63 | 101,58 |
| Fonds d'Etat à TME | −1,91 | −1,87 | 98,87 |
| Fonds d'Etat à TRE | −2,15 | −2,18 | 99,02 |
| Obligat. franç. à TME | −1,97 | −2,02 | 99,28 |
| Obligat. franç. à TRE | +0,08 | +0,05 | 99,78 |

**LE MARCHÉ MONÉTAIRE** (taux de base bancaire 6,30 %)

| | Achat 27/03 | Vente 27/03 | Achat 26/03 | Vente 26/03 |
|---|---|---|---|---|
| Jour le jour | 3,1875 | — | 3,1875 | — |
| 1 mois | 3,24 | 3,39 | 3,23 | 3,31 |
| 3 mois | 3,28 | 3,38 | 3,27 | 3,37 |
| 6 mois | 3,35 | 3,45 | 3,34 | 3,44 |
| 1 an | 3,37 | 3,56 | 3,47 | 3,60 |
| **PIBOR FRANCS** | | | | |
| Pibor Francs 1 mois | 3,3125 | — | 3,3145 | — |
| Pibor Francs 3 mois | 3,3652 | — | 3,3750 | — |
| Pibor Francs 6 mois | 3,4180 | — | 3,4473 | — |
| Pibor Francs 9 mois | 3,4688 | — | 3,5117 | — |
| Pibor Francs 12 mois | 3,5332 | — | 3,5781 | — |
| **PIBOR ÉCU** | | | | |
| Pibor Ecu 3 mois | 4,2500 | — | 4,2552 | — |
| Pibor Ecu 6 mois | 4,2760 | — | 4,3021 | — |
| Pibor Ecu 12 mois | 4,3750 | — | 4,3854 | — |

**MATIF**

| Échéances 27/03 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| **NOTIONNEL 10 %** | | | | | |
| Juin 97 | 91101 | 128,26 | 128,46 | 128,24 | 128,42 |
| Sept. 97 | 2002 | 126,72 | 126,80 | 126,72 | 126,80 |
| Déc. 97 | 2 | 96,50 | 96,50 | 96,50 | 96,50 |
| **PIBOR 3 MOIS** | | | | | |
| Juin 97 | 30761 | 96,63 | 96,63 | 96,58 | 96,60 |
| Sept. 97 | 14224 | 96,52 | 96,53 | 96,49 | 96,49 |
| Déc. 97 | 10768 | 96,40 | 96,41 | 96,36 | 96,36 |
| Mars 98 | 3283 | 96,26 | 96,27 | 96,23 | 96,23 |
| **ECU LONG TERME** | | | | | |
| Juin 97 | 960 | 93,86 | 94,02 | 93,80 | 93,80 |

**CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40**

| Échéances 27/03 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| Mars 97 | 24150 | 2679,50 | 2683 | 2648 | 2649 |
| Avril 97 | 21050 | 2658 | 2681 | 2649 | 2649 |
| Mai 97 | 321 | 2662 | 2662 | 2636 | 2636 |
| Juin 97 | 1794 | 2626 | 2646 | 2618 | 2618,50 |

## LES MONNAIES

US/F ↘ 5,6605 | US/DM ↘ 1,6747 | US/¥ ↘ 123,6200 | DM/F ↘ 3,3688 | £/F ↘ 9,2115

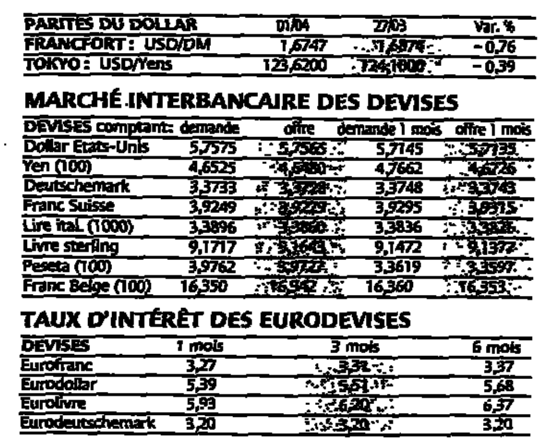
# Fort repli du dollar

**LE DOLLAR** s'inscrivait en forte baisse, mardi matin 1er avril, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,6625 mark, 5,6035 francs et 123,40 yens. Le billet vert était pénalisé par le recul des marchés d'actions et d'obligations américains observé la veille. La Bourse de New York avait cédé 2,33 %, tandis que le rendement de l'emprunt d'Etat à 30 ans était remonté à 7,10 %, son plus haut niveau depuis six mois. La chute des actifs financiers américains provoque des sorties de capitaux hors des Etats-Unis et des ventes de dollars. Malgré la chute du billet vert, le franc gagnait un peu de terrain mardi matin face à la monnaie allemande. Il cotait 3,3690 francs pour un deutschemark. La lire italienne était également bien orientée, s'inscrivant à 999 lires pour un mark. La livre sterling était stable, à 2,7375 marks et 9,22 francs.



**MARCHÉ DES CHANGES À PARIS**

| DEVISES | cours BDF 27/03 | % 26/03 | Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Allemagne (100 dm) | 336,8800 | −0,09 | 325 | [illegible] |
| Ecu | 6,5490 | −0,13 | — | [illegible] |
| Etats-Unis (1 usd) | 5,6605 | −0,79 | 5,4000 | [illegible] |
| Belgique (100 F) | 16,3270 | −0,09 | 15,8200 | 16,9200 |
| Pays-Bas (100 fl) | 299,4700 | [illegible] | — | [illegible] |
| Italie (1000 lir.) | 3,3750 | −0,01 | 3,1300 | 3,7300 |
| Danemark (100 krd) | 88,4200 | [illegible] | 82,2500 | 92,2500 |
| Irlande (1 iep) | 8,8780 | [illegible] | 8,5400 | 9,3800 |
| Gde-Bretagne (1 L) | 9,2115 | [illegible] | 8,8000 | 9,6500 |
| Grèce (100 drach.) | 2,1305 | [illegible] | 1,8500 | 2,3500 |
| Suède (100 krs) | 74,6700 | [illegible] | 68 | 78 |
| Suisse (100 F) | 389,5800 | [illegible] | 375 | 399 |
| Norvège (100 k) | 85,1600 | [illegible] | 79 | 88 |
| Autriche (100 sch) | 47,8610 | [illegible] | 46,4500 | 48,5500 |
| Espagne (100 pes.) | 3,9710 | −0,03 | 3,7000 | [illegible] |
| Portugal (100 esc. | 3,3500 | [illegible] | 2,9500 | 3,6500 |
| Canada 1 dollar ca | 4,1138 | [illegible] | 3,8400 | 4,4400 |
| Japon (100 yens) | 4,5801 | −0,34 | 4,3700 | 4,7200 |
| Finlande (mark) | 113,4700 | [illegible] | 106 | [illegible] |



| PARITÉS DU DOLLAR | 01/04 | 27/03 | Var. % |
|---|---|---|---|
| FRANCFORT : USD/DM | 1,6747 | 1,6874 | −0,76 |
| TOKYO : USD/Yens | 123,6200 | 124,1000 | −0,39 |

**MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES**

| DEVISES comptant: | demande | offre | demande 1 mois | offre 1 mois |
|---|---|---|---|---|
| Dollar Etats-Unis | 5,7575 | 5,7565 | 5,7145 | 5,7135 |
| Yen (100) | 4,6525 | 4,6480 | 4,7662 | 4,6726 |
| Deutschemark | 3,3733 | 3,3728 | 3,3748 | 3,3743 |
| Franc Suisse | 3,9249 | 3,9229 | 3,9295 | 3,9315 |
| Lire ital. (1000) | 3,3896 | 3,3860 | 3,3836 | 3,3826 |
| Livre sterling | 9,1717 | 9,1643 | 9,1472 | 9,1377 |
| Peseta (100) | 3,9762 | 3,9722 | 3,3619 | 3,3597 |
| Franc Belge (100) | 16,350 | 16,342 | 16,360 | 16,353 |

**TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES**

| DEVISES | 1 mois | 3 mois | 6 mois |
|---|---|---|---|
| Eurofranc | 3,27 | 3,32 | 3,37 |
| Eurodollar | 5,39 | 5,51 | 5,68 |
| Eurolivre | 5,93 | 6,20 | 6,37 |
| Eurodeutschemark | 3,20 | 3,20 | 3,20 |

## L'OR

| | cours 27/03 | cours 26/03 |
|---|---|---|
| Or fin (k. barre) | 63350 | 63200 |
| Or fin (en lingot) | 63850 | 63950 |
| Once d'Or Londres | 346,05 | 349,50 |
| Pièce française(20f) | 368 | 368 |
| Pièce suisse (20f) | 365 | 363 |
| Pièce Union lat(20f) | 367 | 368 |
| Pièce 20 dollars us | 2345 | 2345 |
| Pièce 10 dollars us | 1390 | 1370 |
| Pièce 50 pesos mex. | 2375 | 2375 |

## LE PÉTROLE

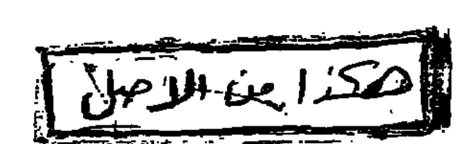
| En dollars | cours 01/04 | cours 27/03 |
|---|---|---|
| Brent (Londres) | 19,40 | 19,40 |
| WTI (New York) | 20,70 | 18,50 |
| Light Sweet Crude | 20,66 | 20,56 |

## LES MATIÈRES PREMIÈRES

| INDICES | 01/04 | 27/03 |
|---|---|---|
| Dow-Jones comptant | 152,87 | 152,32 |
| Dow-Jones à terme | 158,23 | 158,85 |
| CRB | 246,13 | 245,37 |

| METAUX (Londres) | | dollars/tonne |
|---|---|---|
| Cuivre comptant | 2425,50 | 2425,50 |
| Cuivre à 3 mois | 2372,50 | 2372,50 |
| Aluminium comptant | 1607,50 | 1607,50 |
| Aluminium à 3 mois | 1643,50 | 1643,50 |
| Plomb comptant | 687,25 | 687,25 |
| Plomb à 3 mois | 685,50 | 685,50 |
| Etain comptant | 5840 | [illegible] |
| Etain à 3 mois | 5865 | [illegible] |
| Zinc comptant | 1258,50 | 1258,50 |
| Zinc à 3 mois | 1291,50 | 1291,50 |
| Nickel comptant | 7585 | [illegible] |
| Nickel à 3 mois | 7795 | [illegible] |

| METAUX (New-York) | | $/once |
|---|---|---|
| Argent à terme | 514,20 | 508 |
| Platine à terme | 373,60 | 369 |
| Palladium | 145,70 | 142,75 |
| **GRAINES, DENREES (Chicago)** | | **$/boisseau** |
| Blé (Chicago) | 401,75 | 396 |
| Maïs (Chicago) | 308,25 | 310,50 |
| Grain. soja (Chicago) | 855 | 856,50 |
| Tourt. soja (Chicago) | 282,70 | 283,20 |
| **GRAINES, DENREES (Londres)** | | **£/tonne** |
| P. de terre (Londres) | 34 | [illegible] |
| Orge (Londres) | — | [illegible] |
| **SOFTS** | | **$/tonne** |
| Cacao (New-York) | 1450 | 1455 |
| Café (Londres) | 1623 | 1623 |
| Sucre blanc (Paris) | 305,20 | 305,20 |
| **OLEAGINEUX, AGRUMES** | | **cents/tonne** |
| Coton (New-York) | 72,83 | 71,10 |
| Jus d'orange (New-York) | 79,45 | 78,50 |



# RÈGLEMENT MENSUEL

**MARDI 1er AVRIL**

Liquidation : 23 avril
Taux de report : 4,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS −3,21 %
CAC 40 : 2571,35

| VALEURS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours | % +− | Montant coupon (1) |
|---|---|---|---|---|
| B.N.P. (T.P) | 1010 | 1000 | −0,99 | 54,22 |
| Cr.Lyonnais(T.P.) | 882 | 881 | −0,11 | 51,99 |
| Renault (T.P.) | 1714 | 1630 | −4,90 | 95,39 |
| Rhone Poulenc(T.P) | 2135 | 2086 | −2,29 | 105,83 |
| Saint Gobain(T.P.) | 1335 | 1342 | +0,52 | 85,41 |
| Thomson S.A (T.P) | 1045 | 1010 | −3,34 | 51,64 |
| Accor | 818 | 792 | −3,17 | 28 |
| AGF-Ass.Gen.France | 205,80 | 198,30 | −3,64 | 3,75 |
| Air Liquide | 889 | 864 | −2,81 | 14 |
| Alcatel Alsthom | 678 | 659 | −2,80 | 8 |
| Axa | 372,30 | 364,40 | −2,12 | 6,50 |
| Axime | 666 | 656 | −1,50 | |
| Bail Investis | 848 | 840 | −0,94 | 71,62 |
| Bancaire (Cie) ■ | 735 | 709 | −3,53 | 18 |
| Bazar Hot. Ville | 600 | 588 | −2 | 16 |
| Bertrand Faure | 286,50 | 275,10 | −3,97 | 3,50 |
| BIC | 855 | 837 | −2,10 | 5 |
| BIS | 497 | 500 | +0,60 | 8 |
| B.N.P. | 250,10 | 239 | −4,43 | 3,60 |
| Bollore Techno. | 694 | 683 | −1,58 | 5 |
| Bongrain | 2234 | 2200 | −1,52 | 61 |
| Bouygues | 560 | 553 | −1,25 | 17 |
| Bouygues Offs. | 149,50 | 143,20 | −4,21 | |
| Canal + | 1106 | 1044 | −5,60 | 20 |
| Cap Gemini | 341,40 | 337,80 | −1,05 | 7 |
| Carbone Lorraine | 1382 | 1326 | −4,05 | 14 |
| Carrefour | 3491 | 3396 | −2,72 | 32 |
| Casino Guichard | 263,90 | 256,70 | −2,72 | 4 |
| Comptoirs Mod. | 2850 | 2736 | −4 | 22 |
| CPR | 497,50 | 493 | −0,90 | 20 |
| Cred.Fon.France | 69,50 | 69,70 | +0,28 | 28 |
| Credit Lyonnais CI | 215 | 210 | −2,32 | 10 |
| Credit National | 345 | 334,50 | −3,04 | 13,50 |
| CS Signaux(CSEE) | 301 | 280,10 | −6,94 | 5 |
| Damart | 5040 | 4840 | −3,96 | 65 |
| Danone | 892 | 852 | −4,48 | 16 |
| Dassault-Aviation | 1429 | 1377 | −3,63 | 8,50 |
| Dassault Electro | 693 | 664 | −4,18 | 4,30 |
| Dassault Systemes | 340 | 325 | −4,41 | |
| De Dietrich | 272 | 271 | −0,36 | 6,50 |
| Degremont | 465 | 446 | −4,08 | 9 |
| Dev.R.N-P.Cal Li # | 51,15 | 47,40 | −7,33 | |
| DMC (Dollfus Mi) | 147 | 140 | −4,76 | 4 |
| Dynaction | 136 | 132,50 | −2,57 | 3 |
| Eaux (Gle des) | 765 | 742 | −3 | 11,25 |
| Eiffage | 337 | 326 | −3,26 | 20,00 |
| Elf Aquitaine | 577 | 548 | −5,02 | 19 |
| Eramet | 285 | 276,50 | −2,98 | 6,00 |
| Eridania Beghin | 885 | 882 | −0,33 | 33 |
| Essilor Intl | 1640 | 1560 | −4,87 | 13,50 |
| Essilor Intl ADP | 1472 | 1395 | −5,23 | 14,30 |
| Esso | 580 | 567 | −2,24 | 8 |
| Eurafrance | 2648 | 2584 | −2,41 | 72 |
| Euro Disney | 10 | 10,10 | +1 | 0,68 |
| Europe 1 | 1227 | 1203 | −1,95 | 19 |
| Eurotunnel | 6,60 | 6,65 | −0,75 | |
| Filipacchi Medias | 1498 | 1436 | −4,13 | 13 |
| Fimalac SA | 559 | 553 | −1,07 | 100 |
| Finextel | 104 | 103 | −0,96 | 4,23 |
| Fives-Lille | 534 | 516 | −3,37 | 14 |
| Fromageries Bel | 4291 | 4349 | +1,35 | 45 |
| Galeries Lafayette | 2184 | 2169 | −0,68 | 11 |
| GAN | 161 | 154 | −4,34 | 4 |
| Gascogne (B) | 500 | 485 | −3 | 18 |
| Gaumont # | 400 | 392 | −2 | 3,50 |
| Gaz et Eaux | 2518 | 2508 | −0,39 | 55 |
| Geophysique | 507 | 484 | −4,53 | 8 |
| G.F.C | 541 | 533 | −1,47 | 18,50 |
| Groupe Andre S.A. | 496 | 485 | −2,21 | 6 |
| Gr.Zannier (Ly) # | 154,90 | 150 | −3,16 | 2 |
| GTM-Entrepose | 309 | 303 | −1,94 | 8 |
| Guilbert | 1050 | 1026 | −2,28 | 12 |
| Guyenne Gascogne | 1870 | 1865 | −0,26 | 26 |

| VALEURS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours | % +− |
|---|---|---|---|
| Vaal Reefs # | 345 | [illegible] | −2,60 |
| Volkswagen A.G # | 3132 | [illegible] | −2,68 |
| Volvo (act.B) # | 152 | [illegible] | −5,96 |
| Western Deep # | 166,30 | [illegible] | −0,78 |
| Yamanouchi # ■ | 117,50 | [illegible] | −2,12 |
| Zambia Copper | 13,10 | [illegible] | −3,81 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

**DERNIÈRE COLONNE (1) :**
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

# COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
**MARDI 1er AVRIL**

| ACTIONS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Bayer.Vereins Bank | 205 | [illegible] |
| Commerzbank AG | 162 | [illegible] |
| Fiat Ord. | 17,35 | [illegible] |
| Gevaert | 399 | [illegible] |
| Gold Fields South | 130,20 | [illegible] |
| Kubota Corp. ■ | 25,90 | [illegible] |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; # contrat d'animation.

# SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
**MARDI 1er AVRIL**

# NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
**MARDI 1er AVRIL**

# HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
**MARDI 1er AVRIL**

# SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 27 mars

**SYMBOLES**
◊ cours du jour; ♦ cours précédent.

**GÉOGRAPHIE** Un travail de fourmi, digne de celui entrepris par les premiers cartographes français il y a deux siècles, a été lancé par l'IGN : la numérisation au 25 000e et en trois dimensions de l'ensemble de la France. ● LES SATELLITES et les avions recueillent les données qui, complétées par les nombreuses indications ajoutées à la main par les géomètres, servent désormais de base à l'élaboration des cartes. ● 20 % DU TERRITOIRE regroupant 40 % de la population seront ainsi reportés sur disquette d'ici à deux ans. ● ENRICHI à la demande d'indications les plus diverses, comme les réseaux d'assainissement ou d'alimentation électrique, ces cartes numériques sont des instruments précieux pour les services publics. ● LES AUTOMOBILISTES pourront aussi en disposer quand les systèmes de navigation embarqués seront devenus courants.

# Les cartographes mettent la France sur disquettes informatiques

## L'Institut géographique national (IGN) prévoit d'achever entre 2005 et 2010 la carte numérique de l'Hexagone en trois dimensions. Une réalisation qui devrait trouver de multiples utilisations professionnelles et, bientôt, s'adresser aussi au grand public

EN 1750, César-François Cassini, troisième d'une brillante lignée d'astronomes, entreprend, sur ordre de Louis XV, de lever la première carte détaillée de la France, par la méthode de la triangulation. Travail de titan, ou plutôt de fourmi : l'œuvre – 180 feuilles de papier grand-aigle à l'échelle d'une ligne pour cent toises, soit 1 : 86 400 – ne sera achevée qu'en 1793, par son fils Jacques-Dominique.

Au siècle suivant, les ingénieurs militaires remettent l'ouvrage sur le métier et l'affinent : à l'aide du cadastre napoléonien, ils dressent la carte d'état-major – 267 feuilles au 1/80 000e – aux reliefs figurés par des hachures, demeurée en usage jusqu'à une période récente.

La copie est revue et améliorée, à partir de 1940, par l'Institut géographique national (IGN), établissement public créé pour succéder au Service géographique de l'armée et éviter la saisie de son patrimoine par l'Allemagne : grâce à la photographie aérienne, une troisième génération de documents, les « cartes bleues » – 2 200 feuilles au 1/25 000e –, est établie et, depuis, régulièrement remise à jour. Aujourd'hui, l'information géographique est engagée dans une nouvelle mutation, qui n'est pas de moindre ampleur que celles qui l'ont précédée. Aux cartes sur papier s'ajoutent – et se substitueront peut-être demain – des cartes numériques, sous forme de bases de données destinées à des usages professionnels et, bientôt, au grand public.

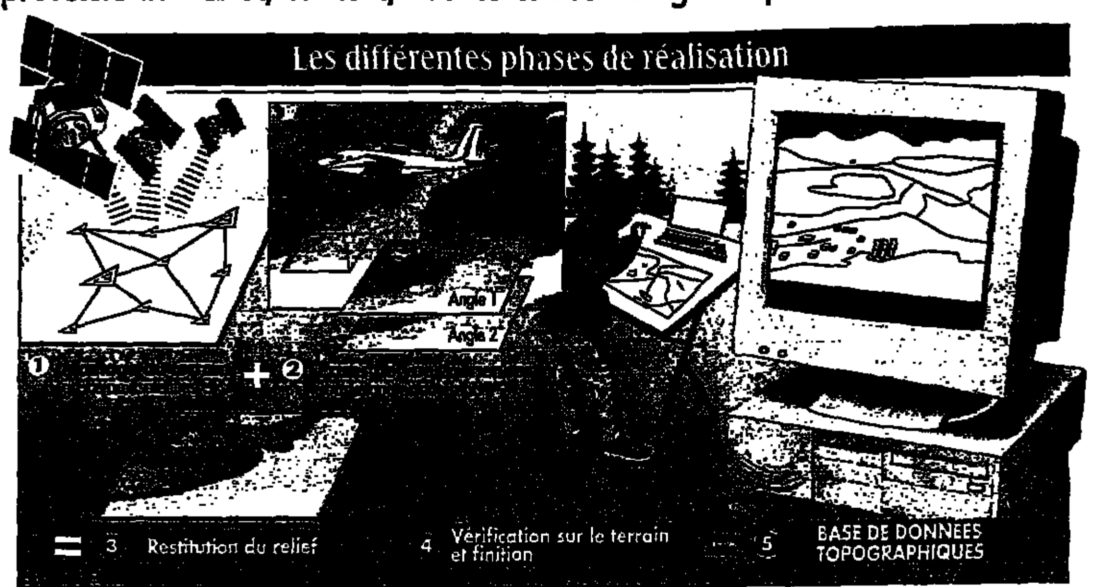
L'ordinateur et le satellite ont transformé le travail du géographe, donnant même naissance au terme barbare de « géomatique ». Naguère, les géomètres se repéraient à l'aide d'un maillage au sol de 80 000 points géodésiques, répartis sur le pays et matérialisés par des bornes de granit, dont ils déterminaient la position au moyen d'un théodolite, instrument d'optique associant visée et mesure d'angles. Pour les altitudes, ils s'appuyaient sur un réseau de 400 000 points de nivellement, signalés par des médaillons métalliques scellés dans des ouvrages d'art ou des maisons. Désormais, ils ont recours à des balises électroniques, dont les trois coordonnées (latitude, longitude, altitude) sont calculées, avec précision et plus rapidement, grâce aux signaux électromagnétiques émis par les satellites du Global Positioning System (GPS).

Les techniques cartographiques ont, elles aussi, évolué. Elles font appel, traditionnellement, à la photogrammétrie aérienne, qui consiste à effectuer des prises de vue de parcelles du territoire sous deux angles différents. En faisant se chevaucher les deux clichés, il est possible, par stéréoscopie, de restituer le relief du paysage, dont les paramètres sont ensuite enregistrés sous forme numérique. Toutes ces opérations sont, désormais, entièrement informatisées.

**L'ŒIL DU GÉOMÈTRE**

Toutefois, l'œil du géomètre reste irremplaçable. Seul, il est capable, sur le terrain, de vérifier l'exactitude du document – en s'assurant par exemple qu'une meule de foin n'a pas été prise pour une habitation – et de le compléter, en y ajoutant les détails invisibles pour les avions photographes – chemins en sous-bois, tunnels ou sentiers de randonnée –, les limites administratives et l'appareil toponymique, c'est-à-dire les noms de lieux. L'ensemble de ces informations donne naissance à des bases de données topographiques, dont les cartes sur papier ne sont plus que des succédanés sans relief. A l'avenir, les « cartes bleues » seront rééditées à partir de cette bibliothèque numérique.

Le chantier n'est pas mince. L'IGN a déjà mis sur disquettes ou sur CD-ROM, à l'échelle du 1/25 000e et en trois dimensions, un peu plus du dixième de la France, en commençant par ses principales agglomérations : Paris, Lyon, Marseille, Strasbourg... D'ici deux ans, 20 % du territoire, regroupant 40 % de la population, seront en « boîte ». L'établissement public espère venir à bout de sa tâche à l'horizon des années 2005 ou 2010.




*La constitution d'une base de données topographiques en trois dimensions est l'aboutissement d'une chaîne d'opérations qui nécessite environ 2 ans.*

Cette cartographie électronique représente pour l'Etat, qui finance l'IGN à hauteur de plus de 50 % de ses 700 millions de francs de budget annuel, une dépense de l'ordre de 2,5 milliards de francs. C'est que de multiples utilisations en sont attendues, en particulier par les services publics et les collectivités territoriales.

Les bases de données peuvent, en effet, être enrichies « à la carte » par le tracé des réseaux d'alimentation électrique, de distribution d'eau ou d'assainissement, le relevé des édifices publics, la mention des plans d'occupation des sols ou des restrictions de circulation en zone urbaine, ou encore diverses indications sur la démographie, les bassins d'emploi ou l'environnement. Elles sont ainsi susceptibles de devenir des outils précieux, dans des domaines aussi divers que l'aménagement du territoire, l'organisation de la lutte contre les incendies, la gestion des réseaux hydrographiques, l'élaboration des plans de circulation, l'amélioration des transports scolaires ou la protection des sites...

**AIDE À LA CIRCULATION**

Pourtant, *« contrairement à ce qui se passe en Angleterre et dans les pays nordiques, où ces systèmes sont largement répandus, l'équipement des collectivités locales françaises progresse lentement »*, déplore Jacques Frémiot, directeur général de l'IGN.

L'Institut n'a, d'ailleurs, pas tout misé sur sa banque de données au 1/25 000e. Une base plus grossière, au 1/100 000e et en deux dimensions seulement, équipe déjà de nombreux services de l'Etat – à commencer par ceux de la défense et de l'équipement –, ainsi que 20 à 30 % des conseils généraux. Une base altimétrique, rassemblant les cotes d'altitude et conçue pour les besoins de l'armée, a trouvé un nouveau débouché auprès des opérateurs de radiotéléphonie.

Enfin, une base dédiée à la circulation routière, « Géoroute », sera disponible, fin 1997, pour toutes les agglomérations de plus de 100 000 habitants. Ce service est déjà utilisé par la RATP, des services de sécurité comme le SAMU ou les pompiers, des parcs de taxis ou des transporteurs routiers pour l'optimisation de leur flotte. Il devrait aussi connaître, dans un avenir proche, les faveurs des automobilistes, avec le développement des systèmes de navigation embarquée. L'IGN a sans doute, dans ce domaine, une belle carte à jouer.

*Pierre Le Hir*

## Une nouvelle école

**L'École nationale des sciences géographiques (ENSG), fondée en 1941 pour assurer la formation des personnels techniques de l'IGN, vient de s'installer à Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne), dans des locaux qu'elle partagera avec l'Ecole nationale des ponts et chaussées. Chaque année, l'ENSG prépare cent trente élèves, dont les deux tiers intègrent ensuite l'IGN, aux disciplines géographiques et cartographiques. Les nouveaux bâtiments abritent également une partie de l'activité scientifique de l'Institut, qui consacre 8 % de son budget à la recherche dans les domaines de la géodésie spatiale, de l'instrumentation, du traitement d'image et de la reconnaissance automatique d'objets, ainsi que des systèmes d'information géographique.**

**L'IGN, dont la principale unité de production est située à Saint-Mandé (Val-de-Marne), est doté de seize agences régionales et d'un établissement dédié à l'imagerie spatiale à Toulouse. Son effectif est de deux mille personnes.**

# Les effets physiologiques du manque d'oxygène en altitude sont étudiés sous l'eau

**CHAMONIX**
*de notre envoyé spécial*

Huit « alpinistes-volontaires », dont quatre étudiants en médecine, viennent de séjourner pendant une semaine à 4 350 mètres d'altitude à l'observatoire Vallot. Après s'être ainsi acclimatés à l'altitude dans ce bâtiment construit en 1898 sur les pentes du mont Blanc, la cordée devait « gravir » 4 000 mètres de plus en redescendant à Marseille pour pénétrer, mardi 1er avril, dans un caisson hypobare de la Comex. Là, les spécialistes de la plongée profonde leur recréeront en boîte les conditions d'une ascension du Toit du monde, qui culmine à 8 846 mètres. L'expérience s'inscrit dans les travaux que réalise, depuis une quinzaine d'années, l'Association pour la recherche en physiologie de l'environnement (ARPE) sur les effets de l'altitude sur le corps humain.

L'himalayiste Pierre Béghin, victime d'une chute mortelle dans la face sud de l'Annapurna en 1992, soulignait que, dans ces espaces élevés, l'homme devenait un « *mutant* ». *« Certains processus vitaux se modifient : le débit et la fréquence respiratoire augmentent, le sang s'épaissit en fabriquant des globules rouges, la cellule musculaire apprend à mieux utiliser le peu d'oxygène qui lui parvient. La raréfaction de l'air n'accorde à l'homme, même acclimaté, qu'un temps de survie limité. Plus il se trouve haut et plus le répit est court »*, écrivait-il dans son livre *Hautes Altitudes*. Adepte de ces voyages extrêmes à plus de 8 000 mètres, cet ingénieur grenoblois aida à mieux connaître, grâce à ses propres observations, le comportement des alpinistes dans *« l'oxygène rare »*.

Les conditions périlleuses de ces ascensions rendent difficile, voire impossible, la mise en œuvre d'études scientifiques lourdes au-delà de 6 000 mètres d'altitude. En 1991, les médecins de l'ARPE réalisèrent pendant trois semaines des expérimentations au sommet du Sajama (6 542 mètres), dans les Andes boliviennes. Dès 1985, l'utilisation d'un caisson hypobare pour simuler les conditions d'une ascension à haute altitude a permis à des scientifiques américains de mesurer les effets de la raréfaction de l'oxygène sur le comportement physique et mental des alpinistes confrontés à des altitudes supérieures à 7 000 mètres. Les tests pratiqués ont révélé de grandes inégalités physiologiques entre les individus et leur capacité différente à s'adapter. La « plongée en altitude » des huit alpinistes-cobayes dans les caissons de la Comex les conduira jusqu'à l'équivalent de 8 846 mètres par paliers successifs. Leur préacclimatation effectuée à l'observatoire Vallot leur permet de passer directement du niveau de la mer à 4 500 mètres d'altitude et de gagner, dès le lendemain, le camp de base de l'expédition à 5 000 mètres. Au cours des jours suivants, ils tenteront de rejoindre les camps supérieurs à 6 000, puis à 7 000 mètres. Leur progression sera entrecoupée de phases de repos à ces différentes altitudes. Ce dernier bivouac devrait être atteint après une douzaine de jours.

A l'issue de cette phase d'acclimation à l'altitude, les alpinistes redescendront, le 19 avril, au camp de base pour une période de récupération de deux jours. L'assaut final sera donné à la fin du mois d'avril, avec une incursion de quelques heures seulement à 8 846 mètres, où le baromètre descend à 260 millimètres de mercure contre 760 au niveau de la mer. Cette course se fera sans apport d'oxygène.

**UN VOILE SUR LA MÉMOIRE**

Seule sera recréée la chute progressive de la pression atmosphérique et la diminution de l'oxygène, qui limitent les performances physiques et éventuellement mentales des hommes. Les alpinistes volontaires ne subiront pas les conditions climatiques parfois extrêmes des pentes himalayennes et le stress dû au danger d'avalanches.

Les différentes phases de l'ascension seront ponctuées de tests sur l'adaptation ventilatoire, cardiaque et circulatoire aux altitudes élevées. Ils permettront peut-être de vérifier si, comme se demande le professeur Jean-Paul Richalet, secrétaire général de l'ARPE, *« la raréfaction de l'oxygène fragilise ou non l'adaptation aux autres facteurs rencontrés en haute altitude comme le froid et le stress »*. D'autres recherches seront menées, notamment sur l'évolution du goût en fonction de l'altitude. Elles devraient permettre d'améliorer l'alimentation des grimpeurs, confrontés à de fortes pertes de poids au cours de leurs ascensions. Les chercheurs de l'ARPE aimeraient aussi mieux connaître les effets de l'hypoxie sur le cerveau et le comportement, parfois étrange, des himalayistes évoluant à des altitudes supérieures à 7 000 mètres. *« Tous les accidents survenus ces dernières années en haute altitude ont eu pour origine la prise d'une mauvaise décision ou une attitude qui n'était pas logique »*, explique Jean-Paul Richalet. Selon lui, l'insuffisante oxygénation du cerveau pourrait entraîner un amoindrissement des facultés de raisonnement et l'apparition d'un « voile » sur la mémoire.

**CAISSON**

Lorsqu'ils seront parvenus au-dessus de 7 000 mètres, les grimpeurs plancheront dans leur caisson sur des problèmes mathématiques simples, destinés à mettre en évidence des enchaînements logiques. Aussitôt après leur redescente simulée au niveau de la mer – qui durera une quarantaine d'heures –, ils seront soumis à une IRM (image par raisonnement magnétique) cérébrale, destinée à déceler d'éventuelles lésions provoquées par le manque d'oxygène.

Les équipes de chercheurs souhaitent mesurer avec précision la production de globules rouges dans le sang pendant un séjour en altitude. Cela pourrait aider à mieux maîtriser le « dopage d'altitude », pratiqué depuis des années pour les sports d'endurance comme le ski de fond. *« L'érythropoïétine, qui accélère la production de globules rouges*, explique un spécialiste, *est sécrétée naturellement chez l'homme lorsqu'il effectue un séjour d'une certaine durée en montagne ou dans un caisson hypobare. »*

*Claude Francillon*

## Des abysses océaniques aux cimes himalayennes

**LA RAISON** d'être des caissons n'était pas, jusqu'à présent les « promenades » simulées sur les cimes, mais au contraire la plongée dans les abysses. Créée en 1961 par l'ingénieur Henri-Germain Delauze, la Compagnie maritime d'expertises (Comex) a une réputation dans le domaine des travaux sous-marins. Ses plongeurs interviennent – le plus souvent pour les compagnies pétrolières qui exploitent des gisements off shore – sur le fond des océans.

Si les robots commencent aujourd'hui à leur disputer la vedette, les fonds marins furent, ces trente dernières années, le royaume des plongeurs autonomes (les hommes-grenouilles). Leur scaphandre léger leur donne une liberté de mouvement infiniment plus grande que celle des antiques « pieds lourds ». Revers de la médaille, ils sont totalement soumis à la pression du milieu où ils évoluent. Il leur faut respirer de l'air (ou un mélange gazeux spécial) à la même pression que l'eau qui les entoure. Or cette pression augmente d'une atmosphère tous les dix mètres.

Les plongeurs ayant utilisé des bouteilles d'air comprimé savent qu'il leur faut respecter des « paliers » quand ils remontent d'un séjour à plus de 20 ou 30 mètres. Faute de cette précaution, l'air dissous dans le sang à un taux important en raison de la pression peut former des bulles en se libérant rapidement. C'est l'« *embolie gazeuse* », mortelle dans les cas graves. Limités à quelques minutes pour les plongées de quelques dizaines de mètres, ces paliers deviennent très longs pour les séjours en grande profondeur.

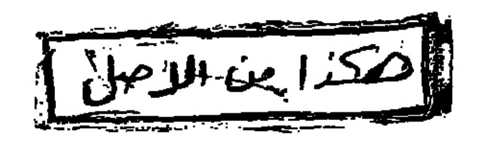
Les caissons ont été imaginés d'abord pour permettre aux plongeurs d'effectuer cette décompression graduelle au sec et en sécurité ou pour « recompresser » un plongeur contraint de faire une remontée d'urgence. Sur les chantiers, ils permettent aussi d'optimiser le temps de travail : entre deux séances au fond, les plongeurs séjournent sur le bateau en caisson sous pression, ce qui leur permet de n'effectuer qu'une seule (très longue) décompression, en fin de chantier.

A la suite des expériences Man in Sea et Sealab américaines et Précontinents du commandant Cousteau entre 1962 et 1965, la Comex a utilisé des caissons hyperbares (sous pression) pour des plongées fictives dans ses locaux de Marseille. Débutées avec Ludion, qui vit, en 1967, deux plongeurs « séjourner » à 100 mètres pendant une semaine, elles aboutirent, en 1992, à l'expérience Hydra-10, au cours de laquelle fut dépassée la « profondeur » de 600 mètres (*Le Monde* du 4 novembre 1992), l'un des plongeurs atteignant même 701 mètres, soit une pression supérieure à 71 atmosphères !

Le fait d'être au sec et en salle permettait un suivi médical et en continu des plongeurs, avec un appareillage volumineux. Ces expériences ont facilité la mise au point de techniques sophistiquées, comme les mélanges hydrox (hydrogène, hélium et oxygène) remplaçant, pour les plongées profondes, l'air, qui devient trop « visqueux » et toxique à haute pression. Elles furent riches d'enseignements en physiologie humaine.

Pour passer – fictivement toujours – des abysses océaniques aux cimes himalayennes, il suffira aux techniciens de la Comex de faire baisser la pression de leurs caissons au-dessous de la pression atmosphérique et d'adapter la teneur en oxygène de l'air qu'ils contiennent.

*Jean-Paul Dufour*





# La ville de Saint-Brieuc privée de football après la liquidation judiciaire du club

## La mobilisation des joueurs n'a pas suffi à sauver cette formation de deuxième division

**Le match entre Saint-Brieuc et Valence, comptant pour la 33e journée du championnat de deuxième division, n'a pas eu lieu mardi 1er avril. Le club des Côtes-d'Armor, dont le déficit atteignait 7,5 millions de francs, a été mis en liquidation judiciaire. Dans ce département, la coexistence de deux clubs de haut niveau à Guingamp et à Saint-Brieuc se révélait de plus en plus difficile.**

SAINT-BRIEUC
*de notre correspondante régionale*

Saint-Brieuc n'est pas Marseille : les passionnés de football n'y ont pas le verbe aussi haut. Au café des Ourmes, qui abrite le siège des supporteurs, on se dit simplement « *triste* » et « *déçu de ne même pas avoir pu finir la saison* ». Une affiche au mur annonce une tombola du football. Elle arrive trop tard : le club professionnel Saint-Brieuc Côtes-d'Armor vient d'être mis en liquidation judiciaire, lundi 24 mars, par le tribunal de commerce de la ville. Avec ses quatre-vingt-onze ans, il fait figure d'institution.

« *Saint-Brieuc est une cité sportive, pas de fanatiques,* commente un habitué du stade Fred-Aubert. *Nous étions heureux d'être en deuxième division, cela nous suffisait. Les joueurs étaient très gentils, ils venaient boire leur café ici... Maintenant, nous allons vivre d'espoir.* » Il y a pourtant une équipe de première division à trente kilomètres de là. Cette fois, les Briochins sortent de leurs gonds : « *Ah non ! Nous n'irons pas à Guingamp !* »

Avec ses 47 300 habitants, Saint-Brieuc est une des rares communes de cette dimension à s'enorgueillir de deux équipes professionnelles, de football et de basket. Guingamp ne compte, elle, que 8 000 habitants. Mais elle est en train de se doter d'un stade de 20 000 places pour ses joueurs de première division, à l'ombre de Noël Le Graët, maire de la ville et président de la Ligue nationale de football. « *Trois clubs, cela fait beaucoup pour un département au tissu économique essentiellement composé de coopératives et de PME du secteur agroalimentaire* », glisse Claudy Lebreton, vice-président (PS) du conseil général. De fait, à l'ouest de la Bretagne, le terrain se dégage pour Guingamp, après la rétrogradation de Quimper, Brest et, maintenant, la mise en liquidation judiciaire du club de Saint-Brieuc. Le milieu du football y est restreint. Ainsi, le président du tribunal de commerce de Saint-Brieuc, Gérard Le Bourhis, fut président du Stade briochin, avant de devenir vice-président d'En Avant Guingamp. L'entreprise qu'il dirige est, en outre, liée au groupe de Noël Le Graët. De quoi alimenter les rumeurs.

« *Ne faisons pas porter la responsabilité de nos difficultés sur nos voisins,* tranche Yves Dollo, premier adjoint au maire de Saint-Brieuc. *Quelle que soit la composition du tribunal, la liquidation était inévitable avec un déficit de 7,5 millions de francs.* » N'empêche, en tant que fidèle supporteur, M. Dollo ne peut s'empêcher d'évoquer le « *contentieux* » avec Noël Le Graët au sujet de l'affaire d'Epinal.

A l'issue de la saison 1994-1995, Saint-Brieuc devait être repêché en D 2. Après de longues tergiversations, la Ligue nationale lui a finalement préféré Epinal. Persuadés que la personnalité de Philippe Séguin, maire de la cité des Vosges, avait pesé dans ce choix, les Briochins continuent de ressasser l'épisode avec amertume. A la veille de ce revirement, le club breton avait recruté des joueurs. « *Des dépenses de division 2 avec des recettes de National 1, ça a été le début de la fin* », explique en substance Serge Rouxel, l'ancien président de Saint-Brieuc Côtes-d'Armor, dont le conseil d'administration a « *accepté la démission* », le 17 février.

Dans la préfecture costarmoricaine, le ton n'est pas au règlement de comptes. Néanmoins, M. Dollo se montre direct. Embauches, ruptures de contrat ruineuses : « *Chez les dirigeants, la passion du football l'a emporté sur la raison, c'est-à-dire la réalité des chiffres* », estime-t-il. Ces dernières semaines, alors que cette réalité-là était détaillée dans un audit commandé par leurs soins, les élus, agacés, n'ont pas voulu accorder de rallonge exceptionnelle. « *Nous sommes dans l'esprit de la loi Pasqua pour un désengagement progressif du sport professionnel de la part des collectivités locales* », résume M. Dollo. Municipalité et conseil général apportaient un peu plus de 3 millions de francs sur un budget de 15,7 millions.

*In extremis*, les joueurs se sont mobilisés, y croyant jusqu'à la dernière minute. En une semaine, ils ont récolté 1,5 million de francs de promesses de dons, mais cela n'a pas ému le tribunal. Ils sont 17 professionnels et 3 stagiaires à chercher aujourd'hui un autre club. Les 4 membres de l'administration et l'entraîneur, Marc Collat, attendent, eux aussi, l'annonce officielle de leur licenciement. « *Nous avons été naïfs,* constate ce dernier. *Nous pensions que les élus avaient un plan pour redresser la situation... Nous n'avons même pas eu recours à un avocat.* » Peiné de quitter un « *club très convivial, en tête du challenge du fair play* », Marc Collat se retourne sur le passé avec philosophie : « *Ce club a voulu monter trop vite, il a progressé de cinq divisions en cinq ans, sans fondations solides.* »

Serge Rouxel prend sur lui une partie des erreurs. Fils d'un international de football, licencié du Stade briochin pendant vingt-trois ans, il est à la fois l'homme de l'ascension du club et de sa disparition. « *Au début, j'ai connu une vie associative très riche,* se souvient-il, *jusqu'à ce nous atteignions l'échelon professionnel. C'est un milieu où il faut apprendre très vite. C'est la cosa nostra.* »

**Martine Valo**

### Deux départements ont deux équipes de haut niveau

**La faillite financière du club breton invite à s'interroger sur la viabilité de deux clubs, *situés dans un même département et évoluant* en division 1 et 2. Avec Guingamp en D 1 et Saint-Brieuc en D 2, les Côtes-d'Armor connaissent une situation exceptionnelle ; seul le département des Bouches-du-Rhône est logé à la même enseigne avec les clubs de Marseille et de Martigues. Les Alpes-Maritimes réunissent deux clubs de D 1 (Cannes et Nice), en butte à des difficultés financières et *sportives*, tandis que Louhans-Cuiseaux et Gueugnon représentent tous deux la Saône-et-Loire en D 2. Sur les 39 départements ayant un club en première ou en deuxième division, seuls deux, désormais, s'offrent le luxe d'en avoir deux à la fois, alors que les 56 départements restants (hors DOM-TOM) n'ont pas de club professionnel. En prenant en compte les clubs évoluant en N 1, ce sont seulement 53 départements qui peuvent soutenir un club de haut niveau, soit à peine plus de la moitié des départements français.**

# Le base-ball américain recrute des Japonais

## Réputés pour la rapidité de leur lancer de balle, embauchés à un prix modique, plusieurs joueurs nippons participent à la saison qui vient de s'ouvrir

ATLANTA
*correspondance*

Le plus conservateur des sports américains n'est peut-être pas celui qu'on croit. Au premier regard, le base-ball semble ne jamais avoir renoncé au passé. Ses tenues vestimentaires, le décompte de ses points et la durée interminable de ses rencontres appartiennent à un autre âge. Mais cette apparence d'immobilisme est sans doute trompeuse. Le « passe-temps national » américain a entrepris d'évoluer. Il veut grandir. Et entend bien, pour cela, se tourner vers l'extérieur.

Signe des temps : une bonne douzaine de joueurs japonais ont été invités, à la fin de l'hiver, à pousser la porte des camps d'entraînement de la « Major League ». Certains en ont seulement franchi le seuil. Mais plus de la moitié des candidats ont été priés de rester. Ils font leur première « rentrée des classes » pour la saison qui vient de débuter, mardi 1er avril. Une ouverture vers l'Asie qui a autant nourri les conversations, ces dernières semaines, que les chances de New York de conserver le titre national.

A en croire les vieux documents d'archives, le premier Japonais admis dans la place, Masanori Murakami, avait enfilé casquette et gant de cuir pour les San Francisco Giants en 1964-1965. Un intrus, rien de plus, à peine remarqué et vite oublié. Puis trente ans ont passé avant que l'histoire ne se répète. Trois décennies, le temps pour le Japon de donner plus de souplesse à ses principes sportifs en aménageant des dérogations à une règle qui interdit à un joueur de choisir l'exil avant d'avoir achevé sa dixième saison professionnelle.

En avril 1995, un jeune « pitcher » timide et silencieux, Hideo Nomo, a laissé femme et enfant à Osaka, sa ville natale, pour poser son sac et ses rêves de grandeur à l'entrée du stade de base-ball des Los Angeles Dodgers. Les premiers temps, son lancer de balle peu orthodoxe, le corps plié en deux et les épaules rentrées, a fait sourire les vieux habitués des lieux. Mais la « tornade japonaise » a rapidement soufflé sur la Californie et éloigné les sceptiques. Désigné par ses pairs meilleur débutant (« rookie ») de la saison 1995-1996, invité au « All-Star Game », sorte de réunion au sommet de l'élite nord-américaine, Hideo Nomo n'a pas seulement fait sensation. Il a inauguré, un peu malgré lui, un large pont migratoire entre le Japon et les Etats-Unis.

Depuis, les agents recruteurs de la « Major League » ont appris à retrouver leur route dans les faubourgs de Chiba, Osaka ou Seibu. Ils en repartent le plus souvent avec, dans leurs malles, une poignée de candidats à l'exil. La plupart font profession de lanceur (« pitcher »), une spécialité japonaise dont Shigetoshi Hasegawa, la nouvelle recrue des Anaheim Angels, résume les fondements : « *Peu de Japonais ont les épaules et les jambes pour tenir la batte. Mais nos qualités de vitesse gestuelle et de coordination font merveille dans le lancer de la balle.* » Hideki Irabu, vingt-sept ans, le meilleur « pitcher » de la dernière saison au Japon, en est la preuve la plus éloquente. Sa balle a été chronométrée à 160 km/heure. Mieux encore, son endurance lui permettrait de conserver sa vélocité pendant une bonne centaine de lancers.

### NOUVELLE VAGUE D'IMMIGRATION

Autre atout, moins visible mais sûrement tout aussi décisif : le joueur japonais « s'achète » à bon prix. Et il peut rapporter gros. A son arrivée sur le sol américain, Hideo Nomo ignorait tellement les usages que sa main n'a pas trahi la moindre hésitation au moment de signer un contrat d'embauche qui prévoyait un salaire annuel de 550 000 francs. Une simple bouchée de pain pour un joueur dont la présence sur le terrain n'a pas tardé à attirer vers le stade une foule bruyante de spectateurs d'origine asiatique. En février, les dirigeants des Dodgers ont été contraints de revoir à la hausse ses conditions de travail. Hideo Nomo a exigé un contrat de trois ans. Et établi sa nouvelle valeur marchande à plus de 22 millions de francs.

Aux Etats-Unis, les experts s'accordent à prévoir un bel avenir à cette nouvelle vague d'immigration. En 1998, le nombre de clubs de la « Major League » sera étendu à trente. Un appel d'air qui devrait profiter aux lanceurs japonais. « *Les équipes n'ont plus les moyens, aujourd'hui, de financer leur propre programme de formation,* explique un dirigeant des Arizona Diamondbacks, l'une des nouvelles franchises du championnat nord-américain. *Il leur faut donc se tourner vers l'étranger pour compléter, à faible prix, leur effectif de joueurs.* » Elles ont longtemps fait leur marché au Mexique, puis en République Dominicaine. Elles le font aujourd'hui au Japon. Avant de se tourner vers Cuba ou la Corée du Sud.

**Alain Mercier**

# Sydney se prépare à accueillir les Jeux de 2000

SYDNEY
*de notre envoyée spéciale*

Le compte à rebours a commencé pour les Jeux olympiques qui auront lieu à Sydney du 15 septembre au 1er octobre 2000. Toutes les infrastructures sont construites ou en chantier. L'organisation des transports et de l'accueil se dessine autour de l'expérience d'Atlanta, dont on souhaite retenir les leçons. « L'esprit australien », qui devrait marquer de sa griffe les JO, commence à se définir. Reste la question de la sécurité. Si les relations entre le gouvernement et les aborigènes continuent de se détériorer, les premiers habitants de l'Australie ont prévenu qu'ils profiteront de l'événement pour attirer l'attention du monde sur leur triste condition.

Les organisateurs se sont engagés à ce que les JO n'aient aucun impact négatif sur l'environnement. Au moins en ce qui concerne le coassement des grenouilles à cloche verte et dorée (*Litoria aurea*) – résidentes des marécages de Homebush Bay, qui jouxtent le futur « Parc olympique » –, la promesse sera tenue : des tunnels et une barrière ont été contruits de manière à permettre la pose de 84 kilomètres de câbles à haute tension au milieu de la précieuse grenouillère, sans causer de préjudice aux petits batraciens. Sydney veut aussi éviter les gaspillages observés à Atlanta.

Mais après avoir insisté sur la dimension écologique de leur projet les organisateurs donnent aujourd'hui la priorité aux athlètes et à la compétition. Ils voudraient qu'un nombre exceptionnel de records soient battus et affirment tout faire en ce sens. Fin janvier, le gouvernement de Nouvelle-Galles du Sud a annoncé que 2 milliards de dollars (environ 9 milliards de francs) de travaux étaient engagés pour le développement de Homebush Bay, cette vaste zone polyvalente qui abritait jusqu'en 1993 abattoirs, décharges et dépôts d'armes. C'est sur une partie de ce site en réhabilitation, situé à l'embouchure de la rivière de Paramatta, à 15 kilomètres du centre de Sydney, que se construit le « Parc olympique ».

Pièce maîtresse de ce site, le grand stade pourra accueillir cent dix mille personnes, une foule rarement réunie en une seule enceinte lors de Jeux olympiques. Avec le centre aquatique, ouvert au public depuis deux ans, un terrain d'athlétisme d'échauffement et diverses salles de sports, les compétitions *dans quatorze des vingt-huit disciplines* olympiques se dérouleront au Parc olympique de Homebush Bay.

### Les organisateurs envisagent de poser un filet antirequins dans la zone où se déroulera le triathlon

Première dans l'histoire moderne des JO, les athlètes et les officiels – en l'occurrence quinze mille personnes – seront logés sur place, dans de petites maisons modernes, juxtaposées les unes contre les autres, avec terrasses et balcons fleuris de bougainvilliers ou d'hibiscus. Ce site formera le village olympique, avant de devenir une zone résidentielle.

Le public, en revanche, ainsi que les médias, devront se rendre au Parc olympique, soit à partir du village des médias, situé à 4 kilomètres de là, soit à partir de Sydney ou des environs, en train ou en bus. Une nouvelle ligne de train devrait être inaugurée en 1998. Le plaisir d'arriver au Parc olympique en remontant la rivière en bateau à partir de Sydney sera donc réservé aux athlètes et aux officiels. Espérant améliorer les performances d'Atlanta en matière de transports, « *des études de mouvements de foules ont déjà eu lieu, avec un échantillon de cinq mille personnes* », explique Reg Gratton, du Comité d'organisation des Jeux olympiques de Sydney (Socog).

Pourtant, les foules ne seront pas comparables. Sydney s'attend à recevoir deux cent cinquante mille visiteurs, Australiens inclus. Selon le Socog, cette affluence moindre ne devrait pas empêcher les jeux d'être un succès sur le plan financier, grâce aux *3 milliards de téléspectateurs* prévus. Le coût total des Jeux, estimé pour le moment à 2 milliards de dollars, devrait être couvert par les droits de télévision (à plus de 60 %), la vente de billets *et les royalties* sur les objets promotionnels. Un budget affiné sera rendu public d'ici quelques mois. Les responsables sont par ailleurs soucieux d'éviter une trop grande commercialisation de l'événement. Les sponsors principaux n'auront droit qu'à un affichage majeur, comme le toit d'une tour, dans la ville. Dans le même esprit, les lieux de vente de souvenirs seront limités pour éviter les excès du « *marché aux puces d'Atlanta* ».

En complément du Parc olympique de Homebush Bay, le cœur de Sydney va également accueillir une dizaine de disciplines. Les épreuves d'hippisme, d'aviron, de tir, de cyclisme et de vélo tout-terrain auront lieu dans cinq autres sites dans un rayon de 40 kilomètres autour de Homebush Bay. S'agissant du décor, la voile et le triathlon seront incontestablement les disciplines les mieux servies avec un terrain de compétition situé entre les coques blanches de l'Opéra de Sydney, le jardin botanique, le Harbour Bridge et les audacieux gratte-ciel de la City.

« *La grande supériorité de Sydney sur Atlanta, c'est que votre ville est magnifique* », admettait, lors d'une visite, l'un des responsables des opérations dans la capitale de la Géorgie. Seule incertitude quant aux charmes de la baignade dans la baie : la possible présence de requins. Il y quelques semaines, l'un d'entre eux s'en est pris à un kayak, le « *confondant avec un dauphin ou une tortue* ». Le responsable des épreuves de triathlon, Tim Wilson, a indiqué que si les attaques se répétaient dans les mois à venir, on envisagerait la pose d'un filet autour de la zone où se déroulera l'épreuve. Cela ne pourra que contribuer à promouvoir le côté « *vraiment australien* » des Jeux.

***Florence de Changy***

### DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : la sélection israélienne a pris la tête de son groupe de qualification pour la phase finale de la Coupe du monde 1998 après sa victoire (3-0) au Luxembourg.** L'équipe dirigée par Schlomo Sharf compte dix points en cinq matches et précède la Russie (huit points en quatre matches).

■ **BOXE : l'Argentin Juan Martin Coggi, ancien triple champion du monde des super-légers, a été gravement blessé dans un accident de la route, lundi 31 mars, à Ranchos (province de Buenos Aires).** Agé de trente-quatre ans, Coggi souffre de traumatismes multiples. Dernièrement, il s'était remis à l'entraînement et espérait obtenir une chance de disputer un titre mondial.

# Le cas Ducasse

## Etat et avancement de la cuisine du successeur de Joël Robuchon

**PLUS** de deux mois et demi sur la liste d'attente, à ronger son frein, avant d'avoir le privilège de faire partie du cercle des élus : on comprend pourquoi les clients d'Alain Ducasse ont faim. Voilà une maison où tous les coups sont permis. On sauce à la sauvage, on vole chez le voisin, on goûte, on distribue, on partage. Toute une économie de guerre se met en place pour ne rien perdre du moment tant désiré. De l'argent bien placé ; et pour l'homme de l'avenue Raymond-Poincaré, à l'évidence, un nouveau succès.

Quarante ans, de l'allure, une barbe à la professeur de littérature italienne et des origines rurales – il est né de parents éleveurs d'oies à Castelsarrasin, dans le Tarn-et-Garonne –, qui lui donnent une attention madrée à tout ce qui l'entoure et le sens aigu de sa vocation. Un garçon très sûr de lui, et que l'on ne verra que rarement en salle. C'est d'ailleurs la nouvelle tendance : les mangeurs d'un côté, les créateurs de l'autre.

Il a commencé très tôt dans la carrière et rencontré assez tôt à Mionnay, dans l'Ain, le gourou Chapel, l'un des as de la nouvelle et respectable cuisine, qui l'adoube, et auquel il semble avoir juré fidélité à vie. En 1980, Ducasse quitte le grand patron pour partir vers la Côte d'Azur, où il prend la mesure de l'endiablante soufflerie solaire, en même temps qu'il évalue ses forces et étalonne ses prétentions. Très jolie reconnaissance locale et apprentissage du délicat travail de toque en vue.

Plusieurs années se passent avant qu'il ne soit bombardé, en 1985, tout-puissant timonier des cuisines de l'Hôtel de Paris, à Monte-Carlo, et plus particulièrement skipper du Louis-XV, restaurant abandonné à ses fantômes, auquel la Société des bains de mer souhaitait redonner du vernis. Allegro vivace : le jeune chef enjôle les sinistres du Michelin, qui se retrouvent en bermuda sous le chapeau de paille de la Riviera, à applaudir à ses prouesses et le lui faire savoir : les trois étoiles sont décrochées en trente-trois mois. Un record.

Monaco. Une île rattachée au territoire français où poussent des fleurs exotiques et où, à la saison chaude, nidifient les paparazzi. On comprend que l'oiseau au plumage vif qu'était devenu Ducasse n'ait pas hésité longtemps à souhaiter se distraire de l'endroit, dès que Robuchon mettra sa couronne aux enchères. Et ce qui devait arriver, arriva : Alain chaussait les bottes de Joël ; Joël voyant en Alain le seul cuisinier capable de tenir correctement la ligne du parti : qualité irréprochable de l'approvisionnement, savoir-faire de haut niveau et frappé de tricolore, souci du luxe bien tempéré.



DESSINS DESCLOZEAUX

**VENIN OU MIEL ?**

Y avait-il eu conclave entre les cardinaux-rôtisseurs de la curie française ? Sûrement. Et la fumée était sortie blanche pour Ducasse, qui soutiendra pouvoir continuer à maintenir son Louis-XV au sommet et faire de la sainte chapelle offerte par Robuchon le pivot tout neuf de la haute gastronomie mondiale. Les chroniqueurs chauffaient leurs plumes. Venin ou miel ? On attendait. Le Rouge paraît le 3 mars et les masses laborieuses sont contentes d'apprendre que Ducasse vient d'être décoré à la soviétique, avec trois macarons à Paris, et un en moins pour son orphelinat de Monte-Carlo, ce qui lui en faisait tout de même cinq. Du jamais vu.

Diplomates et femmes en beauté, banquiers épanouis, jeunes fonctionnaires énervés, hommes politiques avec masque : l'hôtel particulier du 59 de l'avenue Raymond-Poincaré en voit passer de toutes les couleurs de ces gourmets attirés par la renommée fraîche. Et vous, l'homme du Sud, vous vous y êtes pris comment pour faire s'évanouir de plaisir toute cette snoberie parisienne, tous ces Nordistes à qui vous ressemblez si peu ?

Tenez, goûtez-ça, fait le gars, c'est très bon et très cher : crevettes « bouquet » en velouté, oursins et araignée de mer. Ah ! oui, très correct, formidable en effet. Très correct, comme vous dites, mais ne vous étonnez pas, il y a quarante matelots et maîtres d'équipage sur le navire qui travaillent pour vous, du matin au soir, du soir au matin. Quelque chose d'autre vous tente ? Voyons... Un homard breton, avec asperges vivement sautées ; une sole de ligne en goujonnettes, sauce au château-chalon ; et puis, un foie gras frais de canard des Landes en cocotte, aux pommes et raisins, gros sel et poivre ; un peu de fromage, et un pamplemousse rose au pamplemousse confit, glacé et en suprême. Pour faire passer.

On note, dans un fort volume consacré à son œuvre, *La Riviera d'Alain Ducasse*, chez Albin Michel, cette phrase d'Alain Chapel : *« Pour convaincre, une recette doit réaliser l'équilibre entre une tradition relative et une apparente nouveauté. »* Nous y sommes. Robuchon avait stabilisé son style autour d'un new-look classique emporté jusqu'aux frontières du point de rupture – la perfection ou rien. Son repreneur, quoique de propos moins austère, disons de sentimentalité plus bougeante, opère dans la même voie. Deux diplômés, deux studieux, deux grosses têtes, se retrouvent en face de ce qu'on appelle le « produit » et le plient à leur talent en le tourmentant à son insu.

**COUP DE CYMBALES**

Langoustines, supions, sucs beurrés. Aucun des participants ne comprend vraiment ce qui lui arrive, mais ils jouent le coup. Blanc de bar, marmelade de légumes, même histoire. Tête de porc en salade d'herbes amères truffée, mieux dit encore. Tout le monde s'y retrouve. On comprendrait mieux la fausse-vraie querelle qui a opposé, il y a quelques mois, les deux ténors au clan des « exotiques », furibards d'être qualifiés de « mondialistes », eux qui ne faisaient que saupoudrer d'un peu de cannelle quelques-uns de leurs plats. Les orthodoxes contre les globe-trotters.

Le Michelin, que tout porte à jouer les gardiens du temple, avait avec lui un client de choix. La tradition n'avait rien à craindre et la cuisine évolutive y trouverait son compte. On pouvait faire retentir au-dessus de la capitale un vif et sonore coup de cymbales.

*Jean-Pierre Quélin*

★ Alain Ducasse, 59, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris, tél. : 01-47-27-12-27. Menus : 480 F et 890 F. Carte : 750 F à 1 000 F.

## *Le porc dit « fermier »*

**Le porc fermier ne l'est pas tant que ça. L'épithète paraît flatteuse, mais l'élite de la nation porcine est élevée la plupart du temps presque de la même façon que les cochons de batterie. Bien sûr, les 135 174 porcs qui ont été vendus l'an dernier sous cette dénomination sont mieux alimentés que leurs congénères de base.**

**Contrairement à ces derniers, farines animales, antibiotiques et activateurs de croissance ne sont pas à leur menu. Mieux, ils sont suralimentés en céréales.**

**En revanche, pour près de la moitié d'entre eux il manque les composantes essentielles pour faire une bonne viande : le plein air et l'exercice. Dans le *Guide des produits du terroir* récemment publié au Seuil, sur neuf porcs fermiers recensés, seuls trois ont en fait accès au champ.**

**Les productions labélisées, comme le « porc des Ardennes », le « porc du Limousin - Blason prestige » ou le « porc au grain du Sud-Ouest », n'ont pour tout horizon que les murs d'un hangar, et pour s'ébattre moins de 1 mètre carré dans toute leur existence. Certains porcs dits « fermiers » ne sont guère mieux lotis. Pour faire travailler leurs muscles, ils disposent d'une aire bétonnée de 2 à 3 mètres carrés. Le « porc fermier de Bretagne », le « porc fermier d'Argoat », le « porc fermier de la Sarthe » sont dans ce cas. La courette étant à l'extérieur, l'animal peut, en toute légalité, être déclaré « de plein air ».**

**Dans la Sarthe, le porc fermier, aussi baptisé Cénomans, était autrefois élevé, au moins pour une partie de son cheptel, sur des parcours herbeux. Pourquoi est-il aujourd'hui claustré ? Sur les lieux d'élevage on parle de *« durcissement des mesures de protection de l'environnement »*.**

**Il est vrai que, selon des études menées par la chambre d'agriculture des Côtes-d'Armor, un élevage de 200 truies pollue autant qu'une commune de 4 000 habitants.**

**Le département breton sait de quoi il parle. Premier producteur de porcs en France, il est en conséquence premier producteur de lisier, avec 3,5 millions de mètres cubes l'an dernier. On peut toutefois se demander pourquoi les usines qui retraitent ce lisier en engrais sont aujourd'hui si rares. De plus, dans le cas du porc fermier, limite-t-on suffisamment la quantité d'animaux mis en pâture à l'hectare ?**

**Raisonnablement, les éleveurs du porc fermier du Sud-Ouest (à ne pas confondre avec celui dit « au grain ») n'installent pas plus de 120 animaux à l'hectare et pratiquent une rotation régulière des champs pour ne pas mettre en péril le système écologique. Leurs animaux ont beau être abattus en moyenne deux mois plus tard qu'un porc de batterie, leur carcasse est à peine plus lourde de quelques kilos, preuve que ces cochons dépensent leur énergie au champ. Résultat : la viande est plus musclée, les saveurs sont plus marquées et, surtout, elle ne rend pas d'eau.**

**Au lieu d'exsuder dans ces barquettes en plastique que l'on tapisse de buvard pour que cela ne se remarque pas, au lieu de réduire à la cuisson comme par sorcellerie, c'est dans la bouche et nulle part ailleurs que fond cette viande-là. Il faut apprendre à trier le bon groin de l'ivraie.**

*Guillaume Crouzet*

★ Porc fermier du Sud-Ouest, 55 F environ le kilo de rôti, 46 F le kilo de côtelettes. Supermarchés Monoprix et Leclerc principalement.

## BOUTEILLE

# Collioure

**CLOS DE PAULILLES**

■ L'excellent vignoble de la côte Vermeille entre Port-Vendres et Banyuls, offert aux rayons du soleil sur des terrasses de schistes feuilletés, produit un vin qui pose le problème des « identités remarquables ». Quels sont les invariants de ce terroir, l'aspect des vins et leur saveur ? Avec 75 % de cépages mourvèdre et 25 % de syrah, une vendange soignée précédant une macération de trois semaines et une mise en barriques de mars 1995 à mars 1996, la réponse est bien particulière, comme les vins du château de Jau, appartenant au même propriétaire. La finesse aromatique, ici, prime la puissance et s'accorde à merveille avec les rouelles de cochon et pommes de terre en vinaigrette préparées par Philippe Braun (Restaurant Laurent) pour l'Académie des vins de Banyuls et de Collioure.

★ Collioure-Clos de Paulilles 1994 (rouge) : 66 F la bouteille prix départ. Diffusion Domaine de Jau à Cases-de-Pene (66600), Tél. : 04-68-38-90-10. Télécopie : 04-68-38-91-33.

*J.-C. Rt*

## TOQUES EN POINTE

# Bistrots

**L'ARDOISE**

■ Pierre Jay, un ancien de la brigade Martinez qui assura ensuite le succès de *Chez Jean*, vient de s'installer, modestement, entre le *Crillon* et le *Carré des Feuillants*. Quelques tables en arrière d'une mystérieuse balustrade et l'accueil charmant de la jeune fille de la maison, on se croirait plus dans une table d'hôtes que dans un restaurant au personnel aguerri. Charmeuse aussi cette cuisine, avec une épatante terrine d'épaule de cochon au foie gras de canard ou bien un croustillant de boudin aux pommes. Poitrine de pintade rôtie à l'os meilleure que l'épaule de cochon de lait aux épices et au citron, qui manquait ce jour-là de moelleux. Plein de bonne volonté, le chef aura rectifié. Carte des vins encore un peu maigre et passablement onéreuse. Unique menu carte : 165 F.

★ Paris, 28, rue du Mont-Thabor (75001), tél. : 01-42-96-28-18. Fermé lundi.

**L'ŒILLADE**

■ La terrine et la rillette de canard placées d'office sur la table comme marque de bon accueil et de considération sont un usage de bistrot à la bonne franquette qu'il faut encourager vivement. Surtout si l'une et l'autre, fabriquées à la maison, sont parfumées et servies à bonne température. La cuisine de Jean-Louis Huclin est faite de générosité, dans la quantité et les saveurs ; c'est l'héritage de Manière, avec une salade *« un peu folle »*, un saucisson chaud lyonnais, le rognon de veau cuit dans sa graisse à l'ail confit ou le ris de veau braisé. A goûter, parmi quelques desserts savoureux, la tranche napolitaine, maison elle aussi. Quelques vins « coup de coeur » à prix attractifs. L'établissement est désormais ouvert le dimanche soir. Menu à 158 F (deux plats). A la carte, compter 200 F.

★ Paris, 10, rue Saint-Simon (75007), tél. : 01-42-22-01-60. Fermé dimanche midi.

**CHEZ NOUS**

■ De ce côté-ci de la place du Marché Saint-Honoré, quelques façades et intérieurs de bistrots paraissent dater du bon temps des « cuillères à absinthe et des omnibus à chevaux » face aux murs-rideaux du nouvel ensemble immobilier. Deux images de Paris. François Garnier a survécu au chantier, une parenthèse dans la vie de cet établissement tranquille, rassurant, où s'aventurent parfois les Japonais du quartier. La soupe aux moules, il est vrai, mérite attention, comme la cassolette d'escargots au chablis. C'est le juste registre de ce chef-propriétaire, avec la très honnête fricassée de canard au brouilly ou la blanquette de lotte à l'émincé de poireaux. Atmosphère un peu désuète et charmante. Menu : 148 F. A la carte, compter : 200 F.

★ Paris, 40, place du Marché Saint-Honoré (75001), tél. : 01-42-61-76-28. Fermé samedi midi et dimanche.

# Brasseries

**LA BRASSERIE DU LÉMAN**

■ Les eaux de Divonne-les-Bains, sinon le Casino, soignent le stress et le surmenage. La table du *Grand Hôtel*, dans sa version brasserie, ne fait aucune surenchère et aligne, du lundi au vendredi, le classique du jour : coq au vin, tripes à la mode, pot-au-feu, blanquette et même bouillabaisse. Huîtres, jarret de porc braisé aux épices et aux carottes et « assiette saint-Antoine » (boudin, andouillette, oreilles rôties aux deux pommes), ou encore poissons et grillades, sont généreusement servis dans le grand salon au décor années 30. Jolie carte de vins régionaux, de Savoie, du Jura et même du Bugey, plus rares. Menus : 120 et 148 F (vin compris). A la carte, compter 160 F.

★ Divonne-les-Bains, avenue des Thermes (01220), tél. : 04-50-40-34-18. Tous les jours.

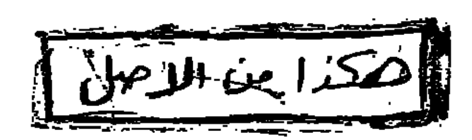
**CHEZ GEORGES**

■ Georges Mazarguil, natif de Sousceyrac, ouvre, en 1926, à la porte Maillot, un établissement à l'allure d'un vieux bateau de ligne, avec boiseries et cuivres. Et tout au long des coursives, l'on poursuit la vraie tradition d'un passé culinaire – gigot, fraise de veau, abats et pied, avec de bonnes frites. Un conservatoire de l'ancienne cuisine. A cette différence près que le produit n'est plus ce qu'il était. En entrée, harengs marinés, tête de veau sauce gribiche, escargots de Bourgogne, puis les grands classiques, andouillette, tripes, morue fraîche-purée de pomme de terre. La côte de boeuf, tranchée sur le guéridon, et le gigot à volonté. Mais le faste chèrement payé de l'abondance pantagruélique, qui est un style, ne peut convaincre sans une recherche précise de l'excellence du produit et de la minutie du détail, comme la juste cuisson des légumes. Pour les vins, le juliénas fait l'affaire. A la carte, compter 350 F.

★ Paris, 273, boulevard Pereire (75017), tél. : 01-45-73-31-00. Tous les jours.

*Jean-Claude Ribaut*





# Le printemps, sur sa lancée

L'ANTICYCLONE qui s'étend du proche Atlantique à l'Ukraine, et associé à de l'air bien sec, continuera mercredi à faire bénéficier la totalité du pays d'un temps printanier.

**Bretagne, pays de Loire, basse Normandie.** – Ce sera encore une belle journée de printemps ; seules les franges côtières seront parfois visitées par quelques nuages bas. Les températures resteront agréables, atteignant l'après-midi 18 à 20 degrés dans l'intérieur.

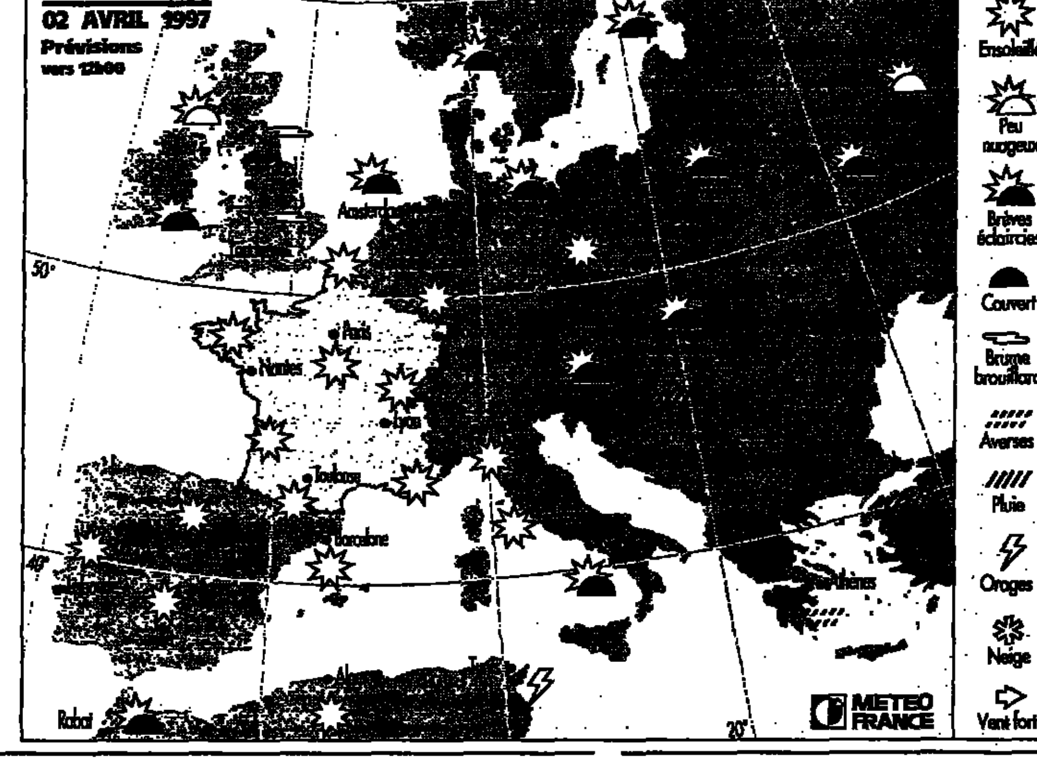
**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, haute Normandie, Ardennes.** – Après dissipation de brouillards matinaux, le soleil brillera sans partage. Les températures resteront fraîches au lever du jour et deviendront agréables l'après-midi, atteignant 18 à 20 degrés.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** – Une fois quelques bancs de brouillard matinaux dissipés, ce sera une très belle journée de début de printemps. Il fera encore frais le matin, avec –1 à +3 degrés au lever du jour, mais l'après-midi, le thermomètre atteindra 18 à 20 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** – Ce sera à nouveau un temps chaud et ensoleillé ; la côte aquitaine pourra toutefois subir des bancs de nuages bas venus de la mer. Les températures, toujours fraîches le matin, atteindront l'après-midi 22 à 24 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** – Le soleil brillera sans concession du matin jusqu'au soir. Côté températures, après des gelées matinales, le thermomètre remontera entre 20 et 22 degrés l'après-midi.

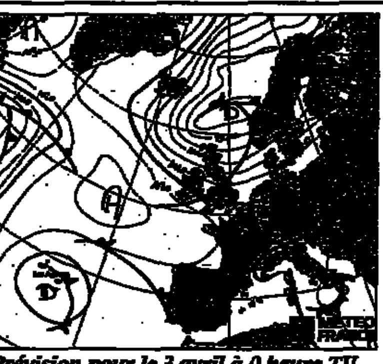
**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** – Le printemps continuera sur sa lancée, avec un beau ciel d'azur ; seules la Corse et les Alpes de Provence pourront voir se développer quelques nuages passagers en journée. Les températures maximales seront voisines de 19 degrés sur le littoral, 22 ou 23 dans l'intérieur.




**PRÉVISIONS POUR LE 02 AVRIL 1997**
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | PAPEETE | 25/28 P | KIEV | 3/15 S | VENISE | 6/17 S | LE CAIRE | 21/24 S |
| | | | | POINTE-A-PIT. | 21/29 S | LISBONNE | 14/23 S | VIENNE | 4/15 S | MARRAKECH | 11/23 S |
| | | | | ST-DENIS-RÉ. | 23/28 S | LIVERPOOL | 5/12 C | **AMÉRIQUES** | | NAIROBI | 16/22 P |
| | | | | **EUROPE** | | LONDRES | 4/15 C | BRASILIA | 18/27 C | PRETORIA | 14/16 P |
| | | | | AMSTERDAM | 5/12 S | LUXEMBOURG | 3/15 S | BUENOS AIR. | 15/24 S | RABAT | 11/23 S |
| **FRANCE métropole** | | NANCY | 1/18 S | ATHENES | 9/14 P | MADRID | 4/25 S | CARACAS | 22/29 S | TUNIS | 10/16 P |
| AJACCIO | 5/18 S | NANTES | 5/19 S | BARCELONE | 10/19 S | MILAN | 7/22 S | CHICAGO | 2/14 S | **ASIE-OCÉANIE** | |
| BIARRITZ | 6/19 S | NICE | 9/18 S | BELFAST | 6/11 N | MOSCOU | 3/7 N | LIMA | 20/25 S | BANGKOK | 25/38 S |
| BORDEAUX | 4/23 S | PARIS | 3/19 S | BELGRADE | 5/14 P | MUNICH | 3/14 S | LOS ANGELES | 11/13 C | BOMBAY | 23/29 S |
| BOURGES | 2/20 S | PAU | 4/21 S | BERLIN | 2/13 S | NAPLES | 7/15 S | MEXICO | 10/21 P | DJAKARTA | 26/31 S |
| BREST | 5/15 S | PERPIGNAN | 8/22 S | BERNE | 3/17 S | OSLO | 1/10 S | MONTREAL | -3/2 S | DUBAI | 15/23 S |
| CAEN | 5/14 S | RENNES | 4/18 S | BRUXELLES | 5/13 S | PALMA DE M. | 6/19 S | NEW YORK | 3/9 S | HANOI | 20/26 P |
| CHERBOURG | 4/14 S | ST-ETIENNE | 1/19 S | BUCAREST | 4/9 P | PRAGUE | -1/12 S | SAN FRANCIS. | 9/18 S | HONGKONG | 21/23 C |
| CLERMONT-F. | 1/20 S | STRASBOURG | 2/19 S | BUDAPEST | 4/16 S | ROME | 5/17 S | SANTIAGO/CHI | 12/26 S | JERUSALEM | 16/25 C |
| DIJON | 2/20 S | TOULOUSE | 4/22 S | COPENHAGUE | 4/9 S | SEVILLE | 13/26 S | TORONTO | -4/6 S | NEW DEHLI | 20/27 S |
| GRENOBLE | 3/22 S | TOURS | 3/19 S | DUBLIN | 5/12 S | SOFIA | 3/7 P | WASHINGTON | 3/16 S | PEKIN | 10/15 S |
| LILLE | 3/17 S | **FRANCE outre-mer** | | FRANCFORT | 7/15 S | ST-PETERSB. | 1/6 S | **AFRIQUE** | | SEOUL | 10/15 P |
| LIMOGES | 4/20 S | CAYENNE | 24/28 P | GENEVE | 3/18 S | STOCKHOLM | 2/10 S | ALGER | 6/19 S | SINGAPOUR | 27/31 C |
| LYON | 4/21 S | FORT-DE-FR. | 23/28 S | HELSINKI | -1/6 S | TENERIFE | 12/18 P | DAKAR | 19/24 S | SYDNEY | 17/25 S |
| MARSEILLE | 6/22 S | NOUMEA | 24/28 P | ISTANBUL | 7/11 P | VARSOVIE | 0/12 S | KINSHASA | 22/28 P | TOKYO | 10/18 C |

*Situation le 1er avril à 0 heure TU*


*Prévision pour le 3 avril à 0 heure TU*

## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **YOUGOSLAVIE.** La compagnie aérienne autrichienne Austrian Airlines a repris, lundi 31 mars, ses liaisons à destination de Sarajevo, après quatre années d'interruption. C'est la première compagnie d'Europe occidentale à rétablir des vols directs avec des départs de Vienne les lundis, mardis et jeudis. – *(Reuter.)*

■ **MALAISIE.** Malaysia Airlines a l'intention d'investir dans l'aménagement du nouvel aéroport de Kuala Lumpur, qui doit ouvrir l'année prochaine, ainsi que dans l'achat de 25 nouveaux appareils. – *(AP.)*

■ **AFRIQUE.** Les membres du club Préférence d'Air Afrique voyageant à plein tarif en direction d'Abidjan, Lomé et Ouagadougou bénéficieront, jusqu'au 31 mai, d'un certain nombre d'avantages : surclassement, augmentation substantielle de leurs points Préférence et nuitées gratuites dans les hôtels de ces capitales africaines.

PRATIQUE

# La jurisprudence aide à chasser les clauses abusives dans les contrats de consommation

*« NOTRE GARANTIE décennale est limitée à cinq ans. »* Ce n'est pas une plaisanterie, mais une clause abusive qui figurait bel et bien dans un contrat signé par des acheteurs de maisons individuelles. Certains pavillons présentaient de graves défauts huit ans après la construction, et les propriétaires ont dû faire un procès au promoteur (jugement du 21 juin 1984, tribunal de grande instance d'Orléans).

Selon le code de la consommation, une clause est abusive *« lorsqu'elle a pour objet ou pour effet de créer, au détriment du non-professionnel ou du consommateur, un déséquilibre significatif entre les droits et obligations des parties au contrat »* (article L. 132-1).

On remarque leur fréquence spécialement dans l'hôtellerie, les maisons de retraite, le logement, la location de véhicules, les assurances, la distribution de l'eau, les transports, les agences de voyage, les banques, les assurances, les remontées mécaniques, les logiciels.

Les séjours linguistiques constituent un exemple récent de la multiplication des clauses abusives. Certains organismes se réservent le droit de modifier le lieu du séjour, sous prétexte que celui-ci n'est pas déterminant, l'objectif étant essentiellement pédagogique et non pas touristique.

Les tribunaux en ont décidé autrement pour deux raisons. Tout d'abord, parce que le choix de la ville ou de la région pouvait être décisif pour les consommateurs, notamment en période de vacances, à cause du climat ou de l'accent des habitants. Ensuite, parce que les organisateurs vantent les mérites des lieux de séjour dans leurs catalogues, et en font un argument publicitaire : jugements du tribunal de grande instance (TGI) de Paris les 30 octobre et 10 novembre 1996.

Une autre clause tout aussi abusive consiste pour l'organisateur à s'arroger le droit de changer à sa guise les horaires et les dates de départ et de retour. Le tribunal a estimé que ces modifications pouvaient occasionner un grave préjudice aux familles, quand celles-ci avaient pris leurs dispositions à l'avance pour s'organiser en fonction des dates proposées.

La limitation du délai de réclamation à un mois après le retour est également abusive parce qu'il s'agit de séjours destinés à des enfants mineurs qui ne retrouvent pas nécessairement leurs parents immédiatement à la fin du séjour en période de vacances, et ne peuvent pas faire valoir leurs droits : jugements du TGI de Paris, le 30 octobre 1996 et le 6 janvier 1997.

Enfin, l'obligation d'adhérer à une association pour s'inscrire à un séjour est admise. Mais l'absence d'information des buts et des statuts de l'association et le fait que la cotisation ne soit pas remboursable, même en cas d'annulation du séjour, sont abusifs (jugement du 30 octobre 1996).

Toute clause qui est de nature à tromper le consommateur sur l'étendue de ses droits en excluant tout recours de sa part, a de fortes chances d'être jugée abusive. Ainsi, une maison de retraite qui s'arrogeait le droit de faire examiner le pensionnaire par un médecin de son choix, si, dans les jours suivant l'admission, son état de santé se révélait très différent de celui qui était indiqué lors de l'entrée, sans que l'intéressé puisse faire état des conclusions d'un praticien appelé pour une expertise contradictoire, a été condamnée pour rupture unilatérale du contrat (jugement du tribunal d'instance de Tourcoing, le 7 décembre 1994).

Il en va de même pour les clauses qui visent à exonérer un organisme de sa responsabilité vis-à-vis de ses clients : par exemple, la salle de gymnastique qui décline toute responsabilité concernant la perte ou le vol d'objets ou de vêtements déposés au vestiaire, alors même qu'elle a imposé le dépôt préalable des objets (jugement du 20 mars 1995, à Rennes).

### ACTION COLLECTIVE

Les plaintes des particuliers aident à lutter contre les abus. Depuis sa création, en 1978, la commission des clauses abusives, instituée auprès du ministre chargé de la consommation, a rendu plusieurs dizaines de recommandations qui éliminent les clauses abusives de nombreux contrats.

Mais le meilleur moyen de bannir ces pratiques consiste à saisir les associations de consommateurs qui sont habilitées à exercer une action collective (article L. 421-6 du code de la consommation).

En effet, même en cas de procès gagné par les usagers, il arrive que la clause condamnée subsiste dans des contrats-types conclus dans d'autres régions. Le cas est fréquent pour les entreprises commerciales qui fonctionnent par réseaux de distribution, ou sur le mode de la franchise. Les associations de consommateurs ont seules les moyens de se procurer les modèles de contrats et de traiter le mal à la source.

Leur action gagne beaucoup en efficacité lorsqu'elles peuvent intervenir de manière préventive, par exemple en négociant des accords collectifs par secteurs.

Une opération de ce type est en cours avec les loueurs de voitures. *« Ces accords amiables sont intéressants »*, estime Luc Bihl, avocat à Paris, *« car ils permettent aux professionnels de s'expliquer sur les motifs qui ont présidé à la rédaction de ces clauses, qui visaient parfois à défendre l'intérêt du consommateur »*.

Il convient cependant de rester vigilant, car il n'est pas rare de voir des clauses abusives supprimées après une condamnation (qui peut aller jusqu'à 30 000 francs auxquels s'ajoute une astreinte journalière de 300 à 1 000 francs) ressurgir dans des catalogues ou des contrats.

***Michaëla Bobasch***

## *Du côté des services publics*

**Le droit de la consommation est-il applicable aux services publics ? La question n'est, à ce jour, pas tranchée. La SNCF, La Poste, France Télécom, EDF, des sociétés assurant la distribution de l'eau, ont déjà été assignées pour des clauses abusives. La difficulté vient de ce que les contrats reflètent des dispositions législatives ou réglementaires contre lesquelles les tribunaux ne peuvent rien.**

**La juridiction concernée est le tribunal administratif en première instance et ensuite la Cour de cassation, et les jugements rendus ne sont pas toujours favorables aux consommateurs. Pourtant, ceux-ci ont obtenu gain de cause, par exemple, pour les importants retards (supérieurs à six heures) des TGV Paris-Poitiers, qui donnaient lieu au seul remboursement de la réservation, et pour les retards des trains de banlieue de Paris-Montparnasse.**

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97062

*♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

### HORIZONTALEMENT

I. Indéfinissable de toute façon. – II. S'oppose à l'alpha. Fait partie de la famille... même chez les moustiques. – III. Laisse passer l'eau. Polie. – IV. Fin de verbe. Nouveau dieu égyptien. La sanction en final. – V. Déborde de passion. Contre tout ce qu'il touche. – VI. Bailleur sans ennui. Voltaire en fit un héros. – VII. En plénitude. Ouvrit la route de Berlin à Napoléon. Ouvre la route aux techniciens. – VIII. Court dans les bois, mais vous ne la verrez jamais. Dans l'alphabet espagnol. – IX. Elle devient virtuelle aujourd'hui. Dans les Alpes autrichiennes. – X. Fit connaître ses sentiments.

### VERTICALEMENT

1. Où le solitaire n'est jamais seul. – 2. Le départ dans la vie. Presque un max. – 3. Bien venue. Détruisit tout. – 4. Job réservé aux femmes. Supporte le soc. – 5. Possessif. Pourvoir le bâtiment. – 6. Déchet qu'il faut absolument évacuer. – 7. Partie de l'Eglise russe, elle s'installe dans l'ordinateur. Ancien président de l'Angola. – 8. Sans les autres. Coule dans le Nord. De l'argon. – 9. Recherchas des fonds. Personnel. – 10. Tout le matériel pour préparer un bon repas. – 11. Sujette aux crises de foie. Grecque. Le début d'un roulement. – 12. Impossible d'expliquer sa présence.

***Philippe Dupuis***

### SOLUTION DU N° 97061

#### HORIZONTALEMENT

I. Bateau-Lavoir. – II. Inapplicable. – III. Barrit. Epela. – IV. Etai. Raser. – V. Ri. Stan. Sens. – VI. Ode. Asir. RAU. – VII. Nenni. Sut. Cr. – VIII. Casé. Tiare. – IX. Etriers. Areu. – X. Réensemencer.

#### VERTICALEMENT

1. Biberonner. – 2. Anatidé. Te. – 3. Tara. Encre. – 4. Epris. Nain. – 5. Api. Taises. – 6. Ultras. Ere. – 7. Li. Anis. Sm. – 8. Aces. Rut. – 9. Vapes. Tian. – 10. Obérer. Arc. – 11. Ill. Nacrée. – 12. Réassureur.

## SCRABBLE®

PROBLÈME N° 11

# A la recherche du troisième mot

**1) Vous avez tiré A E F G R T U**

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres.

b) Avec ce même tirage, trouver quatre mots de huit lettres en le complétant avec quatre lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des deux mots placés sur la grille.

*N. B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.*

**2) Préparation de la grille du problème de la semaine prochaine.**

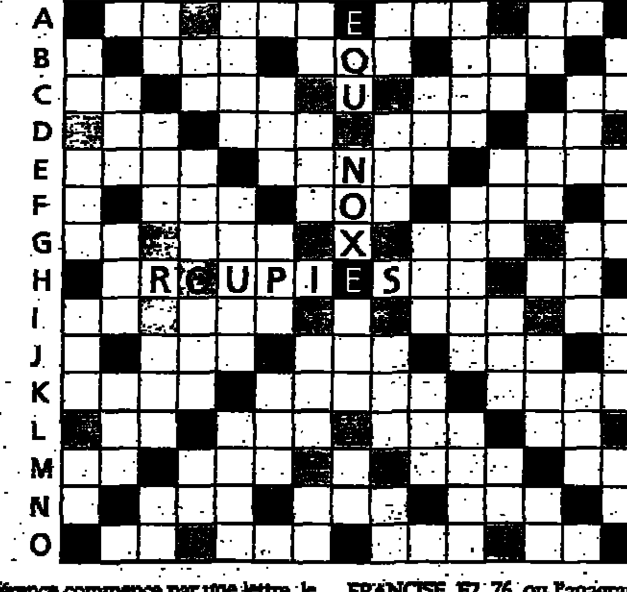
c) Premier tirage : C E H O R S U. Trouvez deux sept-lettres.

d) Deuxième tirage : A C E G N O P. En utilisant une lettre du tirage précédent, trouvez un huit-lettres.

Solutions du problème dans *Le Monde* du 9 avril.

**Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 26 mars.**

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.




a) FIANCER, 7 H, 80, faisant FRANCHES.

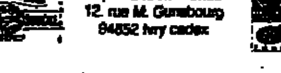
b) FIANCERA, A 1, 92, ou l'anagramme FARINACE-FRANCITE, B2, 88 – INFARCIE, *nécrosé*, D8, 78, ou l'anagramme CARNIFIE-FRANCISE, E2, 76, ou l'anagramme FASCINER-CONFERAI, F7, 73, ou les anagrammes CONFIERA et FONCERAI-FRANCIEN, 10 A, 67 ou l'anagramme FINANCER-FRANCHIE, 12 C, 82.

c) ROUPIES ou SOUPIRE.

d) EQUINOXE.

***Michel Charlemagne***

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

*Le Monde* PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris cedex 08
Tél : 01 44 43 76 00 Fax : 01 44 43 77 30

PRINTED IN FRANCE

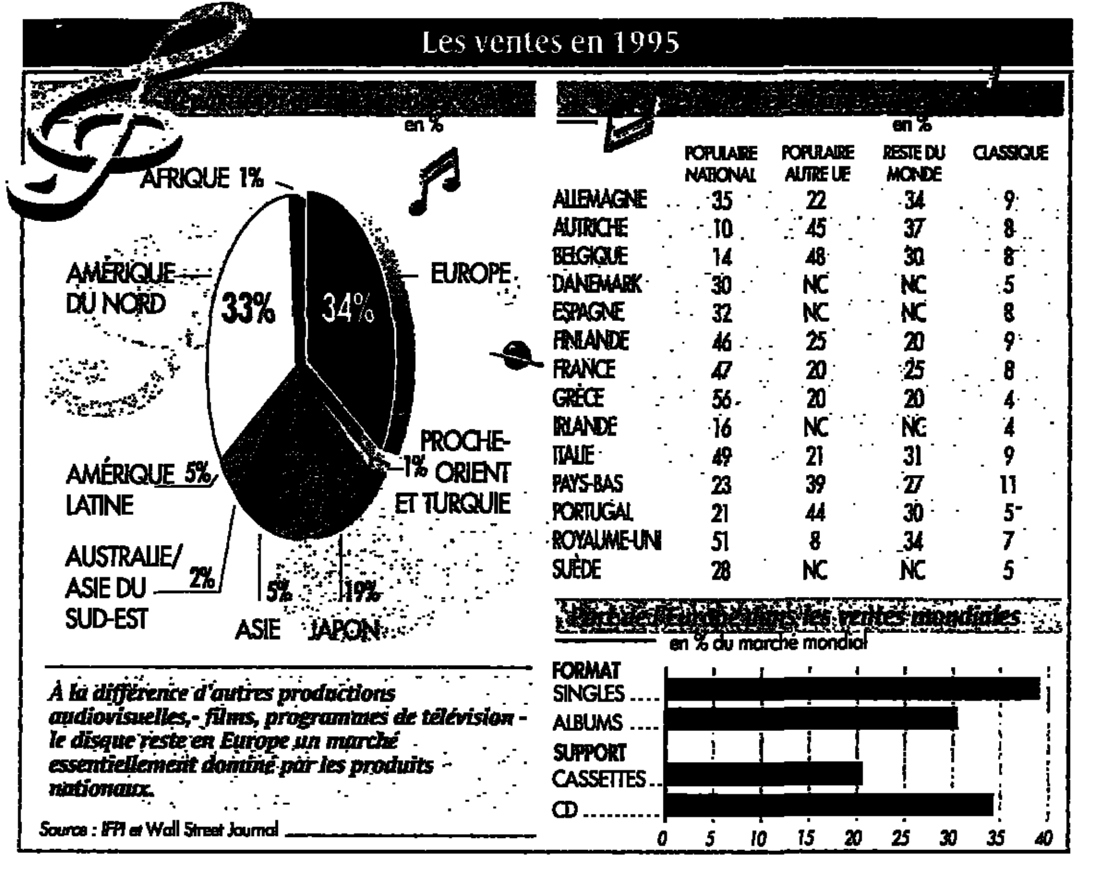
**DISQUES** Pour la première fois en 1995, les ventes de disques européens de musique populaire – rock, rap, chansons, variétés internationales – ont dépassé les ventes de disques américains. Désormais, 34 % des albums vendus dans le monde sont produits sur le Vieux Continent et 30 % aux Etats-Unis. Il a fallu dix ans de lent grignotage pour arriver à ce résultat. ● LA GRANDE-BRETAGNE est pour beaucoup dans ce succès grâce au phénomène de la britpop. A l'exception des Canadiennes Alanis Morissette et Céline Dion, les Nord-Américains peinent davantage à imposer leurs stars sur le marché mondial. ● JEAN-FRANÇOIS MICHEL, secrétaire général du Bureau européen de la musique, créé à Bruxelles en 1995, décrit au *Monde* les moyens de conforter cette progression, comme la création d'une aide aux tournées des groupes européens.

# L'Europe supplante les Etats-Unis sur le marché de la musique populaire

## Le Vieux Continent, fort de ses trois multinationales, de son grand marché et du succès que rencontrent des tendances comme la britpop ou la dance music, paraît aujourd'hui bien armé pour défendre un premier rang acquis de haute lutte

**DU ROI ELVIS** à l'empire Michael Jackson, on les croyait intouchables. Et pourtant... A la « une » du *Wall Street Journal Europe* du 21 février, on pouvait lire qu'en 1995, pour la première fois, les productions phonographiques européennes de musique populaire ont dépassé, sur le marché international, les ventes des productions américaines. Les consommateurs avaient acheté 34 % de disques produits en Europe contre 30 % de disques made in USA. Dix ans auparavant, la domination était clairement inverse. Les phonogrammes enregistrés en Amérique, mère patrie de la plupart des courants de la musique pop moderne, réalisaient 36 % des ventes du marché mondial, contre 28 % pour les productions européennes. Les chiffres de 1996 ne seront connus que dans quelques semaines, ils devraient confirmer cette tendance.

Dans son classement de fin d'année des meilleures ventes de disques en Europe, l'hebdomadaire *Music & Media*, indiquait qu'en 1996, plus de 65 % du top 100 des ventes d'albums étaient constitués d'artistes européens. Si le premier d'entre eux, le groupe britannique Oasis, n'apparaît qu'à la troisième place de ce top, les deux places de tête ne sont pas occupées par des compatriotes de Michael Jackson mais par des Canadiennes, Alanis Morissette et Céline Dion. Aux deux premières places du classement des singles figurent le *Children* de l'Italien Robert Miles (né Roberto Milano) et la *Macarena* de Los Del Rio produite en Espagne, single qui s'est le plus vendu l'an passé aux Etats-Unis – on se souviendra de Bill Clinton en esquissant le pas de danse lors de la campagne présidentielle. Si, pris dans son ensemble, le marché européen dépasse, depuis quelques années, tous les autres en termes de consommation, le fait qu'il s'impose aujourd'hui en termes de production constitue un véritable événement. A cela plusieurs explications.




en %

| | POPULAIRE NATIONAL | POPULAIRE AUTRE UE | RESTE DU MONDE | CLASSIQUE |
|---|---|---|---|---|
| ALLEMAGNE | 35 | 22 | 34 | 9 |
| AUTRICHE | 10 | 45 | 37 | 8 |
| BELGIQUE | 14 | 48 | 30 | 8 |
| DANEMARK | 30 | NC | NC | 5 |
| ESPAGNE | 32 | NC | NC | 8 |
| FINLANDE | 46 | 25 | 20 | 9 |
| FRANCE | 47 | 20 | 25 | 8 |
| GRÈCE | 56 | 20 | 20 | 4 |
| IRLANDE | 16 | NC | NC | 4 |
| ITALIE | 49 | 21 | 31 | 9 |
| PAYS-BAS | 23 | 39 | 27 | 11 |
| PORTUGAL | 21 | 44 | 30 | 5 |
| ROYAUME-UNI | 51 | 8 | 34 | 7 |
| SUÈDE | 28 | NC | NC | 5 |

### LE BOUM DE LA TECHNO

Longtemps habitués à une position hégémonique, les Etats-Unis ont de plus en plus de mal à imposer leurs stars à une échelle mondiale. Récemment, les échecs relatifs de R.E.M., Prince, Snoop Doggy Dogg, Pearl Jam ou Sheryl Crow n'ont fait que souligner la renaissance de la scène musicale des vieux rivaux britanniques. Après de longues années de vaches maigres, la Grande-Bretagne peut s'enorgueillir à nouveau des performances de la pop insulaire avec Blur, Oasis, Suede ou Pulp. Si ces groupes – à part Oasis, désormais étoile du rock planétaire – ont surtout fortifié le marché local (le répertoire national représentait 55 % des ventes d'albums en 1995, contre 48 % en 1992), on n'en dira pas autant des Spice Girls. Après avoir collectionné les premières places dans une trentaine de pays, le *girl band* triomphe aux Etats-Unis, confirmant à coup de disques de platine son statut de phénomène pop du moment.

Mais les progrès des productions européennes ne s'expliquent pas seulement par un renversement de tendance entre terres natales du rock. Des phénomènes contestent aujourd'hui la suprématie anglo-saxonne en matière de pop contemporaine.

En premier lieu, l'explosion de la dance music. Si l'histoire fait remonter les origines de la house dans les clubs de Chicago et de Detroit, la génération techno s'est d'abord épanouie en Europe et, en particulier, sur le continent. Si le marché américain est encore assez peu réceptif à ce mouvement, les boîtes de nuit du reste du monde diffusent de la dance music produite en Angleterre, mais aussi, très souvent, en Allemagne (Captain Jack), en Belgique (Sash), en Italie (Robert Miles), en Hollande (Backstreet Boys) ou en Scandinavie (Ace of Base). Souvent instrumentale, la musique de la génération Internet a trouvé une parade à la barrière des langues. Ce n'est pas un hasard si, pour la première fois, une vague d'artistes français (B.B.E., Daft Punk, Alèem, DJ Cam...) peuvent s'exporter en Grande-Bretagne sans avoir à subir les sarcasmes des prescripteurs de la perfide Albion.

Même quand il s'agit de chanter en anglais, l'Europe ne manque pas d'arguments. Plus besoin de s'exiler à Memphis ou à Londres pour obtenir un son digne des canons de la variété anglophone. On trouve sur le continent les studios et les techniciens capables de carrosser des productions rock, pop ou rap. A ce jeu, les pays du nord de l'Europe sont particulièrement performants. L'an dernier, les Allemands, avec Fool's Garden (l'énorme tube *Lemon Tree*) ou Scorpions, les Suédois avec Roxette, Stakka Bo ou les Cardigans ont continué à s'adapter sans complexes à la langue d'Elvis. Mais la vraie nouveauté vient de la façon dont chaque territoire exploite désormais son catalogue national.

En France, il serait tentant d'expliquer l'augmentation de la part du répertoire national (54 % du chiffre d'affaires dans les ventes de disques – hors classique – en 1996, contre 51 % en 1995) par l'instauration des quotas.

Mais, dans le même temps et sans mesure similaire, la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Espagne ou l'Allemagne ont aussi profité des progrès de leurs productions locales. Plus important marché d'Europe et troisième marché mondial (8,2 % du chiffre d'affaires mondial en 1995) après les Etats-Unis et le Japon, l'Allemagne avait produit 41 % des cent singles les plus vendus sur son territoire en 1995, contre 22 % en 1992. *« Nous devons saisir cette chance historique*, déclarait récemment Thomas Stein, président de BMG Allemagne. *La domination de la musique anglo-américaine, profondément enracinée dans l'histoire culturelle de l'Allemagne de l'après-guerre, est en train de diminuer. Une nouvelle génération s'émancipe de l'adaptation du modèle musical américain et ne recherche plus à tout prix son imitation. Même si l'utilisation de l'anglais reste dominante dans beaucoup de chansons.* » Parmi les raisons de cette renaissance, on notera le développement de chaînes musicales programmant en priorité des artistes locaux. Videomusic en Italie et surtout Viva en Allemagne, concurrencent rudement la branche européenne de l'américain MTV.

### ÉMANCIPATION

Longtemps pionnière en matière de répertoire national, d'intervention institutionnelle et d'exportation, la France a vu ses voisins suivre son exemple. La compétition n'en est que plus féroce. Responsable du Bureau export, une structure créée par le SNEP (Syndicat national des éditeurs phonographiques) pour favoriser la diffusion des disques français à l'étranger, Marie-Agnès Beau s'inquiète de ce phénomène d'émancipation généralisée. *« Pour beaucoup de pays, les productions françaises ont été une alternative aux productions anglo-saxonnes. Aujourd'hui, les autres pays européens produisent et exportent leurs propres productions. Il est d'autant plus difficile de nous imposer. Pendant longtemps, l'Allemagne a été friande de rap français. A présent, elle crée sa propre scène rap.* »

Les Italiens auront été particulièrement performants, l'an dernier, dans cet exercice. imposant aussi bien leur dance music (Whigfield, Robert Miles) que leur crooners les plus traditionnels (Eros Ramazzoti, Laura Pausini) ou la nouvelle star de la variété lyrique, Andrea Bocelli.

Le fait que trois (EMI, PolyGram, BMG) des cinq multinationales du disque (les deux autres étant WEA et Sony) soient européennes a certainement facilité les performances de leurs filiales. Le marché américain ne représente plus pour elles une priorité absolue. Toujours prestigieux et prescripteur, celui-ci exige des investissements énormes pour venir à bout de son gigantisme et de sa disparité. Malgré le succès de groupes comme Oasis ou Bush, la plupart des tentatives du rock britannique pour s'imposer outre-Atlantique ont échoué.

Un miracle cependant est toujours possible. Les producteurs français du collectif écolo-ethno-techno de Deep Forrest n'ont-ils pas vendu plus d'un million et demi d'albums aux Etats-Unis ? Décidée depuis longtemps à percer en Amérique, Patricia Kaas, exportatrice vedette, enregistrera une version anglophone de son nouvel album.

De manière significative, les principaux Salons de l'industrie phonographique ont lieu en Europe, à Cologne, pour le Pop Komm, ou à Cannes, pour le Midem (Marché international du disque et de l'édition musicale).

Reflétant l'intérêt grandissant des maisons de disques pour les marchés asiatique et sud-américain, ses organisateurs ont lancé, il y a deux ans, le Midem Asie et s'apprête à inaugurer en septembre la première édition d'un Midem Latino, qui aura lieu à... Miami.

***S. D.***

### *Outils bibliographiques*

**Pour appréhender au mieux les arcanes de l'industrie musicale, on conseillera l'acquisition de *L'Année du disque 96*. Publié par l'hebdomadaire *La Lettre du disque*, cet ouvrage illustré analyse les phénomènes artistiques de 1996 et livre une photographie aussi précise que possible de l'économie du disque. D'un usage plus professionnel et destiné à une pratique raisonnée de l'exportation, l'*Euro Pop Book*, édité par l'Irma (Centre d'information et de ressources pour les musiques actuelles), est un guide-annuaire, divisé en quatre volumes, répertoriant sur trente pays près de 20 000 contacts dans tous les secteurs (disques, production et salles de concerts, médias, artistes...) de l'industrie musicale européenne.**

★ *L'Année du disque 96* (*La Lettre du disque*, 144 pages, 310 p.). *Euro Pop Book* (Irma), quatre volumes – *Organizations & Medias* ; *Touring & Services* ; *Recording* ; *Artists & index* –, vendus séparément ou en coffret, contact Irma : 01-44-83-10-30.

## Jean-François Michel, secrétaire général du Bureau européen de la musique

# « Il faut faire accepter que la musique soit taxée comme un produit culturel »

*CRÉÉ à Bruxelles en avril 1995, le European Music Office – ou Bureau européen de la musique – réunit des représentants des professionnels de l'industrie musicale dans le but de sensibiliser les institutions européennes à une nécessaire harmonisation de leurs conditions de travail, de production et de diffusion. Son secrétaire général, Jean-François Michel – par ailleurs directeur du Bureau export de la musique française –, évalue pour* Le Monde *la réalité du marché européen.*

**« Peut-on véritablement parler de marché européen de la musique ?**

– Depuis déjà un certain temps, le chiffre d'affaires du marché européen de la musique a dépassé celui des Etats-Unis. Il est intéressant de voir qu'aujourd'hui, en termes de production, l'Europe – dominée par les productions britanniques – a rattrapé l'Amérique. Même si, en 1996, le marché a été stagnant, on assiste à une remontée importante des productions locales. Beaucoup, d'origine non anglo-saxonne, traversent les frontières. Il convient pourtant de relativiser ce phénomène. Le marché européen n'existe pas réellement. Il s'agit encore d'une juxtaposition de marchés nationaux marqués par des disparités culturelles et juridiques. Les obstacles sont nombreux à la circulation des répertoires, des productions et des artistes en Europe. D'un pays à l'autre, les modes de distribution, de promotion et de consommation peuvent être très différents. En Grande-Bretagne, la carrière d'un disque est considérée comme terminée s'il n'est pas entré dans les *charts* trois jours après sa sortie. En France, le temps de pénétration du hit-parade pour un « nouveau talent » est évalué à six mois.

**– Les professionnels s'adaptent-ils à ces disparités ?**

– Paradoxalement, les producteurs indépendants travaillent aujourd'hui avec plus de fluidité, en particulier grâce aux nouveaux moyens de communication. A une autre échelle, les investissements nécessaires au développement d'un artiste à l'étranger sont si importants que les maisons de disques ne s'y risquent qu'avec circonspection.

**– Quelles sont aujourd'hui les priorités du Bureau européen de la musique ?**

– Si un artiste veut percer hors de ses frontières, il doit se produire en spectacle dans les pays concernés dès la sortie de son disque. La nature des risques encourus, ajoutée aux obstacles administratifs, ne facilite pas les initiatives des producteurs de concerts, qui préfèrent travailler avec des artistes déjà renommés. Il nous faut réfléchir à des projets qui faciliteraient la promotion des artistes en développement et la multiplication des échanges entre les Etats et les régions. Nous souhaiterions que la Commission européenne initie des aides aux tournées. Dans le souci d'inciter les opérateurs à assumer les risques d'un travail avec des artistes européens, on pourrait envisager une aide automatique incluant un ou plusieurs concerts dans un nombre minimum d'Etats membres, le montant de l'aide évoluant en fonction du nombre de concerts effectivement réalisés. Un même type d'aide pourrait encourager des festivals à programmer des showcases *[concerts de promotion]* de jeunes artistes européens.

**– Avez-vous la capacité d'agir à Bruxelles comme une force de lobbying ?**

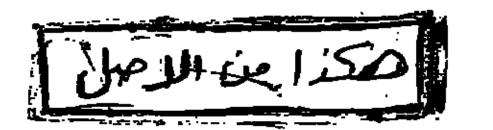
– En Europe, l'industrie de la musique représente près de deux fois et demi le chiffre d'affaires du cinéma et de la vidéo. Elle est un gisement d'emplois important : on estime à 600 000 le nombre de personnes travaillant dans ce secteur. Son impact culturel et social est énorme, particulièrement auprès des jeunes. Pourtant, contrairement à l'audiovisuel et au multimédia, l'industrie musicale n'est pas reconnue par les institutions européennes. Cela est en train d'évoluer. Le Bureau européen de la musique réunit les représentants des professionnels dans le but de convaincre la Commission européenne de l'importance et des besoins de cette industrie. Il faut harmoniser les conditions de travail des professionnels en Europe, inciter aux échanges et faire accepter que la musique, les disques comme les instruments, soit taxée comme un produit culturel. Tout cela dépasse largement le secteur de la musique, et dépend de décisions essentiellement politiques à l'échelle européenne. Le lancement de l'euro sera peut-être un déclic salutaire.

**– Quels moyens vous donnez-vous pour réussir ?**

– Les 18 et 19 octobre, à Ennis, en Irlande, nous avons organisé un symposium sur la musique en Europe. Pour la première fois, des représentants de tous les secteurs de l'industrie musicale ont rencontré des membres de la Commission et du Parlement européens. Cette rencontre correspondait à la remise d'une étude sur la musique en Europe et d'un rapport sur « les freins et les obstacles à la circulation des répertoires, des productions et des artistes en Europe » réalisés par le European Music Office en collaboration avec des chercheurs comme Dave Laing, de l'université de Westminster. Nous travaillons maintenant avec la Commission sur un certain nombre d'initiatives qui seront proposées au Parlement au dernier trimestre 1997 et qui devraient faire l'objet d'un programme spécifique pour la musique début 1998. »

***Propos recueillis par Stéphane Davet***





# L'écrivain Valère Novarina réinvente, pour la scène, Adam et Eve

**LE JARDIN DE RECONNAISSANCE, de Valère Novarina. Mise en scène de l'auteur. Avec Jean-Quentain Châtelain, Agnès Sourdillon et Roséliane Goldstein.**
**ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET, 4, square de l'Opéra, 9e. Mo Opéra. Tél. : 01-47-42-67-27. Mardi à 19 heures ; du mercredi au samedi, à 20 heures ; dimanche à 16 heures. 60 F à 120 F. Durée : 1 h 15. Jusqu'au 19 avril.**

Un homme et une femme. Sans chabadabada. Ils sont debout, simplement, sur un plateau nu. Elle porte une longue robe de couleur, lui un jean et un polo ample. Ils sont jeunes. Il la regarde et lui dit : *« Par quels trous logés dans ta tête crois-tu encore que tu me vois ? »* Elle répond : *« Ce sont vos yeux de dedans qui voient le langage où vous vivez : le reste de votre corps meurt comme un monde sanglant qui attend devant vous. »* Ainsi parle Valère Novarina, avec ses mots tout neufs (ils viennent de sa dernière pièce, *Le Jardin de reconnaissance*) et pourtant, tellement vieux : les mots du monde quand il est né, de la rencontre d'un homme et d'une femme.

Ils ne s'appellent pas Eve et Adam, mais Le bonhomme de terre et La femme séminale. Une troisième personne les accompagne : La voix d'ombre, qui aime à rester dans le noir de la salle, où elle se tapit en différents endroits. Si elle monte sur le plateau, elle se fait aussi discrète que les anges gardiens des enfants des années 50, dont Valère Novarina fut. Les comédiens se tiennent sur la scène avec une désinvolture sérieuse : ils jouent. Jean-Quentain Châtelain (Le bonhomme de terre) est le digne successeur d'André Marcon, qui le premier chanta Novarina : même corps enraciné, même voix faite pour moduler l'impossible. Quand il répétait *Woyzeck*, de Büchner – un de ses premiers rôles –, Jean-Quentain Châtelain a senti sourdre un chant, l'a gardé, travaillé. Ce chant résonne d'une manière extraordinairement naturelle. Un bruit de vent sur la lande.

La rousse Agnès Sourdillon (La femme séminale) possède l'étrangeté, et Roséliane Goldstein (La voix d'ombre), la maturité. Valère Novarina ne les dirige pas vraiment. Il laisse aller le cours de sa pièce, composée de douze stations sur le chemin de l'amour insoumis : ainsi, la « descente d'un sac » ou « les émissions ». Le bonhomme de terre raconte sa soirée devant la télévision : *« J'ai regardé* Plein tarif, *hier soir : il y avait un bonhomme qui épelait le prénom de sa sœur Elisabeth à l'envers ; pendant ce temps, dans le Borcester, les Vivianistes soutenus par les Catadres et les Boriqualouvres exterminaient les frères-iambongistes à coup de houba-houba... »* Parce que personne n'écrit comme lui, il faut aller écouter Valère Novarina. Son *Jardin de reconnaissance* dure une heure quinze : le temps de réinventer le théâtre.

**B. Sa.**

# A Créteil, le festival Exit est au rendez-vous de la modernité des arts plastiques et vivants

## Le Suisse Christoph Marthaler y a présenté un spectacle hilarant, terrible et bienvenu

**Pendant dix jours, du 28 mars au 5 avril, le festival Exit réunit à la Maison des arts de Créteil des nouvelles technologies, de la danse et du théâtre. Ce rendez-vous bref est important. Il donne le ton de la modernité autour du globe. Sa quatrième édition a permis de voir deux spectacles marquants – *(Or)* par le groupe japonais Dumb Type, et surtout *L'Heure zéro ou l'Art de servir*, conçu par le Suisse Christoph Marthaler.**

**EXIT, festival international de théâtre, de danse et de nouvelles technologies. MAISON DES ARTS, place Salvador-Allende, Créteil. Mo Créteil-Préfecture. Tél. : 01-45-13-19-19. Avec les danseurs José Navas et Cesc Gelabert (les 1er et 2 avril), un programme de hip-hop (les 4 et 5 avril) et les nouvelles technologies. Jusqu'au samedi 5 avril.**

Depuis le 28 mars, des gens se pressent pour entrer à la Maison des arts de Créteil dès son ouverture, à 10 heures. Parmi eux, des enfants qui, pour 20 francs, s'adonnent aux plaisirs des nouvelles technologies. Disposées dans le hall, les couloirs et même les sous-sols, vingt installations permettent de créer des vidéos en pédalant sur des cycles futuristes, de jouer à un baby-foot virtuel (imaginés par Merrit, Boykett et Heckert, artistes austro-américains), de s'immerger dans la beauté des images de Pierrick Sorin, de prendre le pouls de son humeur en enfilant un casque qui envoie des couleurs, selon que l'on est calme ou nerveux (Ulricke Gabriel, Allemagne).

On peut aussi faire bouger des corps en touchant des tables ou en marchant sur des sols recouverts d'images d'hommes et femmes dénudés et mouvants (Studio Azzurro, Italie). Ainsi, en s'appliquant bien, on peut décider de faire disparaître le corps d'une femme graisseuse, ou écraser des têtes, des jambes ou des sexes qui se rebiffent et changent de position. Cet exercice – parfait dans le genre pervers – est un des clous de ces nouvelles technologies, qui constituent un régal interactif : le public ne reste pas baba devant la performance créatrice. Il participe, dans un beau débordement ludique.

Pendant ce temps, les deux salles de la Maison des arts accueillent des spectacles. A partir du 1er avril, la danse succède au théâtre – représenté cette année par le groupe japonais Dumb Type, et le metteur en scène suisse Christoph Marthaler. Deux spectacles sans lien, sinon la violence.

Dans *(Or)*, tout est clinique, à l'image du décor, un sol délimité par un cyclo d'un blanc fluorescent agressif. Les Japonais attaquent fort, en envoyant des éclats de lumière aveuglants. Ils veulent manifestement mettre mal à l'aise les spectateurs, en les enfermant dans un monde mortifère. Des corps en blouses blanches se fracassent les uns contre les autres dans des sursauts d'insectes électrifiés, une femme écrase ses seins contre une table, une autre cherche des signes de vie sur les corps d'hommes allongés, pendant qu'un jeune garçon écrit sur un ordinateur le récit d'un voyage. Cette mort obsédante chez le groupe Dumb Type s'appelle le sida. Aux meilleurs moments – si l'on peut dire –, le spectacle s'approche au plus près des sentiments que l'on éprouve dans la chambre d'un malade en aplasie. Sentiments terribles, où rôde un coma éveillé qu'on espère moins violent pour ceux qui le traversent que ce qu'en montre *(Or)*.

**TOUS LES ESPOIRS**

Mais, à d'autres moments, on s'étonne du « message » qu'envoient les Japonais. Quand on entend : *« Choisissez bien, choisissez la fin »* et que sur le cyclo défilent les images d'une voiture roulant à toute vitesse sur une route de montagne, jusqu'à un point de non-retour, on reste perplexe : à quoi sert d'ajouter la mort à la mort, même avec la grande maîtrise des corps et de la vidéo dont fait preuve Dumb Type ?

*(Or)* a été conçu au cours d'une résidence à Maubeuge. Il n'a pas encore trouvé sa forme définitive, qui sera donnée dans le cadre du Festival d'automne. Le Suisse Christoph Marthaler, lui, présente une pièce de son répertoire : *Stunde Null oder die Kunst des Servierens* (*L'Heure zéro ou l'Art de servir*). Créé en 1995 à Hambourg, *Stunde Null* réussit l'exploit de susciter autant de rire que d'angoisse. C'est une parodie cinglante sur la commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale – l'heure zéro, qui laissait ouverts tous les espoirs.

Christoph Marthaler réunit une dizaine d'hommes, jeunes et âgés, qui s'entraînent à l'exercice de la politique, sous la direction d'une femme, Madame Heure Zéro. Confinés dans une salle sinistre, ils se livrent à l'apprentissage de leurs fonctions : couper des rubans, prononcer des discours, donner des poignées de main. Ces hommes sont vêtus de costumes mais dépourvus de corps, armés de paroles et incapables de parler, munis de cerveaux et dépourvus d'autonomie. Ils voudraient bien faire, n'y arrivent pas. Au lieu d'inventer l'avenir, ils ne peuvent s'empêcher de dire ce qu'ils pensent : le peuple allemand est le premier à avoir souffert de la guerre. Pour s'en sortir, ils trouvent refuge dans des plaisanteries impuissantes (*« Hitler n'avait qu'une couille. Goebbels en avait deux mais c'étaient des nouilles »*). C'est hilarant, terrible et bienvenu : qui, en France, oserait s'attaquer d'une manière aussi frontale à la lâcheté majoritaire des années d'occupation ? A Créteil, *Stunde Null* ne s'est donné que deux soirs. C'est trop peu. Il faudrait que ce spectacle tourne.

**Brigitte Salino**

### *Les choix éclectiques de Didier Fusillier*

***Exit* a été créé en 1994 par Didier Fusillier, directeur de la Maison des arts de Créteil et de la scène nationale de Maubeuge, où il a aussi fondé un festival international, Via. Toujours à la recherche de nouveautés insolites, Didier Fusillier parcourt le monde, d'où il rapporte ce qui lui plaît – sans chercher à donner un sens précis à sa programmation. *« Ce qui m'intéresse,* dit-il, *c'est de proposer à la fois des nouvelles technologies, du hip-hop et des mises en scène de Dumb Type ou Christoph Marthaler. J'apprécie ce grand écart, qui permet à des publics très divers de se rencontrer à Créteil. »* *Exit* dure dix jours. *« C'est un choix : la brièveté donne une intensité agréable pour les spectateurs et indispensable pour l'équipe. »* Plus de cinquante personnes – dont beaucoup de stagiaires et d'étudiants – s'activent pour accueillir les trois mille spectateurs qui ont réservé pour voir les spectacles des vingt et une compagnies et les vingt installations.**

# The Divine Comedy en habits de concert

## Le groupe de Neil Hannon joue avec un orchestre classique de vingt-six musiciens

**THE DIVINE COMEDY. La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 9e. Mo Pigalle. Tél. : 01-49-25-81-75. Les 1er et 2 avril. 20 h 30. 120 F.**

**STRASBOURG**
*de notre envoyé spécial*

Dans Strasbourg transformée, lors du week-end pascal, en symbole du combat politique, le petit monde de Neil Hannon pouvait sembler bien détaché de l'urgence du quotidien. Depuis son adolescence, ce blondinet, fils d'un pasteur protestant d'Irlande du Nord, s'occupe de mettre en scène dans des symphonies de poche, ses rêves et ses fantasmes pop. Seul dans sa chambre d'Enniskillen, il s'est imaginé crooner, élaborant au piano ou à la guitare une musique devant autant à Scott Walker qu'à Burt Bacharach, à Jacques Brel qu'à Rachmaninov. Sur disque, sous le nom de The Divine Comedy, il a essayé de confronter ses désirs de démesure à la petitesse de ses moyens techniques. Jusqu'au jour où le rêve est devenu réalité. Vendredi 28 mars, débutant en Alsace une mini-tournée française, les six rockers de The Divine Comedy étaient entourés sur la scène de la Laiterie, du Brunel Ensemble, un orchestre classique de vingt-six musiciens.

Longtemps, la France fut la seule terre d'asile du petit Irlandais. Peut-être parce que son univers a toujours laissé une large place aux références francophiles. Chanson, littérature et cinéma de la patrie de Gainsbourg, Sartre et Deneuve ont nourri ses envies d'exotisme.

**LA VOGUE DU « EASY-LISTENING »**

Depuis six mois, l'Angleterre s'est entichée de l'auteur-compositeur. Le triomphe critique remporté par son troisième album, *Casanova*, correspond certes à la vogue du *easy-listening*, mais, au-delà des arrangements baroques et de son goût pour les musiques d'ambiance, on y célèbre aussi un talent singulier. Il y a deux semaines, Neil Hannon se retrouvait pour la première fois en couverture de l'hebdomadaire de rock *New Musical Express*.

Cette réussite a convaincu sa maison de disques, le label irlandais Setanta, de lui donner les moyens de ses ambitions. Un titre de *Casanova* avait déjà bénéficié de l'apport d'un grand orchestre. Chacune des chansons de The Divine Comedy pouvant prétendre à la même magnificence, pourquoi ne pas la leur offrir ? Recrutée par l'intermédiaire de Joby Talbot, fidèle arrangeur et clavier du groupe, par ailleurs compositeur classique et camarade de classe du chef d'orchestre du Brunel Ensemble, Christopher Austin, cette formation participe à un projet global.

Il y a quelques semaines, un disque a d'abord été enregistré à Londres, dans le théâtre du Shepherds Bush Empire. D'un romantisme échevelé, *A Short Album About Love* joue avec brio du faste du décorum symphonique. Deux concerts, filmés en vidéo, ont ensuite eu lieu dans cette même salle, donnant le coup d'envoi d'une tournée aussi ambitieuse qu'éphémère. Sur scène, une plaque de plexiglass sépare étrangement le groupe de rock des vingt-six musiciens en frac assis derrière lui. Justifié par des raisons pratiques de sonorisation, ce curieux agencement prend une dimension onirique. Dans son aquarium baigné de lumière rouge, l'orchestre semble bien l'apparition rêvée d'un fantasme. Tournerait-il au cauchemar ? Sur la première chanson, l'ingénieur du son a un mal fou à équilibrer cette multitude d'instruments amplifiés. Basse et vibraphone écrasent les cordes. Péniblement Neil Hannon extirpe une voix sèche. Un doute nous prend. Et si le charme de The Divine Comedy venait de la suggestion de la démesure, de son inachèvement plutôt que de sa réalisation ?

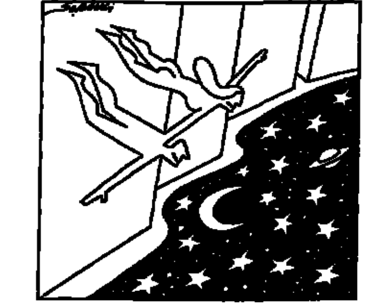
Mais avec une facilité éblouissante, l'Irlandais prend bientôt son envol. Des chansons anciennes – *Timewatching, Tonight We Fly, When The Lights Go Out All Over Europe* – s'habillent enfin des étoffes convoitées. Celles du *Short Album* valsent avec un naturel saisissant. L'art de Neil Hannon vibre d'un souffle monumental jamais dupe de sa vanité. Les frissons les plus romantiques, la mélancolie la plus touchante s'aèrent toujours d'humour et de clins d'œil.

Les musiciens classiques se prennent au jeu. Un violoniste est saisi par le démon du rythme, un hautbois chante à tue-tête, une violoncelliste couve le chanteur d'un regard attendri. Tous semblent stupéfaits de l'accueil triomphal. En sortant de scène, Neil, parlant du public, bredouille d'émotion : *« They love us, they love us. »* Le chef d'orchestre, Christopher Austin, confie : *« Il n'y a pas de petite et de grande musique. Il y en a de la bonne ou de la mauvaise. Neil ne sait peut-être pas écrire de partitions, mais son sens de l'harmonie le place aux côtés des meilleurs. J'aime son souffle et sa vulnérabilité. »* Nous aussi.

**Stéphane Davet**

# Le printemps du jazz à Nîmes

## La cité du Gard accueille les artistes créatifs d'Europe et des Etats-Unis



**LES PREMIERS** jours du printemps voient la naissance d'un festival à Nîmes qui, comme d'autres dans la même période – le printemps inspire plus que l'été – montre la création actuelle, celle d'un jazz qui continue d'avancer et de se frotter à la recherche. Le programme s'équilibre entre les artistes européens et américains. Les concerts de midi et ceux de 18 h 30 (trois concerts simultanés, dans des lieux différents au Carré d'art) permettront d'entendre des formations passionnantes comme le big band Tous Dehors, le Mecanium poétique de Pierre Bastien, le quartette de Didier Levallet, le duo Gianluigi Trovesi et Gianni Coscia, le quartette du violoncelliste Jean-Charles Capon, une fin d'après-midi avec trois percussionnistes (le Suisse Pierre Favre, l'Américain Gerry Hemingway et l'Indien Shyamal Maitra), un solo de Carlo Actis Dato, des duos André Jaume/Bob Garcia ou Daunik Lazro/Joe McPhee. Rien que cela suscite l'attention. En soirée viendront le Willem Breuker Kollektief, le trio Barondown de Joey Baron, Paul Bley, David Murray avec le pianiste D. D. Jackson, la chanteuse-poétesse Jayne Cortez, Jackie McLean avec Cedar Walton, les duos Louis Sclavis/Jean-Pierre Drouet et Michel Portal/Richard Galliano, Bill Frisell ou Howard Johnson Gravity. S'y ajoutent conférences, stages et expositions, dont celle des photographes Philippe Anstett (très belles images du Festival de Mulhouse) et Guy Le Querrec.

★ **Printemps du jazz à Nîmes. Du 2 au 11 avril. Renseignements et locations au 04-66-36-65-10.**

# UNE SOIRÉE À PARIS

**Blur**
Avec *Blur*, son cinquième album, le quartet originaire de l'Essex a pris le risque de froisser ses midinettes en renonçant à sa lucrative britpop pour des élans bruitistes plus spontanés. Essai méritoire qui devrait être transformé sur scène, les sauts de cabri de Damon Albarn et le mur de guitares de Graham Coxon en sus. Mieux vaut arriver à l'heure pour profiter du tube lennonien *Beetlebum*.
*Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 3 avril. Tél. : 01-42-08-60-00.*

**Ruins**
**Musicatransonic**
Dans le cadre des concerts « Rock pas rock » organisés par l'association Ortie, soirée japonaise avec deux des formations – Ruins et Musicatransonic – les plus intéressantes d'un underground souvent très bruyant, très énervé et très intense.
*Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. Mo Robespierre. 20 h 30, le 2 avril. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.*

**Bernie Worrell**
Complice régulier de George Clinton et Bootsy Collins, le chanteur et joueur de claviers Bernie Worrell passe par Paris avec une formation serrée qui puise aux sources du P-Funk (cette version délirante du funk). On y sera attentif à la présence du guitariste David Fiuczynski.
Le Hot Brass avec son espace pour danser est la salle idéale pour apprécier, dans de bonnes conditions de proximité, cette musique enjouée.
*Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 1er avril. Tél. : 01-42-00-14-14. 120 F.*

# THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

## NOUVEAUTÉS

**Le Cirque Plume**
de Bernard Kudlak, mise en scène de l'auteur, avec Alexandre Demay, Valérie Dubourg, Michèle Faivre, Valérie Garçon, Jean-Marie Jacquet, Pierre Kudlak, Alain Mallet, Robert Miny, Rachel Ponsonby, Patricia Reynier-Peugniez, Jacques Schneider et Brigite Sepaser.
*Sous chapiteau, 95 Pontoise-lès-Louvraise. Du mardi 1er au samedi 5, à 20 h 30 ; le dimanche 6, à 16 heures. Tél. : 01-34-20-14-14. Durée : 1 h 45. 100 F* et 150 F.*

**Egaré dans les plis**
**de l'obéissance au vent**
de Victor Hugo, mise en scène de Madeleine Marion, avec Redjep Mitrovista.
*Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon, RER Luxembourg. A partir du 7 avril. Le lundi 7, à 18 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. De 50 F* à 70 F. Jusqu'au 7 mai.*

**El Tricicle dans Entretrés**
avec Joan Garcia, Paco Mir et Carles Sans.
*Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. A partir du 3 avril. Du jeudi 3 au samedi 5, à 20 h 30 ; le dimanche 6, à 17 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F* et 140 F. Jusqu'au 20 avril.*

**Histoire vécue d'Artaud-Momo**
de Philippe Clévenot, d'après Antonin Artaud, avec Philippe Clévenot.
*Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mo Opéra. A partir du 1er avril. Du mardi 1er au samedi 5, à 22 heures. Tél. : 01-47-42-67-27. Durée : 1 h 35. De 45 F à 150 F. Jusqu'au 19 avril.*

**La Lettre codée**
de Javier Tomeo, mise en scène de Felix Prader, avec Roland Bertin et Gérard Hardy.
*Comédie-Française Studio-Théâtre, 99, rue de Rivoli, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Louvre. A partir du 2 avril. Du mercredi 2 au dimanche 6, à 18 h 30. Tél. : 01-44-58-98-58. De 45 F* à 80 F. Jusqu'au 30 avril.*

**Ne m'attendez pas ce soir**
**car la nuit**
**sera blanche et noire**
de François Billetdoux, mise en scène de Claude Bernhardt, avec Jean Gillibert, Blandine Scelles, Laurent Mantel, Benoît Théberge, Philippe Lemaire et Anneliese Fromont.
*Espace Acteur, 14 bis, rue Sainte-Isaure, Paris 18e. Mo Simplon, Jules-Joffrin. A partir du 1er avril. Du mardi 1er au samedi 5, à 20 h 30 ; le dimanche 6, à 16 heures. Tél. : 01-42-62-35-00. Durée : 1 h 30. De 40 F* à 100 F. Jusqu'au 30 avril.*

**Nous, les héros**
de Jean-Luc Lagarce, mise en scène d'Olivier Py, avec Mireille Herbstmeyer, Philippe Lehembre, Elizabeth Mazev, Olivier Py, Camille, Etienne Lefoulon, Samuel Churin, Irina Dalle, Gilbert Beugnot, Frédérique Ruchaud et Pierre-André Weitz et Christian Paccoud (musiciens).
*Grand théâtre de la Ferme du Buisson, allée de la Ferme, 77 Noisiel. Les mercredi 2, vendredi 4, samedi 5, à 20 h 30 ; le jeudi 3, à 19 h 30. Tél. : 01-64-62-77-77. Durée: 1 h 45. De 75 F* à 120 F.*

**Robin des bois**
de Marina Foïs et Pierre-François Laval-Martin, d'après Alexandre Dumas, mise en scène de Pierre-François Laval-Martin, avec Isabelle Nanty, Maurice Bathélemy, Elise Larnicol, Marina Foïs, Jean-Paul Rouve, Pascal Vincent et Pierre-François Martin-Laval.
*Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mo Edgar-Quinet, Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. A partir du 1er avril. Du mardi 1er au vendredi 4, le lundi 7, à 22 heures ; le samedi 5, à 15 heures et 22 heures. Tél. : 01-43-22-16-18. De 90 F* à 130 F. Jusqu'au 7 juin.*

**The Picture of Dorian Gray**
**(en anglais)**
d'après Oscar Wilde, mise en scène d'Andrew Wilson, avec Nigel Hollidge, Steven Martin, Glyn Morgan, Caroline Preller et David Stanley.
*Théâtre de Ménilmontant, 15, rue du Retrait, Paris 20e. Mo Gambetta. Les mardi 1er et mercredi 2, à 20 h 30 ; les jeudi 3 et vendredi 4, à 14 h 30 et 20 h 30. Tél. : 01-46-36-98-60. Durée : 1 h 30. De 60 F* à 90 F. Jusqu'au 30 avril.*

**Le Tic et le Tac de la pendule ;**
**le Pépin du raisin**
d'après Daniil Harms, Isaac Babel, Alexandre Blok, Vladimir Maïakovski et Marina Tsvetaïeva, mise en scène de François Kergoulay (Tic) et Bruno Abraham-Carter (Pépin), avec Bruno Abraham-Kremer, John Arnold, Simona Maïcanescu, Olivier Peigné, Toméo Vergès (Tic), Olivier Hamel, Corine Juresco, Nicolas Struve et Julia Zimina (Pépin).
*Théâtre Firmin-Gémier, place Firmin-Gémier, 92 Antony. Du mardi 1er au samedi 5, à 20 h 30 ; le dimanche 6, à 16 h 30. Tél. : 01-46-66-02-74. 80 F* et 110 F.*

**Une maison de poupée**
d'Henrik Ibsen, mise en scène de Deborah Warner, avec Dominique Blanc, Andrzej Seweryn, Maurice Bénichou, Christine Gagnieux et André Wilms.
*Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon, Luxembourg. A partir du 1er avril. Du mardi 1er au samedi 5, à 20 heures ; le dimanche 6, à 15 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. Durée : 3 heures. De 30 F à 150 F. Jusqu'au 11 mai.*

**Vilar : notes de service**
d'après Jean Vilar, mise en scène de François Duval, avec Fred Personne et Christelle Serre-Damerval (violoniste), Yves Bruchon (clarinettiste) et Frédéric Dutheil (violoncelliste).
*Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. Du jeudi 3 au samedi 5, à 20 h 30 ; le dimanche 6, à 16 heures. Tél. : 01-47-27-81-15. Durée : 1 h 20. De 80 F* à 160 F. Jusqu'au 13 avril.*

## SÉLECTION

**L'Alerte**
de Bertrand Poirot-Delpech, mise en scène de Jean-Pierre Miquel, avec Michel Favory, Jean-Baptiste Malartre et Gilles Privat.
*Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mo Saint-Sulpice. Les mardi 1er, mercredi 2, vendredi 4, samedi 5, à 20 h 30 ; le jeudi 3, à 19 heures ; le dimanche 6, à 16 heures. Tél. : 01-44-39-87-00. Durée : 1 h 35. De 65 F* à 160 F. Jusqu'au 20 avril.*

**Aragon par Caubère :**
**le Communiste ; le Fou**
d'après Louis Aragon, mise en scène de Philippe Caubère, avec Philippe Caubère et Marie-Yves Biétry (accordéoniste).
*Manufacture des œillets, 25-29, rue Raspail, 94 Ivry-sur-Seine. Du mardi 1er au samedi 5, le lundi 7, à 21 heures. Tél. : 01-46-58-81-81. Durée : 1 h 30. De 70 F* à 140 F. Jusqu'au 12 avril.*

**Des perles aux cochons**
de Richard Foreman, mise en scène de Bernard Sobel, avec Philippe Faure, Philippe Blanc, Patricia Franchino, Emmanuel Vergnaud, Damien Witecka et Daniel Znik.
*Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Du mardi 1er au samedi 5, à 20 h 30 ; le dimanche 6, à 16 heures et 20 heures. Tél. : 01-41-32-26-26. Durée : 1 h 15. De 80 F* à 140 F. Jusqu'au 13 avril.*

**François Truffaut Correspondance**
d'après François Truffaut, mise en scène de Marie-Paule André, avec Robin Renucci et Marie-Paule André.
*Studio des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 14 h 45. Tél. : 01-53-23-99-19. Durée : 1 h 15. 75 F* et 180 F. Jusqu'au 30 juin.*

**J'étais dans ma maison**
**et j'attendais**
**que la pluie vienne**
de Jean-Luc Lagarce, mise en scène de Stanislas Nordey, avec Marie Cariès, Sarah Chaumette, Valérie Lang, Madeleine Marion et Véronique Nordey.
*Théâtre Ouvert-Jardin d'hiver, 4, cité Véron, Paris 18e. Mo Blanche. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 16 heures et 20 h 30. Tél. : 01-42-62-59-49. Durée : 1 h 50. De 50 F à 100 F. Dernières.*

**Le Jardin de reconnaissance**
de Valère Novarina, mise en scène de l'auteur, avec Jean-Quentin Châtelain, Roséliane Goldstein et Agnès Sourdillon.
*Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mo Opéra. Le mardi, à 19 heures ; du mercredi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-47-42-67-27. Durée : 1 h 15. De 60 F à 120 F. Jusqu'au 19 avril.*

**Nous nous aimons tellement**
de Jean-Michel Rabeux, mise en scène de l'auteur, avec Claude Degliame, Georges Edmont, Laurence Hartenstein, Miloud Khetib, Nicolas Martel et Guy Naigeon.
*Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille, Voltaire, Bréguet-Sabin. Du mardi au samedi, à 21 heures. Tél. : 01-43-57-42-14. Durée: 1 h 45. 70 F* et 100 F. Dernières.*

**Les Nouvelles Technologies**
avec Masaki Fujihata, Ulrike Gabriel, Kazuhiko Hachiya, Gordon Monahan, Pierrick Sorin, Studio Azzurro, Time's Up, Merrit, Boykett et Heckert.
*Maison des arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Du mardi 1er au vendredi 4, à 18 heures ; le samedi 5, à 15 heures. Tél. : 01-45-13-19-19. Durée : 1 heure. 20 F* et 30 F.*

**La Princesse de Clèves**
d'après Mme de La Fayette, mise en scène de Marcel Bozonnet, avec Marcel Bozonnet.
*Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mo Opéra. Le mardi, à 19 heures ; du mercredi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-47-42-67-27. Durée : 1 h 30. De 20 F à 150 F. Jusqu'au 19 avril.*

**Le Radeau de la Méduse**
**ou Gustave et Théo**
de Roger Planchon, mise en scène de l'auteur, avec Roger Planchon, Sophie Barjac, Marie Bunel, Nicolas Moreau, Hervé Pierre, Victor Garrivier, Régis Royer, Joseph Malerba, Claire Borotra, Catherine Vuillez, Claude Lesko, Sara Martins, Hervé Pierre, Thomas Cousseau et Sylvie Ferrandis, Denis Manin, Claire Maxime, Pierre Plancoulaine et Patrick Séguillon.
*Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-44-62-52-52. Durée : 2 h 40. De 110 F* à 160 F. Jusqu'au 19 avril.*

**Tout comme il faut**
de Luigi Pirandello, mise en scène de Jacques Lassalle, avec Dominique Blanchar, Philippe Lardaud, Dominique Labourier, Olivier Perrier, Océane Mozas, Michel Peyrelon, Mark Saporta et Jean Pennec.
*Théâtre Hébertot, 78 bis, boulevard des Batignolles, Paris 17e. Mo Rome. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 17 h 30 et 21 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-43-87-23-23. Durée : 2 h 30. De 100 F à 250 F. Jusqu'au 30 juin.*

**Le Triomphe de l'échec**
de Gildas Milin, mise en scène de l'auteur, avec Gaël Baron, Paco Cabezas, Cyril Dubreuil, Philippe Frecon, Marc Pierre-dit-Hubert, Christophe Giordano, Juliette Rudent-Gili, Philippe Thibault, Pascale Poulain et Florence Capo.
*Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-43-28-36-36. Durée : 2 heures. De 50 F* à 110 F. Jusqu'au 27 avril.*

(*) Tarifs réduits.



# CINÉMA

## NOUVEAUX FILMS

**ALMA GITANA**
Film espagnol de Chus Gutiérrez, avec Pedro Alonso, Amara Carmona, Peret, Loles Leon, Rafael Alvarez, Julieta Serrano (1 h 35).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10).

**BASQUIAT**
Film américain de Julian Schnabel, avec Jeffrey Wright, Michael Wincott, Benicio Del Toro, Claire Forlani, David Bowie, Dennis Hopper (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Pagode, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

**LES 101 DALMATIENS**
Film américain de Stephen Herek, avec Glenn Close, Jeff Daniels, Joely Richardson, Joan Plowright, Hugh Laurie, Mark Williams (1 h 42).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

**ENNEMIS RAPPROCHÉS**
Film américain d'Alan Pakula, avec Brad Pitt, Harrison Ford, Margaret Colin, Ruben Blades, Treat Williams, George Hearn (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e.

**GÉNÉALOGIES D'UN CRIME**
Film français de Raoul Ruiz, avec Catherine Deneuve, Michel Piccoli, Melvil Poupaud, Andrzej Seweryn, Bernadette Lafont, Monique Mélinand (1 h 53).
VO : 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10). Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 ; réservation : 01-40-30-20-10).

**PONDICHÉRY, DERNIER COMPTOIR DES INDES**
Film français de Bernard Favre, avec Stanislas Charvin, Charles Aznavour, Richard Bohringer, Vanessa Lhoste, K. Kaartikeyan, Jean Barney (1 h 32).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

**REPRISE**
Film français d'Hervé Le Roux, (3 h 12).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

**TENUE CORRECTE EXIGÉE**
Film français de Philippe Lioret, avec Jacques Gamblin, Elsa Zylberstein, Zabou, Jean Yanne, Daniel Prévost (1 h 33).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

## EXCLUSIVITÉS

**LES ANGES DÉCHUS**
de Wong Kar-wai,
avec Leon Lai Ming, Takeshi Kaneshiro, Charlie Young, Michele Reis, Karen Mok.
Hongkong (1 h 36).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10).

**CARMIN PROFOND (**)**
d'Arturo Ripstein,
avec Regina Orozco, Daniel Gimenez Cacho, Marisa Paredes, Patricia Reyes Espindola, Julieta Egurrola, Rosa Furman.
Franco-mexicain-espagnol (1 h 54).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

**DIEU SAIT QUOI**
de Jean-Daniel Pollet,
Français (1 h 30).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

**DONNIE BRASCO**
de Mike Newell,
avec Al Pacino, Johnny Depp, Michael Madsen, Bruno Kirby, James Russo, Anne Heche.
Américain (2 h 05).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, dolby, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

**FRED**
de Pierre Jolivet,
avec Vincent Lindon, Clotilde Courau, François Berléand, Albert Dray, Roschdy Zem, Stéphane Jobert.
Français (1 h 25).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10).

**KARDIOGRAMMA**
de Darejan Omirbaev,
avec Jasulan Asauov, Saile Toktybaeva, Gulnara Dosmatova.
Kazakh (1 h 13).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

**LEVEL FIVE**
de Chris Marker,
avec Catherine Belkhodja, la participation de Nagisa Oshima, Kenji Tokitsu, Ju'nishi Ushiyama.
Français (1 h 46).
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

**MARION**
de Manuel Poirier,
avec Coralie Tetard, Pierre Berriau, Elisabeth Commelin, Marie-France Pisier, Jean-Luc Bideau, Laure Fernandez.
Français (1 h 46).
Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

**MARS ATTACKS !**
de Tim Burton,
avec Jack Nicholson, Glenn Close, Annette Bening, Pierce Brosnan, Danny DeVito, Martin Short.
Américain (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10).

**LA MOINDRE DES CHOSES**
de Nicolas Philibert,
avec les pensionnaires, les soignants de la clinique de La Borde.
Français (1 h 45).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

**NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI**
d'Anne-Marie Miéville,
avec Aurore Clément, Bernadette Lafont, Jean-Luc Godard.
Franco-suisse (1 h 20).
Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).

**LE PATIENT ANGLAIS**
d'Anthony Minghella,
avec Ralph Fiennes, Kristin Scott Thomas, Juliette Binoche, Willem Dafoe, Naveen Andrews, Colin Firth.
Américain (2 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Grand Action, dolby, 5e (01-43-29-44-40) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

**LES RANDONNEURS**
de Philippe Harel,
avec Benoît Poelvoorde, Karin Viard, Géraldine Pailhas, Vincent Elbaz, Philippe Harel.
Français (1 h 35).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

**SELECT HOTEL (**)**
de Laurent Bouhnik,
avec Julie Gayet, Jean-Michel Fête, Serge Blumental, Marc Andreoni, Sabine Bail, Eric Aubrahn.
Français (1 h 25).
14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

**LA SERVANTE AIMANTE**
de Jean Douchet,
avec Catherine Hiegel, Jean-Yves Dubois, Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg.
Français (2 h 46).
Denfert, 14e (01-43-21-41-01 ; réservation : 01-40-30-20-10).

**TALES FROM THE GIMLI HOSPITAL**
de Guy Maddin,
avec Kyle McCulloch, Michael Gottli, Angela Heck, Margaret-Anne Mac Leod, Heather Neale, Caroline Bonner.
Canadien, noir et blanc (1 h 12).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

**TOUT LE MONDE DIT « I LOVE YOU »**
de Woody Allen,
avec Alan Alda, Woody Allen, Drew Barrymore, Lukas Haas, Goldie Hawn, Gaby Hoffmann.
Américain (1 h 41).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Danton, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

## REPRISES

**L'AURORE**
de F. W. Murnau,
avec George O'Brien, Janet Gaynor, Margaret Livingstone.
Américain, 1927, noir et blanc (1 h 30).
Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

**LA GUERRE DES ÉTOILES**
de George Lucas,
avec Mark Hammil, Harrison Ford, Peter Cushing, Alec Guinness.
Américain, 1977 (2 h).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10).

(**) Interdit aux moins de 16 ans.

**TÉLÉVISION** Channel 5, la cinquième chaîne généraliste britannique, a été lancée dimanche 30 mars, quinze ans après le lancement de Channel 4. ● L'ÉLARGISSEMENT du paysage audiovisuel d'outre-Manche aurait été favorisé par les annonceurs, qui souhaitaient ainsi faire pression sur les tarifs publicitaires de la chaîne commerciale ITV. ● LE CONCEPT de la nouvelle venue est proche de celui de M 6 en France. Une programmation spécifique et un style nouveau de l'information sont censés séduire et fidéliser la génération des 20-35 ans. ● COACTIONNAIRE principal avec United News Media Plc, la CLT-UFA détient 29 % des actions de Channel 5. Dans un entretien au *Monde*, son administrateur délégué, Rémy Sautter, explique que l'ambition de cette chaîne « *complémentaire* » est de « *gagner de l'argent avec 8 % de parts de marché* ».

# Le paysage audiovisuel britannique s'enrichit d'une cinquième chaîne

## Les annonceurs d'outre-Manche seraient à l'origine de la création de Channel 5, lancée dimanche 30 mars. Cette concurrente des quatre généralistes (BBC 1, BBC 2, ITV et Channel 4) a obtenu un taux d'audience de 5,8 % pour ses deux premiers jours, et vise la génération des 20-35 ans

**LONDRES**
*de notre correspondant*

« 5-4-3-2-1 », le compteur a tourné sur le petit écran jusqu'à 18 heures tapantes, dimanche de Pâques, pour accueillir Channel 5, la toute dernière chaîne nationale non cryptée britannique. Puis, les *Spice Girls*, le groupe pop à la mode, ont ouvert le bal, suivies de peu par la première pub attribuée – avec un clin d'œil – au parfum Chanel Nº 5 et tournée par Ridley Scott.

Le ton était donné. L'événement avait été précédé d'une massive campagne de publicité et d'un reréglage d'environ 90 % des téléviseurs et magnétoscopes du Royaume-Uni pour un coût de 150 millions de livres (environ 1,35 milliard de francs).

La nouvelle chaîne est la première à voir le jour depuis la création de Channel 4 en 1982 et devrait élargir le choix des quelque 75 % de Britanniques qui ne sont pas câblés. Elle a été attribuée pour 22 millions de livres (près de 200 millions de francs) en 1995 à un consortium regroupant United News and Media, la CLT, Warburg Pincus et le groupe Pearson.

« *Nous n'essayons pas d'atteindre le sommet de l'Himalaya en termes de qualité*, a indiqué à la presse le PDG, David Elstein. *Nous ne sommes pas Channel 4 et nous n'avons pas l'intention de diffuser des documentaires sur les courtepointes tibétaines.* » Ni de dépenser des sommes énormes, puisque le budget annuel pour les programmes est de 110 millions de livres (990 millions de francs) contre 800 (7,2 milliards de francs) pour ITV, la chaîne privée.

L'idée d'élargir le paysage audiovisuel britannique d'une chaîne supplémentaire est avant tout venue d'annonceurs désireux de faire pression à la baisse sur le prix de l'espace publicitaire d'ITV. « *Le but de Channel 5 n'est que de fournir un plus grand choix aux annonceurs* », a déclaré un directeur de l'agence de pub Saatchi and Saatchi.

Si un peu moins de la moitié des téléspectateurs ont pu capter Channel 5, ses responsables espèrent pouvoir en toucher 80 % d'ici la fin de l'année prochaine ; mais plusieurs millions devraient avoir à se doter d'une antenne extérieure. Toutefois, les premiers chiffres d'écoute ne sont pas mirobolants : 2,3 millions pour le programme d'annonce, 1,5 pour le premier « soap », *Family Affairs*, qui offrait pourtant une aventure entre un adolescent et une amie de sa mère, et un dernière masculin tatoué, mais « *du meilleur goût possible et bien enlevé* », selon le directeur des programmes.

Channel 5 demeure très optimiste quant à son audience. Les chaînes concurrentes, qui se préparent à réagir, attendaient de voir à qui elles auraient à faire. Elles devront se battre sur le créneau d'audience que vise la petite dernière : la « *génération abandonnée* » des 20-35 ans, ceux qui, selon la « 5 », bâillent d'ennui en regardant des programmes qui ne sont pas faits pour eux. Et en particulier les informations.

Mais, là encore, le résultat n'est pas au niveau des promesses : on nous avait dit que l'on assisterait à une véritable révolution. Chou blanc.

Pour le reste, Channel 5 entend fidéliser son audience avec des programmes diffusés chaque jour à la même heure : ainsi aura-t-on chaque soir *Family Affairs* à 18 h 30, les nouvelles à 8 h 30 et un film à 9 heures, qui ne sera pas interrompu en plein milieu par les infos comme sur ITV, et un « *chat show* » populaire conduit par le comédien Jack Docherty. De la couleur, du rythme, du clinquant, et la promesse de revoir souvent les *Spice Girls*, à qui, lors de son premier show, Jack Docherty a offert... un caleçon chacune. Et, chaque semaine, Nancy Lam concoctera des recettes orientales depuis son restaurant sino-indonésien de Battersea, Enak-Enak.

Les réactions de la presse, qui a consacré des éditoriaux à l'événement, sont mélangées. Le *Guardian* (centre gauche) s'est félicité que cette « *épice de vie* » représente « *un véritable défi pour les quatre grandes* ». Le *Daily Telegraph* et le *Times* (droite) sont plus mesurés. Le premier « *réclame Channel 6* » et affirme qu'« *une des curiosités de la vie moderne est que ceux qui suivent le plus servilement la mode et la culture populaires aiment se prétendre non orthodoxes* ». Le *Times* – appartenant au magnat australo-américain des médias Rupert Murdoch, qui possède aussi le principal bouquet de chaînes câblées avec Sky – affirme que « *la nouvelle chaîne devra se tailler une nouvelle niche* » et que ce « *nouveau départ peut paraître comme d'une déconcertante similarité avec ce que l'on avait déjà* ». Mais comment faire du neuf sans déconcerter les goûts des téléspectateurs les plus casaniers ?

***Patrice de Beer***

### Rémy Sautter, administrateur délégué de la CLT-UFA

# « Gagner de l'argent avec seulement 8 % de parts de marché »

**« Pourquoi la CLT, premier actionnaire de Channel 5 avec 29 % du capital, n'en est-elle pas l'opérateur ?**

– La notion d'opérateur n'existe pas en Grande-Bretagne. Un autre actionnaire détient aussi 29 % des actions. Comment choisir entre les deux ? La tradition en Angleterre institue une très forte indépendance du management, s'il n'y pas un seul actionnaire majoritaire. Cette notion d'opérateur a fait florès en France au moment des lancements de La 5 et de M 6. Etait alors considéré comme opérateur de la chaîne l'actionnaire qui prenait des engagements supplémentaires auprès du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Channel 5 sera dirigé par un conseil très ramassé avec un seul représentant pour chaque actionnaire.

**– Le concept de Channel 5 doit beaucoup à celui de M 6...**

– Il est indéniable que le concept de Channel 5 vient de l'expérience de la CLT. Mais nous avons convaincu sans difficulté les groupes Pearson et United de l'idée d'une chaîne complémentaire qui puisse gagner de l'argent avec seulement 8 % de parts de marché. Leur projet de départ, au moment de la constitution du consortium, n'était pas très différent. Channel 5 va envoyer une mission auprès de M 6 pour étudier sa politique en matière de marketing et de promotion. Le merchandising et les produits dérivés sont les voies d'avenir des chaînes hertziennes en clair. Ces télévisions peuvent faire jouer leur effet de masse, au contraire des chaînes payantes.

**– Quel sont les objectifs économiques ?**

– Nous prévoyons quatre exercices déficitaires avant de parvenir à un exercice d'exploitation en équilibre en l'an 2000. A cette date, nous visons 8 % de parts de marché. Channel 5 devrait prendre un peu d'audience à la BBC et à ITV. Sur le marché britannique, il n'existe pas de chaîne nationale 100 % commerciale : BBC 1 et BBC 2 sont deux chaînes publiques, ITV est un réseau régional et Channel 4 n'est pas libre de sa programmation ni de son financement. Channel 5 sera donc la première chaîne britannique purement commerciale. Ce sera aussi la dernière création d'une chaîne privée nationale hertzienne et gratuite en Europe occidentale.

**– Combien allez-vous investir au total ?**

– Le total des pertes cumulées sera de 300 millions de livres à la fin de l'an 2000 (plus de 2,7 milliards de francs). Un montant qui englobe les 22 millions de livres (environ 200 millions de francs) correspondant à la location annuel du réseau. Pour la CLT, Channel 5 et TPS sont deux gros investissements équivalents qui arrivent en même temps. Dans Channel 5, le risque maximum est de près de 800 millions de francs avec 29 % du capital. Dans TPS, il est de plus de 700 millions de francs pour 28 % du capital : 20 % en direct et 8 % via M 6. »

***Propos recueillis par Guy Dutheil***

### DÉPÊCHES

■ **PRESSE : le quotidien *Nice-Matin* a pu paraître normalement**, mardi 1er avril, après une semaine de grève suivie par les salariés de sa filiale de distribution, Publinice Services. Les employés de cette société, qui assure le portage à domicile du journal, réclamaient notamment un avancement de l'âge de la retraite à 55 ans, le paiement d'un treizième mois et des augmentations de salaires. Les négociations, menées tard dans la nuit du lundi 31 mars au mardi 1er avril, ont permis de trouver un accord qui s'est traduit par la levée de l'occupation des locaux de distribution et la parution du journal.

■ **Le quotidien *Sud-Ouest* (350 000 exemplaires) lance un nouveau supplément économique** mensuel de vingt pages tabloïd, le 1er avril. Gratuit, il est encarté dans les éditions de la Gironde, soit 140 000 exemplaires (diffusion payée). *Sud-Ouest Eco* vient en complément de la rubrique économique du quotidien et d'*Aquitaine Eco*, dossier annuel sur l'économie régionale. En fonction des résultats, la direction envisage d'étendre sa diffusion aux autres départements de la région en septembre. – (*Corresp.*)

■ **TÉLÉVISION : M 6 a enregistré en 1996 un résultat consolidé part du groupe de 355,1 millions de francs, en hausse de 3,14 % par rapport à 1995.** Ce chiffre intègre une perte de 16,7 millions de francs, après impôts, liée à la participation de la chaîne au bouquet numérique TPS. Le chiffre d'affaires de M 6 s'est établi à 2,374 milliards de francs, en hausse de 16,2 %. Grâce à l'augmentation de son audience, pointée à 12,5 % en 1996, le chiffre d'affaires publicitaire de la chaîne a gagné 5,1 % pour atteindre 1,836 milliard de francs.

■ **INFORMATION ÉCONOMIQUE : l'agence de notation financière Standard & Poor's a baissé la note de la dette du groupe de communication et de services financiers Dow Jones.** Cet abaissement de la note reflète « *un accroissement d'incertitude concernant la filiale d'informations financières Dow Jones Markets* » (Telerate), explique Standard & Poor's. – (*Bloomberg.*)

# Le magazine « Jalouse » s'adressera aux femmes de dix-huit à trente ans

**LE NOUVEAU** magazine féminin *Jalouse* naîtra jeudi 24 avril, soixante-seize ans après *L'Officiel de la couture et de la mode de Paris*, le plus vieux titre des éditions Jalou.

Plus simplement appelé *L'Officiel*, ce mensuel a une drôle d'histoire. Comme du Zola léger, entre *Nana* et *Au bonheur des dames*. Il a été créé, en avril 1921, par un négociant en tissu, Max Bruhnes, pour faire plaisir à sa maîtresse. Pour joindre l'utile à l'agréable, Max Bruhnes, qui achetait du coton et de la soie à Pondichéry, donnait dans le magazine les cours du ballot de coton.

Quelques années après la création, M. Bruhnes meurt, sa veuve, Andrée, décide alors de reprendre le journal en main en commençant par se débarrasser de la maîtresse. Pendant de nombreuses années, la société éditrice de *L'Officiel* s'appellera d'ailleurs les Editions Veuve Max Bruhnes.

C'est sous son emprise que le titre prendra son essor. Colette y collabore. Le magazine est le premier en France à publier des photos de mode en couleurs, il propose des reportages aux Etats-Unis.

Peu avant la guerre, Mme Bruhnes meurt à son tour et c'est celle qui fut sa secrétaire pendant vingt ans qui lui succède. « *Mme Castagnier se révèle être une excellente femme de presse* », explique l'actuel PDG, Laurent Jalou. Elle restera à la tête du journal jusqu'à sa mort, en 1970.

**DIVERSIFICATION ACCÉLÉRÉE**

Après des années un peu difficiles, *L'Officiel* retrouve une nouvelle jeunesse au milieu des années 80 et surtout au début des années 90, sous l'impulsion des trois enfants de Georges Jalou, mort en 1996. Laurent Jalou est PDG depuis cinq ans, tandis que sa soeur, Marie-José, est rédactrice en chef de *L'Officiel* et que son frère, Maxime, est directeur artistique. Le capital leur appartient.

Depuis un an, cette structure familiale augmente sa voilure. Les éditions Jalou annoncent un chiffre d'affaires de 90 millions de francs en 1996 et un résultat d'environ 2 millions de francs. « *Le journal était vieillissant*, explique Laurent Jalou, *nous avions le complexe de* Vogue. *La crise nous a aidés à nous restructurer.* L'Officiel *tout seul ne pouvait subsister. Nous avons choisi de poursuivre notre diversification à une cadence accélérée pour construire un groupe de quatre à six titres.* »

En février 1996, les éditions Jalou ont lancé *L'Officiel Homme*, au moment de l'arrêt de *Vogue Homme* par le groupe américain Conde Nast. Un an après, la diffusion moyenne sur les trois premiers numéros est de 55 600 exemplaires.

Le 24 avril, l'éditeur va lancer *Jalouse*, un magazine de mode destiné aux jeunes femmes de 18 à 30 ans. « *Dans la plupart des pays, il y a au minimum trois ou quatre titres qui s'adressent à cette cible d'âge. En France, il y a* 20 ans *et* Jeune et jolie, Dépêche mode *touche plutôt les 30 ans que les 20* ».

« *Dix-huit ans, c'est l'âge du permis de conduire et de l'accession à la liberté ; 30 ans, c'est l'âge moyen où les femmes ont leur premier enfant*, explique Laurent Jalou. *C'est une période de grande consommation, l'âge de ce que les Américains appellent les* "double incomes, no kids" *(deux salaires, pas d'enfants). On connaît bien la mode et on voit bien que toutes les marques haut de gamme essaient de rajeunir leur image, en créant des lignes de vêtements destinées aux jeunes.* »

Le premier numéro de *Jalouse*, vendu 15 francs, devrait être tiré à 150 000 exemplaires, avec une diffusion garantie de 80 000 exemplaires et un objectif fin 1998 de 100 000 exemplaires.

*Jalouse*, qui « *sera aussi une initiation au luxe et à la mode* », sera composé de trois parties (mode, beauté, consommation, people et proximité). Il aura, selon Laurent Jalou, un « *ton positif* » et « *s'interdira de tutoyer ses lectrices* ».

***Alain Salles***

# Trucages *par Alain Rollat*

TOUS les professionnels du cinéma vous le diront : le perfectionnement des ordinateurs rend si facile la manipulation des images que la science du trucage devient accessible à n'importe qui. Grâce aux outils numériques, qui vouent à l'obsolescence les effets spéciaux classiques, on peut faire dire n'importe quoi à n'importe quel film. On fait du neuf avec du vieux, on efface les objets incongrus, on gomme les seconds plans, on injecte des fictions dans les prises de vues réelles, on incruste des personnages, on recompose des paysages, on reconstitue des scènes, etc. L'imagerie contrefaite est le nouvel art hollywoodien, et Steven Spielberg est son prophète.

Le patron du Front national est un professionnel du cinéma politique, mais il ne vous le dira pas : sa spécialité, née de son expérience d'éditeur de disques à l'ancienne, c'est le trucage du son. Aucun mot ne résiste à ses manipulations. Il a administré une nouvelle preuve de son savoir-faire en la matière au cours de son discours de dimanche à Strasbourg. Et la caméra de TF 1 a eu un judicieux réflexe quand elle l'a filmé en aparté avec son expert en sémantique, Yvan Blot, ancien président du Club de l'Horloge. C'est en effet ce spécialiste du jeu de go qui lui a naguère livré, clés en main, cette « *stratégie de contournement* » qui consiste, en utilisant les mots comme des armes, « *à prendre au pied de la lettre les grandes valeurs que l'adversaire prétend défendre en montrant qu'il est la plus grande menace pour ces mêmes valeurs* ».

Autrement dit, une stratégie guerrière qui oppose à l'ennemi ses propres emblèmes : la République contre les républicains, la démocratie contre les démocrates, etc.

Donc, quand, sur France 3, Jean-Marie Le Pen prend à partie ses adversaires en les assimilant, dans une même phrase, à une « *pseudo-démocratie* » et à une « *chienlit* » pour se poser, par contraste, en « *force tranquille* », il suffit de décrypter son propos à la lumière de sa tactique pour constater que le metteur en scène du Front national s'approprie des mots symboliques chers aux démocrates, aux gaullistes et aux socialistes (la défense de la « *démocratie* » mise en avant par ses opposants ; la « *chienlit* » dénoncée par Charles de Gaulle en mai 1968 ; la « *force tranquille* » incarnée par François Mitterrand en mai 1981...) avec l'intention délibérée de les retourner contre eux pour semer le doute dans les esprits crédules. Il est alors manifeste qu'il se livre à un tour de passe-passe médiatique destiné à occulter son projet totalitaire sous une image de synthèse historique.

En revanche, le prophète du Front national, qui n'est pas Spielberg, apparaît moins adroit dans les trucages visuels. La Marianne de lumière projetée sur grand écran au moment où il prédisait l'avènement d'une nouvelle République n'était pas autre chose, par sa virtualité même, que l'image de sa supercherie. Mais ce raté-là n'a rien d'étonnant : le lepénisme n'est que la forme jurassique de l'illusionnisme.

# Marchienne, capitale de la douleur

## Dans ce document tourné dans la région de Charleroi, et diffusé sur Planète, Richard Olivier filme un cocktail qui se répand en Europe : paupérisation, racisme et désespérance

MARCHIENNE-AU-PONT est une petite commune wallonne qui fait partie du grand Charleroi, dans le « pays noir », à quelque 60 kilomètres de la capitale européenne, Bruxelles. Avec le démantèlement des industries sidérurgiques et minières, la cité, jadis prospère, figure aujourd'hui parmi les régions les plus pauvres de la Communauté économique européenne. Ce paradoxe fonde la démarche du documentaire de Richard Olivier diffusé par Planète, *Marchienne de vie*, dont il serait pourtant vain d'attendre la moindre analyse.




Il s'agit d'un regard à fleur de peau, d'un film d'atmosphère un rien halluciné, au cours duquel l'auteur, profilant en toute subjectivité sa silhouette et celle de son chien dans le champ de la caméra, croiserait un casting d'enfer.

A commencer par ces jeunes filles musulmanes, provoquées par ce diable d'Olivier, qui n'y va pas par quatre chemins : « *Je peux voir vos cheveux ? Accepteriez-vous de sortir avec moi ?* » Elles le déjouent finement, emportant, avec l'accent belge, sinon la conviction, du moins le respect, sous le regard inquiet des membres de la communauté. Il n'est pas certain que José Steppe, corpulent leader asthmatique d'une liste qui propose par voie d'affiche « *un grand netoyage* [sic] *de la corruption* », s'en tire aussi bien lorsqu'Olivier lui demande *ex abrupto* si « netoyage » ne prend pas deux « t » et s'il est ou non un fasciste.

Pendant ce temps, à la Friterie du pont quasi désertée, on mange des frites et on gratte la guitare. Plus loin, des enfants jouent sur les ruines de la société industrielle.

Quel avenir pour la région ? Une voyante, des cartes alignées devant elle, répond : « *De graves conflits vont se dessiner (...) à cause de la dégradation de l'environnement et de tout ce qui peut être profitable par des musulmans qui viennent s'installer chez nous. (...) Je ne mets pas dix ans pour que tout le monde, Belges y compris, doive porter le voile. (...) Ça ne sera plus Marchienne, ça sera Marrakkech qu'il faudra appeler ça.* » Dans cette hypothèse, un paisible retraité astique un fusil-mitrailleur, tandis qu'à l'église, on prie sainte Rita, patronne des causes désespérées.

Quelques exemples parmi d'autres d'une réalité qui ressemble fort à une fiction cauchemardesque. C'est en tout cas, entre cruauté et tendresse, le Marchienne-au-Pont de Richard Olivier, dont l'espace est travaillé en longs travellings mélancoliques ou en plans fixes imposant leurs stases poétiques sur l'air de *Paillasse* ou sur celui de *Rouge* de Jean-Jacques Goldman.

Une évocation poussée au noir de ce que le réalisateur se plaît à nommer « *le trou du cul du monde* » et, partant, une illustration saisissante de cette société à deux vitesses qui se profile partout en Europe, sur fond de chômage et de xénophobie galopante.

Projeté en mars 1996 à Paris dans le cadre du festival Objectif Doc, organisé par le Centre Wallonie-Bruxelles, ce film avait été diffusé sur la chaîne belge RTBF 1 en février 1995 en dépit des nombreuses pressions exigeant sa déprogrammation.

A Marchienne, en effet, le film a choqué, depuis le bourgmestre de Charleroi, Jean-Claude Van Cauwenberghe, jusqu'aux réseaux associatifs de la ville, qui lui reprochent d'être caricatural, partial et partiel. Cette polémique a rebondi dans la presse nationale, tout aussi partagée à son sujet. Il est vrai que *Marchienne de vie* est particulièrement incorrect et ne satisfait pas davantage à la déontologie du reportage qu'à l'éthique d'un cinéma du réel. Féroce et parfois même complaisant, il n'en évoque pas moins, pour ces mêmes raisons, certaines notes de Baudelaire sur la Belgique, où il était déjà question du progrès, défini comme « *paganisme des imbéciles et (...) démonstration du gouvernement de Dieu* ». Il serait malvenu de s'en gausser en France.

*Jacques Mandelbaum*

★ « Marchienne de vie », Planète, mardi 1er avril à 0 h 05, mercredi 2 à 7 h 05, jeudi 3 à 9 h 40, vendredi 4 à 14 h 30, samedi 5 à 16 h 35, dimanche 6 à 12 h 20.

## MARDI 1er AVRIL

### TF 1

**20.45**

**LE COLONEL CHABERT ■ ■**
Film d'Yves Angelo, avec Gérard Depardieu (1994, 115 min). 362492
*Cette adaptation du roman de Balzac est bien supérieure à celle tournée en 1943 avec Raimu. Guerre, passions, et intrigues...*

**22.40**

**LE MONDE DE LÉA**
Magazine présenté par Paul Amar. Thème : Les huissiers (105 min). 6957536

0.25 et 1.05, 3.05, 4.10, 4.50 TF 1 nuit.
0.35 Reportages. Le bonheur des dames (rediff., 30 min). 9246734 *Portraits de cinq jeunes hommes qui appartiennent à la troupe des Body Temptation.*
1.15 Gala de Placido Domingo à Vérone. Concert. 3.15 L'Equipe Cousteau en Amazonie. [5/6] Rivières d'or. 4.20 et 5.10 Histoires naturelles (rediff.). 5.00 Musique (10 min).

### France 2

**20.55**

**PERMIS DE TUER**
Film de John Glen, avec Timothy Dalton, Anthony Zerbe (1989, 130 min). 7465772
*Toutes les manières sadiques de tuer y passent.*

23.05 Les films qui sortent le lendemain dans les salles de cinéma.

**23.15**

**AU SERVICE SECRET DE SA MAJESTÉ**
Film de Peter Hunt, avec George Lazenby, Diana Rigg (1969, 140 min). 7405246

1.35 Journal, Bourse, Météo.
1.55 Le Cercle de minuit. Magazine présenté par Laure Adler. Afrique et cinéma.
3.45 24 heures d'info. 3.55 Météo. 4.00 Les Z'amours (rediff.). 4.30 Pyramide (rediff.). 5.00 Luire caverne. Documentaire (35 min).

### France 3

**20.50**

**SPÉCIAL QUESTIONS POUR UN CHAMPION**
Jeu présenté par Julien Lepers. Les Masters de bronze (110 min). 125772

22.40 Journal, Météo.

**23.10**

**POISSON D'AVRIL**
Divertissement présenté par Denis Vincenti. Invités : Yves Mourousi, Marie-Laure Augry, Joseph Poli, François Rollin, Bruno Masure, Julien Lepers (55 min). 2159975

0.05 Cinéma étoiles. Magazine présenté par Christian Nève et Claire Germouty (25 min). 17918
1.05 Musique graffiti. *Confidence pour piano « de Bach à Bartok »* (5 min). 99076622
1.10 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. Sauvetage (60 min).

### Arte

**20.45**

**LA VIE EN FACE : JESUS IN RUSSIA**
La guerre sainte des Américains. Documentaire d'Elliot Halpern (1996, 55 min). 5303826
*Les Eglises évangélistes américaines partent à la conquête de la Russie. Portrait de deux révérends yankees « en tournée », accompagnés de quelques vacanciers-missionnaires.*

**21.40**

**SOIRÉE THÉMATIQUE : BLEU, BLANC, NOIR**
Le nouveau polar français. Proposée par Suzanne Korn.

21.45 ▶ Noir 97. Documentaire d'Heinz Peter Schwerfel (1997, 55 min). 5891710
22.40 Nada ■ Film de Claude Chabrol, avec Fabio Testi, Maurice Garrel (1973, 110 min). 9722420 *D'après un roman de J.-P. Manchette.*
0.30 Débat. Le polar français en Allemagne.
0.45 Les Aventures fantastiques du baron de Münchhausen ■ ■ ■ Film de Joseph von Baky (1942-1943, v.o., rediff., 115 min). 6371463

### M 6

**20.50**

**UN AMOUR DE COCCINELLE ■**
Film de Robert Stevenson, avec Dean Jones (1969, 110 min). 402333
*Un coureur automobile malchanceux sauve une vieille Volkswagen de la casse. Reconnaissante, elle lui fait gagner des courses.*

**22.40**

**BLESSURES SECRÈTES**
Téléfilm Δ de Ross Devenish, avec Lynn Redgrave, Cyril Nri (130 min). 6300604
*Alors qu'elle effectue une enquête sur les clubs de sport, une journaliste de la télévision britannique est témoin d'une agression au cours de laquelle un homme frappe violemment une femme.*

0.50 Capital (rediff.).
2.40 Hot forme (rediff.). 3.05 Turbo (rediff.). 3.35 Movida opus 2. Documentaire. 4.25 Jazz 6 (rediff.). 5.25 Mister Biz (rediff.). 5.50 Coulisses : Jean-Louis Aubert (rediff., 25 min).

### Canal +

**20.35**

**FIÈVRE À COLUMBUS UNIVERSITY**
Film de John Singleton (1994, 125 min). 7267159
*Trois nouveaux étudiants arrivent à Columbus University...*

22.40 Flash d'information.

**22.45**

**PIRANHA**
Film de Scott Levy, avec Alexandra Paul, William Katt (1995, 89 min). 617888
*Au cours d'une baignade dans le bassin d'une usine désaffectée, une jeune fille et son ami sont dévorés par des piranhas. Une détective privée enquête, en compagnie d'un écrivain raté.*

0.15 Les Nouveaux Associés ■ Film de Michael Ritchie (1994, 90 min). 8610821
1.45 Votez Dizzy ! (rediff, 50 min).

### Radio

#### France-Culture

20.30 Archipel science.
21.32 Grand Angle. 24 heures d'une vie de juge des enfants. Avec Geneviève Lefèbvre.
22.40 Nuits magnétiques. Entrée de secours.
0.05 Du jour au lendemain. Claire Chazal (*L'Institutrice*). 0.48 Les Cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

#### France-Musique

20.00 Concert. Portraits de notre temps. La Nuit transfigurée, de Schoenberg ; Cinq fragments sur des tableaux de Jérôme Bosch, de Schnittke ; Flower Bouquette nº 60 plus 3 SCH, de Segerstam ; Symphonie nº 8, de Schnittke, Raimo Sirkia, ténor.
22.30 Musique pluriel. Tema con variazoni pour clarinette et piano, de Françaix ; Œuvres de Hus.
23.07 Atout Chœur.
0.00 Des notes sur la guitare. Œuvres de Giuliani, Villa-Lobos, Hetu. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

#### Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 22 février, au Théâtre de la Ville. Le pianiste György Sebök. Fantaisie pour piano en ut mineur K. 475, de Mozart ; Sonate pour piano nº 1 en fa dièse mineur op. 11, de Schumann ; Ballade nº 1 en sol mineur op. 23, de Chopin ; Mephisto Valse nº 1, de Liszt.
22.35 Archives. Le violoncelliste Maurice Gendron.



#### TV 5

20.00 Envoyé spécial. Magazine (France 2 du 27-3-97)
21.30 Perfecto. Magazine.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bouillon de culture. Magazine (France 2 du 28-3-97)
23.45 Viva. Magazine.

#### Planète

20.35 Vertical. [6/6]. La bonne formule.
21.25 Survivre à Shanghai.
22.20 Opération barrages.
23.10 Trois hommes, une femme et un bus.
0.05 Marchienne de vie.
● Lire ci-dessus.
1.05 D'un fleuve à l'autre. Histoires de Guyane (55 min).

#### Animaux

20.30 Beauté sauvage. Nos compagnons les animaux.
21.00 Monde sauvage. Rapaces nocturnes.
21.30 La Vie des zoos. Magazine.
22.00 Le Renard des glaces.
23.00 La Cigogne noire.
0.00 Monde sauvage. L'infini des eaux du Nord.
0.30 Aventure animale.
1.00 Snowdona. Le royaume des corbeaux (60 min).

#### Paris Première

20.00 et 23.55 20h Paris Première. Magazine.
21.00 Le Gai Savoir. Magazine.
21.55 Le J.T.S. Magazine.
22.25 Jambon jambon (Jamón Jamón) ■ Film de Bigas Luna (1992, v.o., 90 min) 4181197
0.55 Stars en stock.

#### France Supervision

20.25 Basket-ball.
22.00 Pipes and Drums.
23.45 Marc Chagall. A chœurs ouverts.
0.10 Les Chevaux de Marly.
0.35 La Dame de pique. Opéra en trois actes de Tchaïkovski, enregistré au théâtre Marynsky de Saint-Pétersbourg, en 1992 (180 min). 95530802

#### Ciné Cinéfil

20.30 Princesse Tam-Tam ■ Film d'Edmond T. Gréville (1935, N., 75 min) 92854449
21.45 Child of Manhattan (Taxi-girls) ■ Film d'Edward Buzzell (1933, N., v.o., 70 min) 61481710
22.55 Rencontres ■ Film de Philippe Agostini (1961, N., 105 min) 3914517
0.40 Adam et Evelyne ■ Film de Harold French (1949, N., 90 min) 95984444

#### Ciné Cinémas

20.30 Le Général de l'armée morte ■ Film de Luciano Tovoli (1982, 100 min) 8472710
22.10 Terrain miné Film de Steven Seagal (1993, v.o., 100 min) 95065420
23.50 Air America ■ Film de Roger Spottiswoode (1990, 110 min) 91972265

#### Série Club

20.45 Buck Rogers. Le paradis du jeu.
21.35 et 1.30 La Florentine.
22.30 Le Choix de... Tay Garnett. Sylvia au pays des merveilles.
23.00 Les Dames de cœur. Une aïeule à pedigree.
23.50 Chapeau melon et bottes de cuir. Un dangereux marché.

#### Canal Jimmy

21.00 Spin City. The Apartment.
21.30 Le Fugitif. Au revoir mon amour.
22.20 Chronique de la route. Magazine.
22.25 Dancing in the Street. De David Espar [3/10].
23.20 Star Trek : la nouvelle génération. Terre natale (v.o.)
0.05 VR5. Le preneur d'otages (v.o.)

#### Disney Channel

19.00 Petite fleur. Fantasmes de l'adolescence.
19.30 Dinosaures.
20.10 Le Livre de la jungle ■ ■ Film d'animation de Walt Disney (1967, 80 min) 2057197
21.30 Animalement vôtre.
22.00 Thunder Alley.
22.30 Les Histoires secrètes d'Enid Blyton. L'île secrète.
23.00 Opération Mozart.
23.30 Zorro (30 min).

#### Téva

20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 Fantôme sur l'oreiller.
22.30 Murphy Brown. Journaliste de choc.
23.00 Téva débat. Magazine. Invités : Alphonse Boudard et Jacques Borel.

#### Eurosport

19.00 Monster Truck.
20.00 Basket-ball. Euroligue : demi-finale retour : PSG-Racing-Real Madrid.
22.00 Boxe. En direct. Combats en huit reprises. Poids légers. Bruno Wartelle (Fr.)-Peter Gabbitus ; Poids lourds. Philippe Houyvet (Fr.)-Ricardo Kennedy (EU), à Marseille
23.00 Basket-ball (60 min).

#### Voyage

19.00 Rough Guide. USA.
19.55 Chronique Meunier.
20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Spécial Portugal 2. Lisbonne et le Nord.
22.30 L'Heure de partir.
23.25 Chronique Lanzmann (5 min).

#### Muzzik

20.05 et 1.15 L'Invité. Le trio Wanderer.
21.00 Symphonie nº 4 de Mahler. Concert donné par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Bernard Haitink (65 min). 6458933
22.05 Mozart en tournée : Mantua. Concert enregistré au Théâtre scientifique de Bibienne, à Mantua (60 min). 3776081
23.05 Les Instantanés de la danse. Magazine.
23.20 Cannes Jazz 89 : Ben Sidran et Chuck Mangione. Concert enregistré au Palais des festivals de Cannes en 1989 (55 min). 2153791

### Chaînes d'information

#### CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.30 The Most Toys.

#### Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.15, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Cinéma. 0.45 Visa. 1.45 Style.

#### LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

**Signification des symboles :**
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
● Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

# La Suisse en or de Jean Ziegler

## Le sociologue pamphlétaire ne pouvait être absent du débat sur « l'or nazi » et l'attitude de son pays pendant la seconde guerre mondiale. « L'Hebdo » de Lausanne démonte sa méthode, fondée sur la provocation et le marketing

*« FAUT-IL BRÛLER ZIEGLER ? »* Le titre est aussi excessif que son destinataire. Il vise le sociologue et parlementaire suisse qui vient de publier un livre sur un sujet « porteur » : l'attitude de son pays pendant la deuxième guerre mondiale (*La Suisse, l'or et les morts*, Le Seuil, 318 p., 120 F).

*L'Hebdo* consacre son dossier principal au trublion national. Tout y passe. La *« méthode Ziegler »* d'abord : quand il a vu monter la campagne contre la Suisse, il a expédié son livre en cinq mois, avec l'aide des documentalistes de son éditeur allemand, là où une commission d'historiens aurait mis cinq ans.

Cette précipitation, derrière laquelle l'hedomadaire de Lausanne décèle ces préoccupations mercantiles que Jean Ziegler ne se lasse pas de dénoncer chez ses compatriotes, entraîne des approximations. Ainsi sa thèse principale s'appuie-t-elle sur un document qui, affirme-t-il, *« n'a jamais été publié »* ! *« C'est faux,* écrit *L'Hebdo, il l'a été à plusieurs reprises »* et dans des livres que Jean Ziegler cite en notes. *« On se prend à douter qu'il les aie vraiment lus. »*

D'ailleurs, dans le méchant glossaire que le magazine consacre à son héros d'un jour, on trouve la lettre *« Q, comme quantité »* : *« C'est la quantité d'erreurs de faits que Jean Ziegler ose se permettre par ouvrage. »* On y trouve aussi la lettre *« Y, comme Youri Popov »*, du nom d'un économiste soviétique avec lequel Jean Ziegler commit un ouvrage en 1986. Dans la traduction française – *Un dialogue Est-Ouest*, Ed. Favre –, notre homme rajouta, à l'insu de son coauteur, des questions impertinentes sur




l'intervention soviétique en Afghanistan qu'il s'était bien gardé de poser dans la version originale russe.

*L'Hebdo* n'instruit pas seulement à charge. Il regrette même que les outrances fassent oublier, non pas les *« révélations »* – Il n'y en a pas –, mais *« les bons éclairages »*. Ce n'est pas tant l'argument central qui retient l'attention : sans la Suisse, les Allemands auraient été *« foutus »* en 1943. (Les historiens ne le jugent pas insoutenable, mais simplement indémontrable). Non, ce qui intéresse l'hebdomadaire, c'est que *« Ziegler, le procureur, se fasse avocat »*, que son livre soit là finalement *« pour défendre les Suisses »*.

Paradoxe certes, mais qui s'explique par la volonté de l'auteur de démontrer que *« la Suisse n'était pas pro-nazie »*, et on pourrait ajouter, pas antisémite. Si elle a accaparé les fonds juifs et tout fait pour ne pas les rendre, selon Jean Ziegler, *« c'est par cupidité »*. *« Sous entendu*, ajoute *L'Hebdo, rien n'a changé, la Suisse blanchit toujours les trésors de criminels et les coupables sont les mêmes, ce sont l'oligarchie financière et ses valets politiques. »*

La Fondation de dédommagement des victimes dotée de 7 milliards de francs suisses (28 milliards de francs français) proposée par Berne ne suffit pas à apaiser le courroux de Ziegler contre *« le banditisme bancaire »* : *« Une opération détestable, une insulte au peuple suisse,* affirme-t-il dans l'entretien qu'il a accordé à *L'Hebdo. Pendant des années, on nous a dit qu'on ne pouvait rien faire pour l'AVS* (l'assurance vieillesse), *contre le chômage, etc., et, tout d'un coup, quand les banquiers sont dans les cordes, le Conseil fédéral trouve 7 milliards pour acheter les critiques. »*

**Daniel Vernet**

## EN VUE

■ En Irak, depuis l'embargo, les fleurs sont devenues un luxe inabordable. Les pépiniéristes n'en cultivent plus. Les établissements publics n'en achètent plus, même pour les fêtes nationales. Près de 90 % des bouquets vendus aujourd'hui sont artificiels. Toutefois, les Irakiens ont pu en voir, à la télévison, d'apparemment naturels sur la table de **Saddam Hussein**, à l'occasion des réunions gouvernementales et au chevet de son fils **Oudai**, hospitalisé après l'attentat dont il a réchappé en décembre 1996.

■ Le syndicat des gendarmes néerlandais a renouvelé, vendredi 28 mars, sa requête auprès du ministère de la justice pour que l'usage de muselières soit autorisé avec certains **demandeurs d'asile**. Le syndicat, conscient *« des réserves que pourrait inspirer sa demande »*, soutient pourtant que de telles muselières empêcheraient les immigrés violents de mordre et de cracher. Ces derniers mois, en effet, plusieurs gendarmes auraient été profondément mordus par des émigrés, au moment de leur extradition.

■ Après la mort atroce, mardi 25 mars, d'un condamné sur la chaise électrique – une flamme avait jailli de la tête du supplicié au moment de la décharge fatale –, un parlementaire républicain, **Victor Crist**, président du conseil de justice à la Chambre des représentants de Floride, propose de remettre la guillotine à l'honneur. *« Vous riez, vous riez,* a-t-il déclaré au quotidien *Saint Petersburg Times, mais si vous voulez vraiment la méthode la moins douloureuse et la plus précise, ce sera la guillotine. »* C'était déjà l'avis du docteur Guillotin.

## DANS LA PRESSE

**EUROPE 1**
*Alain Duhamel*

■ Pastichant le pape Jean Paul II, Jean-Marie Le Pen s'était exclamé au début de son congrès, à l'intention des Français : *« N'ayez pas peur. »* Il n'a pas été entendu. Le contre-congrès l'a en effet nettement emporté sur le congrès, et la méthode Trautmann aura été plus efficace que la méthode Le Pen. On savait déjà, avant même l'ouverture du congrès de Strasbourg, qu'il existait une mobilisation sans précédent de l'opinion, puisque 75 % des Français, chiffre record, considéraient que le Front national constitue un danger pour la démocratie. A l'occasion du congrès, on a cette fois pu enregistrer une mobilisation des citoyens.

Un défilé de 50 000 personnes, pacifique et bon enfant, la capitale alsacienne n'avait pas connu cela depuis les fêtes de la Libération. Il démontrait que la prise de conscience n'est pas seulemnt parisienne ou intellectuelle. C'était très largement la gauche réunifiée qui marchait. Tous ceux qui étaient là n'étaient pas des militants et certains votaient assurément à droite. Gauche culturelle et gauche syndicale, gauche politique et gauche populaire, gauche modérée et gauche radicale, gauche humanitaire ou antiraciste, toutes étaient là.

**LIBÉRATION**
*Serge July*

■ Les grandes formations politiques devront tirer toutes les leçons de Strasbourg. Elles peuvent en faire un tremplin, pour le renouveau militant, en repartant à la reconquête des cœurs et des esprits, mais aussi en s'engageant plus avant sur tous les terrains y compris par exemple celui de l'Europe, en faveur d'institutions politiques européennes qui soient susceptibles de peser sur les choix économiques. Ni la droite ni la gauche parlementaires ne pourront ignorer l'effet Strasbourg, au risque de déconvenues terribles au printemps prochain.

**THE TIMES**

■ Après les faux départs, les divertissements et les escarmouches en marge du champ de bataille, la véritable campagne électorale commence. Les manifestes sont publiés cette semaine, et la presse se met à la routine familière des conférences de presse matinales quotidiennes et des promenades en bus dans les circonscriptions menacées. L'évocation des scandales cède enfin la place au débat détaillé sur les programmes. Les dirigeants des partis poursuivent, pendant ce temps, leur conspiration visant à faire oublier le sujet le plus important. Nous faisons allusion naturellement à l'Europe et, en particulier, à la monnaie unique. Le vainqueur des élections, quel qu'il soit, aura en effet à décider d'ici quelques mois s'il veut tenter d'adhérer à l'Union économique et monétaire en 1999.

## MERCREDI 2 AVRIL

### TF 1

16.30 Sous le soleil. Série. Plage à vendre.
17.30 Melrose Place. Feuilleton. D'une pierre deux coups.
18.25 Papa revient demain. Série. Dîner de star.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour.

**20.30**

**FOOTBALL**
En direct du Parc des Princes. Match amical : France - Suède ; 21.30 Mi-temps, Météo (130 min). 8868005

**22.40**

**COLUMBO**
Candidat au crime. Série de Boris Segal, avec Peter Falk (105 min). 6924208
*Pendant la campagne sénatoriale, un candidat fait courir le bruit que son adversaire est la cible d'un complot. Columbo enquête...*

0.25 et 1.05, 1.45, 2.50, 3.50, 4.55 TF 1 nuit.
0.35 et 1.15, 1.55, 4.00, 5.15 Histoires naturelles (30 min). 9213408
3.00 L'Equipe Cousteau en Amazonie. Documentaire. [6/6] Un avenir pour l'Amazonie. 5.05 Musique. Concert (10 min).

### France 2

17.25 Le Prince de Bel Air. Série.
17.50 Hartley, cœurs à vif. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 2.05 Studio Gabriel. Invité : 2 Be 3.
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
19.58 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval !, Météo.

**20.55**

**LA FEMME DE L'AMANT**
Téléfilm de Christopher Frank, avec Nicole Garcia (110 min). 7102043
*Une jeune femme qui entretient une liaison avec un homme plus âgé qu'elle fait prendre conscience à sa mère que son mari la trompe.*

**22.45**

**ÇA SE DISCUTE**
Magazine. Le bien-être est-il dans nos assiettes ? Invités : Jean-Pierre Coffe, Frédéric Saldman (110 min). 7379550
0.35 Journal, Bourse, Météo.
0.55 Le Cercle de minuit. Magazine. Portrait : Jeanne Moreau (70 min). 1451357
2.35 Chrétiens orientaux. Magazine (rediff.). 3.05 Source de vie. Magazine (rediff.). 3.35 24 heures d'info. 3.45 Météo. 3.50 Les Z'amours (rediff.). 4.20 Aux marches du palais. Documentaire. [1/2] J.F. Kennedy. 4.35 Outremers. Documentaire. Reprise de France 3 (rediff., 60 min).

### France 3

18.50 et 1.05 Un livre, un jour. *Monsieur Toutencouleur : la ville et la mer*, de Monika Feth et Antoni Boratynski.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

**20.50**

**LA MARCHE DU SIÈCLE**
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada. Disparus : jusqu'au bout de l'espoir. Invités : M. et Mme Wagon, Mehmet Seyhan, Marie-Hélène Bouzet, Arlette Garih (110 min). 639598
22.40 Journal, Météo.

**23.15**

**UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS**
Documentaire de Pierre Beuchot. Robert Walser (55 min). 2125818
*Ecrivain suisse (1878-1956), reconnu par Kafka, Musil ou Zweig, Robert Walser a laissé une œuvre à l'écriture encore incroyablement moderne.*
0.10 Cap'tain Café. Magazine. Invités : Dick Rivers, Vero Sego, Metal Sound, Jean Leloup (55 min). 4433883
1.10 Musique graffiti. Magazine. *Confidence pour piano "de Bach à Bartok". Premier prélude en ut majeur* (extrait du Clavecin bien tempéré). 1.25 La Grande Aventure de James Onedin. Le pampero (55 min).

### La Cinquième

18.20 Le Monde des animaux. Sanctuaires de la vie sauvage. 18.50 50 jours pour 50 Palmes. 1961.

### Arte

19.00 La Panthère rose. Dessins animés.
19.30 7 1/2. Magazine. La « Lepénisation » chez les Allemands. Forteresse Europe.
20.00 Le Cygne chanteur. Documentaire de Kari Sorevi (30 min). 7482
20.30 8 1/2 Journal.

**20.45**

**MUSICA : CARMEN**
Opéra en quatre actes de Bizet, d'après la nouvelle de Prosper Mérimée, livret d'Henri Meilhac et Ludovic Halévy, mise en scène d'Alfredo Arias, Chœur et Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Frédéric Chaslin, avec Béatrice Uria-Monzon, Norah Amsellem (170 min). 91734482
*Retransmis en direct de l'Opéra Bastille et en simultané sur France-Musique.*

**23.35**

**PROFIL : KURT MASUR**
Documentaire de Gero von Boehm (1997, 55 min). 149579
*Kurt Masur, aujourd'hui à la tête du Philharmonique de New York, parle ouvertement de sa vie en RDA et des ses rapports avec le Parti communiste et Erich Honecker.*
0.30 La Lucarne : La Cité des steppes. Documentaire. (1994, 55 min). 3466883 *Prix Joris Ivens au Festival du réel 1994.*
1.25 Moondance ■ Film de Dagmar Hirtz, avec Ruaidhri Conroy, Ian Shaw (1995, v.o., 95 min). 41294609 *Deux frères irlandais tombent amoureux d'une jeune Allemande venue en séjour linguistique. Rediff. du vendredi 28 mars.*

### M 6

18.10 Agence Acapulco. Série. Plongée dangereuse.
19.00 Loïs et Clark. Série. Superman sur le divan.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Série. Jour de trêve.
20.35 Ecolo 6. Magazine. La guerre des boues est commencée.

**20.45**

**CHARMANTE SOIRÉE**
Téléfilm de Bernard Murat, avec Christian Clavier (100 min). 463956
*Hôtes d'amis pour fêter la pendaison de la crémaillère de leur nouvelle maison, un couple « à problèmes » ne cesse de se disputer...*

**22.25**

**SCALPEL**
Téléfilm Δ de Catherine Cyran, avec Adam Baldwin (100 min). 1569376
*Une secrétaire médicale aide la police dans son enquête sur des meurtres perpétrés par un psychopathe qui semble se prendre pour un chirurgien.*
0.05 Secrets de femmes. Magazine □.
0.35 Deux flics à Miami. Série O.
1.25 Best of pop rock. 2.25 Faites comme chez vous (rediff). 3.10 Turbo (rediff.). 3.40 Coulisses. CharElie Couture. 4.05 L'île aux plongeuses nues. Documentaire. 4.30 Fan de (rediff.). 4.55 Fréquenstar. Patrick Dupont. 5.40 E = M 6 (25 min).

### Canal +

16.35 Basket américain. Championnat NCAA. Finale : Kentucky-Arizona.
17.50 Drôles de monstres.
► En clair jusqu'à 21.00
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Luc Alphand, Marie Darrieussecq ; Autour de Lucie.
20.30 Le Journal du cinéma.

**21.00**

**FRANKENSTEIN ■ ■**
Film de Kenneth Branagh, avec Robert De Niro (1994, 120 min). 36289
*Admirable reconstitution historique. Interdit aux moins de douze ans.*
23.00 Flash d'information.

**23.05**

**LES MENTEURS**
Film d'Elie Chouraqui, avec Jean-Hugues Anglade, Valeria Bruni-Tedeschi (1996, 104 min). 2572918
*Un metteur en scène, sa compagne, star américaine plus toute jeune, un producteur et une jeune fille qui veut devenir scénariste pratiquent à qui mieux mieux l'art du faux-semblant.*
0.50 Surprises.
1.25 Erik le Viking. Film de Mario Caiano (1964, v.o., 94 min). 42149135

### Radio

#### France-Culture

20.30 Paroles sans frontière. Tire ta langue : Le canular ; 21.32 Correspondance : Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse ; 22.00, Communauté des radios publiques de langue française : Vous avez dit crise, Thierry Génicot.
22.40 Nuits magnétiques. A ciel ouvert.
0.05 Du jour au lendemain. Hadrien Laroche (*Le Dernier Genet*). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

#### France-Musique

20.00 Avant-concert.
20.45 Opéra. Donné ce jour à l'Opéra national de Paris-Bastille et diffusé simultanément sur Arte, par la Maîtrise des Hauts-de-Seine, le Chœur d'Enfants, le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Frédéric Chaslin : Carmen, de Bizet.
0.00 Jazz vivant. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

#### Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Luis Bunuel et la musique.
22.40 Les Soirées... (suite). Requiem K 626, de Mozart, par le Chœur de la Nederlandse Bachvereniging, par l'Orchestre Baroque d'Amsterdam, dir. Ton Koopman ; Rhapsodie pour piano n° 2, de Brahms, Kempff, piano ; La Walkyrie, extraits, de Wagner, par l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. Pierre Boulez. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

### TV 5

20.00 Faut pas rêver. Invité : Yann Kersalé (France 3 du 28/3/97).
21.00 Faits divers. Magazine.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Comment ça va ? Magazine (France 3 du 28/2/97).
23.30 Bon baisers d'Amérique. Magazine.

### Planète

20.35 Le Combat pour les arbres.
21.25 La Vie secrète des machines. [13/18]. Le bureau.
21.50 Vertical. [6/6]. La bonne formule.
22.45 Survivre à Shanghaï.
23.40 Opération barrages.
0.30 Trois hommes, une femme et un bus (30 min).

### Animaux

20.30 L'Afrique rêvée.
21.00 Monde sauvage. L'aigle noir.
21.30 Le Vagabond. Eléphant blanc.
22.00 Les Pandas du dragon.
23.00 Le Millionnaire aux pingouins.
0.00 Monde sauvage. Dans la jungle verdoyante.

### Paris Première

20.00 et 23.50 20 h Paris Première. Magazine.
21.00 Paris modes. Magazine.
21.50 Le J.T.S. Magazine.
22.20 Rudolf Noureev et Margot Fonteyn. De Peter Batty.

### France Supervision

20.30 World music. De Hart Perry.
21.25 Charlie Daniels. Concert enregistré à Disneyland Paris (60 min). 47071050
22.25 Des religions et des hommes. Moïse.
22.40 Gran partita de Mozart. Concert (60 min). 79885444

### Ciné Cinéfil

20.30 Adam et Evelyne ■ Film de Harold French (1949, N., v.o., 90 min) 8230695
22.00 Pour toi, j'ai tué ■ ■ Film de Robert Siodmak (1948, N., 90 min) 5699840
23.30 Le Chevalier sans armure (Knight Without Armour) ■ ■ Film de Jacques Feyder (1937, N., v.o., 105 min) 67999289

### Ciné Cinémas

20.00 Séquences. Magazine.
20.30 L'embrouille est dans le sac. Film de John Landis (1990, 105 min) 8440111
22.15 Max et les ferrailleurs ■ ■ Film de Claude Sautet (1971, 110 min) 5443579

### Série Club

20.45 Flash. Le maître des miroirs.
21.35 et 1.30 La Florentine.
22.30 Le Choix de... Leo McCarey. Tom et Jerry.
23.00 Buck Rogers. Le paradis du jeu.
23.45 Chapeau melon et bottes de cuir. Mais qui est Steed ?
0.40 Formule 1 (50 min).

### Canal Jimmy

20.00 The Muppet Show. Invité : Peter Sellers.
20.30 Star Trek : la nouvelle génération. Terre natale.
21.15 Vélo. Magazine.
21.45 Mister Gun. Hamerroïde.
22.15 Chronique de mon canapé. Magazine.
22.20 Seinfeld. Quel cinéma !
22.45 Spin City. The Apartment.
23.10 Absolutely Fabulous. Une si belle amitié (v.o.) ;
23.40 Absolutely Fabulous : Mode d'emploi.

### Disney Channel

19.00 Petite fleur. La nuit fantastique.
19.30 Dinosaures.
20.10 Sports. Magazine.
21.00 La Fille de l'équipe.
21.30 Les Seigneurs des animaux. Le joueur de singes.
22.00 Florence ou la vie de château.
23.00 La Courte Echelle.
23.30 Animalement vôtre.
0.00 Thierry la Fronde. Feuilleton.
0.30 Transsibérie. [2/6]. Chiens d'hiver (30 min).

### Téva

20.25 Téva mode. Magazine.
20.30 et 23.30 Téva interview. Magazine.
20.55 Les Femmes de la mer.
21.30 Vivre dans le désert vert.
22.00 Téva débat. Magazine.
22.30 Murphy Brown. Vivement demain.
23.00 Téva vie pratique. Magazine.
0.00 Téva spectacle (90 min).

### Eurosport

20.30 et 0.00 Football. Matches de qualification pour la Coupe du monde 98.
21.00 Basket-ball. En différé. Euroligue : Ljubljana-Milan.
22.30 Football. En différé. Match amical : France-Suède.
1.30 ATP Tour Magazine.

### Voyage

19.00 Rough Guide. Sicile.
19.55 et 23.25 Chronique Meunier. Magazine.
20.00 et 23.30 Suivez le guide. Magazine.
22.00 Spécial Portugal 3. Madère et les Açores.
22.30 L'Heure de partir. Magazine (55 min).

### Muzzik

20.15 Les Instantanés de la danse. Magazine.
20.30 Le Journal de Muzzik.
21.00 et 22.50 Le Lac des cygnes. Ballet.
1.05 Claire-Marie Le Guay au Carrousel du Louvre. Concert (75 min). 8480357

### Chaînes d'information

#### CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.30 The Most Toys.

#### Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Alice. 0.45 Artissimo. 1.45 Visa.

#### LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

**LES CODES DU CSA**
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

### Les films sur les chaînes européennes

#### RTBF 1

21.15 Benny et Joon. Film de Jeremiah Chechik (1992, 105 min). Avec Johnny Depp, Mary Stuart Masterson. *Comédie dramatique.*

#### RTL 9

22.20 T'es folle ou quoi ? Film de Michel Gérard (1981, 95 min). Avec Aldo Maccione. *Comédie.*
23.55 Deux hommes dans Manhattan. Film de Jean-Pierre Melville (1959, N., 85 min). Avec Jean-Pierre Melville. *Drame.*

#### TMC

22.55 Sénéchal le magnifique. Film de Jean Boyer (1957, N., 95 min). Avec Fernandel. *Comédie.*

**Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.**
**Signification des symboles :**
► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

**Le Monde**
MERCREDI 2 AVRIL 1997

# Mots et usage de mots

*par Pierre Georges*

**UNE JOLIE PHRASE** de Lady Thatcher partant en guerre contre le Parti travailliste, cette *« merveille désossée. »* Dans un entretien au *Daily Telegraph*, la Dame de fer estime que le parallèle fait entre la manière dont elle fit, en son temps, évoluer le Parti conservateur et celle dont Tony Blair, le patron du Labour, a fait changer les travaillistes est un *« faux »*. *« L'imitation*, dit-elle, *est la forme la plus sincère de flatterie. Mais les imitations n'en sont pas moins des faux. »*

Au-delà du débat que les électeurs britanniques trancheront, transposons le discours sur le continent. Il en est probablement des mots et usage de mots comme du faux et usage de faux ! Jean-Marie Le Pen n'a pas hésité, dans son discours de clôture, à se draper dans deux références énormes. L'une gaullienne, l'autre mitterrandienne.

Au premier, dont chacun sait l'affection extrême qu'il lui porta en toute occasion, le leader du Front national a emprunté l'appel de Strasbourg prononcé il y a près de cinquante ans. Un appel au *« rassemblement du peuple français contre le régime des partis. Son entreprise échoua* (...), *mais quelques années plus tard, il fondait la Vᵉ République. »* Et le patron du FN de lancer : *« C'est un modèle historique que beaucoup devraient méditer. »* Avant de conclure, pour ainsi dire les bras en V : *« Vive la VIᵉ République ! »*.

Au second, dont nul n'ignore en quelle admiration il le tint pendant deux septennats, Jean-Marie Le Pen a dérobé, le temps d'un discours, un slogan de campagne et une image de marque appelés *« Force tranquille »*. Et pour que nul n'en n'ignore, voici donc le FN promu *« Force tranquille »* en lutte contre le concept très gaullien de *« la chienlit »*.

De Gaulle, Mitterrand, Jean-Marie Le Pen, voilà bien une étrange filiation par captation d'héritage, selon une méthode avérée. Mais il est vrai que, dans son congrès assiégé, le FN n'en était plus à une formule près. Tandis que, dans la coulisse, se jouait, apparemment, une autre affaire d'héritage, une sorte de pré-succession à la sauce Mégret qui dut réjouir modérément le Chef, sur scène le FN s'enivrait de mots. De bons mots. De gros mots d'ordre.

L'extrême droite, en effet, adore les formules à l'emporte-pièce. Elle en fait, tradition oblige, son miel et son sel. Elle vit, comme émerveillée de ses propres trouvailles, dans le culte du mot. Florilège d'estrade. La maire de Strasbourg ? *« Cathy la Rouge »*. Les élites ? *« L'établissement, le système, la mafia, l'aristocratie de tablier, les lobbyes. »* L'Etat ? *« En France, un fromage, mais comme du gruyère, plein de trous.* (...) *Un dinosaure sorti de sa torpeur quand le Front national lui a marché sur la queue.* (...) *Depuis, il essaie de lancer quelques onomatopées flatulentes. »* La République ? *« Une république virtuelle, une démocratie d'apparence »*.

Sémantique sans fin pour illustrer le grand *« complot »*. Sémantique jusqu'au délire du programme santé : *« Il faut protéger les Français de la dénaturation de l'eau, du sol, de l'air, et du déclin spermatique. »* Mots et usage de mots. Il n'y manqua rien. Pas même les références épidémiologiques, *« le sida mental de la classe dirigeante »* ou *« les bacilles du mondialisme »*. Et tout cela, Mégret ou non, commence à faire un peu d'époque.

# Les internes maintiennent leurs revendications malgré l'agrément des conventions médicales

## Un mouvement de médecins libéraux appelle à une « grève totale » à partir du 3 avril

**LES INTERNES** ont entamé, mardi 1ᵉʳ avril, leur quatrième semaine de conflit après avoir reconduit, samedi, leur *« grève illimitée des soins »* dans vingt-deux des vingt-six centres hospitalo-universitaires (CHU). Après la rencontre qu'ils ont eue, le 28 mars, avec le ministre des affaires sociales et le secrétaire d'Etat à la santé, les responsables de l'Intersyndicat national des internes des hôpitaux (Isnih) ont demandé à être de nouveau reçus, mardi, par Jacques Barrot et Hervé Gaymard. *« Si cette rencontre n'a pas lieu, nous allons vers le chaos »*, a prévenu Olivier Glehen, vice-président de l'ISNIH, alors que l'Intersyndicat des chefs de clinique-assistants (ISNCCA) jugeait qu'un refus équivaudrait à un *casus belli*.

Or, aucune rencontre n'était prévue, mardi matin, entre les deux ministres et les représentants des « blouses blanches », selon le ministère des affaires sociales, où l'on précise que si contacts il y a, ils ne se feront qu'*« à un niveau technique »*. En revanche, M. Barrot et M. Gaymard devaient se tourner vers l'opinion, mercredi, à l'occasion d'une conférence de presse, pour expliquer la proposition faite aux internes, vendredi dernier, de mieux les associer à la réforme de l'assurance-maladie (*Le Monde* daté 30-31 mars).

**DIALOGUE DE SOURDS**

Les pouvoirs publics ont maintenu des contacts avec les grévistes tout au long du week-end de Pâques, mais un dialogue de sourds semble de nouveau s'installer entre les internes et le gouvernement. En dépit de l'agrément des deux conventions médicales (généralistes et spécialistes), paru au *Journal officiel* du 29 mars, qui instaurent un dispositif de reversement d'honoraires en cas de dérive des dépenses médicales, internes et chefs de clinique continuent de réclamer la suspension de ces sanctions. *« Les internes reviennent à la charge sur les reversements, mais les données sont inscrites noires sur blanc dans la convention*, estimait, mardi matin, un conseiller de M. Barrot. *Cela leur a été clairement dit lors de la rencontre de vendredi. Pour nous, il n'y a rien à ajouter sur les reversements, cela relève des partenaires de la convention médicale. »*

Toutefois, le président de l'Isnih, Gilbert Zakine, estimait, mardi, que les contacts noués au cours du week-end *« ont fait avancer les choses »*. En fait, les internes jouent sur deux registres différents : la concertation avec les pouvoirs publics et la menace d'une extension du conflit à toutes les catégories de l'hôpital (médecins et personnels non médicaux). Ils ont, notamment, pris des contacts *« très positifs »* avec les deux syndicats signataires des conventions médicales – MG-France pour les généralistes, l'UCCSF pour les chirurgiens et les spécialistes –, qui ont pourtant été violemment brocardés par les internes lors des dernières manifestations. Réalistes, ils cherchent leur soutien afin d'obtenir, à travers un avenant à ces conventions, une profonde modification du système de reversement d'honoraires.

Les grévistes ont un autre fer au feu : les syndicats médicaux hostiles à la réforme de l'assurance-maladie, avec lesquels ils ont noué des liens étroits. Il est clair, désormais, que ce sont les internes qui portent les revendications des médecins libéraux installés. Ils sont également en relation avec la Coordination nationale des médecins, créée en 1996 en marge des syndicats médicaux jugés trop mous dans leur opposition au plan Juppé. Ce mouvement, qui revendique 6 000 adhérents, a lancé, lundi, un appel à une *« grève totale reconductible à partir du 3 avril »*, afin d'obtenir *« la suppression des ordonnances Juppé qui sont une bombe à retardement pour la santé des Français »*. Le même jour, la Coordination médicale hospitalière (20 % des praticiens hospitaliers et 32 % des professeurs de médecine) appellent à une journée de grève. Elle a été rejointe par la CRC Santé sociaux (ex-CFDT) et par l'Intersyndicale des psychiatres publics de Paris.

**Jean-Michel Bezat**

# Quatre membres du FN jugés à Strasbourg pour s'être fait passer pour des policiers

**STRASBOURG**
*de notre correspondant régional*

Claude Jaffrès, conseiller régional du Front national en Auvergne, et trois membres du Département protection sécurité (DPS), le service d'ordre du mouvement de Jean-Marie Le Pen, devaient passer en comparution directe devant le tribunal de Strasbourg mardi 1ᵉʳ avril. Les quatre hommes sont poursuivis sous les chefs d'« arrestation illégale et d'usurpation de fonction de policiers judiciaires ». Le même jour, dix-sept casseurs, responsables des incidents au centre ville dans la nuit de samedi à dimanche, comparaîtront selon une procédure identique.

Tard dans la nuit de samedi à dimanche, M. Jaffrès et ses amis, se présentant comme des policiers en civil, ont exercé un « contrôle » sur deux jeunes hommes, originaires de Tours, qui étaient à la recherche de chambres d'hôtel dans la banlieue strasbourgeoise. Après les avoir plaqués contre leur voiture, les quatre faux policiers les ont fouillés, ainsi que leur voiture. A la suite d'une plainte des victimes, il ont été arrêtés par la gendarmerie, placés en garde à vue et déférés au parquet. Le juge chargé du dossier a décidé le maintien en détention jusqu'à la comparution.

Selon Edmond Stenger, procureur de la République, *« l'enquête de la gendarmerie a conduit toutes les investigations qui s'imposaient »*. Ce qui signifie qu'il a été procédé à la perquisition des chambres d'hôtel où logeaient les militants du FN. Toujours selon M. Stenger, aucune arme n'a été trouvée, et les chefs de violence et de déprédation n'ont pas été retenus. La loi prévoit pour « arrestation illégale et usurpation de fonction » une peine pouvant atteindre cinq ans de prison.

La procédure directe choisie par le parquet de Strasbourg donne la possibilité à la défense de demander un report de l'audience afin de mieux se préparer. Le tribunal aurait alors à se prononcer sur le maintien en détention ou sur la remise en liberté des quatre prévenus jusqu'au jour de leur comparution.

M. Jaffrès, hôtelier à Royat (Puy-de-Dôme), secrétaire départemental du parti de M. Le Pen, président du groupe FN au conseil régional d'Auvergne, a été réélu au comité central lors du congrès de Strasbourg.

Samedi, Bernard Courcelle, ancien officier parachutiste, directeur du DPS, avait déclaré à plusieurs journalistes avoir donné à ses hommes la consigne de ne pas sortir du Palais des congrès et de remplir leur mission sans prendre le risque d'être rendus responsables d'éventuels débordements. A cette occasion, il avait une nouvelle fois nié l'existence, au sein de la DPS, d'une « unité mobile d'intervention », composée d'hommes en uniforme.

**Marcel Scotto**

# Le PS débat d'une « politique alternative » de l'immigration

## Un rapport propose de négocier avec les pays d'origine un système de « migrations alternées »

**S'IL REFUSE** d'ériger l'immigration *« en problème central de notre société »*, le Parti socialiste entend arrêter une *« politique alternative »*. Le bureau national du PS va donc débattre, mercredi 2 avril, des rapports d'Adeline Hazan, chargée des questions de société au secrétariat national, et d'Ahmed Ghayet, délégué auprès de Lionel Jospin, *« pour une nouvelle politique de l'immigration et de l'intégration »* (*Le Monde* du 7 mars). A l'issue des trois réunions de la commission *ad hoc* du bureau national, présidée par Claude Estier, peu de modifications ont été apportées.

Dans ce qui n'est encore qu'un *« document de travail »*, Mᵐᵉ Hazan définit *« une politique renouvelée »*, en trois parties, 154 pages et une centaine de propositions, en affirmant d'emblée que *« prétendre à une immigration zéro, alors que cet objectif n'est ni réalisable ni souhaitable, revient à mentir aux citoyens »*. Rappelant qu'entre 80 000 et 100 000 étrangers entrent de manière régulière en France chaque année (regroupement familial, travailleurs permanents, saisonniers, étudiants), elle juge ce chiffre *« incompressible »*.

Les critères du regroupement familial seraient revus à partir du principe du *« droit de vivre en famille »*. La durée de séjour préalable au regroupement serait réduite à un an. Les membres de la famille se verraient délivrer un titre de séjour équivalant à celui du demandeur. La commission repousse *« l'hypothèse d'un système généralisé de quotas »* – défendue par Henri Emmanuelli et la Gauche socialiste – sans s'interdire de *« gérer les flux migratoires, en tenant compte des réalités différenciées des pays d'origine »*. Elle suggère *« des négociations visant à l'organisation de migrations alternées »*. *« Une telle politique de rotations*, écrit le rapport, *supposerait des accords bilatéraux liés à la coopération économique de la France avec les pays concernés »*. Ces accords porteraient tant sur l'accueil (logement, formation, emploi) que sur le retour au pays d'origine *« dans de bonnes conditions »*.

La pratique du visa à l'entrée sur le territoire, jugée *« indispensable »*, serait révisée. La compétence du maire pour l'octroi du certificat d'hébergement, supprimée par la loi Debré, serait rétablie mais tout refus devrait donner lieu à une motivation écrite. Après un délai d'un mois, la non-réponse vaudrait acceptation. La délivrance de plein droit de la carte de résident serait étendue à de nouvelles catégories, comme pour les enfants entrés avant l'âge de dix ans, *« s'ils ont grandi en France »*. La condition d'absence de menace à l'ordre public serait remplacée par celle de *« menace grave à l'ordre public »*. L'exigence de régularité du séjour et de l'entrée sur le territoire serait supprimée pour l'octroi d'une carte de résident de dix ans. Des autorisations provisoires de séjour seraient accordées à plusieurs catégories, comme les étrangers ayant *« une pathologie lourde à diagnostic irréversible »*.

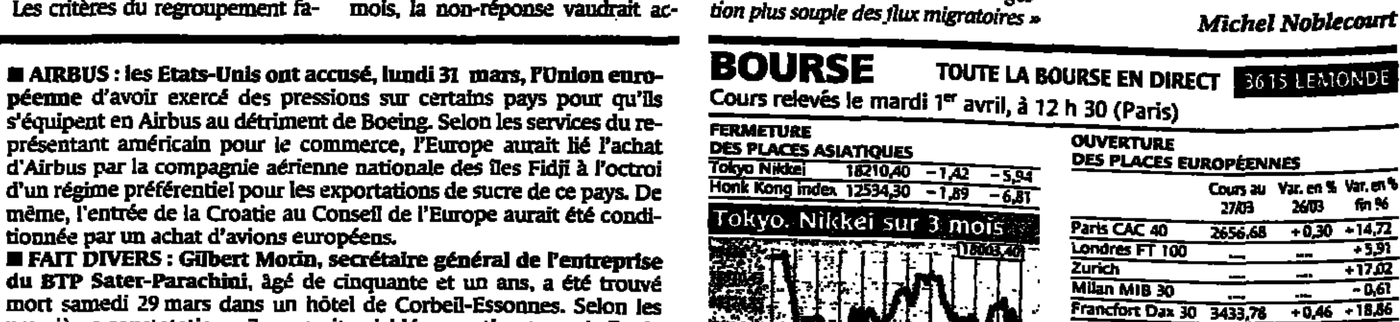
**« JUGE DES LIBERTÉS »**

Pour accroître les garanties en cas de refus de délivrance ou de renouvellement d'un titre de séjour, une procédure de référé administratif serait instituée. Pour la reconduite à la frontière, le rôle du juge de la rétention serait étoffé *« pour en faire un juge des libertés »*. La sanction des aides au séjour irrégulier serait limitée aux opérations à *« but lucratif »*. L'aide publique au développement (portée à 1 % du PIB) serait réformée et une *« gestion plus souple des flux migratoires »* en provenance du Sahel serait organisée.

Le rapport Hazan réaffirme la nécessité de lutter contre l'offre de travail illégal en rendant les donneurs d'ordre *« responsables pénalement »*. Des moyens de contrôle *« humains et financiers »* seraient donnés à l'inspection du travail. La spécificité du droit d'asile serait restaurée, et donc sortie du champ de l'ordonnance de 1945, et sa tutelle serait confiée au seul ministère des affaires étrangères.

Pour renforcer *« l'intégration républicaine »*, chaque immigré se verrait proposer un *« contrat de suivi social »*. Le rapport propose de revenir sur la loi de 1993, afin de *« recouvrer la tradition républicaine du droit du sol »*, et de faciliter l'accès à la naturalisation. Mᵐᵉ Hazan et M. Ghayet proposent le droit de vote aux élections locales pour les étrangers ayant une durée de résidence de cinq ans, *« dès lors que ce sera constitutionnellement possible »*. Des mesures, comme la création d'un institut universitaire des sciences de l'islam, visent à intégrer l'islam comme *« composante à part entière »* de la République.

**Michel Noblecourt**



■ **AIRBUS : les Etats-Unis ont accusé, lundi 31 mars, l'Union européenne** d'avoir exercé des pressions sur certains pays pour qu'ils s'équipent en Airbus au détriment de Boeing. Selon les services du représentant américain pour le commerce, l'Europe aurait lié l'achat d'Airbus par la compagnie aérienne nationale des îles Fidji à l'octroi d'un régime préférentiel pour les exportations de sucre de ce pays. De même, l'entrée de la Croatie au Conseil de l'Europe aurait été conditionnée par un achat d'avions européens.

■ **FAIT DIVERS : Gilbert Morin, secrétaire général de l'entreprise du BTP Sater-Parachini**, âgé de cinquante et un ans, a été trouvé mort samedi 29 mars dans un hôtel de Corbeil-Essonnes. Selon les premières constatations, il se serait suicidé en se tirant une balle de fusil de chasse dans le cœur. Il avait disparu de son domicile de Saint-Vrain (Essonne), jeudi, alors qu'il avait rendez-vous avec son avocat. Le nom de Sater-Parachini est apparu dans plusieurs enquêtes judiciaires concernant le conseil général de l'Essonne, sans que Gilbert Morin ait été mis en examen dans ces affaires.

**BOURSE** TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE
Cours relevés le mardi 1ᵉʳ avril, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

| | | | |
|---|---|---|---|
| Tokyo Nikkei | 18210,40 | −1,42 | −5,94 |
| Honk Kong index | 12534,30 | −1,89 | −6,81 |

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

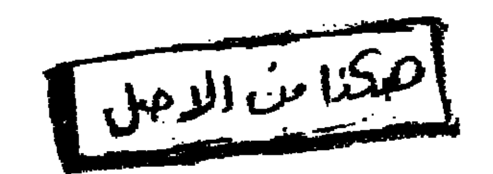
OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

| | Cours au 27/03 | Var. en % 26/03 | Var. en % fin 96 |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 2656,68 | +0,30 | +14,72 |
| Londres FT 100 | — | — | +5,91 |
| Zurich | — | — | +17,02 |
| Milan MIB 30 | — | — | −0,61 |
| Francfort Dax 30 | 3433,78 | +0,46 | +18,86 |
| Bruxelles | — | — | +12,42 |
| Suisse SBS | — | — | +14,19 |
| Madrid Ibex 35 | — | — | +8,04 |
| Amsterdam CBS | — | — | +13,81 |

Tirage du *Monde* daté mardi 1ᵉʳ avril 1997 : 398 277 exemplaires



Des lie
travail






# Le Monde EMPLOI

MERCREDI 2 AVRIL 1997








EMMANUEL PIERRE

dossier

Au rêve de l'entreprise virtuelle s'oppose la réalité de l'entreprise village

# Des lieux de travail pour vivre

Thierry Breton est l'auteur, réputé, d'un rapport sur le télétravail. Nommé PDG de Thomson Multimédia, il ne se doutait sûrement pas alors qu'il hériterait d'un « village », conçu par son prédécesseur, Alain Prestat, pour accueillir le siège social d'un groupe en recherche d'identité, promis il y a peu encore à la vente pour un franc symbolique. Tel est donc le sort de ces dirigeants en vue : prôner des révolutions et avoir à en gérer d'autres...

Entre l'entreprise virtuelle et l'entreprise cocooning, deux tendances des manières de travailler demain s'opposent. Encore qu'on puisse considérer qu'elles participent, avec d'autres hypothèses, des mêmes approches des évolutions en cours, également influencées par l'utilisation des technologies de la télécommunication et de l'informatique. Tandis que l'une isole et abolit les frontières entre la vie professionnelle et la vie privée, l'autre tente d'introduire de la convivialité dans des espaces qui n'en ont plus ou qui sont trop éloignés des lieux de vie quotidienne pour qu'on puisse trouver compensation et équilibre à l'extérieur. Ce qui se justifie en outre par l'implantation à la périphérie des centres-villes, le plus souvent pour des raisons économiques qui obligent à limiter le coût du mètre carré et à réduire les surfaces occupées.

Dans le cas de Thomson Multimédia, Alain Prestat avait mis l'architecture au service d'un projet, chargé de redonner confiance et de fournir une image, à un tournant décisif. Tout en rassemblant des divisions dispersées, il s'agissait de décloisonner, physiquement et mentalement, pour permettre de travailler autrement. Le site choisi, historique, pouvait s'apparenter à un gros navire, ancré sur les rives de la Seine, en face du parc de Saint-Cloud. Raison de plus pour en renforcer la dimension villageoise au service d'une communauté repliée sur soi, mais dont on recherchait la cohésion interne. Les boutiques, agences de voyages, marchand de journaux, café et, demain, peut-être, commerce de proximité, devaient créer les conditions d'une certaine urbanité voulue par les concepteurs dès 1994.

Encore faut-il, pour y parvenir, s'approprier un lieu. La démarche du groupe Nestlé, qui a regroupé toutes ses filiales françaises à Noisiel (Seine-et-Marne), démontre que cela ne se produit pas spontanément. Ironie de l'Histoire, l'ancienne chocolaterie d'Emile-Justin Menier, où les 1 800 salariés se sont installés, constitue l'aboutissement de l'un de ces rêves industriels dont la fin du XIX[e] siècle donne parfois l'exemple. Du moulin à la « cathédrale », en passant par les maisons ouvrières et les « magasins de subsistance », le fondateur avait voulu créer une sorte de « ville-usine » dont les plus fameux bâtiments sont désormais classés.

Mais les temps ont changé. Les occupants d'aujourd'hui regrettent qui leurs tours de la Défense, qui leurs bureaux de citadins, et ont parfois l'impression de vivre dans un musée dont le quotidien se serait échappé. Avec nostalgie, ils pensent aux courses qu'ils pouvaient faire dans le quartier, au coiffeur qui s'était adapté à leurs horaires et au lèche-vitrines qui leur permettait de souffler.

Un sentiment que doit partager le personnel d'Air France, passé de la gare Montparnasse à Roissy, une localisation pourtant plus conforme pour un transporteur aérien. Si la beauté des lieux, le silence et la clarté impressionnent chacun, les conditions d'existence ont été profondément modifiées, parce que l'endroit ressemble à une îlot perdu. Hormis la salle de gymnastique, qui connaît un gros succès, il n'existe pratiquement pas de dérivatif à l'ambiance de travail et aucune échappatoire n'est possible au moment des repas. Respiration, toujours, certains consultants du groupe Algoe, qui avaient la chance, assurent-ils, d'être implantés à Saint-Maur (Val-de-Marne), ne retrouvent pas, auprès de la gare de Lyon à Paris, cette fois, les coins de verdure et les petits bistrots qui faisaient le charme de la banlieue.

Ces exemples, après tant d'autres, viennent au passage confirmer ce que des sondages révèlent, comme celui réalisé par CTMétrie-BVA en novembre 1996 et février 1997. D'indication en question, il apparaît que les salariés sont majoritairement très attachés à un lieu de travail – le bureau, en l'occurrence – et qu'ils souhaitent le voir s'améliorer. A l'exception des Franciliens, ils ne subissent pas des temps de trajets supérieurs à une heure, aller et retour, dont ils estiment, à 82,3 % qu'ils ne constituent pas une contrainte.

D'où un certain nombre d'interrogations qui conduisent à la prudence, dès qu'il s'agit de définir les futurs lieux de travail. Si la question du temps de transport est importante en région parisienne, et peut-être plus encore celle de l'engorgement des voies de circulation, la solution du bureau de voisinage n'est peut-être pas généralisable en dehors de grosses agglomérations.

De même, parce qu'il peut impliquer un déracinement sociologique et l'absence de relations personnelles avec un groupe professionnel, le télétravail ne semble pas pouvoir s'appliquer complètement en dehors de situations d'exception. D'ailleurs, les salariés interrogés marquent leur préférence, à 59,2 %, pour un équilibre parfait entre les périodes de travail au bureau et le travail chez soi, compromis entre les aspirations personnelles et la vie de groupe. Un choix qu'ils opèrent contre l'absence de tout bureau fixe, à la manière d'Andersen Consulting dans son nouvel immeuble des Champs-Elysées, et contre le bureau de voisinage.

Autrement dit, dans les souhaits des personnes, l'entreprise cocooning l'emporte sur l'entreprise virtuelle, et les relations socialisées sur l'individualisme. Sachant que les nouvelles technologies d'information, elles, permettent de tout faire, en tout lieu, et qu'il s'agit là de la vraie souplesse de demain.

***Alain Lebaube***




**Lire pages II et III**

# Les entreprises réorganisent leurs bureaux en fonction de possibles économies budgétaires

## Les sociologues, qui restent extrêmement prudents sur les tendances futures, soulignent cette contrainte majeure

Quand on demande à des sociologues comment ils imaginent les futurs lieux de travail, mieux vaut ne pas s'attendre à des choses trop précises et encore moins futuristes. Car, ainsi que l'explique, sans détours, Gustave Nicolas Fischer, professeur de psychologie sociale à l'université de Metz et à celle de Montréal, spécialiste de l'environnement de travail, *« dans ce domaine, la futurologie, c'est très risqué ! »*. Il en veut pour preuve les travaux d'Alvin Toffler qui, il y a quinze-vingt ans, affirmait que le télétravail allait être une tendance lourde des années à venir. Avec le recul, force est de constater qu'il n'en a rien été.

Certes, le phénomène s'est développé en Amérique du Nord, mais nous sommes loin du raz-de-marée. Les expériences menées en France ne sont guère massives. Patrice Flichy, sociologue au CNET (Centre national d'étude des télécommunications), se montre *« sceptique »* quant au développement de cette forme de travail. Il constate au contraire *« une forte pression des salariés et des entreprises pour que les gens restent sur un site »*. Malgré l'informatique et les nouvelles technologies de communication, l'entreprise, en tant que lieu de travail, n'est donc pas amenée à disparaître.

Si le téléphone, le portable, la visioconférence permettent une certaine fluidité dans l'organisation du travail, ils ne suppriment pas pour autant la nécessité du face-à-face. D'ailleurs, rappelle Gustave Nicolas Fischer, *« nous sommes des êtres territoriaux. L'être humain vit sur un territoire. Cet ancrage-là, on ne pourra jamais l'évacuer totalement dans les nouvelles approches. »*

Alors ces lieux du futur, quels seront-ils ? *« Avant toute chose, il faut analyser la situation actuelle »*, répond François Lautier, sociologue, professeur à l'école d'architecture Paris-La Villette. *« Les entreprises sont particulièrement attentives aux économies qu'elles peuvent faire. Or le poste immobilier est le deuxième poste de dépenses. »* Pour diminuer leurs coûts, les sociétés peuvent déménager dans des zones moins chères, ou diminuer la surface de bureaux. Elles peuvent aussi profiter d'un déménagement pour repenser l'utilité globale de leur parc immobilier. Cette démarche, plus exigeante, nécessite une analyse très fine de leurs besoins en matière d'espace.

Autre phénomène à prendre en compte, l'évolution des télécommunications et le développement d'Internet. *« Le lieu où les gens sont situés n'a plus forcément d'importance. Les moyens de télécommunications permettent un rapport à l'espace de travail différent »*, souligne François Lautier. Du coup, *« chaque entreprise peut essayer de constituer son propre modèle, en fonction de l'analyse de son fonctionnement, de son organisation, de ce qu'elle veut. »* Elle peut disperser les gens dans de petites unités autonomes à l'instar de Spie-Batignolles ou au contraire les rassembler au sein d'une grande structure centrale comme Bouygues. Pour lui, comme pour Gustave Nicolas Fischer, il n'y a pas une tendance qui se dégage, mais plusieurs : le style village dans lequel on privilégie le confort mental voire affectif des gens existe, mais il n'est pas le plus fréquent. Pour des raisons culturelles, les bureaux collectifs, les grands plateaux ont eu du mal à s'implanter en France, tandis que le traditionnel bureau fermé continue à très bien fonctionner. Parmi les nouveautés, le bureau satellite, ou de voisinage, se développe en Amérique du Nord, mais tarde à s'expérimenter dans l'Hexagone. Il permet de rapprocher les lieux de travail du domicile des salariés qui vivent en banlieue, pour leur éviter par exemple de perdre du temps dans les embouteillages. *« C'est l'option espace de travail décentralisé. »*

Avec le style Andersen Consulting et son système de réservation de bureaux, l'entreprise abandonne l'idée du poste de travail personnalisé, de l'espace de travail à soi. Si l'on en parle beaucoup, ce modèle reste peu fréquent. Il fonctionne d'ailleurs dans le milieu très spécifique des consultants, qui, par nature, exercent l'essentiel de leurs activités chez les clients. Il peut correspondre aux besoins des commerciaux et autres personnels *« mobiles »* des entreprises. En tout cas, estime François Lautier, *« il ne touchera pas, demain matin, n'importe quel employé »*.

**Catherine Leroy**

### Les « combi-offices » suédois

**La Suède a développé les *« combi-offices »*. Ce système permet de *« combiner »* bureaux individuels et bureaux collectifs. *« Le but est de faciliter le travail en équipe, tout en permettant aux salariés de s'isoler lorsqu'ils en ont besoin »*, explique François Lautier, sociologue. Des petits boxes de trois mètres carrés avec un téléphone, un ordinateur, bref un espace minimum, sont prévus pour les personnes qui sont le plus souvent en mission à l'extérieur. Un tout autre décor est réservé aux bureaux collectifs, avec la mise à disposition de grandes pièces, bien situées et agréables, équipées de tout le matériel nécessaire (fax, photocopieuse, etc.). Cette nouvelle organisation apparaît aussi en France dans certains cabinets-conseils, mais elle reste exceptionnelle.**

# Décor anglo-saxon pour les habits neufs d'Algoe

Les centaines de marguerites qui ornaient les nouveaux bureaux du groupe Algoe, le soir de leur inauguration officielle, le 20 mars dernier ; avaient, entre autres missions, de chasser l'humeur « chagrine » de certains consultants. Depuis le mois de novembre 1996, les quatre antennes parisiennes du cabinet lyonnais (management, formation, recrutement et conseils aux collectivités locales), jusque-là dispersées, sont regroupées sur un même site, la tour Gamma, à la gare de Lyon. *« Ce rapprochement répond à la nécessité de diminuer les coûts mais aussi à la volonté de favoriser la communication entre nos différentes activités du groupe »*, présente Gérard Debrinay, président d'Algoe, qui portait pour la circonstance une rafraîchissante cravate à fleurs.

Officiellement, la décoration florale de cette soirée était un salut au printemps : des pots de fleurs, des panneaux de faux gazon sur les murs et un joli gazouillis d'oiseaux diffusé par d'invisibles enceintes stéréo. *« Printemps »* comme *« renouveau »* car avec ces nouveaux locaux Algoe choisit d'enfiler des habits largement anglo-saxons au détriment d'une image *« provinciale »*, mi-parisienne, mi-lyonnaise, qui est depuis longtemps la sienne.

Algoe grandit : le groupe vient d'intégrer les activités conseil de « Développement et emploi », et a l'ambition de changer de carrure. Le onzième étage de la tour de verre n'a rien de champêtre. Un long couloir impersonnel, murs blancs et moquette grise, dessert l'espace d'un bout à l'autre. A une extrémité, un plateau rassemble des postes de travail décloisonnés et partagés – dits *« bureaux paysagers ouverts »* – où l'utilisateur est prié, selon l'affichette collée au mur, de parler *mezza voce* et, une fois le travail terminé, de ranger son matériel dans le « parking », sorte de caisson à roulettes étiqueté au nom de son propriétaire. Même anonymat pour les bureaux individuels, de minuscules boxes répartis dans deux pièces et séparés à mi-hauteur par des cloisons avec, pour tout ornement, un téléphone et une prise pour brancher l'ordinateur portable. Par comparaison les bureaux du pôle recrutement (la société IBD) sont beaucoup plus raffinés et personnalisés, pour des raisons d'image évidentes, même si un consultant y voit aussi *« la touche féminine de la présidente de la société »*.

Dans ce cadre design ascétique, les seules réminiscences de « l'art de vivre lyonnais » se résument peut-être aux noms des salles de réunion : Nuits-Saint-Georges, Volnay, Pommard... *« Dans ce genre d'opération, il n'y a pas de bonne solution a priori mais des options adaptées aux fonctions de chaque entreprise : il s'agit forcément d'un compromis »*, analyse Bernard Moutin, consultant chez Algoe et responsable de la programmation architecturale du nouveau site. Ainsi le groupe a hésité entre des hôtels particuliers et des immeubles haussmaniens qui avaient plus de cachet, mais la proximité de la tour Gamma avec la gare de Lyon a emporté la conviction du siège d'Ecully.

Par ailleurs, le ratio du nombre de mètres carrés par personne a été calculé séparément pour chacune des quatre sociétés et la part de gâteau n'a pas été la même pour toutes. Certains ont également rapatrié leur ancien mobilier sur le nouveau site, alors que d'autres travaillent dans du neuf, etc. *« Aujourd'hui, nos consultants sont certainement moins sensibles à la taille d'un bureau qu'à la qualité des services qui facilitent leur activité de nomade : ordinateur portable téléphone mobile... »*, déclare Bernard Moutin, En l'espèce, la surface de travail est passée de 1 200 mètres carrés à 850 aujourd'hui, pour soixante-dix salariés, et le montant annuel du loyer de 2,3 millions à 1,4.

Parmi les nostalgiques, on trouve quelques anciens de Saint-Maur, ex-siège d'Algoe Management, qui cherchent désespérément la verdure. *« De nos fenêtres, nous apercevions le petit bois et les vieilles maisons 1900*, raconte ce consultant. *Entre midi et deux, ou en fin de journée, nous allions dans de petits bistrots très sympas. Une bonne coupure dans le stress quotidien. »* Et un dépaysement que ne garantit plus la cantine du sous-sol de la tour Gamma, bruyante et basse de plafond, selon d'autres « râleurs ».

**Clarisse Fabre**

# Air France vole vers ses avions, destination Roissy

Vaste et lumineux, le hall étonne par sa sobriété. Excepté le bureau de l'hôtesse d'accueil et quelques banquettes destinées aux visiteurs, la pièce est dénuée d'artifices. Comme pour mieux mettre en valeur le spectacle qui se joue derrière les larges baies vitrées : les va-et-vient des avions sur les pistes d'atterrissage.

Situé pendant plus de trente ans dans une des tours au-dessus de la gare Montparnasse, le siège d'Air France se trouve désormais près de l'aéroport de Roissy. Si, en 1962, l'installation parisienne reposait sur le souci de s'implanter à proximité d'un grand nœud de communications, le déménagement de 1995 marquait, lui, la volonté de se recentrer sur l'activité du transport aérien. *« C'est tout de même plus motivant, professionnellement, de travailler près des avions »*, résume Sophie Mariani, chargé de communication à la direction générale et sociale.

Grâce au bâtiment dessiné par l'architecte Jean Pistre, ce passage de Montparnasse à Roissy s'est accompagné d'une nette amélioration des conditions de travail. Conçu autour de sept petits immeubles – dont le plus haut compte cinq étages –, le nouveau siège privilégie l'horizontalité : une longue allée de 280 mètres, surnommée « la rue intérieure », dessert l'entrée de chaque immeuble, ainsi que l'ensemble des équipements collectifs : la cafétéria, la salle de conférences, l'espace « forme », la médiathèque, etc. *« Aux heures de repas, on y croise facilement les trois ou quatre personnes susceptibles de nous éviter des réunions plus formelles »*, assure Olivier Herbemont, responsable de la maîtrise d'ouvrage au sein de la délégation générale aux achats. Dans le même esprit, les escaliers ne sont pas cloisonnés et opaques, mais, au contraire, accessibles sans avoir à ouvrir une seule porte.

**TEMPS DE TRANSPORT**

L'acoustique est un autre point fort du nouveau siège. Seul Concorde, lorsqu'il décolle, marque chaque jour la fin de la matinée. Sinon, aucun son ne filtre de l'extérieur. Tous les bruits intérieurs semblent amortis : *« On a parfois l'impression d'être dans un aquarium »*, estime Sophie Mariani. Puisque l'objectif est la transparence, les bureaux ont tous une cloison vitrée, ce qui donne une très grande clarté à l'ensemble des lieux, tout en facilitant la communication et les échanges.

Les salariés s'accordent à reconnaître que les conditions de travail sont nettement plus agréables qu'auparavant ; mais nombreux sont ceux qui se plaignent des temps de transport rallongés. Ainsi, Eric, qui travaillait depuis dix ans à Montparnasse et qui est propriétaire d'un pavillon en banlieue sud – *« Ma femme travaille à cinq minutes de là, et l'école pour les enfants se trouve à 100 mètres. Il n'est donc pas question de déménagement »* – a vu la durée de son trajet passer de vingt minutes à une heure trente. Sa voiture a d'ailleurs rendu l'âme au bout de six mois : *« Heureusement, dans le cadre du déménagement, j'ai pu bénéficier d'un prêt de l'entreprise à un taux très intéressant. »*

Annie, parisienne, a d'abord essayé les transports en commun. Mais, avec trois changements, elle mettait une heure quinze à chaque fois. Désormais, elle prend sa voiture, même si cela génère stress et fatigue.

D'autant que les pauses pour le déjeuner ne permettent plus de vraiment décompresser. *« A part du sport, que voulez-vous que l'on fasse ici, entre midi et 14 heures ? »*, interroge une employée en se rappelant l'époque où elle profitait de ce temps libre pour faire un saut à la Fnac. *« Auparavant, le temps du repas constituait une échappatoire. On pouvait facilement se changer les idées en allant déjeuner au restaurant ou simplement en se promenant. Aujourd'hui, les possibilités de sortie sont limitées »*, déplore un autre.

En attendant l'ouverture prochaine de magasins dans un bâtiment voisin et l'établissement d'une navette reliant en quelques minutes la gare RER à l'aéroport, des efforts ont été faits par le comité d'entreprise pour tenter d'offrir aux salariés quelques échappées. Un restaurant-club, pouvant accueillir chaque jour – sur réservation – 1 800 couverts, a été créé : il affiche pratiquement complet tous les jours. Un espace « forme » proposant des cours de culture physique, de judo ou de yoga a également ouvert ses portes depuis peu : entre midi et 14 heures, les cours sont totalement bondés.

**Nathalie Mlekuz**



# Le nouveau nid campagnard de Nestlé

## Avant La Défense, aujourd'hui Noisiel, en Seine-et-Marne

Déléguée CFDT et secrétaire du Comité d'hygiène et de sécurité (CHSCT) chez France Glaces Findus (FGF) – l'une des sociétés du groupe Nestlé France –, Jocelyne Banfi n'a pas peur des formules choc pour parler de l'installation du siège du groupe à Noisiel (Seine-et-Marne), fin 1995 : *« Nous qui avions nos bureaux dans des endroits civilisés, « ils » nous ont envoyés travailler à la campagne ! »*

La campagne ? Pas tout à fait. Le vieux Noisiel, que jouxte Nestlé, a, c'est vrai, des airs de village et les fenêtres des bureaux donnent pour la plupart sur des espaces boisés. Mais la commune fait partie de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée et la zone est largement construite.

Si les 1 800 salariés transplantés là sont dépaysés, c'est d'abord, comme le souligne le chef d'établissement, Jean-Marc Dufour, parce qu'ils sont passés d'un cadre vertical à un cadre horizontal. Auparavant, tous travaillaient en des lieux fortement urbanisés : au centre de Paris, près de La Défense... Aujourd'hui, les voilà tous au ras du sol ou presque. Installés dans les ateliers de l'ancienne chocolaterie Menier, les bureaux s'étalent sur 600 mètres de long en bordure de Marne. Certains bâtiments se trouvent dans une île, notamment le plus majestueux, surnommé la cathédrale, édifié au début du siècle ; et les bureaux de la direction sont aménagés dans un moulin construit en 1872 et classé monument historique.

Même si – selon une enquête de Jocelyne Banfi parmi les salariés de FGF – moins de 5 % de ces derniers déclarent ne pas se plaire à Noisiel, le regret de l'ancien milieu de travail est vif. *« Nous, les femmes, nous profitions toutes de l'heure du déjeuner pour aller chez le coiffeur, le dentiste, l'opticien... pour acheter le cahier ou la gomme qui manquait à nos gamins. »* Une autre employée, qui travaillait dans le quartier Beaubourg à Paris, se souvient avec nostalgie des petites boutiques où elle et ses collègues allaient dénicher le nécessaire et le superflu, *« tandis que ces messieurs partaient au rayon quincaillerie du BHV »*. *« De temps en temps, nous déjeunions dans une pizzeria ou au restaurant chinois du coin. Le soir, il était possible d'aller au Centre Pompidou ou de s'offrir une séance de cinéma à Beaubourg. »* En regard, Noisiel n'est *« rien »* : *« Bien sûr, il y a l'air pur, le calme, les petits oiseaux. Mais qui en profite ? »*

*« Les dirigeants de Nestlé se sont montrés soucieux de ce problème dès l'origine du projet*, témoigne Daniel Vachez, maire de Noisiel. *Et nous en avons plusieurs fois discuté avec eux. Ils craignaient que le déménagement ne leur fasse perdre beaucoup de cadres. Nous-mêmes, nous tenions à ce que le transfert se passe bien... »*

Faire que divers commerces s'installent à proximité de l'entreprise n'était pas du pouvoir du maire. En revanche, il a négocié avec la RATP une adaptation de la ligne d'autobus allant de la gare de Noisiel à la chocolaterie, a informé les commerçants des besoins de l'entreprise, est intervenu auprès d'eux pour qu'ils adaptent leurs horaires à cette nouvelle clientèle.

Certains ont fait un effort, mais d'autres ont refusé de changer leurs habitudes. Et si le bureau de poste, qui jouxte l'une des entrées de Nestlé France, s'apprête à rester ouvert une demi-heure de plus pour être accessible aux salariés de la société, c'est avec plus d'un an de retard...

Pour rendre plus accueillants les lieux de travail, la société les a conçus comme un campus, autrement dit un espace où l'on peut vivre autant que travailler. On y trouve restaurant, cafétéria, magasin d'alimentation (approvisionné uniquement en produits du groupe Nestlé), salle de gymnastique, distributeurs de billets de banque et de cartes orange. Mais quelque chose d'essentiel manque. Si le restaurant fournit d'excellents repas, on le trouve bruyant et encombré, la cafétéria est jugée *« impersonnelle »*. Nulle part la détente et la convivialité ne sont vraiment possibles. Dans les réponses à l'enquête de Jocelyne Banfi, cette absence est soulignée, de même que le désir d'équipements supplémentaires : salon de lecture avec la presse du jour, institut de coiffure-beauté, distributeurs de timbres, de sandwichs...

**UNE BEAUTÉ FROIDE**

*« Les salariés,* résume-t-elle, *ont du mal à trouver leurs marques »*, à *« s'approprier le site »*. Ce dernier, très bien restauré, a grande allure, mais on lui trouve *« une beauté froide »*. Jean-Marc Dufour en est conscient : *« Un lieu peut être splendide ; si le personnel ne s'y sent pas bien, il n'y verra qu'une cage dorée. »*

Le temps, juge-t-il, devrait peu à peu faire évoluer les attitudes. Pour le moment *« on ne peut qu'aider »*. Il a ainsi ouvert une boîte à suggestions très utilisée. Pour développer la familiarité avec le site, il a organisé un concours de photos, une exposition sur son histoire.

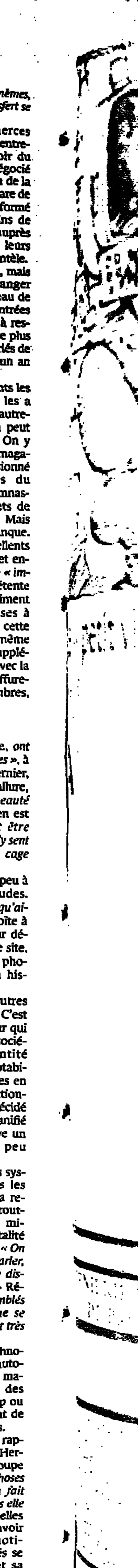
Mais, insidieusement, d'autres forces jouent à contre-sens. C'est le cas de l'effort centralisateur qui cherche à fondre les petites sociétés du groupe en une entité unique, Nestlé France. Comptabilité et informatique sont mises en commun ; et le détail du fonctionnement quotidien, naguère décidé à la bonne franquette, est planifié d'en haut. Chacun s'en trouve un peu moins autonome, un peu moins impliqué.

C'est le cas aussi du recours systématique aux technologies les plus récentes. A Noisiel, on a renoncé au papier : ici, c'est le tout-informatique. Chacun a son micro-ordinateur et la quasi-totalité de son travail passe par lui. *« On n'a plus du tout l'occasion de parler*, constatent les salariés. *On ne discute plus qu'avec son micro. »* Résultat : *« Tout en étant rassemblés sur le même site, les gens ne se connaissent pas et ils se sentent très isolés. »*

Autre exemple du piège technologique : le fonctionnement automatisé des stores. La superbe machinerie empoisonne la vie des salariés en se déclenchant trop ou trop peu et en leur interdisant de régler le problème eux-mêmes.

Certains en profitent pour rappeler un slogan publicitaire d'Herta, l'une des marques du groupe – *« Ne passez pas à côté des choses simples »*. *« Ici la direction a fait très beau, très sophistiqué, mais elle a oublié les choses simples »*, celles qui permettent à chacun d'avoir une emprise sur sa vie quotidienne. Le jour où les salariés se seront appropriés Noisiel et sa « campagne » s'en éloigne probablement d'autant.

**Marie-Claude Betbeder**





338
315+




EMMANUEL PIERRE

# Le « petit village » de Thomson Multimédia

## Situé à Boulogne-Billancourt, on y trouve boutiques et café où boire son petit noir du matin. Côté architecture, on dirait une cathédrale dédiée aux concerts de rock

A droite, le « jardin » où sera installée une longue banquette bordée de saules. Au fond, le hangar en bois façon « ma cabane au Canada », c'est le « parking silo ». Plus loin, la cantine, logée dans un ancien atelier en briques dont on a conservé deux ponts roulants, le toit d'usine et la cheminée. Hommages au passé de cet ancien site industriel de Boulogne-Billancourt, qui autrefois abrita LMT (Le Matériel téléphonique) puis Thomson Téléphone, CIT-Alcatel, Thomson CSF et héberge désormais, sur 30 000 mètres carrés, le siège social de Thomson Multimédia (téléviseurs, magnétoscopes, etc.), que ses 840 salariés viennent à peine d'intégrer.

Construit vers 1930, le bâtiment principal, un gros cube massif et creux, posé en bordure de Seine, a subi un sérieux lifting. Des casiers de consigne pour déposer des petits bagages, deux grandes colonnes striées Daniel Buren, une banque d'accueil ronde et lumineuse, et des téléviseurs exposés sur des socles : le hall d'entrée décoiffe. Mais bien moins que le cœur du cube, un atrium de 24 mètres de haut, avec des boutiques – agence de voyages, vente de produits maison, et marchand de journaux –, un café sous une serre agricole, des gradins escamotables, etc. Grandiose comme une cathédrale et animé comme une place de village, l'atrium devait pouvoir accueillir des manifestations, des conférences de presse et, pourquoi pas, des concerts rock. Dans les étages, on retrouve le même souffle : les cloisons des anciens bureaux ont été abattues pour laisser place à d'immenses plateaux disposés autour de l'atrium. Certains salariés se plaignent que les lieux soient bruyants. *« Il faut quelques mois pour s'habituer à des bureaux ouverts »*, assure Patrick Bouchain, l'architecte. Certains chefs n'ont pas accepté d'avoir un bureau non fermé.

Alain Prestat n'y travaillera pas. Débarqué le 12 mars du poste de PDG qu'il occupait depuis 1992, celui qui fut directeur adjoint du cabinet de l'ex-premier ministre Michel Rocard avait voulu, avec ce siège, symboliser la renaissance de la firme et incarner son projet d'entreprise. D'abord, regrouper les trois unités de la région parisienne, dispersées jusque-là à la Défense – siège social –, à Courbevoie – la filiale commerciale dénommée Thomson Multimédia Marketing France – et à Cergy – Thomson Broadcast Systems.

Finalement, seules les deux premières ont pris le chemin de Boulogne. Néanmoins, le *« brassage culturel »* entre les administratifs, les commerciaux et les gens de marketing que l'ancien PDG souhaitait aura bien lieu. Il désirait également donner une *« identité »* à cette entreprise, pouvoir montrer et valoriser ses produits auprès de ses clients et partenaires, se souvient Patrick Bouchain, qui a mené ce projet depuis 1994 avec une équipe de six personnes.

Enfin, Alain Prestat voulait que le personnel *« travaille autrement »* : décloisonner les bureaux et offrir des espaces communs conviviaux pour favoriser le dialogue, l'esprit d'équipe. Il a préféré acheter ce bâtiment à l'UAP et le rénover *« plutôt que de construire un truc ringard en béton aux Ulis ou à Roissy »*. Le mètre carré n'était pas cher, entre 7 000 et 8 000 francs. L'aménagement a coûté 5 000 francs le mètre carré. Un budget serré. *« On a fait simple, basique : conserver un maximum de l'existant, choisir des lampes toutes identiques, une moquette à 100 francs le mètre carré, peindre les murs en blanc »*, explique Nicole Concordet, première assistante de Patrick Bouchain. Le poste de travail, en bois de bouleau, coûte 9 000 francs. Mais l'effet de séduction est là, par la simplicité, le volume et les détails : par exemple, le toit du café de l'atrium, grâce à un jeu de néons, change de couleur selon les heures. Pour l'ancien PDG, ce nouveau siège permet de réaliser une économie de 20 % sur les frais d'exploitation.

Le choix des services proposés, des couleurs, de l'éclairage, etc., est issu des discussions entre l'architecte et des groupes de salariés appelés les *« leaders »*. Les représentants du personnel de Courbevoie, CFDT et CGC se plaignent cependant d'avoir été peu consultés, alors qu'ils auraient voulu *« participer au choix »* du prestataire de la cantine, en l'occurrence Eurest, qui gère aussi le café de l'atrium et la boutique, et qui gérait déjà le restaurant de Courbevoie, où, selon la CGC, *« il y avait des problèmes »*.

La boutique de vente au personnel répond aussi à un désir des salariés qui, auparavant, passaient commande par téléphone, sans catalogue. Quant à l'agence de voyages, qui jusque-là ne traitait officiellement que les déplacements professionnels, elle a elle-même proposé de s'ouvrir aux voyages privés. Le café aussi fonctionne bien : 600 petits noirs à 1,50 F servis chaque jour.

L'idée de la boutique, elle, est venue de groupes de salariés qui jugeaient le site un peu trop éloigné des commerces de « première nécessité ». Elle vend toute la presse et propose également des collants, des tee-shirts, de la parapharmacie, ainsi que des préservatifs.

Les représentants CFDT et CGC de Courbevoie qui trouvent *« très bien le projet de Boulogne »* sont *« contre »* cette boutique. *« D'accord pour les journaux, les cartes postales, mais notre CE vendait des collants, des bonbons, de la parapharmacie, etc. On empiète sur nos plates-bandes. »* Le CE organisait aussi des expositions. Ce ne sera plus possible : *« Nos nouveaux locaux sont trop petits »*, déplorent les délégués, conscients cependant que, compte tenu de la *« situation difficile de l'entreprise »* et de sa future privatisation, *« il y aura sûrement d'autres combats à mener »*.

Les salariés, apparemment, apprécient la boutique. Une centaine y viennent chaque jour et certains réclament déjà une supérette ou au moins du pain. Ils veulent aussi pouvoir acheter des best-sellers. Pour l'instant, un seul livre est en vente, *Le Télétravail en France*, signé Thierry Breton, le nouveau PDG. Au fait, que pense-t-il du site ? Mystère. *« Compte tenu des circonstances, on ne communique pas »*, explique la direction de la communication. Organisera-t-il, le 1er juin, la journée dédiée à la santé des plantes vertes qui tournent de l'œil dans les bureaux, qu'avait imaginée l'architecte ? En allant à la cantine, les salariés déposeraient leur plante et la retrouveraient, rempotée, à la sortie. *« Ça ne coûte rien et ça ferait un malheur »*, s'enthousiasme Patrick Bouchain. Des boutiques, des plantes, de la gym même le samedi matin, le projet n'est-il pas un peu paternaliste ? *« J'adore le paternalisme. Moi, je pense que nous manquons tous tellement d'affection... »*

*Francine Aizicovici*

# Une niche, le télétravail

## La formule reste mineure en France, en dépit des prévisions

Si le rapport des Français à leur lieu d'activité – notamment au bureau pour les cadres – a changé, l'idée du télétravail est loin d'apparaître comme la panacée. Ainsi, d'après un sondage réalisé en novembre-décembre dernier auprès de 948 actifs travaillant dans un bureau par CTMétrie-BVA (à la demande du Groupement des industriels du mobilier de bureau), 59 % des personnes interrogées citent *« le fait d'avoir moins d'échanges avec les collègues »* comme principal inconvénient de la formule, alors qu'ils sont moins d'un tiers, au chapitre des avantages, à plébisciter *« la souplesse des horaires »*.

Hantise de l'isolement, d'une interpénétration entre vie privée et vie professionnelle, crainte du retour à la rémunération à la tâche et, plus généralement, d'une précarisation du statut... : le télétravail suscite bien des inquiétudes.

Si la formule est bien dans l'air du temps, encore faut-il s'entendre sur ce qu'elle recouvre précisément. *« Attention à ne pas confondre téléservice et télétravail*, prévient d'emblée Denis Bérard, chargé de mission à l'Anact (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail) et auteur d'un dossier documentaire très fourni sur le sujet (*Télétravail et nouvelles formes de travail*, éditions Anact, 1996, Lyon, 04-72-56-13-13). *Alors que la notion de téléservice (banque par téléphone, par exemple) correspond à un renforcement du taylorisme dans le tertiaire via la téléphonie et l'informatique avec des horaires très rigides, le télétravail suppose exécution des tâches à distance du lieu de travail habituel. C'est pourquoi il importe de saisir "télé" en son acception grecque originelle, c'est-à-dire distance, et non simplement comme le préfixe désignant les technologies des télécoms. »*

La définition la plus communément admise du concept est celle du rapport de Thierry Breton (*Le Télétravail en France*, La Documentation française, 1994), qui indique que l'activité doit non seulement être effectuée *« à distance, hors de toute possibilité physique pour le donneur d'ordres de surveiller l'exécution de la prestation »*, mais aussi *« au moyen des outils informatiques et/ou de télécommunications, ce qui implique nécessairement la transmission au moyen d'une ou plusieurs techniques de télécommunications, des données utiles à la réalisation du travail demandé et/ou du travail réalisé ou en cours de réalisation »*.

Aussi strictement définie, la formule ne concerne pas grand monde, à en croire Alain Maurice, rédacteur en chef du bimestriel *Télétravail Magazine*, lancé en décembre 1995 : *« En France, le télétravail à temps plein n'existe pas car le salarié a toujours besoin de revenir dans son entreprise, ne serait-ce qu'un ou deux jours par semaine, histoire de garder un lien avec ses collègues. »*

A la différence des pays anglo-saxons, où la formule est, paraît-il, plus répandue, les salariés français (dans l'informatique notamment) n'ont jusqu'à présent exploré que timidement la voie : requérant généralement au préalable le double principe du volontariat et de la réversibilité, les plus avancés en la matière pratiquent en fait le « télétravail pendulaire », formule hebdomadaire hybride qui concilie trois jours de travail à distance et deux dans l'entreprise.

Quant au projet du Catral (agence régionale pour l'aménagement du temps) de créer dans cinq villes franciliennes (à Provins, Gif-sur-Yvette, Marly-le-Roi, Rueil et Issy-les-Moulineaux) cinq bureaux de voisinage, sa réalisation est sans cesse reportée depuis trois ans. Ces bureaux, des structures professionnelles également appelées « télécentres », dotées de tous les équipements de télécommunications modernes (ordinateurs, fax...) sont installés à proximité du domicile des salariés d'une ou de plusieurs entreprises, afin de leur éviter de perdre trop de temps dans les transports en commun ou les embouteillages.

Aux dernières nouvelles, le réseau, dont le coût d'investissement serait subventionné à hauteur de 40 % par le conseil régional, devrait être opérationnel *« fin 97-début 98 »*. Pour l'heure, les sociétés franciliennes qui se verraient facturer de 400 à 600 francs la journée d'occupation d'un poste de travail dans lesdits bureaux ne semblent pas convaincues. Les réticences face au télétravail viendraient-elles aussi des entreprises ?

*Philippe Baverel*

# Dopé par l'effet « Smart », l'Est mosellan attire les investisseurs et crée des emplois

## La dynamique va à l'encontre de l'image de région sinistrée qui reste encore la sienne

L'Est mosellan a le vent en poupe. Cette année, sur le seul bassin de Sarreguemines, 1 500 emplois d'opérateurs industriels sont à pourvoir. MCC (Micro Compact Car) et ses partenaires, qui s'apprêtent à fabriquer la voiture électrique Smart, vont en absorber les deux tiers. Ce projet, né d'une alliance entre Mercedes-Benz et SMH, le créateur de Swatch, n'est cependant pas le seul à générer des emplois.

Aux alentours, Delphi, fabricant de batteries, l'imprimerie Diehl Druck, Nutrisearch, spécialisé dans les aliments pour sportifs, Continental, qui produit des pneumatiques pour véhicules légers, ou encore Behr Lorraine, fabricant de systèmes de climatisation et de ventilation, ont tous engagé, en 1996, un projet d'investissement qui doit générer, selon les cas, entre 16 et 250 emplois sur les trois ans à venir. A cela s'ajoutent encore les postes proposés par les entreprises nouvellement implantées ou en passe de l'être.

**TRIPLE FRONTIÈRE**

Si, dans l'Hexagone, l'Est mosellan reste associé à l'image d'un pays sinistré, ce territoire attire les investisseurs étrangers, lesquels en apprécient la situation – une triple frontière : Allemagne, Luxembourg et Belgique – et la culture industrielle. Ainsi, l'installation prochaine de la Fonderie Farebesviller suscitera la création d'une centaine d'emplois. Filiale d'un groupe allemand, la Fonderie Lorraine, quant à elle, a commencé à produire en 1996 et recrutera 400 personnes d'ici à la mi-1998.

« *Le lancement du projet Smart n'est pas l'année zéro du redéploiement de ce bassin,* relève Denis Lorchat, son directeur général. *Sur les trois-quatre années précédentes, plusieurs entités sont venues comme nous s'installer en Moselle est.* » Pascal Kuhn, DRH de MCC, ne le dément pas : « *On sent qu'il y a une dynamique d'installation, ici.* » Impulsée notamment par l'action d'industrialisation menée par les Houillères du bassin de Lorraine pour compenser le recul progressif de leurs emplois, cette dynamique a, pour une part, contribué au choix fait par MCC de venir s'installer ici.

Avec ses 2 000 emplois programmés, le projet Smart vient en fait conforter, amplifier le mouvement. Il produit un effet de loupe sur le bassin et, du coup, un effet d'appel.

Pierre Kopp, DRH de Behr Lorraine, dit recevoir des candidatures spontanées de tous les secteurs environnants dans un rayon de 50 kilomètres. Traditionnellement bas dans ce bassin frontalier peu peuplé, le taux de chômage (8 %) a même légèrement augmenté. L'existence d'emplois attire toujours de nouveaux demandeurs sur le marché. Le phénomène touche même l'éducation nationale. Le nombre d'élèves en fin de troisième ayant choisi de s'orienter vers les filières techniques s'est accru de 50 % l'année dernière.

Car industriel ce bassin fut, industriel il reste. Si l'Est mosellan profite, à travers les nouvelles implantations, d'une diversification de ses activités, celles-ci n'en restent pas moins industrielles. « *Cette tradition est à la fois une force et un défi,* souligne Jean-Pierre Poisse, délégué à l'emploi de l'Union patronale interprofessionnelle de Moselle. *Une force, car elle intéresse les investisseurs, facilitant leur implantation. Un défi, car, l'emploi dans la sidérurgie houillère s'étant effondré, l'industrie pâtit d'une perte de confiance.* »

Et Guilhem Royer, directeur départemental de l'ANPE de Moselle, de confirmer : « *Dans cette région dite « sinistrée », l'opinion est accoutumée à l'idée que l'industrie n'offre plus d'emplois.* »

Pour enrayer cette perte de confiance, l'union patronale organisera des journées portes ouvertes dans les entreprises au mois de mai, pour que celles-ci présentent leurs métiers : au vacarme et à la chaleur étouffante des fonderies traditionnelles d'autrefois ont succédé des industries propres, informatisées.

Ces actions d'information sur les métiers industriels sont d'autant plus nécessaires, avance Armand Wagner, responsable de l'antenne ANPE ouverte près du site MCC, qu'elles « *étendent le champ des candidats potentiels au-delà des seules personnes ayant eu une formation ou une expérience professionnelle industrielles. Nombre de chômeurs ont en effet une qualification tertiaire de comptable, de secrétaire...* ».

Pour rendre employables ces personnes par les entreprises du bassin, l'ANPE développe, dans le cadre du dispositif SIFE (stage d'insertion et de formation à l'emploi), des formations de « préparation aux métiers industriels ». De 450 heures, ce stage se déroule en alternance.

**INDUSTRIELS ALLEMANDS**

Les entreprises ont été mobilisées. « *Nous voulons, de cette façon, les amener à embaucher des personnes en leur montrant qu'elles ont les compétences requises, alors qu'elles ne les auraient pas spontanément recrutées,* souligne Guilhem Royer. *Les entreprises ont participé à l'appel d'offres pour le choix des organismes de formation. Les inviter ainsi à coopérer pour mieux préparer les salariés à l'emploi permet aussi de lever leurs craintes de voir MCC récupérer les meilleurs candidats.* »

En passe d'être terminé, le premier stage dont ont pu bénéficier une soixantaine de demandeurs d'emploi semble probant : pour les deux tiers, l'embauche est déjà acquise. Un second devrait être engagé dans la foulée avec, cette fois-ci, quatre-vingt-dix personnes.

L'éducation nationale n'est pas en reste. Elle va développer, dans le cadre de la mission générale de l'éducation nationale (Migen), une préparation à l'embauche à l'intention de jeunes diplômés (bac, CAP, BEP), notamment de jeunes femmes. « *Sortant pour la plupart d'une filière de formation classique, les filles se dirigent peu vers les emplois industriels. Elles prennent souvent des emplois frontaliers sous-qualifiés ou sont, pour nombre d'entre elles, au chômage. Nous voulons essayer de les orienter vers les emplois industriels en les y préparant,* explique Liliane Fontaine, responsable du CIO (centre d'information et d'orientation) de Sarreguemines. *L'objectif est qu'elles réussissent à passer le cap du recrutement.* » Les quatre CIO de Moselle ont été mobilisés pour informer ces jeunes femmes et leur faire comprendre l'intérêt de saisir les opportunités se présentant.

A l'égard des jeunes et des demandeurs d'emploi, ces formations développées par l'éducation nationale ou l'ANPE ne se présentent pas comme un énième « stage parking ». « *L'intérêt est qu'elles offrent une réelle perspective d'embauche à leur terme. Les entreprises sont identifiées* », souligne Guilhem Royer, lequel sait que la réussite de ces actions représente un enjeu fort pour l'ANPE.

Il s'agit en effet de montrer aux industriels allemands qu'ils ont à leur disposition un service public de l'emploi performant. « *L'enjeu est d'autant plus important,* insiste-t-il, *que les investissements allemands sont une des chances de la Lorraine, et du bassin mosellan en particulier.* » Les deux tiers des emplois créés en Moselle le sont du fait d'entreprises étrangères. Entreprises qui sont à 75 % allemandes.

*Laetitia Van Eeckhout*

e n t r e p r i s e

# Les étudiants d'Europe centrale ont des ambitions professionnelles conformistes

## Selon une étude internationale, IBM est leur employeur rêvé, suivi par les cabinets-conseils

A l'instar de leurs homologues français, anglais ou allemands, les étudiants d'Europe centrale rêvent d'intégrer une multinationale, une grande institution bancaire ou un cabinet-conseil de renom. L'industrie pétrolière, l'assurance et la pâte à papier, en revanche, les rebutent. Tels sont les résultats de la dernière étude annuelle menée par Universum, entreprise suédoise spécialiste des sondages internationaux, qui a interrogé plus de mille étudiants de dernière année, issus de huit grandes universités en Pologne, en Hongrie et en République tchèque.

Ce « conformisme » se traduit dans le choix des entreprises plébiscitées. En numéro un : IBM, suivi, dans l'ordre, par BMW, Microsoft, Arthur Andersen, Siemens, Andersen Consulting, Sony, Hewlett Packard, Citibank et Coca-Cola, pour ne citer que les dix premiers.

Pourquoi ces groupes recueillent-ils les suffrages ? Pour trois raisons majeures. D'abord, à en croire 52 % des interrogés, parce qu'ils représentent « *un environnement de travail favorable où rencontrer des personnes avec qui construire des relations sociales* ». Ensuite (43 %) en raison « *des salaires compétitifs* », et enfin, mais assez loin derrière (26 %), parce que ces entreprises doivent « *permettre de développer une compétence qui correspond à un champ d'intérêt personnel* ». Logiques et ambitieux, les étudiants polonais, hongrois et tchèques font d'ailleurs un lien assez fort (à 49 %) entre l'image positive d'une entreprise et sa réputation à verser « *des hauts salaires* ».

Sur ce point-là, ainsi que sur leur envie de devenir des « spécialistes », ils se démarquent un peu de leurs homologues de l'Ouest qui expliquaient, dans le sondage qu'Universum leur a consacré l'année dernière, qu'il valait mieux réfléchir désormais en termes de « généralistes », la notion de polyvalence ayant déjà fait du chemin dans leurs esprits. De même s'attendaient-ils à moins de largesse salariale de la part de leurs premiers employeurs, rompus aux rigueurs budgétaires actuelles.

Autre différence, les attentes en matière de management. « *Les étudiants polonais, tchèques et hongrois,* explique Niclas Näslund, d'Universum, *ont été élevés selon des références culturelles largement différentes de celles en place dans les pays de l'Ouest. Du coup, ce n'est pas étonnant qu'ils aiment qu'un cadre dispose " d'une solide expérience industrielle ", alors qu'un jeune Français va plutôt rechercher auprès d'un manager " humour et capacités relationnelles ".* »

Malgré tout, les interrogés estiment à 65 % que la qualité majeure d'un dirigeant est « *sa propension à écouter et à tenir compte des suggestions de ses subordonnés* ». Les étudiants, qu'ils soient polonais ou français, ont tous envie de montrer qu'ils sont porteurs d'innovation et de valeur ajoutée. Malheureusement, la réalité, à de rares exceptions près, risque bien de les décevoir.

*Marie-Béatrice Baudet*

L e c t u r e

# Donner la parole aux salariés

**UNE ALTERNATIVE AU MANAGEMENT : LA MISE EN EXPRESSION**
de Jean Sur
Syros, 242 p., 130 F.

Aujourd'hui les temps sont durs pour le management et les techniques qu'il applique aux salariés. Il n'est plus à l'abri des critiques acerbes. Sous la plume de Jean Sur, elles sont particulièrement virulentes : faiblesse des idées de base, vision étriquée, pédagogie naïve... et pratiques coercitives sous des dehors séducteurs. Quant à la formation des managers, elle ne serait qu'une « *fumisterie d'allure humaniste* ». C'est baïonnette au canon que l'auteur sonne la charge contre la « *machine managériale* » qui happe les salariés pour les pressurer. Pour remettre en cause cette machine, et même la ranger au magasin des accessoires, il propose la « *mise en expression* » qu'il pratique depuis plusieurs années. Il s'agit de permettre au salarié de dire devant une caméra-vidéo ce qu'il a sur le cœur en tant que travailleur, citoyen et personne. Une fois montés, ces témoignages fourniront la matière première de réunions où est censé s'affirmer un discours « *vrai* », à la fois critique et constructif, en rupture avec les habituelles figures imposées du langage convenu et des théories plaquées. Peuvent ainsi surgir une amélioration des relations, une nouvelle approche de l'organisation et de la vie au travail, une plus grande liberté de parole.

Mais le livre ne se borne pas à promouvoir une contre-technique d'animation des équipes de travail. La mise en cause qu'il développe est radicale. Car il considère que la manipulation managériale qu'il dénonce est le bras armé de « *l'exigence intraitable d'une société dressée à la compétition, sourde à ce qui n'est pas le profit, fascinée par les résultats économiques* ». Et l'entreprise est « *un système de plus en plus autoritaire qui, non content de contrôler le destin des travailleurs, prétend aussi s'imposer à leur pensée* ». Dans ces conditions, « *exister véritablement au travail est une tâche herculéenne* ». Pour sortir de ce piège, l'auteur suggère de passer d'un « *consensus truqué* » à une adhésion critique de salariés qui expriment « *ce que leur soufflent leur esprit, leur cœur, leur âme* ».

Jean Sur a choisi de noircir, voire de dramatiser les situations vécues dans l'entreprise, ce qui déforme parfois son propos. Il apporte cependant une contribution utile à un courant de contestation de plus en plus affirmé, qui pointe les dégâts causés par une certaine logique managériale et qui cherche un nouveau sens au travail.

# Comment apprendre ?

**ENCYCLOPÉDIE DES PÉDAGOGIES DE FORMATION**
Tome I : Histoire et principales approches
Tome II : Méthodes et outils
de Dominique Chalvin.
ESF, tome I : 208 p., 135 F ; tome 2 : 312 p., 147 F.

Donner au formateur une culture pédagogique de base et des outils pour exercer son métier : c'est l'objectif de ces deux tomes. Dominique Chalvin, un des grands noms de la Cegos, importante société de conseil et de formation, connaît bien son sujet. Il balise les principales étapes de l'histoire de la pédagogie et de l'éducation permanente, en partant de la Grèce antique. Il passe aussi en revue les méthodes employées et décrit leur mise en œuvre, avec des exercices d'application. C'est clair et concret.

L'ouvrage peut servir de manuel de base, d'aide-mémoire et de guide d'application aux pédagogues... et aux « andragogues », c'est-à-dire aux formateurs d'adultes. Ceux-ci s'en réjouiront car, comme l'indique l'auteur, « *autant les Français se sont passionnés et se passionnent toujours pour la pédogogie scolaire, autant l'andragogie les intéresse peu...* ».

# Renaître à la vie active

**SDF, HISTOIRES DE S'EN SORTIR**
de Tennah Belmiloud et Jean-Pierre Cuisinier
Le Cherche-Midi, 180 p., 196 F.

Dans ce récit, la « vie de galère » de SDF est vue à travers ses épisodes quotidiens, quand il s'agit avant tout de manger, de trouver un abri précaire pour la nuit et de dénicher quelques jours de travail, synonyme de rentrée financière. La passerelle vers l'activité est assurée, en l'occurrence, par une association de réinsertion pratiquant le travail temporaire. Avec le souci de « *bien remplir les missions, tout en employant un maximum de gens fragiles qui ont encore un comportement imprévisible* ». En fait, la sortie de l'exclusion « *se fait par paliers* » et rarement selon un parcours linéaire. Il s'agit « *d'une véritable naissance avec souffrances à l'appui* », afin de gagner son autonomie. Ce livre la fait vivre de l'intérieur et montre qu'elle est possible malgré les nombreux aléas auxquels elle se heurte.

*Daniel Urbain*

# Secteurs de Pointe




RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

---




**Division Télécom**

**Le Groupe CAP GEMINI, leader européen dans le domaine du conseil, de l'ingenierie et des services en informatique et télécommunications, recherche pour sa Division TELECOM en très fort développement, plusieurs professionnels de haut niveau :**

## CHEFS DE PROJETS
## CONSULTANTS - ARCHITECTES

Facturation - Gestion clientèle - Centres d'appels
Réseaux intelligents - Administration de réseaux, etc

Vous interviendrez dans le cadre de missions d'envergure ou de grands projets de realisation de systemes d'information, pour nos clients **opérateurs de télécommunications**, en France, en Europe ou dans le reste du monde. Vous serez chargé d'effectuer avec les décideurs et les utilisateurs, les choix stratégiques en matiere de developpements spécifiques et/ou d'intégration de progiciels. Vous saurez demontrer votre compréhension du **métier** du client et votre aptitude à maîtriser ses enjeux stratégiques.

Ingénieur Grande Ecole, vous possédez une solide expérience acquise en societé de services, en cabinet de conseil ou au sein d'une grande entreprise du secteur des télécommunications (opérateur ou constructeur). Des compétences dans l'un des domaines precités sont fortement souhaitées (en particulier **Billing and Customer Care**). L'anglais courant est bien sûr indispensable.

Au-delà de vos compétences techniques ou fonctionnelles, vos qualites personnelles seront determinantes : forte implication, tempérament opérationnel, adaptabilite, sens aigu du service et du contact client. Nous vous offrons de réelles et nombreuses possibilités d'évolution, au sein d'un grand groupe international, dans un environnement particulierement ouvert et stimulant. Les postes sont basés a **Paris-La Défense** mais supposent une réelle mobilité géographique.

*Pour nous rencontrer, merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, rémunération actuelle) notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris cedex 08, sous la reference 59.5201/LM portee sur lettre et enveloppe en précisant la ou les fonctions souhaitées.*

---




**Ingénierie Concourante et Systèmes d'Information**

***Le choix de la valeur ajoutée***

*Jeune société de conseil à l'industrie et d'ingénierie de systèmes d'information, 145 personnes, 90 MF de CA, présente en Ile-de-France et dans plusieurs métropoles régionales, filiale d'un groupe de taille mondiale.*

**recherche des**

## ingénieurs spécialistes

*2 ans d'expérience minimum*

Les candidats ayant des connaissances et/ou expériences dans les domaines et/ou secteurs suivants seront reçus en priorité.

**Domaines :** analyse fonctionnelle, optimisation de processus, simulation, sûreté de fonctionnement, soutien logistique, gestion et échange de données techniques, architecture et développement de systèmes d'information, systèmes automatisés industriels et contrôle commande, management de projet, planification et ordonnancement industriel.

**Secteurs :** Automobile • Transport ferroviaire • Énergie • Défense • Aéronautique • Spatial • Télécommunications • Pétrole • Agro-industrie • Industries mécaniques, électriques, électroniques.

Autonome, réfléchi, mobile, ayant le sens du service et du contact, votre fort goût pour la technique et votre capacité à vous impliquer dans des projets de premier plan vous permettrons rapidement de prendre des responsabilités.

*Merci d'envoyer lettre manuscrite + CV + photo à :*
**IXI - 89, rue du Gouverneur Général Eboué - 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX**
***en précisant sur l'enveloppe la référence LM 9703***

---

## Ingénieur chef de projet

***Venez étoffer, dans le cadre de notre développement d'activité, l'équipe en place***

De formation Génie Chimique ou Génie des Procédés, vous avez une expérience d'au moins 6 ans en INGENIERIE de «terrain», (Pétrochimie / Chimie Lourde).
Vous maîtrisez les phases B.E., conceptualisations, puis réalisations d'Unités ou de Sous-Ensembles en milieu industriel, et plus spécifiquement dans les Procédés Gazeux (lavage/traitement) et Procédés de Séparation.
Vous connaissez bien le dimensionnement Process et l'approche exploitation / maintenance / instrumentation de mesure de régulation sur Site.
La maîtrise de l'Anglais serait un plus.

*Adresser votre dossier de candidature (motivations manuscrites, prétentions, CV et photo), au Cabinet SELF 405 Grand-Gigognan, ZI Courtine 84000 AVIGNON*

*PROCHE AVIGNON*

Ambitions +

---

**Le CEA recherche pour le Grand Accélérateur National d'Ions Lourds à CAEN, laboratoire commun avec le CNRS un**

## INGÉNIEUR *de sureté*

• **Mission :** Vous serez l'assistant(e) de la direction pour la sûreté du laboratoire.
Vous serez chargé(e) de la rédaction et de la mise à jour des documents réglementaires : rapport de sureté, consignes générales d'exploitation, etc.
Vous assurerez les relations avec les autorités de sûreté régionales et nationales.
Vous animerez en outre la cellule de sûreté du laboratoire et assurerez le suivi en assurance qualité des opérations correspondantes.

• **Formation :** Grande Ecole ou Université.

• **Expérience :** Expérience dans le domaine de la sûreté nucléaire et solides connaissances de la réglementation. Expérience dans un laboratoire de recherche souhaitable. Pratique de l'anglais appréciée.

Merci d'adresser votre candidature à
**GANIL**
**Bd Becquerel**
**14076 CAEN cedex 5.**

cea
L'atome de la recherche à l'industrie

---




Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs

## Ingénieur Modélisation

VOIES DE TRANSFERT ET ANALYSES DE RISQUE

***Afin d'assurer nos programmes d'études concernant la gestion à long terme des déchets radioactifs, nous recherchons pour Châtenay Malabry (92) un***

Au sein du service Biosphère et Environnement, vous participez à la justification scientifique et technique des choix de voies de transfert de radionucléides et toxiques chimiques. Vous en développez la modélisation et vous en assurez dans l'environnement la validation (intercomparaisons). Vous effectuez les calculs requis et veillez à la mise à jour du code. Par ailleurs, vous assurez la veille technologique requise.

Jeune ingénieur ou universitaire, vous êtes à la fois biologiste et statisticien, environnementaliste et modélisateur.

Thésard ou justifiant d'une première expérience de 2 à 3 ans vécue dans l'un des domaines de l'analyse de risques industriels (chimie, agro) et de l'environnement (eau...), vous êtes passionné par ce domaine et prêt à vous y investir pleinement.

**Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la réf. C195BC, à Olivier Chaumette, OC CONSEIL, 3 rue E & A Peugeot, Tour COROSA, 92500 RUEIL MALMAISON.**

LBW

---

## *Kappa*

***International Consulting Engineers***

Depuis notre création en 1989, notre vocation est d'assister les grands groupes dans la conception et la maîtrise de leurs projets. Notre culture d'entreprise, basée sur le transfert de technologie et de compétences a su séduire nos clients. Pour accompagner notre croissance dans les secteurs : bancaire, télécommunications et industrie, nous recherchons :

[redacted]

De formation supérieure, cinq années d'expérience dans la fonction et la passion de la high-tech sont indispensables.

Candidatures à adresser à Groupe Kappa - service recrutement - La Grande Arche - 92044 Paris La Défense.

---

## INGÉNIEURS GRANDES ECOLES

*La maîtrise du développement Logiciel*

Débutants ou 2 ans d'expérience, futurs chefs de projet, vous souhaitez vous impliquer dans une entreprise où technologie et qualité sont des réalités quotidiennes.

**Plusieurs postes à pourvoir** au sein de projets motivants :

- OMT, UML
- C++, Java
- Architecture client-serveur, Corba
- SGBD-R, Objets

Merci d'adresser lettre de motivation et c.v. à Isabelle Bousquet,
OBJECTIF **TECH**NOLOGIE
28 villa Baudran, 94742 Arcueil Cedex.

**Certifiée ISO 9001 (Développement/Conseil/Formation) - 1er Prix Qualité 1994**

AXIAL

# Secteurs de Pointe

## …s voulez vivre au rythme des marchés ?

**…rs venez rejoindre nos équipes Marketing sur les secteurs Télécom, Bancaire, Fidélité, Multimédia...**



**Numéro un mondial de la carte à puce, avec un C.A. de 2,3 milliards de francs, nous sommes là où progressent les nouvelles technologies. Partout dans le monde nous sommes prêts à répondre aux attentes de nos clients. Avec nos 2 900 collaborateurs, vous développerez sans cesse des solutions originales. Vous serez là où les compétences sont en mouvement.**



GEMPLUS

De formation ingénieur + 3e cycle marketing/commerce, vous avez une expérience d'au moins 3 années dans une fonction similaire acquise dans un environnement de haute technologie. Idéalement, vous avez la connaissance de l'un de nos marchés (Télécom, Bancaire, Fidélité, Multimédia...).

### Ingénieurs marketing (Juniors/Seniors)

En relation étroite avec la force de vente et les chefs de produit, vous élaborez et mettez en œuvre une offre produit adaptée à votre marché. Vous définissez la politique de prix/marge, soutenez les équipes de vente et animez un réseau de partenaires. Réf. MPS 01.

### Ingénieurs Produits

Interface entre la R&D, la production et les équipes Marketing, vous avez la responsabilité de la définition du produit (élaboration du cahier des charges), de la mise en place et du suivi des équipes développement, et vous êtes garant des coûts et des délais. Réf. MPS 02.

**Pour ces postes basés à proximité d'Aix-en-Provence, l'anglais courant est nécessaire.**

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, en p… la référence du poste choisi à GEMPLUS, Service Recrutement, 13881 Gémenos Cedex.

MEDIA SYSTEM

---

**Nous sommes une Société d'Ingénierie filiale d'un grand Groupe, spécialisée dans la maîtrise des risques industriels**

*Nous recherchons un*

## Consultant Senior

**Management du Risque Industriel ou Management de l'Environnement**

**Au sein de notre Département "Sécurité Environnement Sûreté", vous aurez la responsabilité commerciale et technique de l'activité "Management Sécurité Environnement", dans le domaine de la chimie, du gaz et du pétrole.**

**Ingénieur diplômé, vous justifiez d'une dizaine d'années d'expérience dans une Société de Consultants ou dans une Société de Service en Sécurité/Environnement.**

**Une parfaite connaissance du domaine industriel de la Chimie, du Gaz ou du Pétrole, ainsi qu'une bonne maîtrise de l'anglais sont indispensables.**

**Ce poste est à pourvoir en Région Parisienne.**

**Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite et CV) sous référence 9081 au:**

**Monde Publicité**
**133, avenue des Champs-Elysées**
**75409 Paris Cedex 08**
*qui transmettra*



---

**Engineers & Constructors**

**Litwin s.a.**

*Raytheon Engineers & Constructors est une société internationale leader, spécialisée dans l'ingénierie appliquée à l'industrie alimentaire, pharmaceutique, pétrochimique et chimique. Elle intervient aussi dans d'autres domaines comme l'équipement industriel et exerce des activités liées à l'environnement.*

*Dans le cadre de son développement, Raytheon Engineers & Constructors, Litwin s.a. (France) recherche*

### Chef du Service Estimation

Bilingue français/anglais allemand apprécié

A la tête de votre équipe, vous supervisez, contrôlez et approuvez les estimations pour des installations clé en main (France, Export) dans les domaines du raffinage, de la pétrochimie, des polymères et de la pharmacie.
Connaissance souhaitée des réglementations liées aux types d'installation.
Ingénieur de formation, vous avez cinq années minimum d'expérience dans un poste similaire.
*Réf. CSE*

### Estimateur Instrumentation - Electricité Senior

Bilingue français/anglais allemand apprécié

Vous avez la responsabilité des estimations pour des installations clé en main (France, Export) dans les domaines du raffinage, de la pétrochimie, des polymères et de la pharmacie.
Connaissance indispensable des réglementations liées aux types d'installation.
Ingénieur de formation, vous avez dix années d'expérience dans un poste similaire.
*Réf. TEI*

### Estimateur Senior

Bilingue français/anglais allemand apprécié

Vous exécutez des estimations tous corps d'état, dans les domaines du raffinage, de la pétrochimie, des polymères et de la pharmacie.
Pratique courante des estimations de marchés de travaux (France, Export) particulièrement recherchée.
Expériences en construction et planification appréciées.
Ingénieur de formation ou formation équivalente, vous avez dix années minimum d'expérience dans un poste similaire.
*Réf. ET*

Pour tous ces postes, la connaissance et la pratique de la micro-informatique (Excel et Word) sont indispensables.

Les postes sont basés à Puteaux.

Nous recherchons des personnes faisant preuve d'esprit d'analyse, d'initiative et d'adaptation.

Motivation, flexibilité, créativité, sens du travail en équipe, mais aussi autonomie et mobilité sont des qualités indispensables.

Raytheon Engineers & Constructors, Litwin s.a. offre un environnement de travail dynamique au sein d'une entreprise internationale.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence du poste choisi à Raytheon Engineers & Constructors, Direction des Ressources Humaines, 5 rue Chantecoq, 92808 Puteaux Cedex.

MEDIAPA

---

## Auditeur interne junior

*Rattaché à la Direction Financière, le département Audit Interne intervient sur la branche européenne et la branche américaine Mack Trucks. Par une méthodologie forte et des outils appropriés, notre département apporte son aide au management afin d'améliorer son efficacité et rendre notre entreprise plus performante. Le renouvellement de notre force d'audit interne nous conduit à intégrer de nouveaux collaborateurs.*

Sous la responsabilité d'un chef de mission, vous réalisez des missions d'audit interne dans les secteurs industriel et commercial. Vous analysez et appréciez l'organisation et les systèmes de contrôle interne de l'entreprise. Vous formulez des recommandations en vue de corriger les déficiences décelées et proposez des améliorations. Vous présentez et défendez vos propositions auprès des Directions auditées.

Compte tenu de la nature industrielle de nos métiers, vous êtes diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieurs. Vous êtes débutant ou avez acquis une première expérience d'un ou deux ans au sein d'un cabinet d'audit qui vous a permis de développer vos qualités de rigueur et d'analyse.

Curieux, critique, vous êtes indépendant mais savez travailler en équipe. Vos qualités rédactionnelles ainsi que votre capacité à prendre la parole en public sont indispensables pour réussir dans ce poste. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais ainsi qu'une autre langue, vous êtes disponible pour de fréquents déplacements.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) en précisant la référence Audit à Renault V.I., Service recrutement des cadres, 40 rue Pasteur, 92150 Suresnes Cedex.



RENAULT

**RENAULT V.I.**

---

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL *recherche* un

## Ingénieur Brevets Généraliste

**orienté Mécanique & Electrotechnique**

**SUD DE LA FRANCE**

Au sein du service **PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE**, outre la charge de la rédaction et des dépôts des brevets tant en France qu'à l'étranger, votre mission consistera notamment à gérer le portefeuille brevets, à assurer le traitement et le suivi des dossiers contentieux, à entretenir les relations avec les cabinets internationaux spécialisés en **P.I.**
Très autonome, pragmatique, homme/femme de contact, vous êtes **parfaitement bilingue anglais.** Pour ce poste, l'allemand serait un plus.
De formation Ingénieur Généraliste, "CEIPISTE", mandataire européen si possible, vous avez, par ailleurs, une expérience réussie de 3 à 5 années minimum dans un poste similaire en entreprise ou en cabinet.
**Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous la référence IBME1702 à notre Conseil : EGGO Conseils - 10, rue de Pouy - 75013 PARIS**
**Discrétion totale assurée.**

*EGGO Conseils*

OIC.

---

## sans frontières

*Au delà des frontières technologiques, géographiques, culturelles et au cœur des progrès les plus spectaculaires dans tous les secteurs d'activités, le talent des 26 000 hommes et femmes de SGS-THOMSON dans le monde, permet de relever chaque jour les défis sans cesse renouvelés de notre métier : la micro-électronique.*

Dans le cadre de ses activités, notre division VIDEO, basée à Grenoble, recherche pour son laboratoire d'applications un

### Spécialiste démodulation digitale

Vous êtes chargé d'assurer le développement de cartes d'évaluation autour des produits circuits intégrés de démodulations QAM et/ou COFDM et de leur caractérisation. Vous assurez le support technique aux clients et participez au développement d'architecture système.

Vous êtes ingénieur et justifiez de plusieurs années d'expérience dans les techniques de réception de démodulation digitale (COFDM, QAM, QPSK et autres techniques de démodulation digitale à large bande).

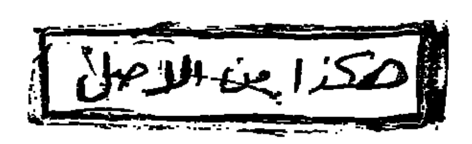
Anglais indispensable et déplacements internationaux fréquents.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence DEO/DD à SGS-THOMSON Microelectronics, Carmela d'Arca, BP 217, 38019 GRENOBLE cedex.
e.mail : carmela.d'arca@st.com

SGS-THOMSON MICROELECTRONICS

*Service et Technologie*

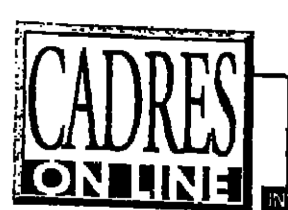
CURRICULUM



صكنا من الاصل








# Secteurs de Pointe

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

---

cité de la musique  Le musée de la musique c'est 4500 instruments et 900 œuvres exposées.

## Responsable du laboratoire technique de restauration

*Sous l'autorité du Directeur du musée* de la musique, votre rôle consistera :

- à encadrer une équipe de 4 restaurateurs,
- à mettre en œuvre, en collaboration avec d'autres musées une politique de recherche prospective,
- à étudier les problèmes physico-chimiques de la conservation préventive et curative des collections.

Pour remplir ces missions, vous devez posséder une **formation scientifique *et technique*** *validée par un diplôme* des Arts et Métiers ou son équivalent, de solides connaissances musicales, *une très bonne maîtrise des nouvelles* technologies (techniques de numérisation, photographiques, technologie exploratoire des matériaux).

Le candidat doit disposer d'une excellente aptitude à l'encadrement.
Une formation acoustique et/ou organologique serait un plus.

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser au Responsable des ressources humaines de la Cité de la musique, 221 av. Jean Jaurès, 75019 Paris.

MEDIA SYSTEM

---

*Filiale commerciale française d'un groupe international spécialisé dans l'équipement automobile et caractérisé par son dynamisme et ses innovations technologiques recherche un*

## Ingénieur Technico-Commercial Chargé de Projets

**Région Parisienne** **+/- 250 KF**

Rattaché à la Direction du premier équipement, ce poste à responsabilités vous permettra d'assurer une mission très diversifiée :

- Vous développez des relations commerciales et techniques avec nos clients.
- Vous établissez des contacts privilégiés avec les bureaux d'études constructeurs.
- Vous êtes l'interface entre les clients et nos services internes.
- Vous prenez en charge de nouveaux projets d'information, d'amélioration du service à nos clients, ainsi que d'autres missions destinées à développer notre activité.

A 28/35 ans, de formation ingénieur Grandes Ecoles ou spécialisée, vous avez acquis une réelle connaissance du secteur automobile par une expérience de 3 à 5 années chez un constructeur ou un équipementier.

Vos excellentes qualités relationnelles, vos réelles aptitudes d'organisation et d'adaptation vous permettront de démontrer votre capacité à gérer tant les aspects conceptuels que pratiques de votre mission.

***La maîtrise de l'anglais et votre potentiel vous permettront d'évoluer au sein de notre groupe.***

Merci d'adresser CV + photo + lettre de motivation + n° de tél + rémunération actuelle à **Christophe Rosset, Michael Page Ingénieurs & Production**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou de **taper votre CV sur 3617 MPage** (Comiche 3,48F/Min) sous référence CR15477

MP **Michael Page Ingénieurs & Production**
*Le spécialiste du recrutement pour l'Industrie*

---

## *Venez guider nos clients dans leur choix en progiciel de gestion !*

***Nos comparatifs, publications, séminaires et missions de conseil aident les entreprises dans leur démarche de choix de progiciels et d'évolution des systèmes d'information. Associés au cabinet américain META Group, nous développons nos activités à l'international et nous renforçons nos équipes de***

## Consultants

Vous apportez aux clients les méthodes et expertises pour : fixer les critères de choix de progiciels de gestion adaptés à leurs besoins, faciliter leur acquisition et leur mise en place. Vous réalisez des études, check lists et catalogues qui feront référence. Vous organisez et animez des séminaires qui eux aussi traduisent votre connaissance du monde des progiciels et de ses acteurs.

De formation bac+5, depuis 3 à 5 ans dans un cabinet de conseil, en SSII, chez un éditeur ou un utilisateur, vous maîtrisez un ou plusieurs domaines fonctionnels (finance, commercial, logistique, production...) et vous avez participé à la définition des besoins et à la mise en place de progiciels majeurs du marché (si possible d'ERP). Vous souhaitez valoriser vos qualités d'expression dans un environnement qui conjugue initiative et rigueur. Poste basé à Paris. Fréquents déplacements. Anglais impératif. CPIM apprécié.




Information et Conseil en Choix de Progiciels

*Merci d'adresser un dossier complet à notre conseil Denis Bellocq, SIRCA, 20, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, sous référence 155 817 M.*

---

## Votre avenir passe par Tebis

***Avec le système CFAO Tebis, les constructeurs automobiles et leurs fournisseurs en moules, modèles et outils d'emboutissage ont la garantie d'une qualité et d'une efficacité optimales.***

***Le groupe Tebis (société mère à Munich), compte parmi les professionnels de la CFAO qui connaissent la plus forte croissance à l'échelle mondiale. Tebis France SARL, située à Lyon, recherche son***

## Directeur Commercial Futur Gérant

pour prendre la direction de la société dans les meilleurs délais.

Il aura en particulier la responsabilité du développement commercial de la filiale française en tant que composante d'un groupe international en pleine croissance et sera chargé de l'intégration des produits Tebis sur le marché français tout en tenant compte des impératifs techniques, de personnel (4 personnes) et d'organisation.

Ingénieur, à 35/40 ans, vous connaissez bien l'univers de la CFAO et si possible des machines à commande numérique.

Ce poste à pourvoir à Lyon nécessite, compte tenu de son environnement international, de très bonnes connaissances en anglais.

Eolis — Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV + lettre manuscrite) sous réf. 0397B à EOLIS Consultants - 103 Av. de Saxe 69003 LYON.

**Les experts en CFAO** tebis

---

## Explorez une nouvelle voie

### *Une carrière dans le conseil en recrutement de haut niveau.*

Il est probable que vous n'avez jamais envisagé d'évoluer vers le conseil en recrutement. Ce marché concurrentiel est l'un des rares à offrir autant d'opportunités de réussite.

Notre produit est le plus insaisissable, le moins prévisible et le plus passionnant : les hommes.

Aujourd'hui le groupe Michael Page Plc leader européen et français du recrutement réalise un CA de 870 MF.

Michael Page Ingénieurs & Production est spécialisé dans le recrutement de cadres pour l'industrie, tous nos consultants sont issus du métier pour lequel ils sont amenés à recruter.

Afin de poursuivre notre expansion, nous recherchons des ingénieurs de formation ayant 1 à 4 ans d'expérience dans l'industrie et un tempérament commercial affirmé.

En échange d'un fort investissement et de l'adhésion à notre esprit d'équipe, nous vous proposons une formation complète à nos méthodes et la prise en charge rapide du processus d'une mission de recrutement ; nous offrons pour cela de réelles responsabilités et une évolution au sein de notre groupe.

Merci d'adresser CV + photo + n° de tél + rém. actuelle à **Fabrice Lacombe, Michael Page Ingénieurs & Production**, 3 b d Bineau *92594 Levallois-Perret Cedex ou de taper votre CV sur 3617 code* MPage sous Réf. FL122222

MP **Michael Page Ingénieurs & Production**
*Le spécialiste du recrutement Industriel*

---

Geoservices, présent dans plus de 50 pays, en forte croissance et technologiquement très en pointe dans le domaine des services pétroliers, crée la fonction de

## TECHNOLOGY MANAGER

Votre mission : aidé d'une équipe très qualifiée de 20 personnes, vous développez le savoir faire technique / technologique de Geoservices, dans les domaines de la mécanique, de l'électronique, de l'informatique, et des mesures physiques, pour faire évoluer nos matériels dans des environnements extrêmes de température, pression et vibration.
Ingénieur Grande Ecole plus spécialisation, vous possédez une expertise de 10 à 15 ans, notamment en mécanique. Votre anglais est courant.
Merci d'envoyer votre C.V. + lettre, sous la référence TM 0197, à :
**Geoservices - 7 rue Isaac Newton - BP 20 - 93151 Le Blanc-Mesnil Cédex**

Geoservices

---



## Directeur Industriel

Leader dans le secteur de la Lingerie de séduction, nous sommes une entreprise familiale dynamique, en forte croissance.

Homme d'initiative, membre du comité de direction, vous êtes responsable de la gestion de 400 collaborateurs, de l'optimisation des prix de revient et de la logistique industrielle.

De formation Ingénieur ou Grandes Ecoles, âgé de 35/45 ans, spécialiste du Textile/Habillement vous justifiez d'expériences réussies dans le secteur.

Basé à St Savin (86), près de Poitiers, vous dirigez 2 unités de production en France, et la sous-traitance en France et à l'étranger. Poste à pourvoir en septembre 1997.

Merci d'adresser CV + photo + rémunération actuelle à **AUBADE** - 8, rue Etienne Marcel 75002 Paris.



MAÎTRISER LES CHANGEMENTS EN EUROPE DU SUD C'EST NOTRE VOCATION.
MAÎTRISER VOTRE ÉVOLUTION C'EST VOTRE AMBITION

**CSC Continuum Socs**

Les technologies d'aujourd'hui doivent s'adapter aux changements permanents des entreprises.

**Spécialiste des technologies objets et client/serveur avec des outils Océanic, Graphtalk et ses bibliothèques d'objets métiers, CSC Continuum Socs appartient au groupe CSC (leader mondial des systèmes d'information, du conseil en management, de l'intégration de systèmes et de l'outsourcing avec 40 000 personnes) et s'impose comme la référence de son marché. Notre croissance et notre politique ressources humaines, en France comme à l'étranger, créent des opportunités pour ceux qui partagent notre goût de l'animation et du développement.**

## Ingénieur avant-vente

Rattaché à la direction commerciale Europe du Sud, vous aurez la responsabilité du support avant-vente, des solutions Workflows et Call Center de CSC Continuum. Avec une approche globale de la vision de nos besoins clients, vous êtes force de propositions. Votre esprit de synthèse et d'analyse vous permettront de prendre ponctuellement la responsabilité du démarrage de certains projets.

A 28-30 ans, de formation ingénieur, avec une expérience significative idéalement dans l'avant-vente, vous maîtrisez impérativement les systèmes de Workflows, l'architecture client/serveur et le développement d'applications en tant que chef de projet. Vous parlez couramment l'anglais et l'espagnol. Des notions d'italien seraient un plus.

Ce poste est basé à Charenton.

Adressez votre dossier (lettre de motivation, CV, photo et prétentions) à CSC Continuum Socs, DRH, 14 place de la Coupole, 94227 Charenton Cedex.

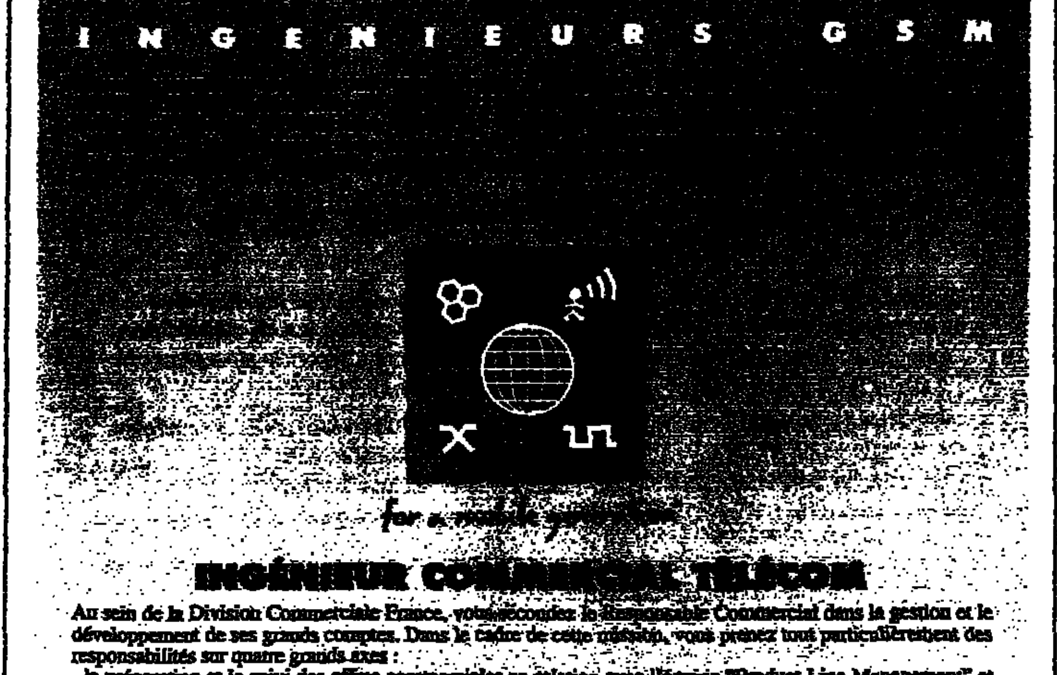
CSC
Computer Services Corporation

Guillaume Tell




# Réseaux

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR : INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline




## INGÉNIEUR COMMERCIAL TÉLÉCOM

Au sein de la Division Commerciale France, vous secondez le Responsable Commercial dans la gestion et le développement de ses grands comptes. Dans le cadre de cette mission, vous prenez tout particulièrement des responsabilités sur quatre grands axes :
- la préparation et le suivi des offres commerciales en relation avec l'équipe "Product Line Management" et "Business Development",
- l'analyse des besoins du client en termes de produits et de services,
- le suivi de la réalisation des contrats en collaboration avec le Département "Gestion des Contrats",
- l'appui aux Chefs de Projets dans leurs négociations avec la clientèle.

Pour réussir, vous alliez à votre formation école de commerce ou d'ingénieurs, environ 3 ans d'expérience commerciale dans les télécoms ou dans l'informatique. Maîtrisant bien l'anglais, vous avez un excellent sens relationnel. *Réf.* ICT/M2

## INGÉNIEURS MARKETING-PRODUIT
### RÉSEAU GSM SWITCH

Intégré au département Marketing-Produit, vous prenez en charge l'analyse des besoins produits des clients pour les aspects Swich du système GSM et la transcription de ces besoins en de futurs développements produits. Vous travaillez en étroite collaboration avec les départements ventes et marketing pour obtenir une vision globale des stratégies sur le marché et définir, par la suite, la stratégie et les besoins de développement des produits.

Ingénieur Télécom, vous avez de bonnes connaissances en télécommunication (GSM/DCS 1800) et possédez idéalement 3 à 5 ans d'expérience dans le secteur des télécommunications. Vous êtes bien sûr bilingue anglais.

Selon vos compétences, trois types de postes sont proposés :
- Signalisation / protocoles, protocoles GSM, Interface MAP (ex. : ISUP, TUP, R2). *Réf.* MPS/M1.1
- Service utilisateur final (ex. : renvois d'appels, conférences, réseaux privés virtuels ...), Services GSM, Services de données, réseaux intelligents. *Réf.* MPS/M1.2
- Services réseaux annexes (ex. : SMS, facturation, messageries, VMS, EIR, gestion de réseau, OSS, CC&B, production de données IWF). *Réf.* MPS/M1.3

Pour ces postes basés à Guyancourt (78), adressez vos lettre de motivation, CV, photo et prétentions sous la référence choisie, à Nortel Matra Cellular, DRH, Armelle Commelin, 1 place des Frères Montgolfier, 78042 Guyancourt.

NORTEL MATRA
CELLULAR

MEDIAPA

*Important groupe français (15 000 personnes), dans le cadre de la mise en place de son nouveau système d'information recherche son*

# Ingénieur système DBA ORACLE

Rattaché au Responsable Technique et Architecture du groupe vous participez à la définition et à la conception du nouveau système d'information dans le domaine SGBDR ORACLE et sur les outils Middleware et Infocentre à mettre en œuvre en environnement Windows NT.

Votre mission consiste à :
- ☐ Définir et concevoir les solutions bases de données.
- ☐ Définir les configurations des serveurs et des postes de travail en environnement ORACLE
- ☐ Concevoir et mettre en œuvre les procédures d'installation et d'exploitation
- ☐ Exploiter les bases de données ORACLE
- ☐ Participer au déploiement des solutions
- ☐ Supporter les équipes d'exploitation et de développement
- ☐ Mener la veille technologique et le choix des solutions Datawarehouse et Infocentre.

Agé de 28/35 ans, fort d'une expérience de 3 à 5 ans dans la conception et l'administration de bases de données ORACLE, vous avez réussi le début de votre carrière dans une fonction similaire et vous avez participé activement à la refonte d'un système. Vos qualités relationnelles et de communication, votre dynamisme et votre capacité à vous impliquer sont des atouts nécessaires pour réussir dans ce poste très opérationnel. ***Un anglais courant sera apprécié.***

Merci d'adresser votre CV + photo + n° de tél + rém. actuelle à **Frédéric de Langsdorff, Michael Page Informatique,** 3 bd Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex ou de taper votre CV **sur 3617 code MPage** sous la référence FLF16252.

**Michael Page Informatique**
*Le spécialiste du recrutement Informatique*

## MICROSOFT CONSULTING SERVICES

**La vocation de Microsoft Consulting Services est d'apporter un conseil à l'ensemble de ses clients (grands comptes et administrations) ainsi qu'à ses partenaires (constructeurs, intégrateurs, SSII) pour bâtir leurs solutions informatiques.**
**Nos consultants (50 personnes en France), intervenants experts, sont présents dans le monde entier et proposent des prestations de planification, de conception et de mise en œuvre tirant pleinement parti des technologies Microsoft.**
**Nous renforçons nos effectifs et recherchons des**

# CONSULTANTS
## ARCHITECTES DE SYSTÈMES

Ingénieur de formation, à 30/35 ans environ, vous êtes un spécialiste de l'architecture et de la conception de systèmes d'information. Vous maîtrisez les technologies client/serveur et réseaux.
Vous intervenez sur des projets stratégiques de refonte de systèmes d'information et d'architecture.
Reconnu pour votre compétence technique et votre professionnalisme, passionné de l'innovation technologique, nous vous offrons la possibilité d'évoluer au sein d'une équipe performante engagée dans la qualité et la réussite de ses missions.
Notre environnement international nécessite un bon niveau d'anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, C.V. et prétentions) sous réf. 3141/01 à notre Conseil : **ALPHA CDI** - 20 avenue André Malraux - 92309 Levallois-Perret cedex.

**Microsoft**
JUSQU'OÙ IREZ-VOUS ?™

★ EURO RSCG

# Chef de Produit Serveur

**300/350 KF** **Paris**

**Exceptionnelle opportunité, pour un jeune chef de produit, de rejoindre l'équipe marketing France du constructeur informatique le plus dynamique du marché.**

LA SOCIETE
- 5ème constructeur informatique mondial. 5,3 Milliards de CA.
- Croissance de plus de 60 % par an en France.
- Diversification et innovation constantes.
- Forte implantation commerciale.

LE POSTE
- Sous la responsabilité du Directeur Marketing France, vous :
  - analysez le marché, la concurrence et le positionnement de vos produits : les serveurs,
  - adaptez la stratégie européenne du groupe aux exigences de votre marché,
  - créez les outils de support à la vente, et contribuez activement à la réalisation de la politique commerciale,
  - assurez la promotion de vos produits dans tous les supports médiatiques, forums et salons spécialisés,
  - rédigez des rapports réguliers sur votre activité tant dans son aspect marketing que commercial.

PROFIL RECHERCHÉ
- 28/30 ans.
- Grande Ecole de Commerce ou Ingénieur + MBA, avec 2 à 5 ans d'expérience dans le monde du Hardware. Connaissance des serveurs souhaitée.
- Compétences commerciales et marketing.
- Sens du résultat, de l'implication et des responsabilités. Esprit d'analyse et aisance rédactionnelle.
- Forte capacité de travail. Potentiel d'évolution.
- Anglais.

**Merci d'adresser votre dossier de candidature complet et rémunération actuelle sous *réf.* 70301/LM à N.B.S. 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.**



N B SELECTION LTD
a BNB Resources plc company




Paris-London - Aberdeen-Birmingham - Bristol - City - Edinburgh - Glasgow - Leeds Manchester - Slough - Madrid

LBW

...ION INTERDITE

# Réseaux ...rmatique ...lécommunications

3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

صكنا من الاصل





**Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.**

# Informatique - Réseaux Télécommunications

***Opérateur télécom mondial de premier plan recherche, dans le cadre de la poursuite du développement en Europe de son propre réseau :***

**POUR UN GRAND PROJET EUROPÉEN D'INFRASTRUCTURE FIBRE OPTIQUE**

## Chef de Projet Adjoint

Secondant le chef de projet, vous êtes plus particulièrement responsable de la coordinaton et du suivi du planning, du suivi des contrats passés avec l'ensemble des sous-traitants et de la consolidation mensuelle des dépenses du projet.

A 28-38 ans environ, ingénieur ou équivalent, vous possédez une expérience internationale avec des responsabilités de coordination et de suivi de planning sur un projet d'infrastructure, de préférence lié aux télécoms. **Réf. CPA**

## Responsable Coordination de la Documentation du Projet

Vous mettez en place les outils de gestion et d'accès à la documentation du projet. Vous validez l'exhaustivité et la qualité de cette documentation et mettez en œuvre les actions correctives nécessaires. Vous supervisez la réalisation des essais. L'ensemble de ces activités s'effectue en relation avec la direction des opérations.

De formation technique télécom, possédant une expérience de mise en service de réseaux, votre expérience du terrain vous permet d'appréhender la documentation globale nécessaire au succès d'un grand projet télécom. **Réf. RCDP**

**POUR LE GROUPE CENTRAL DES OPÉRATIONS EUROPE**

## Responsable Statistiques et de l'Analyse des Performances

Vous réunissez les différents indicateurs chiffrés mesurant la performance du réseau, les capacités, les aspects budgétaires, des principales villes européennes connectées, afin d'en réaliser une synthèse opérationnelle.

Vous possédez une première expérience d'acquisition et d'exploitation de données sur système informatique, de préférence dans un environnement télécoms ou high tech. **Réf. RSAP**

## Responsable des Nouveaux Produits et Services

En liaison avec le département Engineering, vous générez la documentation et les procédures opérationnelles pour l'utilisation de nouveaux équipements télécoms destinés à développer de nouveaux services. Vous coordonnerez l'implémentation et l'exploitation de ces produits.

De formation technique télécom, votre expérience dans l'ingénierie de solutions et/ou dans l'exploitation d'un réseau télécom, vous a permis de maîtriser les équipements de télécommunication (transmission, SDH, ATM, multiplexage...). **Réf. RNP**

## Responsable de la Documentation Technique Opérationnelle et de la Formation

Vous réunissez et organisez la documentation existante (installations et équipements du réseau européen) afin d'en faciliter l'accès et l'exploitation opérationnelle. Vous organisez et planifiez les formations aux nouveaux matériels pour les équipes opérationnelles.

De formation supérieure, vous possédez une expérience dans la rédaction de documentation technique dans un environnement high tech (réseaux, télécoms, informatique...). **Réf. RDOF**

**POUR LA DIRECTION DES OPÉRATIONS FRANCE**

## Responsable du Service Installations

Rattaché au directeur des opérations, vous êtes responsable d'une équipe assurant sur le terrain la connexion des clients au réseau, l'approvisionnement et la gestion du stock de l'ensemble des équipements nécessaires, la maintenance des installations périphériques (énergie, climatisation ...). Vous possédez une expérience similaire chez un fournisseur et/ou un opérateur. **Réf. RSI**

## Responsable du Centre des Opérations de Supervision et de Maintenance du Réseau

Rattaché au directeur des opérations, vous êtes responsable d'une équipe chargée de configurer les équipements pour les installations clients, de gérer la capacité (bande passante, équipements...), de qualifier les pannes sur le réseau et de définir et contrôler les procédures d'intervention.

De formation technique, votre expérience en informatique et/ou télécoms, vous a permis de bien connaître les architectures réseaux, les installations télécoms privées et les équipements de l'opérateur public. **Réf. RCO**

**Ces postes sont basés à Paris et demandent une excellente maîtrise de l'anglais.**

Merci d'adresser votre lettre manuscrite + CV + photo + rémunération souhaitée sous référence choisie à Bruno LAVASTE, *RH PARTNERS*, 365 rue de Vaugirard, 75015 PARIS.

RH PARTNERS

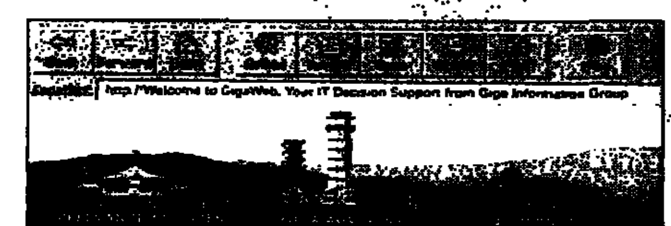
OBC

# Ingénieurs Commerciaux

**GIGA**

**Fondé en 1995 par Gideon Gartner, fondateur et ex-PDG du Gartner Group, Giga Information Group propose aux décideurs des plus grands groupes mondiaux ses services innovants d'aide à la décision, dans le domaine des technologies de l'information.**

**Les analyses, informations, analystes et experts de Giga sont accessibles à travers GigaWeb ou GigaNotes.**



## Ingénieurs Commerciaux H/F

Vous avez de 3 à 5 ans d'expérience de prospection et de vente auprès des Directions des Systèmes d'Informations de grandes entreprises françaises.

Vous êtes ambitieux et motivés par les challenges d'une start-up à forte croissance.

Vous possédez une connaissance approfondie de l'anglais vous permettant de travailler dans une équipe internationale.

Envoyez-nous votre CV en anglais par fax au 01 48 25 41 93 ou par email à : BTourne@gigaweb.com.

Publipanel

**La rubrique**

**Le Monde**

**INITIATIVES LOCALES**

**vous propose des opportunités d'emploi en Collectivités Territoriales**

**Prochaine parution le vendredi 4 avril***

**Contactez Sacha LAUZANNE au 01.44.43.77.34**

**** daté samedi 5***

*Filiale d'un groupe industriel de dimension internationale, nous sommes une des trois premières sociétés dans le monde à fabriquer industriellement des tôles plaquées destinées à tous les grands projets industriels (industrie nucléaire, thermique et chimique). Pour renforcer notre équipe commerciale, nous recherchons un*

## Ingénieur technico-commercial

Rattaché au directeur commercial, vous avez la responsabilité de la prospection du marché et de l'établissement des devis. Vous menez les négociations sur les plans technique et commercial et assurez le suivi technique et administratif des ventes.

Basé au siège social à Paris, vous êtes en relation avec l'unité de production située dans le Sud-Ouest et effectuez de multiples déplacements tant en France qu'à l'étranger.

Vous êtes ingénieur mécanicien de formation ; une ou deux années d'expérience commerciale sur les marchés de la pétrochimie et de l'énergie seraient un atout supplémentaire.

Cette fonction exige de solides connaissances techniques et une réelle aptitude à la relation commerciale. La pratique de l'anglais est indispensable et celle de l'allemand souhaitable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, sous référence 12831, à Press Emploi, 26 rue Salomon-de-Rothschild, 92150 Suresnes, qui transmettra.

MEDIA SYSTEM

# Sciences et Santé

**Gist-Brocades**, un des leaders mondiaux en biotechnologie(pénicilline,levures,enzymes) recrute pour son unité de recherches microbiologiques et génétiques appliquées à l'agro-alimentaire ( principalement enzymes)

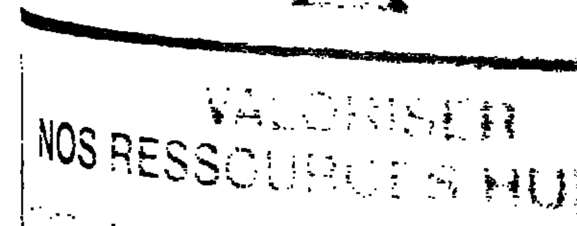
**UN(E) SPECIALISTE EN GENETIQUE DES MICROORGANISMES.**

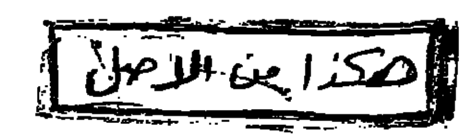
**Docteur il(elle) aura plusieurs années d'expérience post doc dans le secteur privé ou publique . Il (elle) intégrera son expertise scientifique(Génétique , Physiologie , Biochimie ) au sein du groupe pour mener à bien les projets de recherche . Expérimentant au laboratoire il (elle) anime une équipe en charge du "screening" et de l' amélioration des souches . La connaissance et la pratique de la biologie moléculaire avec une expérience des "Fungi" sont requises.La robotique est utilisée au laboratoire.Anglais indispensable.**

**Le poste basé en métropole Lilloise , est à pourvoir rapidement.**

**Adresser lettre de motivation et CV en Anglais sous la référence GEN à :**

**Gist-Brocades France S.A**
**Direction des Relations Humaines - B.P 239 - 59472 SECLIN cedex**





338
315 +

# Juristes
# Ressources Humaines




RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi




## JURISTE

Nous sommes une Fédération Professionnelle représentant 6000 Mutuelles et 40 milliards de chiffre d'affaires. Leader dans le domaine de la complémentaire maladie et de la santé avec 25 millions de personnes protégées, nous sommes également un intervenant significatif de la prévoyance.

Nous recherchons un

Au sein de notre Département Juridique, vous suivez l'évolution de la réglementation relative à la sécurité sociale et à la santé publique (analyse des nouveaux textes de loi, mesure de l'impact sur la mutualité, propositions d'amendement...).

Vous apportez un conseil juridique aux collaborateurs de la fédération intervenant sur les réformes de la sécurité sociale ou du système de santé.

Vous conseillez les groupements adhérents et pouvez intervenir dans d'autres domaines juridiques, en fonction des besoins du département.

De formation supérieure juridique avec une spécialisation en droit de la santé ou de la protection sociale, vous avez acquis 5 années d'expérience minimum de la législation de la sécurité sociale et de la santé publique.

Vous possédez de réelles capacités d'analyse et de synthèse, de grandes qualités rédactionnelles et la faculté à jouer un rôle de conseil avisé.

Vos connaissances en droit du travail seront un plus apprécié.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV et photo) en précisant la référence NC/JDJ à Nathalie CHEVALIER, MUTUALITE FRANCAISE, Direction des Ressources Humaines, TE 59003, 75719 PARIS CEDEX 15.




L'INTELLIGENCE MUTUELLE

ORC




Vous voulez votre vie professionnelle active et dynamique. Chez Pimkie, nos métiers ressemblent à la mode que nous aimons : une mode qui bouge, qui change, qui évolue. En France comme en Europe, où nous connaissons un fort développement, nos 400 magasins, nos 4 centrales, nos produits traduisent ce goût du mouvement. Nous donnons les moyens à nos 3 500 collaborateurs de développer leurs compétences pour s'investir dans un métier passionnant. En partageant notre savoir-faire, vous partagerez aussi nos responsabilités et saurez saisir les opportunités de notre avenir commun.

H/F

Pour accompagner notre croissance et suite à l'évolution interne de notre Directeur des Ressources Humaines, nous recherchons son successeur.

Curieux, à l'écoute des autres, vous êtes convaincu que le management des équipes et la gestion des hommes sont déterminants pour faire gagner l'entreprise.

A 30/40 ans environ, de formation supérieure, vous êtes un professionnel des ressources humaines qui sait détecter les talents et les faire grandir en compétence pour en faire les hommes de demain : vos réalisations que ce soit en distribution ou dans d'autres secteurs d'activités en seront le garant.

Membre du Comité de Direction, vous serez porteur de ce projet humain et l'animerez avec vos 30 collaborateurs dans tous les métiers de l'entreprise et bien sûr dans vos services : gestion des ressources humaines, formation, administration du personnel, relations paritaires.

Ce poste complet réclame une grande disponibilité, un dynamisme communicatif, une capacité d'adaptation et d'anticipation ; votre maîtrise du droit du travail et votre sensibilité internationale seront déterminantes. L'humour sera un plus.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV) sous référence DRH/LM à notre Conseil Solange Montel, Syma Conseil, 5 avenue du Maréchal Juin, 92100 Boulogne, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.




Vous aimez vous dépasser. Nous aussi.

# Consultant Ressources Humaines
## Lyon

Notre groupe de conseil, créé en 1981, 15 consultants et partenaires aux USA, Canada, Europe, a pour vocation de renforcer la performance professionnelle des personnes et des équipes d'encadrement de l'entreprise. Ceci se traduit notamment par des accompagnements individuels et collectifs et la mise en place de plans d'actions nécessaires à la conduite du changement.

Pour faire face à notre développement, nous cherchons un jeune consultant ayant une première expérience du conseil, de l'animation de groupes.

Profil : vous avez 30 ans, une formation supérieure, une bonne pratique de l'anglais au moins. Vous souhaitez vous investir dans le développement d'un groupe de conseil, constitué de consultants confirmés soucieux de mener de pair veille intellectuelle et technologique et conduite opérationnelle de missions pragmatiques. Nos références sont prestigieuses.

Merci d'écrire s/réf. 867 LM à Mme Geneviève CROUZET ARTEMIS CONSEILS - 81 boulevard Stalingrad BP 1234 - 69608 Villeurbanne Cedex.




ORC — OPQCM Membre de SYNTEC

# VALORISER NOS RESSOURCES HUMAINES

**Afin de renforcer sa politique de développement des Ressources Humaines, une grande entreprise du secteur public recrute de jeunes professionnels de la fonction Personnel.**

Au sein de la Direction Centrale des Ressources Humaines, ils auront pour mission :
- **de définir les orientations de la gestion des cadres, (réf. JPC/GC)**
- **d'identifier les besoins et proposer une politique de formation, (réf. JPC/EF)**
- **d'assurer la communication interne et externe de la D.R.H. (réf. JPC/COM)**

L'entreprise connaît actuellement une période de mutation qui induit, entre-autres, une véritable professionnalisation de la filière Ressources Humaines. Les titulaires seront des acteurs prépondérants de cette mise en œuvre.

Ces postes, à caractère stratégique, s'adressent à des spécialistes en Ressources Humaines de formation BAC + 4 (Sciences Po, DESS Dauphine, CELSA, IGS, Ecole Supérieure de Commerce) possédant 2 à 5 ans d'expérience comme Responsable de Formation, Adjoint d'un Directeur des Ressources Humaines, Chargé de communication interne et/ou externe.

Les qualités déterminantes pour réussir dans ces fonctions résident dans la capacité de proposition, le sens de l'analyse et l'intelligence des situations. Les candidats devront travailler avec aisance dans une organisation complexe dotée de nombreux centres de décision.

Pour ces postes, basés à Paris, les possibilités d'évolution au sein de cette entreprise sont réelles pour des candidats à fort potentiel.




Merci d'adresser CV + lettre de motivation + rémunération actuelle s/réf. correspondante à DK&ASSOCIES - 160 av. de Versailles 75016 PARIS, qui dans un premier temps, nous permettra de communiquer rapidement.

# Dirigeants

## Délégué général H/F

[illegible]d-Est : Cette organisation interprofessionnelle, l'u[illegible] [illegible]s plus importantes sur le plan national, est présente [illegible] région Paca et a pour mission principale la coordinat[illegible] [illegible] actions initiées par le Siège. Elle recherche son nouv[illegible] [illegible]égué Général chargé de mettre en œuvre la poli[illegible] [illegible]e en Conseil. Sous l'autorité de son Président, c[illegible] [illegible] lien entre les différentes organisations ou a[illegible] tra[illegible]tant régionales telles que le Conseil Régi[illegible] les CCI, [illegible], la Préfecture, les partenaires soci[illegible]..., que nationale[illegible] recueillera et diffusera les i[illegible]tions en étant l'in[illegible] permanent des adhérent[illegible]era les profe[illegible]s et les inter-professions de niveau dépa[illegible]ntal, s[illegible]rera force de proposition. Il assumera certains m[illegible], [illegible]a le Représentant de son organisation à l'ext[illegible] [illegible] avez entre 35 et 45 ans, une formation supé[illegible] [illegible]c + 4) pour faire face à des interlocuteurs de bon niv[illegible] [illegible] bonne pratique de l'entreprise à un poste de responsab[illegible] connaissance des rouages de l'administration. Si v[illegible] [illegible]sirez apporter un plus à votre région, au travers d[illegible] [illegible]treprises que vous représenterez, merci d'adresser vo[illegible] dossier de candidature sous réf. 956A à Michèle PHILIP PSYNERGIE - Les Docks - Atrium 10.2 - 10, place de la Joliette - 13304 MARSEILLE Cedex 2.

PSYNERGIE
GROUPE PRAXIA

EURO RSCG — OPQCM Membre de Syntec

# Gestion - Finance

Membre du groupe ABN-AMRO,
l'un des tout premiers
groupes bancaires européens,
NSM est une banque commerciale privée
à forte vocation financière.




*Nous vous proposons de prendre en charge la gestion des relations commerciales avec les banques françaises ainsi qu'avec les banques et institutionnels anglo-saxons.*

*Véritable développeur, vous menez des actions de prospection en assurant la promotion de l'ensemble des produits et services du Groupe ABN/AMRO liés au paiement et à la conservation des titres. Vous optimisez vos relations clientèle et contrôlez les limites de contrepartie en liaison avec les départements concernés et avec notre siège à Amsterdam.*

*Vous assumez, par ailleurs, une responsabilité "Produits" (Custody, prêts-emprunts, paiements) et, à ce titre, concevez et réalisez des documents commerciaux et mettez au point, en collaboration avec les juristes, de nouveaux contrats.*

*Diplômé de l'enseignement supérieur, vous bénéficiez d'une expérience de 5 ans minimum acquise en exploitation bancaire et, si possible, dans un département Correspondent Banking où vous avez pu faire valoir votre sens commercial et votre aisance dans les contacts à tout niveau. Vous connaissez parfaitement les activités et opérations bancaires tant françaises qu'internationales ainsi que les circuits de paiement en France. Bien sûr, vous maîtrisez l'anglais et parlez, si possible, une seconde langue étrangère.*

*Votre sens critique vous permet d'apprécier le risque bancaire et les risques de contrepartie. Esprit d'initiative, goût pour le travail en équipe joueront un rôle déterminant dans votre réussite au sein de notre Groupe.*

*Isabelle Morenne vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature en précisant la référence ACIB/IM/04-97 à NSM, 3 avenue Hoche, 75410 Paris Cedex 08.*

*Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet*

ABN-AMRO

MEDIAPA

---

Chers Clients,

Pour mieux vous garantir la qualité de nos prestations, nous avons obtenu la

**certification ISO 9001**

pour nos activités

**Recrutement**
**Bilans de Compétences**
**Outplacement**




41, Bd Malesherbes, 75008 Paris
Tél. : 01 43 12 92 00

---

***Des Hommes au service de la communication***

Filiale de MATRA HACHETTE et d'ERICSSON, MET COMMUTATION propose aux opérateurs de télécommunications des solutions clés en main pour réseaux téléphoniques fixes, mobiles et large bande.

Nous recherchons un

## CONTROLEUR DE GESTION

Intégré à notre Direction Financière à Massy (91), vous intervenez pour notre Direction Technique. Vous animez les différentes étapes du processus budgétaire et produisez les synthèses correspondantes. Vous assurez le suivi des réalisations en regard des budgets fixés : tableau mensuel de suivi d'activité avec commentaires correspondants.

Fortement impliqué dans l'activité opérationnelle et le suivi des principaux projets, vous avez un rôle d'analyse et de synthèse vous permettant aussi de proposer toute amélioration de processus visant à accroître la productivité de la Direction. Vous êtes à ce titre impliqué dans l'amélioration et l'optimisation des outils de gestion.

L'ensemble de vos activités vous amène à entretenir de nombreuses relations avec les services opérationnels, la comptabilité et l'équipe des études informatiques.

De formation supérieure Bac + 4 Ecole de Commerce ou Universitaire, vous possédez une expérience de 5 ans dans une fonction similaire au sein d'un environnement High Tech ou Logiciel.

Une bonne compréhension de notre domaine technique, un bon relationnel et de l'autonomie sont indispensables.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à notre Direction des Ressources Humaines,

MET COMMUTATION
19, avenue Carnot
91348 Massy Cedex.

MET MATRA · ERICSSON

---

## Contrôleur de Gestion en milieu industriel

Filiale française d'un Groupe international, nous concevons et réalisons des équipements de pointe nécessaires à de nombreuses industries, notamment dans les secteurs de haute technologie.
Nous recherchons le Contrôleur de Gestion d'une de nos usines, située dans l'Ouest de la France

**Fiabilité** Garant des informations fournies à la Direction du site et aux services centraux, il maîtrise les systèmes et les processus d'élaboration de ces informations et contribue de façon déterminante aux prises de décisions au niveau de son unité aussi bien qu'au niveau de l'entreprise et du Groupe.

**Sécurité** Responsable de l'exactitude, de la forme et des délais de production des résultats mensuels, il en fournit une analyse détaillée, identifie les écarts et participe à la recherche de solutions correctives.

**Anticipation** Membre du Comité du Direction de son unité, il lui apporte toutes informations financières nécessaires au pilotage des activités (évolutions prévisibles des situations consatées, contrôle des dossiers d'investissement, suivi de la rentabilité...).

Vous avez complété votre formation supérieure par des études de type DECF et vous possédez au moins 5 ans d'expérience de la fonction. Vous y avez fait la preuve de vos qualités de communication et d'animation. Votre professionnalisme dans le domaine du contrôle de gestion en milieu industriel et votre capacité de partager les objectifs et les stratégies d'un groupe international vous ouvriront de réelle perspectives d'évolution.

Votre candidature (lettre, C.V. et photo) sera étudiée en toute confidentialité. Merci de nous l'adresser, en notant sur l'enveloppe la réf. MD/311.

Champ Libre - 5, rue des Liserons - 75013 Paris

---

**Assurances du Crédit Mutuel**

***recherchent, dans le cadre du développement de leur service retraite.***

## UN JEUNE DIPLÔMÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (h/f)

**Missions :**

- Elaboration de tarification en retraite collective.
- Mise en place des outils de tarification et de suivi.
- Assistance commerciale et technique des réseaux de distribution.

**Profil :**

Agé de 25 à 30 ans, diplômé de l'enseignement (BAC+3 minimum).
Maîtrise des techniques de calculs actuariels.
Bonnes connaissances juridiques
Une première expérience en assurance et notamment en assurance retraite serait appréciée. - Lieu de travail : Strasbourg.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV + photo + prétentions) à :
**Assurances du Crédit Mutuel - Pierre LE GRALL - 34, rue du Wacken - 67010 Strasbourg cedex.**

---

**La SACCEF**
***Filiale du Groupe Caisse d'Epargne***
**recherche son**

## Directeur des risques

*La SACCEF, Société anonyme régie par le Code des Assurances, filiale du Groupe des Caisses d'Epargne, cautionne les prêts aux particuliers consentis par le Réseau des Caisses d'Epargne à ses clients.*

Le Directeur des Risques devra assurer la conduite d'un développement maîtrisé (en volume et en répartition des risques) de l'activité de Garantie des Prêts aux Particuliers accordés par les Caisses d'Épargne (Prêts Immobiliers principalement - Prêts à la Consommation - Prêts Etudiants).

Après une augmentation forte des volumes, 50.000 dossiers instruits pour 10 milliards d'engagements annuels, la SACCEF se doit aujourd'hui de modifier son organisation et ses outils. Ces derniers adaptés au traitement artisanal des dossiers et à des volumes peu importants doivent aujourd'hui intégrer les techniques les plus récentes d'analyse (score, système expert) et de suivi des risques permettant un traitement industriel des dossiers.

Le Directeur des Risques fixera sur ce segment de marché les critères et normes à respecter conformément à la politique de gestion des risques qu'il contribuera à déterminer, garantira la qualité des risques acceptés par sa Direction, suivra régulièrement le tableau de bord de sinistralité des engagements du marché des particuliers et décidera des ajustements et régulations nécessaires. Il actualisera en permanence l'ensemble des éléments de détection des risques et en suivra l'évolution des principaux critères : structurels, socio-économiques, comportementaux, conjoncturels… Il gérera un projet informatique permettant à un horizon de 3 ans, l'industrialisation d'une partie importante de la production et garantira l'utilisation par l'entreprise des techniques de pointe les plus récentes, tant en matière d'analyse de dossier, que de suivi de sinistralité, de détection des risques, ou d'échanges d'information. Il supervisera l'activité d'environ 18 personnes.

*Une connaissance parfaite de l'activité des Prêts aux Particuliers, des garanties et des risques afférents, une bonne maîtrise du droit bancaire et de la consommation, une compétence affirmée en matière d'organisation ainsi que de solides bases techniques : informatique, score, systèmes experts sont nécessaires à la bonne tenue du poste.*

Les candidatures sont à adresser à l'attention de :
**Monsieur Didier SANSON, Directeur Général de la SOGECCEF-SACCEF**
**5, rue de Marignan - 75378 PARIS Cedex 08**
***Poste à pourvoir immédiatement***

---

Vous êtes ingénieur,
découvrez votre Monde le lundi *

Un rendez-vous :

**« Le Monde des ingénieurs »**

- Secteurs de pointe
- Informatique/Réseaux télécommunications
- Ingénieurs-conseils
- Ingénieurs commerciaux

Carrières technologiques internationales
dont carrières européennes

* daté mardi



# Marketing - Communication

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

---

**FRAMATOME CONNECTORS INTERNATIONAL**

## ■ASSISTANT MARKETING■

Filiale du Groupe FRAMATOME, F C I (près de 7000 personnes dans le monde) est un des leaders mondiaux de la Connectique. Ses produits sont utilisés dans de nombreux domaines industriels.

Pour renforcer l'équipe Marketing qui coordonne, au niveau international, le développement des activités de notre Branche Automobile, nous recherchons un **jeune Ingénieur grande école.**

Vous avez impérativement acquis une formation complémentaire en Marketing. Débutant ou possédant une première expérience dans ce domaine, vous maîtrisez parfaitement l'anglais et vous avez de réelles qualités de synthèse et de communication.

Le poste proposé recouvre des missions diversifiées (supports marketing, analyses de marchés...), en relation avec nos unités en Europe, aux USA et en Asie. Il vous préparera à des évolutions de carrière très ouvertes au sein de notre groupe.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, C.V. et photo), sous la référence MD/6245, à

**F C I - Direction des ressources Humaines**
**BAL 0912 A - Tour Framatome**
**92084 Paris La Défense Cedex**

FCI
FRAMATOME CONNECTORS INTERNATIONAL

---

***FAIVELEY TRANSPORT, équipementier ferroviaire et leader mondial en systèmes de portes, de conditionnement de l'air et de pantographes, est également présent dans le monde entier en produits électroniques et en équipements de confort voyageurs. La société réalise avec plus de 1 000 salariés, 925 MF de CA dont plus de 70 % à l'export. Le siège social est basé en France avec aujourd'hui 9 filiales dans le monde.***
***Pour renforcer nos équipes, nous recherchons un(e)***

## Responsable marketing et communication H/F

Rattaché(e) au directeur général, vous concevez et mettez en œuvre le plan de communication (publicité, relations presse, marketing direct, édition, salons, organisation d'événements). A ce titre, vous pilotez les agences de communication, coordonnez les phases d'exécution, établissez le suivi budgétaire de chaque opération et assurez si nécessaire la représentation de notre société.

De formation école de commerce ou 3e cycle gestion marketing, vous justifiez d'une expérience similaire réussie. Vous faites naturellement preuve d'un réel sens relationnel et d'une excellente présentation. Autonomie, adaptabilité, aptitude démontrée à l'organisation et à la gestion sont également nécessaires.

Maîtrisant parfaitement l'anglais, vous êtes mobile pour des déplacements à l'étranger.

Merci d'adresser lettre de motivation manuscrite, CV et prétentions à Faiveley SA, Madame Chauffeteau, DRH, 143 Boulevard Anatole France, Carrefour Pleyel, 93200 Saint-Denis.

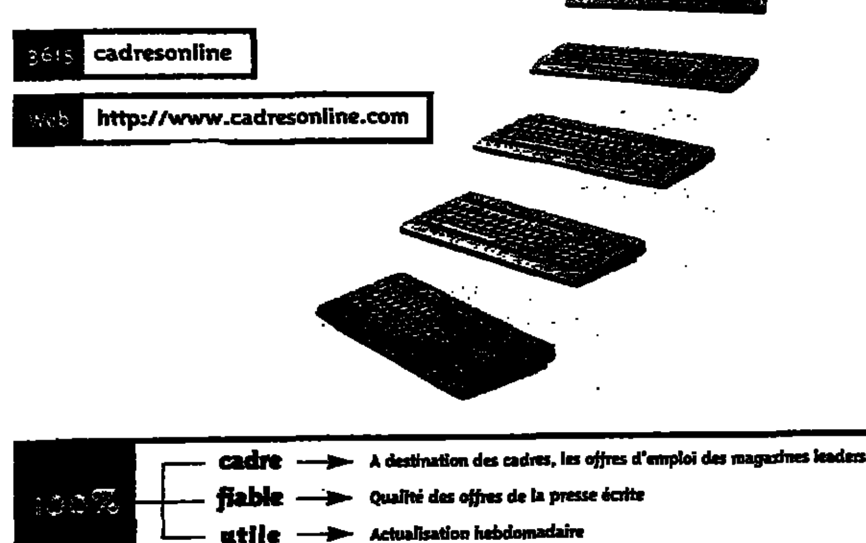



Partenaires sur la voie du futur

---

**Désormais, vous pouvez aussi compter sur votre clavier pour faire évoluer votre carrière.**

3615 cadresonline
web http://www.cadresonline.com

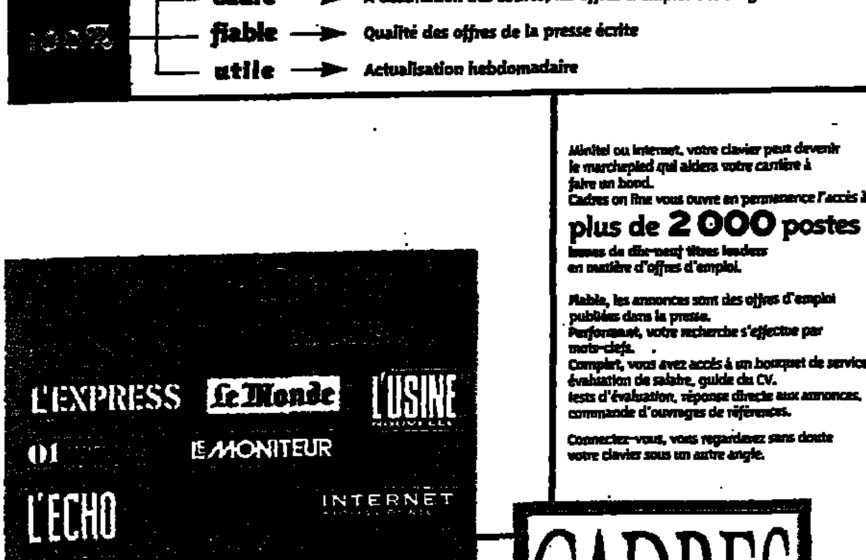


100% — cadre → A destination des cadres, les offres d'emploi des magazines leaders
fiable → Qualité des offres de la presse écrite
utile → Actualisation hebdomadaire

Minitel ou Internet, votre clavier peut devenir le marchepied qui aidera votre carrière à faire un bond.
Cadres on line vous ouvre en permanence l'accès à
**plus de 2 000 postes**
issus de dix-neuf titres leaders en matière d'offres d'emploi.

Fiable, les annonces sont des offres d'emploi publiées dans la presse.
Performant, votre recherche s'effectue par mots-clefs.
Complet, vous avez accès à un bouquet de services : évaluation de salaire, guide du CV, tests d'évaluation, réponse directe aux annonces, commande d'ouvrages de références.

Connectez-vous, vous regarderez sans doute votre clavier sous un autre angle.




3615 cadresonline : 2,23F la mn

---

# RADIO FRANCE INTERNATIONALE

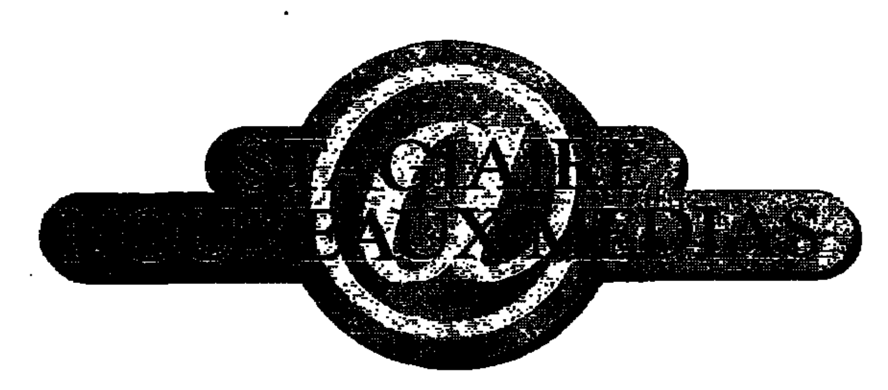
recherche **JOURNALISTE** (Diplôme français ou étranger)
**PARFAITEMENT BILINGUE ANGLAIS**
(en contrat à durée déterminée-terme février 1998)

La rigueur du traitement de l'information, une bonne connaissance de l'actualité française et internationale (plus particulièrement africaine et asiatique) sont les qualités requises. L'activité nécessite culture générale et maîtrise de l'outil informatique. Le journaliste pourra être amené à travailler la nuit.

*Candidats en règle vis à vis de la législation en vigueur.*
*Adresser lettre manuscrite et CV avant le 07/04/97 à :*
***RADIO FRANCE INTERNATIONALE - Direction des Ressources Humaines***
***104, avenue du Président Kennedy - 75016 PARIS***

---



Grande Banque Française, nous recherchons dans le cadre de notre développement nouveaux médias un stagiaire longue durée (sous convention) de formation Grande Ecole de Commerce ou équivalent.

Vous prendrez de larges responsabilités dans l'analyse des besoins et la rédaction des cahiers des charges adaptés au média Internet et aux réseaux Intranet.

Véritable interface avec les différents services utilisateurs et rattaché à la Direction de la Communication, vous apportez un réel savoir-faire en matière de multimédia - vous êtes, en effet un internaute passionné et vous connaissez tout du Web - mais vous êtes également dans votre démarche et votre analyse très axé marketing pour répondre aux attentes des utilisateurs sur le fond comme sur la forme.

Si ce stage vous intéresse, merci de nous envoyer votre candidature par courrier à : Communiqué, 50/54 rue de Silly, 92513 Boulogne-Billancourt Cedex en précisant sur l'enveloppe la réf. 756.

# Carrières Internationales

## IF YOU HESITATED, FORGET IT.



We need a results-driven Account Logistics Manager to join our European Operations team in Hilversum, The Netherlands. This is a fast-paced environment where you'll focus your attention on the logistics process of our key accounts. You'll develop with Accounts long and short term strategies that maximize profitability through an improved supply chain.

**ACCOUNT LOGISTICS MANAGER**

What will we expect from you? A college degree, at least 5 years' distribution and customer service experience and fluency in French and English. Show us an exceptional understanding of distribution processes and their impact on marketing and sales objectives and we're interested.

NIKE provides a competitive benefits package, which includes full relocation assistance. Send or fax a letter and CV - in English - within two weeks to: Craig Robertson, NIKE European Operations Netherlands B.V., Human Resources, Marathon 7, 1213 PD Hilversum, The Netherlands. Fax ++31 35 626 63 06. Attn: CI/04/01/97.

---

GROUPE INTERNATIONAL DE SERVICES RECHERCHE POUR SA FILIALE MEXICAINE UN

## Directeur administratif et financier

BASÉ À MEXICO

Ce poste convient à un professionnel de la gestion comptable et financière, de formation supérieure avec au minimum le DESCF ou équivalent.
L'expérience de l'expatriation et une très grande disponibilité seront appréciées.
Collaborateur direct du directeur de la filiale, il aura pour mission de prendre en main et de diriger les services administratifs, comptables et financiers, ainsi que le contrôle de gestion et le reporting.
La pratique professionnelle de la langue espagnole est un impératif, la connaissance de l'anglais est souhaitable.
Ce poste est à pourvoir immédiatement.
Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, CV, prétentions) sous la référence 42600, à Press Emploi, 26 rue Salomon-de-Rothschild, 92150 Suresnes, qui transmettra.

MEDIA SYSTEM

---

## à Washington...

### votre expertise en Levage-Manutention-Machines.

Rattachée à un grand Groupe, notre entreprise bénéficie d'une forte renommée.
Elle affirme sa compétence en matière de services destinés au monde industriel.

Nous recherchons pour les Etats-Unis un Ingénieur-Mécanicien parfaitement bilingue.

Nous nous adressons à un professionnel (environ 10 ans d'expérience) en Levage-Manutention-Machines, souhaitant s'orienter vers la mise en œuvre et le développement de solutions techniques.

Sa maîtrise du métier et son relationnel affirmé lui permettront d'assurer les examens de conformité des matériels aux directives européennes en relation avec une clientèle à développer.
Une connaissance de ces directives serait appréciée.

La prise de fonction se fera après quelques mois de formation en France.

Merci d'adresser dossier complet de candidature à Axial (réf. M200), 27 rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra
Réponse et discrétion assurées.

---

Ernst & Young
Global Client Consulting

## European Resource Manager

■ Ernst & Young Global Client Consulting is a multinational organisation which provides global management consulting services to the largest world companies to meet strategic mission critical issues facing these clients.

■ The group now wishes to appoint a European Resource Manager, with the prime mission to support the global account partners through the management of all processes related to facilitating the building of a world-class European capacity and deploying best teams on a pan-European basis.

■ As a key member of this growing international team, the Resource Manager's areas of accountabilities include co-ordinating international recruitement, supporting international movements of resources across the world (expatriation and secondment process), implementing performance management processes to evaluate and develop professionals across national boundaries, and managing the international staffing process.

■ Candidates to this unique career opportunity have several years professional experience, partly gained in a professional services firm and a proven track record in developing and implementing leading edge human resource management processes. International experience is necessary to operate effectively in this multicultural context. English is the working language, a good command of another European language is desired. PC fluency is a must. The position will be based in one of Europe's largest cities.

■ An international mind-set, solid planning and organising skills, a strong sense of negotiation and problem solving, excellent interpersonal skills, strategic and business judgement are key attributes to succeed in this challenging role.

■ If your experience and abilities match this position, please write, stating your relevant skills profile together with a CV in English, present remuneration package and availability to Brigitte Morel - Ernst & Young Global Client Consulting - Tour Manhattan - 6, place de l'Iris - Cedex 21 92095 Paris la Défense 2 - France.

ERNST & YOUNG

---

NOJ EXECUTIVE AG
EXECUTIVE SEARCH CONSULTANTS
Maineustrasse 35 • 8034 Zürich • Tel. 01-389 10 89 • Fax 01-389 10 90

**Un défi hors du commun**

Notre mandant est un distributeur réputé d'écrans d'ordinateurs et de périphériques dont le siège est en Allemagne et qui fait partie du groupe METRO, l'un des plus grands groupes commerciaux du monde. D'ici l'an 1997, le chiffre d'affaires en Europe dépassera le seuil du milliard et placera l'entreprise parmi les leaders du marché européen.

Dans le cadre d'une expansion réussie en Europe, nous sommes chargés de recruter un

## Sales Director France

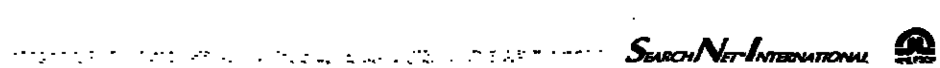
pour la nouvelle organisation de vente à créer en France.

Vous êtes un véritable professionnel axé sur la vente et le marketing et possédez une personnalité capable de s'imposer.
Votre mission prioritaire consistera à instaurer sciemment en France un concept de distribution qui a déjà fait ses preuves dans d'autres pays.
Nous attendons des connaissances approfondies du marché des écrans ainsi que des canaux de distribution directs et indirects en France.

Le candidat idéal apporte une formation en gestion d'entreprise alliée à une expérience approfondie de la vente et du marketing ainsi que des connaissances techniques. Des qualités conceptuelles et stratégiques sont indispensables. Votre style de travail se caractérise par l'autonomie, le sens de la communication et une réflexion d'entrepreneur.
D'excellentes connaissances d'anglais sont exigées, des connaissances d'allemand seraient un avantage.

Si en plus vous avez envie de mettre très vite en place une équipe performante que vous saurez motiver et diriger avec compétence, nous attendons votre dossier de candidature complet. Vous pouvez bien entendu nous contacter préalablement par téléphone pour de plus amples informations. Une totale discrétion va de soi.

Veuillez envoyer votre dossier à notre conseiller Thomas W. Hofer, Managing Partner, NOJ EXECUTIVE SA, CH-8034 Zurich. Tél. 0041/1 389 10 89, fax 0041/1 389 10 90.



SearchNet-International

---

# Le Monde des Cadres

*Une société d'édition très mobilisatrice !*

**Nous appartenons à un puissant groupe international de presse et d'édition (+ de 12 milliards de CA dans le monde). Nos revues (une douzaine de titres), nos ouvrages, nos salons et nos formations s'adressent aux professionnels de la santé. Nous recherchons un**




Vous serez chargé de définir la politique éditoriale, de développer de nouvelles collections déclinées sur tout type de supports. Vous serez très autonome dans votre travail.

Après une formation supérieure de bon niveau, vous justifiez impérativement d'une expérience de 3 à 5 ans dans l'édition. Vous avez une bonne appétence pour le monde médical et souhaitez aujourd'hui développer votre savoir-faire au sein d'une structure qui a de fortes ambitions sur son marché.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en notant la référence B/1254 sur l'enveloppe, à notre Conseil ORNICAR, 28 rue de la Trémoille, 75008 Paris.

ORNICAR

Evidence

# Le Monde des Cadres

Observatoire des tendances économiques et financières au service des dirigeants, organe institutionnel proche des entreprises françaises, des instances officielles et des média, REXECODE recrute un

## ECONOMISTE

Responsable vis-à-vis des adhérents d'une zone géographique ou d'un domaine d'activité donné - suivi conjoncturel, prévision économique et analyse sectorielle -; il suit et alimente ses bases de données et participe à la rédaction des documents périodiques de REXECODE.

Docteur en économie ou diplômé d'une grande école d'ingénieurs - X. ENS. PONTS. MINES, CENTRALE, ENSAE, ... - ayant complété votre cursus par une formation supérieure en économie, vous avez idéalement la connaissance du secteur construction ou immobilier, la maitrise de l'anglais et d'une deuxième langue.

Vous avez le goût de l'exposé oral, une première expérience réussie. la pratique de l'informatique et le sens inné de la pédagogie: René CASIMIR, Directeur AWV, est votre contact confidentiel: écrivez-lui (lettre manuscrite, CV, photo): 1 rue A. Vacquerie. BP 237. 75 770 PARIS CDX 16




A World of Vocations

---

SUD RHÔNE ALPES

Notre très importante banque de réseau (1 950 salariés 176 points de vente) est amenée à recruter aujourd'hui son

## Responsable Organisation Générale

En liaison étroite avec les différentes Directions, vous devrez mener des projets variés et passionnants d'organisation générale, dans le but d'améliorer en permanence les performances de l'entreprise pour atteindre les objectifs fixés.

Véritable interface entre tous les services de la banque, vous maîtrisez parfaitement les techniques d'organisation et de conduite de projets.

A 30 ans environ, obligatoirement de formation supérieure (Bac + 5), vous alliez d'indispensables qualités de rigueur et méthode à un réel sens de l'écoute, du dialogue et de la négociation. Une ou deux expériences précédentes, idéalement dans le secteur bancaire, vous ont permis d'affirmer votre personnalité et vos capacités d'animation d'équipe.

Ce poste, basé en Rhône-Alpes, est évolutif pour un candidat de valeur.

Merci d'adresser votre candidature complète (CV + lettre manuscrite obligatoire + prétentions), sous réf. 185 à notre Conseil, Monique LAURENT- ADM.A - 11 rue des Emeraudes - 69006 Lyon, qui vous recevra confidentiellement à Paris ou à Lyon.

ADMA

ORC

---

Nous sommes un des plus importants groupes en immobilier social et recherchons pour deux de nos filiales HLM (10 000 et 20 000 logements)

## 2 Chefs d'Agence

pour gérer un patrimoine de 3 000 logements

Vous serez responsable de l'ensemble de la gestion locative, de la maintenance technique à la définition des politiques de gros entretien et de réhabilitation, de la mise en recouvrement des loyers à la concertation avec les locataires et l'environnement local.

De formation supérieure, vous justifiez d'une dizaine d'années d'expérience du logement social, d'indiscutables capacités relationnelles et managériales, et vous êtes autonome.

Postes à pourvoir à Pantin (93) et Courbevoie (92).

Merci d'adresser votre candidature, CV et prétentions à Jean-Marc Wormser Directeur des Ressources Humaines Groupe OCIL - 141 rue de Saussure 75809 Paris cedex 17.




Photo : LB Froney

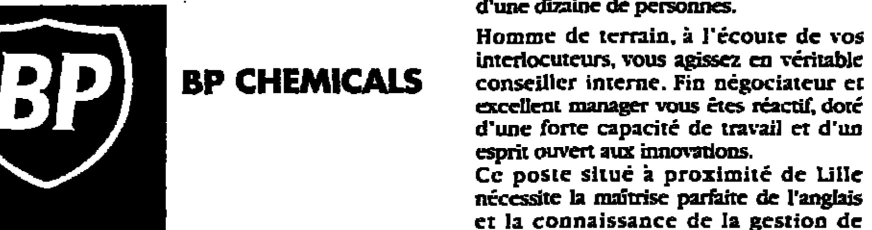
Publipanel

---

*Important Groupe Chimique spécialisé dans la fabrication de matières plastiques, propose pour ses Centres de Production et de Recherche un poste à grandes responsabilités.*

## *Formation, Communication, Ressources Humaines,*

LES FUTURES ETAPES DE VOTRE CARRIERE




Diplômé de l'enseignement supérieur avec 10 années d'expérience minimum comme manager en milieu industriel de culture anglo-saxonne, votre première mission sera d'élaborer et mettre en place le plan de formation tout en assurant l'animation de certaines formations et les actions de communication interne/externe.

Puis vous vous verrez confier progressivement la coordination de l'activité Ressources Humaines avec une équipe d'une dizaine de personnes.

Homme de terrain, à l'écoute de vos interlocuteurs, vous agissez en véritable conseiller interne. Fin négociateur et excellent manager vous êtes réactif, doté d'une forte capacité de travail et d'un esprit ouvert aux innovations.

Ce poste situé à proximité de Lille nécessite la maîtrise parfaite de l'anglais et la connaissance de la gestion de personnel.

Merci d'envoyer votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à BP CHEMICALS - Service du Personnel BP 62 - 62410 WINGLES.

ORC

---

## Conseil et Audit




Le Groupe CAP GEMINI, leader européen du conseil et des services en informatique et télécommunications, recherche sur PARIS-RP (La Défense) ou sur les régions NORD et EST, plusieurs professionnels à fort potentiel d'évolution :

## DIRECTEURS DE MISSIONS

### Organisation et systèmes d'information

• Santé/Social • Distribution • Logistique • Tourisme • Médias

Vous intervenez en conseil, assistance, avant-vente ou dans le cadre de grands projets. Interlocuteur privilégié des clients (DG, DI et Directions utilisatrices), vous comprenez le métier et les enjeux de l'Entreprise : stratégie, organisation, processus, flux d'information.... Vous réalisez des missions à forte valeur ajoutée : diagnostic d'organisation, audit de systèmes d'information, schémas directeurs, assistance à la maîtrise d'ouvrage... Vous développez vous-même votre activité en fidélisant vos clients. Vous encadrez d'autres consultants sur vos projets.

Diplômé d'une Grande Ecole d'ingénieurs ou de gestion, vous possédez une solide expérience en tant que consultant en organisation et système d'information (niveau Senior ou Manager) acquise au sein d'un cabinet de conseil, en SSII ou en entreprise (organisateur, consultant interne, ...) L'anglais courant est fortement souhaité. La connaissance d'un des métiers précités est un atout important. Des compétences fonctionnelles (gestion commerciale, logistique, GRH, finance...) seront également appréciées.

Votre implication, votre leadership et votre potentiel vous permettront d'accéder à des responsabilités élargies (développement d'un pôle d'activité, management de comptes, ...) dans un environnement pluridisciplinaire de haut niveau.

*Merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, photo, rémunération actuelle) en précisant la région souhaitée à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris cedex 08, sous la réf. 59.5202/LM portée sur lettre et enveloppe. Confidentialité assurée.*

---

ONISEP

**L'Office National d'Information Sur les Enseignements et les Professions**

*Etablissement Public Administratif sous tutelle du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche*

**recrute**

**son CHEF du DEPARTEMENT des EDITIONS**

Mission :

Préparer la programmation éditoriale pour l'ensemble des publications éditées par l'Office (plus de 90 titres)

Assurer et mettre en oeuvre la réalisation des productions écrites audiovisuelles et sur support multimédia de l'Office.

Qualités et compétences requises :

- Formation Bac+4 minimum
- Expérience similaire d'au moins 5 années dans le domaine de l'édition
- Qualités d'analyse de synthèse d'organisation ; rigueur et esprit d'initiative
- Aisance relationnelle, aptitudes au commandement et sens du travail en équipe indispensables

**son CHEF du DEPARTEMENT de la RECHERCHE et du DEVELOPPEMENT**

Mission :

Conduire les études menées pour mesurer l'appréciation et l'impact des productions de l'Office. Réaliser les analyses de marketing

Coordonner l'action des délégations régionales en matière d'innovation.

Initier des actions pour le développement de la dimension pédagogique de l'information sur les formations et les métiers

Qualités et compétences requises :

- Formation Bac+4 minimum
- Expérience d'au moins 5 ans dans ce domaine d'activité
- Connaissances de l'informatique et du multimédia indispensables
- Esprit d'analyse, d'innovation et d'organisation
- Disponibilité, capacité d'écoute et relationnelle, sens du travail en équipe

**Merci d'adresser votre candidature accompagnée d'un C.V. détaillé, d'une lettre de motivation et d'une photo d'identité à Monsieur le Directeur de l'ONISEP, BP 86 LOGNES 77423 MARNE LA VALLEE CEDEX 2 -avant le 30 avril 1997-**

---

Assurance Maladie des Professions Indépendantes

Caisse nationale

**La Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Professions Indépendantes**

*recherche un*

## CADRE

### *pour sa Sous-Direction de la Gestion du Risque*

Le titulaire du poste sera notamment chargé de participer à:

- la maîtrise d'ouvrage des applications informatiques nationales utilisées pour la gestion du risque ;
- des groupes de travail chargés d'élaborer des méthodologies d'enquête de gestion du risque ;
- des groupes techniques de préparation des négociations conventionnelles avec les professions de santé.

De niveau Bac +4/5, vous avez de très bonnes connaissances en statistiques. La connaissance de l'économie de la santé et du droit de la Sécurité Sociale est vivement recommandée. La maîtrise des progiciels micro-informatique EXCEL, WORD est indispensable.

*Merci d'adresser CV + photo + numéro de téléphone + Rémunération actuelle à:*

**CANAM - Service Gestion des Personnels - Centre Paris Pleyel - 93521 SAINT-DENIS Cedex 01**

---

## Consultants Confirmés H/F

**Cabinet d'envergure européenne en fort développement intègre des :**




Vous êtes ambitieux et votre force de persuasion vous permet de faire adhérer les hommes à nos convictions. Vous avez des compétences reconnues en Qualité, en Management et en Organisation dans les secteurs de la Santé, de l'Industrie ou des Services.

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole et justifiez de 10 à 15 ans d'expérience dont 3 au sein d'un cabinet conseil.

Ces postes sont basés à Paris et/ou Grenoble.

Merci d'adresser votre dossier de candidature au Groupe XL Direction des Ressources Humaines - 11, chemin du Vieux Chêne 38240 MEYLAN.

L'EXCELLENCE AU SERVICE DES HOMMES

# Conseil et Audit











# Formation Professionnelle

